



ANNALES

DE L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.

ANNALES

DE

L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE

DE

BELGIQUE.

TOME QUINZIÈME.



ANVERS,

IMPRIMERIE J.-E. BUSCHMANN, RUE DES ISRAÉLITES,

(Imprimeur de l'Académie d'Archéologie de Belgique).

—
1858.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LE CHAPITRE COLLÉGIAL

DE

SAINTE-DYMPNE,

A GHEEL,

PAR

L'ABBÉ C. STROOBANT,

CONSEILLER HONORAIRE ET MEMBRE EFFECTIF DE L'ACADÉMIE.

(Suite, voir tome XIV, 4^e livraison, page 468.)

Reliquiis sanctæ Dymphæ clara ecclesia magnifica et ampla, in qua Joannes Merodius baro collegium vicariale, ad peragendum rem divinam fundavit, probante litteris anni 1556 (1557) Paulo III pontifice, quod, auctoritatem faciente anno 1562 Maximiliano à Bergis, Cameracensi episcopo, Henriens, successor in baronatu, mutavit in capitulum canonicale

J. B. GRAMAYE. *Antverpia*. 55.

1629-1641. ARNOULD BLOEM. VII DOYEN. — Il fit ses humanités au collège des jésuites d'Anchin et fut reçu maître-ès-arts; il étudia la théologie au séminaire royal de Douay, fut reçu bachelier en théologie, et devint en 1600 chapelain de Saint-Georges et Sainte-Catherine au château de Westerloo. En 1608, il était recteur de l'autel de Saint-Nicolas dans l'église de Lanaken, et fut nommé, en 1618, chanoine et doyen-coadjuteur du doyen Van Goirle, auquel il succéda définitivement le 17 juin 1629.

L'an 1650, une difficulté surgit entre le chapitre et la supérieure de l'hôpital de Gheel. Les processions du second jour de Pâques, de la fête de l'Ascension et de la fête de Sainte-Dympne, en sortant de la collégiale, entraient à l'hôpital et s'y

arrétaient pendant qu'un récollet y prêchait le panégyrique de la sainte martyre. A la procession du second jour de Pâques, 1 avril, le sermon n'avait pas eu lieu. La supérieure protesta contre cette innovation, par acte notariel, le 3 avril :

Comparerende voor my, openbaer notaris, ende den getuyghen naergenoempt, de godtvruchtighe jouffrouw Johanna Donckers, regente van den gasthuys deser vryheyt Gheele, cum tutore, heeft verclaert, dat alhier es dhout gebrnyck dat men op den tweeden paesdach, Ascensionis et Sanctæ Dympnæ gaet processionaliter, vuyt Sinte Dighne kerke door het voorseyt gasthuys, mette reliquien van de heilige maget ende martelersse sinte Dymrna; welcke reliquien aldaer rustende, es men gewoon te predicken voorofte op en pleyn van het voorseyt gasthuys: dwelck alsoo es geplogen ende geobserveert over xx, xxx, xl jaren, jae over memorie van menschen. Ende want sy comparanten verclaerden nyet te willen tollereren oft toelaeten dat men alsulcke devote ende eerelycke gebruycken, de ghene die strecken tot eere ende devotie van henne plaetse, alwaer de voorseyde maget ende martelersse es onthalt; ende dat den eerweerden pater Farcyn op den tweeden paesdach lestleden, wesende den yersten dach van aprill anno 1630, hem heeft vervoirdert ter contrarien voorseyt godtvruchtich gebruyck, hoewel dattet was schoon weder, prekende teghen dout hercomen in Sinte-Dingenen kerecke, apparentelyck door het ingeven van den heeren van den cappitle van Sinte-Digne voorseyt, dye hun vanteren dat ze dyergelycke sullen doen op Sinte-Dinghenen dach naest comende; dwelck oyck streckt tot haer comparante achterdeel. Soo heeft zy daerteghens wel expresselyck aengeprotesteert, gelyck sy protesteert by ende midts desen, soo teghens den voorseyden eerweerden pater als tegens de voorseyde heeren van den cappitle, midtsgaders alle andere dye voorseyt out gebruyck souden willen affbreken off te nyet doen. Versueckende van my notaris, dat ick beneffens twee getuyghen my soude transporteren by den voorseyden eerweerden pater ende de heeren van den cappitle voorseyt, hun affvragende doorsacke waerom syt voorseyt out gebruyck nyet en hebben achtervolght, ende oft sy daerdoor eenichsints hebben gesocht oft soeken te prejudicieren haer comparanten in haer recht ende oude possessie, ende haer daervan te verleenen acte, om etc.

Welcken volgende, hebbe my getransporteert by den voorseyden eerweerden pater Farcyn, dye ick tgene voorseyt es hebbe voorgelesen, dye my in presentie van de naergenoemde getuyghen voor antwoorde

heeft gegeven dese ende dyergelycke woorden in substantie : ick sall daerop antwoorden als ick mynen gardiaen hebbe oirloff gevraecht, ick en ben myn selfs meester nyet, ick hoor den gardiaen toe. Ende hebbe van wegen der voorseyde comparante daervan teghens denselven geprotesteert. Actum Gelæ, in presentie van Adriaen Smolderen, ende meester Jan Gastmans, als getuyghen hiertoe geroepen ende gebeden, den iij aprilis 1630.

Quot attestor.

P. ELENS. Not. publ.

Ten selven daghe, maende ende jaere, hebbe my van wegen der voorseyde comparanten ingeslycx oyck getransporteert by de voorseyde heeren van den cappitle, ende hebbe haer tgene voorseyt es affgevraecht, dye my voor antwoorde hebben gegeven, dat zy dye van den gasthuyse nyet en begeren te turberen daer sy in gefundeert syn. Daervan tegens den voorseyden heeren des cappitle protesterende. Actum die et anno quibus supra, in presentie van Adriaen Smolderen ende Nicolaes Mers, als getuygen hiertoe geroepen ende gebeden, ende my als notaris tgene voorseyt es stipulerende.

Quod attestor.

P. ELENS. Not. publ.

La supérieure fit en même temps comparaître devant le même notaire plusieurs témoins afin de prouver l'exactitude de sa demande :

Op heden, den ix aprilis 1630, comparerende voor my openbaer notaris ende den getuygen naergenoemt deerbare Dingen van Gheele, out over de hondert jaeren, ende Alyt van Gheele, haer sustere, out int negentich jaeren, Wouters dochteren, hebben tzamen ende elcken besundere, op haere eere ende welvaren, verclaert ende geaffirmeert, in plaetse van eede midts haeren hoogen ouderdom, ten versuecke van jouffrouw Johanna Donckers, regente van den gasthuyse deser vrybeyt Gheele, cum tutore, dat sy alnoch seer goede kennisse ende wetenschap hebben dat men altoos op den tweeden Paeschdag, ende principalycken Asecensionis et Sanctæ Dympnæ voorseyt processionaliter plach te gaen uuyt Sinte Digne kercke door het voorseyt gasthuys mette reliquien van de heilige maget ende martelersse sinte Digne voorseyt; welcke reliquien aldaer rustende, was men predickende voor op den pleyn van het voorseyt gasthuys, ten waere dattet by ongeval seer

vuyt ende regenachtich weder hadde geweest. Redenen van wetenschap allegerende dat sy van jonx aff aen de voorseyde processien ende predicatien op de voorseyde daghen pleghen te frequenteren; ende de voorseyde Alyt van Gheelee dat als vyftich jaeren onder Sinte-Digne in houwelycken ende weduwelycken state heeft gewoont. Ende want goddelyck ende redelyck es der waarheyt getuygenisse te geven, principalyck daertoe versocht zynde, soo verclaren de voorseyde comparanten altoos willich ende bereet te zyn tgene voorseyt es op haere eere, kerstendom ende welvarentheyt andermael te vernieuwen des versocht synde. Actum Gelæ, die, mense et anno quibus supra, in presentie van heer Servatius Petri ende Adriaen Heylen, als getuygen hiertoe geroepen ende gebeden, dye de minute van desen neffens de voorseyde comparanten ende my notaris behoorelycken hebben onderteekent.

Quod attestor.

P. ELENS. Nots. pub.

Comparerende voor my openbaer notaris ende den getuyghen naergenoemdt, Aert Aerts, out in de tachtich jaeren, inwoondere der vryheyt van Gheelee, heeft ten versuecke ende ernstiger instantie van jouffrouw Johanna Donckers, regente van den gasthuuse deser voorseyde vryheyt van Gheelee, op zyne manne waarheyt, in plaetse van eede denweleken hy tallen tyden presenteert te presteren des versocht synde, verclært, geattesteert ende geaffirmeert waerachtiche zyn, dat men altoos op den tweeden Paesdaeh, Ascensionis et Sanctæ Dympnæ, processionaliter te gaen vuyt Sinte Digne kercke door het voorseyt gasthuys doen plach: verclært de voorseyde declarant nyet heel wel te wetene oft men op Sint Dingenen dach voorseyt aldaer oyck predickende was, hoewel hy vermeynt jae, oft oyck dattet vuyt ende regenachtich weder mochte hebben geweest. Redenen van wetentheyt seggende dat hy declarant nues teghens over het voorseyt gasthuys es opgehoven, ende altoos binnen de voorseyde vryheyt van Gheelee heeft gewoont. Ende want goddelyck ende redelyck es der waerheid getuygenisse te geven, principalycken daertoe versocht synde, soo verclært de voorseyde declarant altoos willich ende bereet te syn, syne voorseyde depositie voor allen heeren, hoven ende gerechten andermael te vernieuwen onder solemneelen eede des versocht synde. Aldus gedaen ende gepasseert binnen der vryheyt van Ghelee, den thiensten aprilis 1650, in presentie van heer Servatius Petri ende Adriaen Heylen, als getuyghen hiertoe geroepen ende gebeden, dye de minute van desen neffens de voorseyde comparant ende my notario behoorelycken hebben onderteekent. Toorconden van my notaris openbaer.

P. ELENS. Nots. pub.

Comparerende voor my openbaer notaris ende den getuyghen naege-
noempt, Jan Smolderen, out ontrent seventich jaeren, schepenen der
vryheyt van Gheele, Adriaen Verschueren, out ontrent neghenvyftich
jaeren, ende Anneken Van Es, zyn buysvrouw, out ontrent lxij jaeren,
altesamen ingesetenen der vryheyt van Gheele, luyden van geloove,
hebben gelyckelyck, ten versnecke ende ernstiger instantien van jous-
frouw Johanna Donckers, regente van den gasthuuse deser vryheyt
Gheele, cum tutore, op hunne manne waerheyt, eere ende welvaeren,
in plaetse van eede denwelcken sy tallen tyden presenteren te presteren
des versocht zynde, verdaert, geattesteert ende geaffirmeert warachtich
te zyn dat zy alnoch seer goede kennisse ende wetenschap hebben dat
men op den tweeden Paeschdach, Ascensionis et Sanctæ Dympnæ pros-
sessionaliter placht te gaene vuyt Sinte Dingne kereke door het voorseyt
gasthuys mette reliquien van de heylighe maghet ende martelersse
sinte Dingne voorseyt; welke reliquien aldaer rustende, was men
predickende voor op en pleyn van den voorseyden gasthuuse, ten waere
dattet by ongevall vuyl ende regenachtich weder mochte zyn geweest.
Redenen van wetenschap allegerende dat zy altesamen binnen de voor-
seyde vryheyt van Gheele zyn geboren ende altoos daer hebben gewoont,
ende de voorseyde dry processien ende predicatien van jonx aff aen
plachten te frequenteren, ende daernaer als guldebroeders tselve hebben
altoos weten observeren. Ende want goddelijck ende redelyck es der
waerheyt getuygenisse te geven, principalycken daertoe versocht zynde
soo verclaren de voorseyde declaranten tgene voorseyt is altoos te willen
houden staene onder solemnelen eede des versocht zynde. Actum binnen
de vryheyt van Gheele, den xvj aprilis 1630, in presentie van Bastiaen
Cools ende Adriaen Smolderen, als getuygen hier toe geroepen ende
gebeden, dye de minute neffens de voorseyde comparanten ende my
notario behoorelycken hebben onderteekent.

Quod attestor.

P. ELENs. Nots. pub.

La supérieure envoya ensuite toutes ces pièces à l'évêque de
Bois-le-Duc, Michel van Ophoven, et le pria de vouloir la
soutenir dans sa prétention :

Reverendissime in Christo pater! Exponit quam potest humiliter reve-
rendissimæ Paternitati Vestræ honorabilis mater xenodochii municipii
Gelensis, quod annuatim, feria secunda Paschatis, hora nona aut circiter
ante summum sacrum, in die Ascensionis Domini, et in festo Divæ

Dympnæ, processionaliter eatur ex ejusdem Divæ Dymphnæ ecclesia, præsentè omni clero et comitante pro majori parte communitate Gelensi per præfatum xenedochium, in cujus planitie subsistente, et exposita cum debito honore ibi capsula reliquiarum ejusdem virginis et martyris, fit concio, qua finita eadem via, modo et ordine reditur ad dictam ecclesiam Sanctæ Dympnæ, ut ibi fiat summum sacrum. Quam laudabilem, piam et devotam consuetudinem, cum dicat prædicta mater in honorem decollationis ejusdem virginis et martyris, quæ in hoc loco sanguinem suum pro Christo sponso suo effudisse et decollata dicitur, pro se habere a 10, 20, 30, 40, 60, 80 et ultra omnium hominum memorias annis (nisi tunc aeris intemperies et pestis excuset), prout ex testimoniis quorundam hisce adjunctis reverendissimæ Vestræ Paternitati facile constabit. Supplicati capropter obnixè dicta mater, quatenus reverendissima Paternitas Vestra interponere suam auctoritatem dignetur et velit contra omnes et singulos, qui tales et tam antiquas processiones interrumpere, impedire et abrogare conantur, iisque injungere, maxime reverendis dominis decano et canonicis capituli Sanctæ Dympnæ, similiter et terminario qui ibi ex patribus minoritis illis diebus stationem suam servat, ne sub pæna suspensionis et aliis arbitrariis ipso facto incurrendis taliter faciendæ processioni se opponant aut quovis modo directe seu indirecte concionem impediunt, eandemque supplicationem sua præsentia, prout semper et antiquitus fieri solet, cohonestent; et si parti vel partibus harum communicationem fieri reverendissima Paternitas Vestra debere fieri judicaverit, ut tunc, saltem hoc anno provisionaliter, ad evitandum maximum scamdalum, sic ut præmittitur, velit et fieri jubeat, atque etiam in posterum, donec vel illa pia et laudabilis consuetudo ab eadem confirmetur, aut aliud meliori modo statuatur. Quod faciendo etc.

La supérieure s'adressa en même temps au conseil de Brabant pour en obtenir des lettres de maintenue :

Aen mynheer den cancellier, etc. Verthoonen oytmoedelyck de moeder ende andere conventuaelen van den gasthuys tot Gheele, hoe dat over 10, 20, 30 ende meer jaeren altyt is geobserveert ende onderhouden geweest dat, op den tweeden Paesdach ende op Sinte Dimpne dach mitsgaders op Ons Heeren Hemelvaert dach, soo wanneer die processie, waer onder sinte Dimpna wort omgedragen, was comende vuyt de kercke deselve was gaende tot int gasthuys voorseyt, alwaer de casse van sinte Dimpna wirde gestelt in de pleyn

van den gasthuysse met groote reverencie ende eere, geassisteert mette heeren canonicken, andere geestelycke persoonen ende geheele gemeynte, alwaer oock tenselven tyde wirde sermoon gedaen, sooverre dat het weder sulcx was permitterende. Ende hoewel die voorseyde supplianten niet en behoiden getruheert te worden in alsulcken deuchedelycke hunne possessie ende loffelycke observantie, soo hebben nochtans eenige van de heeren canonicken, ende naementlyck heer Lodewyck van Cauwegom, feytelyck beleth dat die voorseyde processie noch de voorseyde ruste van de casse noch het sermoon op de pleyne niet en is gedaen geweest op den dach van Sinte Dimpna noch op den tweeden Paeschdach beyde Iestleden, pretenderende by de middelen den voorseyden gasthuysse te benemen haere possessie ende te beletten die loffelycke observantie altyt over smenschen memorie geweest; waertegens souden zy supplianten hen gerne versien. Biddende daeromme oytmoedelyck om opene brieven van maintenuue tegens den voorseyden heer Lodewyck ende alle andere die de voorseyde supplianten oft den gasthuysse in hunne possessie ten respecte van alsulcken loffelycke observantie syn turberende oft deselve pretenderen te beletten, ten eynde dat die voorseyde supplianten oft het voorseyt gasthuys sal worden gemainteneert in deselve hunne possessie van alle jaeren, op den tweeden Paeschdach, Sinte Dimpna dach, ende Ons Heeren Hemelvaerts dach, die processie te comen in den gasthuysse ende die casse van sinte Dimpna aldaer op de pleyne te rusten ende aldaer sermoon gedaen te worden, volgende d'oude observantie. verbiedende wel expresselyck op groote penen den voorseyden heer Lodewyck ende allen andere dyen aengaende eenich beletsel te doene, ende ingevalle van oppositie, weygering oft vertreck, dach hier te hove, om etc.

Le chapitre de Sainte-Dympne s'adressa aussi au conseil de Brabant pour empêcher que des lettres de maintenuue ne fussent accordées à la supérieure de l'hôpital :

Aen mynheere die cancellier, etc. Verthoonen met behoirlycken reverentie die kerckmeesters van de collegiaele kercke van Sinte Digna binnen de vryheyt van Gheele, met hun gevuecht die heeren van den capittle aldaer, dat men is gewoon te doen predicatie binnen deselve vryheyt op den feestdach van Sinte Dimpna, als wesende patronesse van der plaetse aldaer, ende dat somtwylen in de voorseyde kercke van Sinte Dimpna, somtwylen oyck in de plaetse van het gast-

huys, hoewel tselve ontwyffelycken veel meer apparentie ende redene heeft dat soo wel de predicatie als anderen kerkelycken dienst geschiede in de collegiale kercke waerinne syn berustende de heilige reliquien van sinte Dimpna, ende welcke oock uyt wysens den name ter eeren van deselve santinne is geconsacreert. Desen nyettegenstaende vanteren haer die van den voorschreven gasthuys hier te hove te haelen eenighe provisien, tsy van maintenue in forma, tsy andere, om daerdoor tegens den naestcomenden feestdach van Sinte Digna, vallende in de maent van mayo, de predicatie te doen geschieden binnen hunne kercke ofte daer by, met exclusie van de collegiale kercke, hoewel teghens recht ende redene, als vorens is geseght.

Biddende daeromme den hove oitmoedelyck om appostille op de marge deser, waerby worde geoirdonneert aen de greffiers ende secretarissen van desen hove egheene provisien, tsy van maintenue, tsy van permissie van provisioneelen dienst oft andersiuts voor die van den voorseiden gasthuys te depescheren sonder de supplianten daerop ende voor al te syn gehoirt, nits de groote confusie welcke daeruyt is geschaepen te geschieden onder de gemeynte. Dwelck doende, etc.

Le conseil de Brabant ordonna, le 15 avril, de notifier la requête du chapitre aux secrétaires de la cour: ce qui fut exécuté le 16 par l'huissier de la cour, R. de Greve. Le 26 avril, le même conseil ordonna de dépêcher des lettres de maintenue à la supérieure de l'hôpital; et le 2 mai, l'évêque de Bois-le-Duc défendit d'interrompre l'ancien usage, par cette apostille:

Communicentur hæc parti seu partibus ut intra quindecim dies proximæ sequentes allegent, si quid contra habeant. Interim præcipit reverendus dominus episcopus Buscoducensis, sub pæna suspensionis a divinis, ne quis præactam consuetudinem antiquam interrompere audeat, aut processioni aut concioni faciendæ se opponere. Actum in Geldorp, 2 maij 1650.

De mandato reverendissimi domini præfati.

LUDO. SMEYERS.

Tout rentra dans l'ordre et l'ancien usage fut continué.

Le 24 avril 1652, l'évêque Michel van Ophoven adressa au chapitre une ordonnance à observer pour la procession du troisième jour de Pentecôte:

Cum processiones actum includant religionis, earumque dispositio secundum jura et statuta provincialia, necnon declarationes eminentissimorum dominorum cardinalium, ad episcopum seu ordinarium pertineat, hinc nos, frater Michael Ophovius, episcopus Buscoducensis, considerantes graves confusiones et pericula quæ anteactis annis ex inordinato modo agendi maxime gildarum seu societatum exterarum orta fuere, statuimus nostra autoritate ordinaria: In primis, ut reverendus dominus decanus, biduo aut triduo ante processionis diem, convocatis omnibus capitularibus, et adhibito consilio drossardi et magistratus Gelensis, necnon capitaneorum, substitutorum et decanorum trium gildarum Gelensium, diligenter et provide deliberent, an pericula aliqua a militibus, tempestatibus aut inundatione aquarum quæ vias reddunt invias, permitterent ut processio cum reliquiis sanctæ Dymphnæ, virginis et martyris, ad pagum Sammel, ubi supradicta beata domicilium habuit, procedat vel non. Secundo, quod si ydem reverendus dominus decanus et capitulum deliberationi communi prætractam processionem, propter supradictas causas et impedimenta, non faciendam judicaverint, tunc easdem reliquias in ecclesia sua reservent, nec efferri inde permittant, etiam ipso die processionis indictæ, si tunc repentinum hujusmodi impedimentum occurrat, idque non obstante biduo aut triduo ante facta. Tertio, sin autem tempus permittat, ut saltem per municipium reliquiæ sine periculo aut incommodo deferri possint, consignentur reliquiæ tribus juratis gildis Gelensibus, qui illas reverenter et ordinate ad ecclesiam parochialem Sancti Amandi ferant, seu ferri curent, et, statuto tempore, more solito, referant, utrimque cum processione et devotione debita. Quarto, si vero nullum vel ab exercitibus, vel militum incursibus, aut tempestuoso ære impedimentum generetur, indicabit seu indicari curabit dominus decanus domino drossardo, magistratui et præfectis gildarum internarum, captam resolutionem; et illi deinde id indicare poterunt per eum quem concernit: et semper die processionis prætractæ summa missa in ecclesia Sanctæ Dymphnæ hora nona antemeridiana incipiatur. Quinto, et, ut sine confusione et irreverentia per viam tam longam decenter et competenti ordine sacræ reliquiæ deferri possint, omnes gildæ ibi comparentes decenter incedant: si vero aliqui præ senio aut debilitate pedibus incedere nequeant, et currus, carrucas vel equos ad suum sublevamen assumpserint, nolumus ut tales processioni misceantur, sed vel ante vel retro processionem sine tumultu et clamoribus comitentur. Sexto, mandamus anteprefatis domino decano et capitulo ecclesiæ collegiatæ Gelensis, ut dictum dominum drossardum dicti municipii requirant et hortentur, quatenus insolentiam

malignorum hominum et ebrietates, dissidia et scandala in præmemorata processione impediat et compescat, ne nos aliud remedium circa eandem processionem adhibere cogamur. Septimo, item, ordinamus et volumus quod venerabilis dominus decanus cum capitularibus dictæ ecclesiæ collegiatæ, si viderint in processione ab exteris vel internis gildis dissidia, tumultus aut similia suboriri, quæ a domino drossardo compesci aut impediri non possunt, nullo modo permittant exire vel efferri sacras reliquias extra ecclesiam suam, sed tunc cum Sanctissimo Sacramento tantum processionem solitam ad ædificationem populi celebrent per viam ordinariam in ipso municipio Ghelensi. Octavo, hortamur omnes venerabiles dominos, clerum, drossardum, magistratum, gildas, omnesque incolas, ut devotione speciali hanc virginem martyrem ejusque sacras reliquias prosequantur et honorent, memores quod Deus optimus maximus singulari sua providentia hanc eis patronam dederit, et multis miraculis et benedictionibus tum spiritualibus tum temporalibus terram illam illustraverit ac perfunderit ac perfundet. Actum in Geldorp, loco nostræ residentia 24 aprilis 1652.

.FR. MICHAEL, EPISCOPUS BUSCODUCENSIS.

Albert, comte de S'Heerenberg, marquis de Bergen-op-Zoom, seigneur de Gheel, par son ordonnance du 20 avril 1652, avait statué que les marguilliers de Sainte-Dympne rendraient dorénavant les comptes de l'église devant le drossard, le curé et deux échevins de Gheel. Les membres du chapitre réclamèrent contre cette innovation, et demandèrent au comte Albert de vouloir remplacer le curé de Gheel par le doyen et par deux chanoines du chapitre :

Aen syne Excellentie den heere graef van den Berch, marquis van Bergen, heere der vryheyt ende lande van Gheele.

Verthoont reverentelyck dye heeren deken ende capitularissen van de collegiale kerecke van Sinte Dimphne binnen de vryheyt Ghele, hoe dat zy oft emmers hunnen deken met een oft twee van den voorseyden capitule syn gewoon geweest, met totale exclusie van den heer pastoir van Sinte Amants parochie binnen de selve vryheyt, te staen over de rekeninge van het incomen, proffytten ende emolumenten van de voorseyden collegiale kerecke, dewelcke daervan gewoon syn te doen

de kerckmeesters, ende dat beneffens een oft twee werelycke personen, daertoe van oudts by de voorzaten van zync gemelte Excellentie gedeputeert, de selve rekeninge toverhoiren ende te sluyten, gelyckerwys tselve boven het oudt gebruyck, hyer vorens geruert, oock is gestatueert ende geordineert in de brieven van der erectie van de vicaryen, waervan hyer extract autenticque is medegaende; dyen nyettegenstaende soo heeft zyne hoochgeborene Excellentie, by quaede informatie ende vuyt ignorantie van de gerechticheyt des aengaende van de supplianten, by zekere ordinancie, gestelt op sekere requeste van Jan Wendelberchs, tordineren dat desselfs rekeninge dewelcke hy te doen hadde over dadministratie ende bewint vant incomen der voorseyde collegiale kercke, midstgaders oock van alle andere affgegaen kerckmeesters, souden verhoirt worden voor den drossaert der vryheyt ende lande van Ghele, met overstaen van den heer pastoir der voorseyde parochiekercke, ende twee schepene, wes blyckt by cotype der voorseyde ordinancie, alles directelycken tegens het statuyt voorseyt ende derselver supplianten oudt gebruyck.

Bidden voorsulck dye voorseyde supplianten om alle inconvenientien ende querellen te schouwen dat zyne Excellentie helieve de voorseyde ordinancie, voor soo vele daermede werd geauthorizeert den voorgenoempden heer pastoir, te revoceren oft te corrigeren, ende in plaetse van den selven heer pastoir te surrogeren den heer deken met twee van den selven capitule, dewelcke tot noch toe tottet overhoiren van de selve rekeninge zyn gebruyckt geweest.

Dit doende, etc.

Le seigneur de Gheel fit droit à la demande du chapitre, par son ordonnance du 11 juillet 1632 :

Gesien in onsen raede den inhoudt van dese requeste, ende op alles rypelycke geleth; interpreterende onse voorgaende ordonnantie, in date den 20 aprilis 1632; verclaeren dat in plaetse van den pastoir gesurrogeert sullen worden twee van den capitule van Sinte Dimpna kercke. Ordonnerende onsen drossaert van onser vryheyt ende lande van Gheel naer den inhoudt van de ordonnantie sich te reguleren, ende dyen volgende te procederen totte verhooringhe van de reeckeninghe van Sinte Dimpna kercke. Gegeven op onsen huuse Boxmeer, den 11 july 1632.

ALBERT, GRAFF ZU DEN BERGH, MARGRAFF ZU BERGHEN.

Marie Verwimp, par son testament du 29 août 1638, fonda deux messes par semaine dans l'église de Sainte-Dympne, et laissa à cet effet un capital de mille florins :

.
Item, maeckt ende legateert aen de kercke van Sint-Amant, ende kercke van Sinte-Dympna, elcke kercke duysent gulden eens : welcke voorseyde duysent guldens sullen wuytgeset worden op goede ende sufficiente panden, oft sullen de kerckmeesters renten moeten overnemen tot den nombre van duysent guldens : waervoir alle weecken in ider kercke sal moeten gedaen worden twee missen tot laeffenisse des testatrice ende haerer vrienden sielen : ende wilt ende begeert dat heer Servaes Petri de twee missen sal doen in der kercke van Sint Amant, soo lange als den voorseyden heer Servaes sal leven ; ende naer de doot sal den heer pastoor van Geel ende de kerckmeesters eenen moghen daertoe stellen om de selve weeckelycke missen te doen.

Le doyen Arnould Bloem mourut le 2 août 1641, après avoir laissé à l'église une somme de cent florins pour la fondation de son anniversaire.

1641-1651. LOUIS VAN CAUWEGOM. VIII DOYEN. — Il était chapelain à Vieux-Turnhout, lorsqu'il fut nommé chanoine à Gheel, en 1613. Il rétablit l'ancienne confrérie de Sainte-Dympne, qui fut canoniquement reconnue, et enrichie de plusieurs indulgences, par le pape Urbain VIII, le 14 novembre 1635 :

Urbanus papa VIII.

Ad perpetuam rei memoriam. Cum, sicut accepimus, in ecclesia confraternitatis Sanctæ Dimpnæ, loci de Gheel, Buscoducensis diœcesis, una pia et devota utriusque sexus christifidelium confraternitas, sub invocatione ejusdem Sanctæ Dimpnæ, non tantum pro hominibus unius specialis artis, canonice erecta seu erigenda exstat, cujus confratres et consorores quam plurima pietatis et charitatis opera exercere consueverunt, nos, ut confraternitas hujusmodi majora in dies suscipiat incrementa, de omnipotentis Dei misericordia, ac heatorum Petri et

Pauli, apostolorum ejus, auctoritate confisi, omnibus utriusque sexus christifidelibus, qui dictam confraternitatem ingredientur, die primo eorum ingressus, si vere pœnitentes et confessi sanctum Eucharistiæ sacramentum sumpserint, plenariam; necnon descriptis et describendis in eadem confraternitate confratribus et consororibus in cujuslibet eorum mortis articulo, si vere etiam pœnitentes et confessi ac sacra communione, vel quatenus id facere nequiverint, saltem contriti nomen Jesu ore, si potuerint, sin autem corde, devote invocaverint, etiam plenariam; ac ipsis nunc et pro tempore confratribus et consororibus vere quoque pœnitentibus et confessis ac sacra communione refectis, qui prædictæ confraternitatis ecclesiam vel cappellam seu oratorium die festo tertio Penthecostes a primis vesperis usque ad occæsum solis festi hujusmodi singulis annis devote visitaverint et ibi pro christianorum principum concordia, bæresum extirpatione ac sanctæ matris ecclesiæ exaltatione pias ad Deum preces effuderint, plenariam similiter omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem misericorditer in Domino concedimus. Insuper, eisdem vere pariter pœnitentibus et confessis ac sacra communione refectis, ecclesiam vel capellam seu oratorium hujusmodi in Conceptionis et Assumptionis beatæ Mariæ virginis, ac Dedicationis ejusdem ecclesiæ festis diebus necnon sequenti die post Dedicationem ecclesiæ hujusmodi, ut prædicatur, visitantibus et orantibus, quo die prædictorum id egerint, septem annos et totidem quadragenas; quoties vero missis ac aliis divinis officiis in dicta ecclesia vel capella seu oratorio pro tempore celebrandis et recitandis, aut congregationibus publicis vel privatis ipsius confraternitatis ubivis faciendis, interfuerint, aut pauperes hospitio susceperint, vel pacem inter inimicos composuerint seu componi fecerint vel procuraverint, ac etiam qui corpora defunctorum tam confratrum et consororum hujusmodi, quam aliorum ad sepulturam associaverint, aut quascumque processiones de licentia ordinarii faciendas, sanctissimumque Eucharistiæ sacramentum tam in processionibus quam cum ad infirmos aut alias ubicumque et quomodocumque pro tempore deferetur, comitati fuerint, aut si impediti campanæ ad id signo dato semel orationem dominicam et salutationem angelicam dixerint, aut etiam quinquies orationem et salutationem easdem pro animabus defunctorum confratrum et consororum prædictorum recitaverint, aut devium aliquem ad viam salutis reducerint, et ignorantes præcepta Dei et ea quæ ad salutem sunt docuerint, aut quodcumque aliud pietatis vel charitatis opus exercuerint, toties pro quolibet prædictorum operum sexaginta dies de injunctis eis aut alias quomodolibet debitis pœnitentiis in forma ecclesiæ consueta relaxamus.

Præsentibus perpetuis futuris temporibus valituris. Volumus autem, ut si alias dictis confratribus et consororibus præmissa perægentibus aliquam aliam indulgentiam perpetuo vel ad tempus nondum elapsam duraturam concesserimus, præsentis nullæ sint; utque etiam si dicta confraternitas alicui archiconfraternitati aggregata jam sit aut aggregetur, vel quavis alia ratione uniatur seu etiam quomodolibet instituat, priores et quævis aliæ literæ apostolicæ illius nullatenus suffragentur, sed ex tunc eo ipso prorsus nullæ sint. Datum Romæ, apud Mariam Majorem, sub annulo piscatoris, die xiv novembris anni mdcxxxv, pontificatus nostri anno decimotertio.

MARALDUS.

Louis Van Cauwegom fut élu doyen le 11 septembre 1641. Le troisième jour de Pentecôte 1643, la procession de Sainte-Dympne, au hameau de Zammel, se fit avec une solennité extraordinaire. Les serments de Bell, Zoerleparwys, Veerle, Eynthout, Oevel, Oosterloo et Zammel, à la demande du drossard de Gheel, se réunirent à ceux de cette commune pour escorter les reliques de la sainte patronne. La grand'messe fut chantée à 9 $\frac{1}{2}$ heures, et les membres de tous les serments y allèrent à l'offrande. La procession se rendit d'abord à l'église de Saint-Amand, où le Très-Saint Sacrement fut déposé. Tout le chapitre, précédant la chasse de Sainte-Dympne, et suivi des serments et des pèlerins, se rendit alors à Zammel. Arrivé près de deux chênes, le pieux cortège fut reçu par le curé et les habitants du hameau, et conduit, en chantant le *Veni Creator*, à l'église, où les serments firent une seconde fois leurs offrandes. La chasse fut déposée sur le cimetière, et un marguillier de l'église collégiale y reçut les offrandes au profit de son église. Un frère récollet prononça le panégyrique de la sainte martyre. Le 1 février 1645, le chapitre délivra l'attestation suivante, pour Joseph Bergaigne, évêque de Bois-le-Duc :

Universis et singulis has inspecturis aut legi audituris, salutem in Domino. Quandoquidem veritati testimonium dicere fas est et equum, nos, domini decanus et canonici ecclesiæ collegiatæ Beatæ Dimpnæ,

virginis et martiris, in municipio Gelensi, Buscoducensis diocesis, fidem facimus ac attestamus, perillustrem ac reverendissimum patrem, Josephum Bergaigne, episcopum nostrum Buscoducensem, tamquam vigilantissimum pastorem, egregie fideliterque functum fuisse officio suo pastorali, et inter cætera, hoc tempore tam turbulento, post solemnem ejusdem ad nostram ecclesiam introductionem, quæ contigit 15 junij anno 1644, sub missarum solemnibus, aliquot centenis hominum præsentibus, plurimis utriusque sexus hominibus confirmationis sacramenta administralse, et summa cum laude officio deservisse functumque fuisse. In quarum omnium fidem et testimonium, nostras litteras solita nostri capituli sigilli appensione communiri fecimus. Datum Ghelæ, in loco capitulari, anno 1645 februarij 1°. ⁴

Vers la même époque, Nicolas Meir fonda une messe de requiem, à célébrer chaque semaine :

.

Begherende alnoch voorders dat myne erffgenamen sullen, tot laef-fenisse van myne siele, doen doen eene wekelycke misse van requiem aen den outaer van onze Lieve Vrouwe, in de kercke van Sinte Dymrna alhier : welke misse beghere gedaen te worden van een van den capittelle aldaer, ende welcke betaelinghe sal geschieden uyt de incompste ende vruchten van een seker stuck landts, genoempt den Rooden Olm ².

.

Barbe Haseldonx mourut à Gheel, le 2 avril 1649, et fut enterrée à l'église de Sainte-Dympne, avec cette épitaphe ³ :

HIER LEET BEGRAVEN
BARBARA HASELDONX
STERFF INT JAER 1649
DEN 2 APRIL.

⁴ Archives de l'église Sainte-Dympne.

² Ibidem.

³ Copiée sur place.

Le doyen Van Cauwegom fit son testament, le 11 août 1650 :

.
Item. Beghere ende wille dat dye gene dye myne goederen geleghen onder Geel sullen komen te beerven, naer myn doot, alle sondaeghen ende alle heyligedaeghen, post nonam, naer de hoochmisse, omtrent ten elff uren, achter den hooghden choor, in myn cboorcken, sullen doen lesen een lesende misse, tot laeffenisse van myne ende myne ouders ende naesten vrienden zielen; begerende dat dese misse ten eeuwighen daeghen sal gedaen wordden, ende den eersten sondach naer myn doot sal worden begonst, gelyck ick die over eenighe jaeren hebbe ingestelt ende begonst te lesen, tot groot gerieff van de gemeynte; ende sal mon frere den drossaerdt van Geel, ingevalle hy naer my leeft, soo nyet, synen outsten sone, ende soo successivelyck, dese misse moghen doen doen, als collateur, per capitulares Sanctæ Dymphnæ, oft yemant van myn naeste bloet, dye daer in sal wesen preferabel: ende dat tot dyen eynde, dye myn goederen onder Gheel geleghen sullen komen te genieten, sullen uuytstellen 800 gulden op goede ende sufficiente panden, oft soo veel renten transporteren, soo veel goedens coopen oft dese soo bewaeren, dat dese 800 ghulden wel moechten bewaert wordden, dat de misse daer voor gevoeghelyck moecht ten eeuwighen daegen gedaen wordden, waerop de kerckmeesters van Sinte Dympna sullen hebben te letten: ende de heeren oft heer, dye dese misse sal komen te doen, alle jaeren schuldich zyn op mynen sterffdach te singen een jaergetydt, te weten vigilien met negen lessen ende eene misse van requiem.

Item. Boven dese maecke alnoch 300 gulden eens aen de kercke van Sinte Dympna, om uuytsetten tot rente, voor het misgwaet ende luyen van desen dienst, belastende aen de kerckmeesters van Sinte Dympna, dat sy willen sorgbe draeghen, dat desen dienst preciselyck gedaen worde; mits den selven grootelyck is dienende tot gerieff van Sinte Dympna kerck ende de gemeynte van Gheel. Ende oft soo quaeme, gelyck ick verhope neen, dat desen dienst vernegligeert werdt, oft nyet en coste gedaen wordden door ketterye oft andersints, soo maeck ick dese 800 gulden, d'een helft aen de vrienden onder Gheel, ende d'ander onder Thurnout.

Item. Beghere dat men op myn graf sal koopen een eereyck baer-kleedt, ten minste van 30 gulden, en tselve naer den behoorycken tyt laeten aen de kercke van Sinte Dymphna; ende dat het jaergetydt altyd sal worden gedaen naer de hoochmisse, post nonam.

Item. Begere dat alle tghene ick hebbe gehanghen tot ciraet van myn coorcken, dat dat daer aen blyven sal, met oock het schappaeyken dat daerin staet, ende alle myne ornamenten, dye ick soude moghen hebben in de kereke van Sinte Dymrna 4.

.

Ce doyen mourut le 11 mars 1631, et fut enterré à l'église de Sainte-Dympne, auprès de son parent Martin van Cauwegom, avec cette épitaphe ² :

HIER LEET BEGRAVEN
MARTEN VAN CAUWEGOM
EERTYTS DROSSAERT
VAN DLANT VAN GEEL
DIE STERF A 1646 DEN 8 JAI
ENDE GOELKEN VAN
DUNNE SYN HUYS
VROUWE DIE STERF
A. 1621 DEN 17 MAY
ENDE H. LODEWYK VAN
CAUWEGOM DEECKEN
ENDE CANONICK VAN
DESE KERCKE
DIE STERF ANNO 1651
ENDE ANNA VAN CAUWEGOM
DIE STERF ANNO 16. .
B. V. D. S.

1651-1661. — PIERRE VERCUYLEN, IX Doyen. — Il avait été reçu chanoine en 1627. Le 23 juin 1629, le chapitre lui avait accordé la faculté de disposer de tous ses biens :

Nos, domini decanus et reliqui canonici ecclesiae collegiatae Divae Dympnæ in municipio de Gele, dilecto nobis in Christo domino Petro

4 Archives de l'église Sainte-Dymphne.

2 Copiée sur place.

Vercuylen, canonico et confratri nostro, salutem in Domino. Ut deinceps quoties tibi expedire videbitur testamentum facere et seu de bonis tuis mobilibus et immobilibus tibi a Deo collatis et in posterum conferendis disponere aut alias quomodolibet tam in vita quam in morte quibusvis personis et locis, prout tua dictaverit conscientia ordinare, executores hujusmodi testamenti seu ultimæ voluntatis eligere et constituere ac bona tua in eorum manibus supportare possis et valeas, juxta canonicas sanctiones, tibi tenore præsentium capitulariter indulgemus, ac plenam concedimus facultatem quod testamentum seu ultimæ voluntatis dispositionem, sic ut præmittitur, per te faciendam dum et quando te illud seu illam facere contigerit, laudamus, ratificamus ac in Dei nomine confirmamus per præsentem. In cujus rei testimonium sigillum capituli nostri præsentibus duximus imprimendum, et propriis manibus signavimus et jussimus subsignari. Actum in capitulo nostro, anno a Nativitate Domini 1629, mensis vero junii 23.

L+S

ARNOLDUS BLOEM, *decanus*, PETRUS BATEN. N. ZERGERS.
BENEDICTUS PASCHASIUS. GERARDUS GOOSSENS. CAUWEGOMTIUS ¹.

Après la mort du doyen Van Cauwegom, Pierre Vercuylen fut élu pour le remplacer. Ferdinand-Philippe, baron de Merode, marquis de Westerloo, ratifia cette élection, le 2 avril 1631, lorsqu'il vint visiter l'église de Sainte-Dympne. A cette occasion, le chapitre donna à son patron laïcal un dîner qui coûta 65 florins 7 sols.

Arnould Verschueren, marguillier de l'église de Sainte-Dympne, mourut le 27 mars 1632, et y fut enterré avec cette épitaphe ² :

HIER LEYT BEGRAVEN DEN
EERSAMEN AERT VERSCHUEREN
IN SYNEN TYT KERCKMEESTER
DEZER KERCKE, STIRF DEN
27 MARTII A^o 1632
ENDE CATHARINA VERHULST
SYN HUYSVROUWE
BIDT VOOR DE SIELE.

¹ Archives de l'église Sainte-Dympne.

² Copiée sur place.

Un procès s'était élevé en 1650 entre le chapitre de Sainte-Dympne et la fabrique de l'église de Saint-Laurent à Zammel, à cause des offrandes faites à Zammel devant les reliques de sainte Dympne, au jour de la procession. Les deux parties se soumirent à l'arbitrage des docteurs Jacques Santvoort et Guillaume Maes, professeurs à l'université de Louvain, qui, par leur avis du 20 mai 1654, donnèrent gain de cause, au chapitre :

Gesien ende gevisiteert by de ondergeschreven tproces in materie van geestelycke offerande onbeslicht hangende voor den eerweerden heere official van het bisdom van Shertogenbosch tusschen de kerckmeesters ende den heere deken ende canonicken van de collegiale kercke van Sinte Dympna tot Geel, aenleggeren, ter eenre; ende den heer pastoor ende kerckmeesters van de kercke tot Sammel, gedaegde, ter anderen syde: soo ende gelyck tselve is geïnstrueert by scriftenlycke aenspraecke, ende voldoeninghe van der aenleggeren wegen gedient, antwoorde, replyck, duplyck, thoon ende bescheiden van weder-syden geproduceert ende overgegeven, reprochen ende salvatien met conclusie finaël hinc inde gedient, alles in gevolge van de notulen daerinne gehouden; ende van wegens den voorseyden heere officiaels versocht daerinne te seggen ons advys, gedraeght tselve :

Dat met vonnis diffinitlyck behoort verclaert ende gewesen te worden, dat de voorseyde gedaegdhden schuldich ende gehouden syn de aenleggeren te restitueren ende laten volghen den offer, die welcke den derden sixendach van den jaere 1650, voor de kasse van de heilige reliquien van sinte Dympna voornoemt tot Sammel is geoffert geweest ende dat onder expurgatie van eede by hem gedaechde te presteren over de quantiteyt van den selven offer alsdoen by hun ontvangen: die voorseyde gedaechde int gene voorseyd is mitsgaders in de twee derden deelen van de kosten deser proceduere condemnerende, ende het resterende derdendeel om redenen compenserende.

Aldus geadviseert op den 20 maij 1654.

JAC. SANTVOORT *J. U. D., et prof. primarius.*

GUILL. MAES, *J. U. D. et professor* 4.

4 *Archives de l'église Sainte-Dympne.*

L'official de Bois-le-Duc, Jean Hubens, curé de Moll, prononça la sentence définitive dans le même sens, le 14 juillet suivant :

Gesien ende gevisiteert tproces in materie van geestelycke offerhande, onbeslicht hangende voor ons officiaal van het bisdom van Shertogenbosch, tusschen den heere deken ende canonicken ende kerckmeesters van de collegiale kercke van Sinte Dympna tot Geel, aenleggeren, ter eenre; ende den heer pastoor ende kerckmeesters van de kercke van Sinte Laureys tot Sammel, gedaechde, ter andere syden : soo ende gelyck tselve is geïnstrueert by schriftelycke aenspraecke, ende voldoeninghe van der aenleggeren wegghen gедient, antwoorde, replycke, duplycke, thoon ende bescheiden van wedersyden geproduceert ende overgegeven, reprochen ende salvatien met conclusie finael hinc inde gедient, alles in gevolghe van de notulen daerinne gehouden; ende daerop gehadt hebbende d'advys van meesters in de rechten; ende alles geconsidereert wes men in desen behoorde te considereren, voor den rechterstoel zittende, alleen Godt ende de justicie voor ooghen hebbende; verclaren ende wyzen by desen onzen vonnisse diffinitieffve voor recht.

Dat de gedaechde schuldich ende gehouden syn d'aenleggeren te restitueren ende te laten volghen den offer, de welcke den derden sinxendach van de jaere 1650 voor de kasse van de heylighe reliquien van sinte Dympna voorgenoempt tot Sammel is geoffert geweest, ende dat onder expurgatie van eede by hem gedaechde te presteren over de quantiteyt van den selven offer alsdoen by hun ontvangen; de voorseyde gedaechde int gene voorseyt is mitsgaders in de twee derdendeelen van de kosten deser procedure condemnerende tot onsser taxatie ende moderatie, het resterende derdendeel om redenen compenserende.

Aldus gepronuncieert op den 14 dach der maent july 1654.

JOANNES HUBENS, *officialis Buscoducensis,*
pastor Mollensis.

MART. GROESIVS, *grapharius* ¹.

Sœur Marie Proost, béguine, était morte à Gheel le 18 juin 1654, et fut enterrée à l'église de Sainte-Dympne, avec cette épitaphe ² :

¹ *Archives de l'église Sainte-Dympne.*

² Copiée sur place.

HIER LEET BEGRAVEN
SUSTER MARIA PROOST
BEGYNE, STERFT DEN

18 JUNII 1654.

B. V. D. S.

L'an 1657, le chapitre adressa une requête au vicaire-général de Bois-le-Duc, Jean Hubens, curé à Moll, afin d'obtenir la permission d'ériger une confrérie du saint-scapulaire de Notre-Dame du mont Carmel :

Reverendadmodum domino pastori Mollensi, vicario diœcesis Buscoducensis.

Exponunt, summa cum reverentia et humilitate, reverendus dominus decanus et domini canonici collegiatæ ecclesiæ Sanctæ Dymphnæ, virginis et martyris, in municipio Ghelensi, cum ædituis ejusdem ecclesiæ, quod ipsi, ad augendum cultum divinum, in honorem beatissimæ virginis Mariæ, libenter in præfata ecclesia instituerent, cum prævio consensu et auctoritate reverendi domini prioris et conventualium carmelitarum Mechliniensium, confraternitatem et sodalitatem sacri scapularis, quæ apud ipsos carmelitas ab omni ævo summo cum fructu floruit, utpote habens suam originem ab ipsa beatissima virgine et matre in monte Carmelo. Verum cum ipsa institutio sodalitatis præfata, licet ipsi domini carmelitæ in institutionem consentiant et eandem personaliter per aliquot deputatos introducere intendant, vix ullius sit momenti, nisi etiam impetrato assensu reverendissimi domini ordinarii aut ejus vicarii vicefungentis; ideo præfati oratores eundem assensum a vestra paternitate efflagitant, confidentes quod ejusdem assensus in tam pio et utilissimo reipublicæ proposito non denegabitur. Eo imprimis attento, quod per erectionem præfatae confraternitatis non intendant, ne in minimo quidem, præjudicare officiis et juribus matricis et parochialis ecclesiæ Sancti Amandi, uti præsens pastor, certioratus de intento oratorum, nullum gravamen nec præjudicium, quod inde parochiali ecclesiæ suboriretur, adferre vel objicere potuit; sicut nec obstare potest quod in parochiali ecclesia vigeat confraternitas sacri rosarii beatæ Mariæ, cum celebratio ejusdem fiat prima dominica cujusque mensis, ac sacri scapularis festivitas dominica tertia ejusque mensis, ita ut solemnitates non coincidant in eundem diem, per

quarum celebrationes uni aut alteri ecclesie aliquod detrimentum inferri possit. Secundo, eo etiam attento quod in præfata ecclesia Sanctæ Dympnæ nulla menstrua exercitia in usu sint, quibus populum, per se satis tepidum et negligentem rarissimeque ecclesiam parochialem fræquentantem, eo quod ipsi proximior sit præfata oratorum ecclesia, ad pietatem, peccatorum aversionem et majorem devotionem in divam virginem et matrem Mariam excitent, per prærogativas et privilegia, quibus præfata instituenda sodalitas gaudet præ omnibus fere aliis sodalitatibus, uti ex variis scriptoribus et cronicis fratrum carmelitarum manifeste constat, quibus prærogativis plurimi christifideles et incolæ Ghelenses moti, jam ab aliquot annis institerunt precibus apud canonicos, quatenus præfatam institutionem confraternitatis prædictæ ad effectum promoverent et perducerent, ne diutius suis piis desideriis frustrarentur. Quibus omnibus consideratis, et quod minime implicet, sed laudabile sit, pluribus et diversis mediis uti ad operandam æternam animæ salutem, et adscribi diversis confraternitatibus, et statuta et regulas earumdem observare, quantum possibile erit, supplicant præfati oratores quatenus reverentia vestra, sua auctoritate sibi concessa, dignetur consensum erigendæ et introducendæ præfatæ confraternitatis et sodalitatibus concedere, et consensum hisce precibus scripto adjungere.

Quod faciendo, etc. ¹.

Le vicaire-général, par apostille du 11 juin 1657, ordonna de demander le consentement du curé de Gheel :

Communicetur supraposita supplica reverendo admodum domino pastori municipii Ghelensis, ut quamprimum alleget et opponat, si quid habeat; doceantque domini oratores de consensu reverendi domini pastoris loci in scriptis obtento, nullum inde matriæ et parochiali ecclesie Sancti Amandi dicti municipii præjudicium fieri. In eventum autem nullius oppositionis, et obtenti consensus reverendi domini pastoris loci, erectionem confraternitatis sanctissimi scapularis beatæ Mariæ, in supplica mentionatam, instituendam in collegiata Sanctæ virginis et martyris Dympnæ, laudamus et approbamus. Mollæ, hac 11 junij 1657.

J. HUBENIUS, pastor in Moll, districtus catholici territorii Antverpiensis Buscoducensis diocesis sede vacante vicarius in spiritualibus generalis ².

¹ Archives de l'église Sainte-Dympne.

² Ibidem.

Le curé de Gheel, Servais Santvliet, donna son consentement le 3 juillet suivant :

Per me infrascriptum licet ut in honorem beate Mariæ virginis, a reverendis patribus carmelitis tertia dominica mensis, in ecclesia collegiata Divæ Dympnæ, sacri scapularis instituatur confraternitas; ea tamen conditione, ut si forte isto die sint habituri conciones sive supplicationes, eas habeant tempore pomeridiano; nam si haberent ante prandium, maximum matrici ac parochiali ecclesiæ Divi Amandi fieret præjudicium. Anno a partu virginismillesimo sexcentesimo quinquagesimo septimo, julii 3.

SERVATIUS SANTVLIET, *Gelensis pastor,*
necnon S. R. E. protonotarius apostolicus.

Le révérend père Michel de Saint-Augustin, provincial de l'ordre des carmélites en Belgique, érigea la confrérie du saint-scapulaire le 5 septembre 1657, par ses lettres patentes datées du couvent d'Enghien :

Frater Michael a Sancto Augustino, humilis provincialis fratrum beatissimæ Dei genitricis et virginis Mariæ de monte Carmelo per Belgium.

Omnibus presentes litteras inspecturis, salutem in Domino sempiternam. Cum reverendus pater Marius Venturinus, prior generalis et visitator apostolicus ordinis nostri, per literas suas datas Venetiis 15 julij anni 1656, nobis auctoritatem concesserit instituendi et erigendi confraternitatem nostri sacri scapularis in districtu nostræ provinciæ Belgicæ, et confratribus illius communicandi omnes indulgentias gratiasque speciales et privilegia, quibus alii confratres ejusdem societatis canonice erectæ gaudent et fruuntur, servatis tamen in institutione, erectione et fundatione omnibus servandis, et in specie quæ præcipiuntur a Clemente VIII in constitutione; quæ incipit *Quæcumque a sede apostolica*; cumque fuerit nobis expositum, multos christifideles in celebri municipio de Geel, diæcesis Sylvæducensis, ob suam particularem devotionem erga sanctissimam Dei genitricem virginem Mariam, ad eam magis promovendam et propagandam, plurimum desiderare sodalitatem nostri scapularis, sub invocatione Dei genitricis virginis Mariæ de monte Carmeli, in ecclesia Sanctæ Dympnæ dicti loci, institui, erigi et fundari et ab ipsis nobis supplicatum pro dicta institutione; nos, cupientes tam

devoto et sancto desiderio, quantum in nobis est, satisfacere, viso in scriptis ordinarii loci consensu, literisque patentibus ejusdem institutum, pietatem et religionem nostræ confraternitatis commendantibus, habitoque publico documento, quod in eodem vel in alio ad tria milliaria italica propinquo loco confraternitas nostra hactenus erecta non fuit, dicta auctoritate, nostram istam confraternitatem sancti scapularis instituimus erigimus et fundamus in præfata ecclesia Sanctæ Dympnæ, omnibusque illius utriusque sexus confratribus communicamus omnes illas indulgentias et gratias spirituales, illaque privilegia, quæ a romanis pontificibus eidem confraternitati concessa fuerunt, et in specie privilegia concessa a Clemente VII in bulla, quæ incipit *Ex clementi* sub data Romæ apud Sanctum Petrum, pridie idus augusti anno 1530, ut videlicet confratres absolvantur a casibus in ea recensitis, et tempore interdicti apostolici (modo ipsi interdicti causam non dederint, et per eos non stet quominus pareatur interdicto apostolico), clausis januis, exclusis excommunicatis et interdictis, non pulsatos campanis, et submissa voce, missas et alia divina officia per sacerdotes seculares vel regulares celebrare, ac etiam si contingat eos vel eorum aliquem tempore interdicti apostolici ab humanis decedere, corpora eorum sepulturæ ecclesiasticæ, cum aliqua honesta tamen funerali pompa, tradi, poterunt. Insuper eisdem confratribus communicamus indulgentias et gratias spirituales, nominatim et expresse descriptas per duo brevia Pauli V, felicitis recordationis. Advertendum autem, nostram esse intentionem, in locis, ubi nostra religio ecclesias non habuerit, cum hac expressa conditione et non aliter, confraternitatem nostram fundare et erigere (prout etiam nobis expresse præscripsit ipse reverendus pater generalis) ut si religiosi nostris se obtulerit occasio, in illis vel in aliis ad tria milliaria propinquis locis, acquirendi de novo et fundandi aliquam ecclesiam, confratres sodalitates nostræ ibi jam erectæ, nullo pacto, nec per se, nec per alios, nec directe, nec indirecte, dictæ novæ acquisitioni et foundationi se opponant et contradicant, aliquodve afferant impedimentum, et si secus fecerint vel facere tentaverint, cassa reddatur, et nulla ipso facto erectio confraternitatis ac si numquam illa fuisset erecta, quodque ad ecclesiam a religione de novo adeptam omnia bona confraternitatis prius erectæ, sive mobilia sive stabilia fuerint, cum ipsa confraternitate, sine ulla requisitione, petitione et instantia, statim transferantur et translata intelligantur. In quorum fidem presentes expeditimus sub

nostri nomine et officii sigillo firmatas. In Carmelo nostro Angiensi,
die 5 mensis septembris anni 1637.

L†S

F. MICHAEL A SANCTO AUGUSTINO ¹.

L'institution solennelle de la confrérie eut lieu le 16 septembre suivant. A cette occasion la messe fut chantée par le prier des carmélites de Malines père Daniel de Sainte-Marie, assisté de père Michel de Saint-Paul comme diacre, et de frère Denis de Sainte-Marie comme sousdiacre. Le sermon fut prêché par le père Léon de Saint-Laurent.

Marie-Madelaine-Eugénie de Gand, marquise douairière de Westerloo, comtesse d'Oolen, baronne de Diepenbeek, Quabeek, dame de Hersselt, Hulshout, Ysselmonde, Ridderskerke, patronne laicale de l'église collégiale de Sainte-Dympne, veuve le 24 février 1658, de Ferdinand-Philippe, baron de Merode, marquis de Westerloo, etc., se fit inscrire en 1658 au nombre des membres de la confrérie du saint-scapulaire.

Elisabeth de S'Heerenberg, marquise de Bergen-op-Zoom, comtesse de Walhain, dame de Gheel, était morte en 1633, sans enfants d'Albert, comte de S'Heerenberg, son mari et cousin-germain. Après un long procès, la terre de Gheel avait été adjugée à sa tante Ernestine de Witthem, qui avait épousé Claude-François de Cusance, baron de Belvoir, et qui était morte à Bruxelles, le 24 janvier 1649. Sa fille Béatrix de Cusance, comtesse de Champlite et Dolhain, baronne et dame de Belvoir, Cusance, Saint-Julien, Provenchière, Are, Montoise, Wavre, Gheel, Braine-l'Alleud, Plancenoit, avait refusé en 1656 de payer la rente de 100 florins, constituée sur la terre de Gheel au profit du chapitre, par le fondateur Jean de Merode. Beatrix de Cusance fut condamnée à payer la rente et les arrérages; comme elle ne satisfît pas à ce jugement, le chapitre adressa, au commencement de l'an 1660, une requête au chancelier

¹ *Archives de l'église Sainte-Dympne.*

de Brabant, pour obtenir une ordonnance de paiement, ou la permission de mettre arrêt sur ses biens pour la somme due :

A monseigneur le chancelier,

Remonstrent tres humblement les sieurs doyen et chapittre de l'eglise collegiale de Sainte Dympne, en la terre et seigneurie de Geel, que par testament de feu messire Jean de Merode, seigneur du dit lieu, Westerloo, etc. en date du 24 d'avril 1534, leur at esté legatée une rente hereditaire de cent florins par an, a lever sur les revenus de la ditte terre et seigneurie de Geel, et a payer icelle en deux termes, dont le premier vient a escheoir a la feste de Saint Sebastiaen, et l'autre a la Magdalene suivante, et a charge de quatre messes par septmaine et deux anniversaires a celebrer par ceux du dit chapittre pour le soulagement de l'ame dudit fondateur et de sa dame compaigne, comme de tout conste plus amplement par l'extraict du dit testament. Laquelle charge-at touiours esté effectuée, tant par les remonstrants que leurs predecesseurs, de le jour de la ditte fondation jusques a present sans aucune interruption; ensuite de qnoy ils ont aussy esté payés de la dite rente par les receveurs du seigneur du Geel, hormis dupuis l'année 1656 jusques a present. Et comme maintenant la dame Beatrix de Cusance, si que dame du dit lieu est obligée de sa part de payer la dite rente avec les arrierages d'icelle, et que les remonstrants n'ont seu consuivre aucune satisfaction, nonobstant plusieurs devoirs pour ce faicts en amiable, si est il, qu'ils se trouvent obligés de prendre leurs recours vers cette cour souveraine, supplians tres humblement que icelle soit servie d'ordonner a la ditte dame de Cusance, et en cas de besoing la condamner de payer promptement aux supplians les arrierages de la dite rente annuelle de cent florins escheux depuis l'année 1657, et ceux qui pendente lite viendront encores a escheoir et de continuer en la satisfaction d'icelle annuellement, permettant aux supplians en cas de communication pour assurance de leur pretension de faire interposer arrest sur les effects de la ditte dame a concurrence.

Quoi faisant, etc.

ELIART.

Le chancelier, par son apostille du 24 mai 1660, ordonna de communiquer la requête à Béatrix de Cusance, et permit de mettre l'arrêt demandé :

Apostille. Soit communiquée ceste par lettres closes a la dame Beatrix de Cusance pour y dire endeans la huictaine de la communication, permettant sans prejudice de ce aux suppliants d'entretiens faire faire l'arrest etc. icy requis, a rate de leurs pretensions. Actum 24 may 1660. Assel. V^t.

MICX. LE MIRE 1.

Comme il ne se trouvait aucun huissier du conseil de Brabant à Gheel, le chapitre demanda l'autorisation de faire exécuter l'ordonnance par un notaire ou un officier de justice; ce qui leur fut accordé par apostille du 26 mai :

A monsieur le chancelier,

Remonstrent tres humblement les sieurs doyens et chapitre de l'église collegiale de Sainte-Dymphne a Geel, qu'ils ont ceans presenté requeste a charge de dame Beatrix de Cusance, sur lequel la cour a esté servie d'appointer communication a partie avec permission d'arrest; mais comme au lieu ou l'exploict se doit faire ne resident aucuns huissiers de ce conseil, si est que les remonstrants se retirent vers la cour, suppliants tres humblement que icelle soit servie d'autoriser a l'effect que dessus le premier notaire ou officier de justice par les suppliants a requerir, parmy etc.

Quoy faisant etc.

J. ELIART 2.

Apostille. La cour autorise le premier notaire ou officier de justice par les suppliants a requerir, pour faire exploict icy mentionné, parmy donnant relation pertinente, sans le tirer en consequence. Actum 26 may 1660.

MICX. LE MIRE 3.

Le notaire Pierre Marcellis exécuta le 7 juin l'exploict ordonné par la cour de Brabant :

Uuyt krachte ende naer vermoghen van de bovenstaende authorisatie, hebbe ick onderscreven, als notaris by den raede van Brabandt geadmitteerd, binnen der vryheyd van Ghele residerende, ter requisitie van de eerweerde heeren capitularissen van Sinte Dymphne binnen der vryheyd van Ghele vorseyt, gedaen d'arrest in de vorseide

¹ Archives de l'église Sainte-Dymphne.

² Ibidem.

³ Ibidem.

requeste van autorisatie vermeld, ende voorders ingevolge van sekere marginale apostille ende permissie, staende op sekere requeste weghens de voorseyde eerweerde heeren capitularissen te hove gepresenteert van date 24 mey 1660, gearapheert Assel. V^t, onderschreven Le Mire, ende dat in handen van mynheer Ludovicus Van Cauwegom, als rentmeester van mevrouw Beatrix de Cusance, binnen der voorseyde vryheyt van Gheel, ende voorders ingevolgens de conclusie van den voorseyden requeste. Actum 7 juny 1660. Quod attestor.

P. MARCELLIS. *Nots pub.*

Uuyt crachte ende naer vermoghen ende ter requisitien respectivelyck als boven, hebbe my onderschreven, in der qualiteyt als voorseyt, getransporteert aen ende by de persoonen van Aert Hermans, ende Joris Claes, als respective pachters van de watermolen tot Kievermont; item, aen den persoon van Jan van Goorle als pachter van de watermolen tot Willaerts; item, aen Adriaen Vos als pachter van den wintmolen onder Baentvelt; alle respective molens gestaen ende geleghen binnen der vryheyt van Geel voorseyt, en alle competerende aen mevrouw Beatrix de Cusance, als vrouwe van Geel, ende hebbe in handen van de voorseyde pachters gedaen d'arrest in forma, ut supra, dye welcke myn exploit hebben aenveert, op den 7 juny 1660. Quod attestor.

P. MARCELLIS.

Après quelques contestations ultérieures, la dame de Gheel reconnut l'équité de la demande du chapitre.

Eugène-Albert d'Allamont, évêque de Ruremonde, vicaire-apostolique de Bois-le-Duc, confirma à Gheel, le 31 mai 1660.

Le doyen Pierre Vercuylen mourut le 25 octobre 1661, et fut enterré à l'église de Saint-Dympne avec cette épitaphe : †

SEPULTURA
RDI ADM DNI
PETRI VERCUYLEN
HUIUS ECCLESIAE OLIM
CANONICI ET DECANI
OBIIT 25 OCTOBRIS
1661 ÆTATIS SUÆ 71
BEQUIESCAT IN PACE.

† Copiée sur place.

(La suite à une prochaine livraison).

DE KLOKPUTTEN.

BYDRAGE

TOT DE

KENNIS DER ALOUDE VADERLANDSCHE ZEDEKUNDIGE GESCHIEDENIS,

DOOR

DEN HEER P. LANSSENS,

CORRESPONDERENDE LID DER AKADEMIE.

“ By den *Helleput* en langs de *Helletract*
" verschynen er alle nachten zwarte lam-
" meren. ”

Dr. Wolfs' *Wadona*.

Ondanks schrandere geleerden opsporingen en onderzoek doen naer den aerd en het doel van alle slach van oudheden des geliefden vaderlands, blyven er echter nog zeer vele dingen met een donkeren sluijer bedekt, waervan er tot althans nog niemand den hoek opgeheven heeft. — Van dingen die nochtans, om het algemeen belang dat zy oudtyds hadden, verdienen onderzocht en ter dege gekend te zyu; — van deze soort van oudheden zyn de zoogenaemde *Klokputten*.

Men weet immers dat er in Westvlaenderen by ieder dorp, aloude hoofdplaats eener *Villa*, doorgaens een waterput is, die onder de benaming van *Klokput* bekend staet. Het aenschouwen dezer putten, niettegenstaende derzelve diepe stilzwygenheid, boezemt den eenvoudigen volke eene soort van

erbieid. tevens met afschrik gemengd, in; omdat er aen deze aloudheid veelal eene *sage* vast is, welkers ontstaen in den nacht der eeuwen verloren is.

In den eenen put woont er, volgens algemeen gekende overlevering, eene *waternimf* die de afschrik der kleinen is; want zy worden door moeder of grootmoeder wysgemaekt dat deze onzichtbare vrouw de weerloozen naer zich trekt, om ze te folteren, eindelyk te dooden en de zielen van deze onschuldigen in het ryk der wateren, by zich te houden; weshalve zy met den naem van *Calle met den haek* bestempeld wordt ¹. In deze *sage* ziet de voorzichtige een goed middel om de kinders het water en bygevolg het gevaer te doen vlugten; maer zy doet tevens de geleerden, die met de noordsche godenleer bekend zyn, denken aen de magt, die de *Nekkers* ², *Godin*, *Hertha* en *Hellia's* ³, volgens deze fabelleer, van uit hare vochtige verblyfplaats over

¹ De heer Coppieters, medecinæ-doctor te Ypre, heeft in den alouden Terrier van Vormesele een straetje gevonden dat daerin onder de benaming van *Callestraetje* bekend staet.

In de nabyheid der stad Mechelen bestaet er nog een put die het *Caltje* genaemd is. *Calle* is eene inkorting van *Callewyf* of *Callenimf*, dat zooveel beteekent als *Waternimf*. *Calle* wil in de verloopene oudduitsche tael een stilstaende water, dat regtsgebieden scheidde, zeggen. Het bygeloof aen de *waternimf* was by onze voorvaderen zoodanig ingeworteld dat de christene godsdienst hetzelfde tot over eene eeuw nog niet ten volle vernietigd had. De lieden van den boerenstand meenden tot alsdan dat zy aen den watergeest mishagden toen zy vuiligheid in het water deden; zy geloofden daerdoor eene gewisse straf in te loopen. Zie wyders omtrent het woord *Calle*, myne *Bydrage tot de kennis van den oorsprong en de beduidenis der geslacht- of familienamen*, Brugge, by C. De Moor, 1832.

² Vergelyk GRIMM's *Mythologie*, bladz. 276.

Door de *Nekkers*, die de zwarte spoken op de aerde zonden, verstond men Jupiter :

Jove principium,

Sed Jove nigrorum lemasorum qui ergastula torquet.

Vele plaetselyke benamingen ontstaen uit het bygeloof aen de *Nekkers*: daarvan hebben wy den *Nekkerspoel*, by Mechelen, de *Nekkersbeek*, die zich, in de nabyheid van Gent, in de Lei ontlast.

³ Deze godin was *half zwart en half vleeschkleurig* afgebeeld.

de stervelingen uitoefenden. In andere putten van deze soort ligt er eene klok, die op kersnacht van zelfs één slaet; en, die daerin uit den kerktoren gevlogen is; omdat men haer ongewyd ophing, en zoo bezigde om de parochianen naer de goddelyke diensten te roepen. Deze *sage*, hoe ongerymd zy wezen moge, dient om gevoelens van godsdienst in te boezemen. In andere putten is er de klok, tydens oorlogen of 's lands beroerten in verborgen en er nooit weder kunnen uitgetrokken worden; omdat de booze geest, gezworen vyand van den godsdienst, er zich meester van gemaekt had.

Al die en andere verhalen, van de *Klokputten* gedaen, worden door de eenvoudige veldbewoners kortweg geloofd, zonder onderzoek omtrent deze benaming te doen. Dat is, wel is waer, verre weg het gemakkelykste, want het begin van plaetselyke benamingen en volksbygeloovigheden klimt dikwyls vry wat hoog in de nevelen der oudheid op.

Door deze dikke duisternissen zich een vryen weg banen, waerop men met vasten tred wandelen, en tot het uiteinde geraken kan, is over het algemeen geene gemakkelyke zaek; zoo is het, in het byzonder, met de benaming van den *klokput* en de *sagen*, die men er van vertelt, gelegen, voor degenen die in de kennis der godenleer, zeden en gebruiken onzer voorvaders niet ingewyd zyn.

Om het ontstaen der *Klokputten* en de oorzaak dezer thans zoo onbeduidende benaming te vinden, moet men tot het begin onzer geschiedenis en tot het heidendom terug keeren, en zich herinneren dat Vlaenderen door overrynsche zwervende benden bevolkt werd.

Toen de vrye aanleider van een volkstakje zich eindelyk een bestendig verblyf koos, nam hy daertoe eene min of meer uitgestrektheid gronds in bezit. Zyne eerste zorg was van de grenzen zyns gebieds af te bakenen en vast te stellen. Dit gebeurde zeer plegtiglyk. Vooral werd het bloed van een slagtoffer vergoten. De offeraer moest in deze belangvolle

plegtigheid het hoofd en de oogen met eenen doek verbonden hebben. Op de plaets, die met het bloed des offers geverwd was, werd er wierook, graen, honing, wyn en andere kostbare dingen oopen gestapeld en der vlam overgeleverd. Terwyl deze voortbrengsels des akkers traegzaam verslonden werden, en de dikke rook en smook daarvan in de hoogtstegen om den Goden bescherming tegen de grensoverweldigers te vragen; gingen de priesters en Barden stoetsgewyze rond den eigendom, die ingewyd werd. Zy aenriepen de onsterfelyken door smeekgezangen; planteden hier en daér paelstaken (*termes*), die zy met gewyde olie begooten en daarna met een gewyden doek bedekten. De vrouwen der Barden omwonden deze staken met bloemkranzen en stelden er eene kroon van myrthe en eikenbladeren op. Wyders werden er in de boomen, die op de grenzen stonden, nagelen geslagen. Dit werk voltrokken, werd die streek als ingewyd beschouwd; degenen die vermetel genoeg waren om aen deze geheiligde scheidingsliniën eenige veranderingen te doen werden met den dood gestraft ¹.

Daerna ging men tot de verdeeling der gronden over. Ten bekwaemste plaets deed de adelyke aenleider zyne woning bouwen; daerby werd er een plein den goden toegewyd, waerop een priester, in de oudduitsche tael *pluostria* geheeten, op gestelde tyden offeranden deed ².

Niet verre van deze gewyde plaets werden de hutten gemaakt voor degenen die regtstreeksch voor den aenleider arbeidden; want het gebeurde ook wel eens dat er in deze hutten aanbachtlieden woonden. Deze verzameling van des tyds zooge-

¹ Zie daer omtrent le Père MENETRIER DESSET, *In quibusdam regionibus Juhemur vertices amphorarum de fixos observare pro terminis*.

² Dit is de reule dat verscheidene parochiën eene mythische benaming hebben. Van deze soort is Handsaeme; samengesteld uit *hans* (God) en *aem* (weide) dus: *weirde den gode toegewyd*. *Aertrycke* is ook van dat getal; die naam beteekent ryk der godin *Hertha*.

naemde *Scrana*, door des adelings woning beheerscht, droeg den naam van *heim* ¹. Deze benaming was echter de eenigste niet, welke de hoofdplaats der in bezitgenomene streek aennam; zeer dikwyls gaf men haer eenen naam, die den aerd, de ligging of eenige andere hoedanigheid daarvan zeer eigenaerdig te kennen gaf ². Niettegenstaende de vrye adeling, zoo veel doenlyk, zyne woning by eene beek of rivier deed bouwen, om de wyde grachten, die dezelve omringden, in geval van vyandyke aenvallen vol water te trekken, werd er in de nabyheid der *Scrana* eenen waterput ten algemeenen gebruike derzelve bewoners gegraven ³. Om deze putten te heiligen en den eerbied daervoor te verzekeren werd meest altyd het beeld der godin *Hertha* daerin begraven. Veelyds gebeurde het dat er van *Hertha's* priesters, door een overdrevenen iever aengevuerd, lotgenooten van dit beeld werden. Het gebeurde ook weleens dat er een put van het *heim* verwyderd, dezer godin toegewyd werd. Deze diende alsdan tot eene plaats van bedevaert; waer naer men stoetsgewyze offerhanden ging doen ⁴. Vermits deze godin de aerde verbeeldde, stond zy by volken, die van hare milde giften leefden, in zeer hoogachting, en de plaatsen, die haer aendenken bewaerden, ontvingen goddelyke eerbewyzing ⁵.

Over het algemeen stonden de poelen, meren, moerassen, rivie-

¹ Dit *heim*, in *hem* of *em* veranderd, wordt nog in een groot aental naemsuitgangen van dorpen gevonden. De vooraengevoegde lettergrepen zyn eene inkorting of verwarring van het *appellativum* des eigenaers van het aloude *heim*.

² Van deze soort zyn *Bekeghem*, *Eerneghem*. *Erne* beteekent in de oudduitsche tael een stuk zaeiland.

³ De St-Omaersput te Alveringhem met de daerbystaende woningen kan ons het ware denkbeeld doen opvatten van een *heim*. Deze put is in de nabyheid van de aloude heerenwoning. Volgens bestaende bescheiden behoorde deze plaats, ten jare 670, aen zekeren *Adelfried* toe, van wien zy haren naam behouden heeft. Daarby staen nog arnzalige hutten, die in vroeger tyd door lyfeigenen bewoond waren. Van dezen put vertelt men meer dan eene *sage*.

⁴ Tacitus, *de Mor. Germ.*

⁵ Dezelve, *De Mor Germ.*

ren , stroomen , enz. by de oude saksische volken in hoogachting en zy werden als verblyfplaetsen van een magtigen geest beschouwd. In de draaikolken, die men in de stroomen vindt, werden er somwylen offeranden gedaen van peerden op de vyan den gewonnen. Aen dezen geest werd de magt toegeëigend van door zyne welwillende zorg, den mensch van de onzuiverheid te bewaren. Om zyne bescherming te erlangen , gingen de jonge lieden van beide geslachten, toen de zon in den *keerkring van Cancer* was , processiewyze naer het een of ander water. De meisjes waren met bloemen versierd en hadden de mouwen van haer kleed opgesloofd ; de jongelingen , in feestgewaed , lieten welgespierde armen zien. Ter plaets der bedevaert gekomen , stak elk zyne handen in het water en wiesch ze , onder het prevelen van eenige gebeden , om de hooge bescherming van den watergeest tegen alle bekoringen te verzoeken , en om van alle voorgaende smetten gezuiverd te worden. Deze *symbolische* zuivering voltrokken , werd er daerby een groot vuer aangestoken , waertoe iedereen brandstoffen bygebragt had. Dit was eene dankofferande , die men aen de zon deed. Toen dit vuer in vollen brand was , gingen de bedevaerters tot dankbewyzing , aen het dansen en hielden niet op zoo lang er eene kool glimde.

De laetste sporen van dit heideusch feest zyn in sommige streken , eerst over eene eeuw, door den heilzamen invloed van den christenen godsdienst , vernietigd. Hoe grooter water, hoe meer toeloop er naer toe was ; den Ryn , by voorbeeld , moest zuiveringen van jonge lieden doen , die er van verre naer toe kwamen ¹.

Het bygeloof aen de magt des watergeestes was , by de aloude saksische volksstammen , zoo groot dat zy niet geloofden dat

¹ Petraque, te Coblentz verblyvende, schreef aen den kardinael Colonne dat de jonge meisjes dáer van onheugelyke tyden de gewoonte hadden van jaerlyks , op den 25 juny, in bedevaert naer den Ryn te gaen , gebeden te prevelen en hunne handen in de wateren van dien stroom te wasschen , om zich van alle onzuiverheid te louteren. Dit schryven is van de XIV^e eeuw.

de mannen, die hunne vrouwen verlieten, en omgekeerd, of dieven die wegvlugtten om zich, met hunnen buit, in andere oorden neêr te zetten, het water konden overvaren. Zy verkeerden in de vaste meening dat de watergeest zulks nooit toeliet. Degene die, in dergelyke gevallen, door deze verdwyning benadeeligd waren, gingen de tusschenkomst van *Hertha's priesters* vragen, die de verzekering gaven van, door hunne gebeden, den eerloozen weglooper te doen wederkeeren, als hy nog over het water niet was.

Deze en een zeer groot aental heidensche bygeloovigheden, waer van vader Dom *** eene lyst aenhaelt, werden door den heiligen Eligius op het hardst, doch zonder de volkomene zege daerover te behalen, bevochten. Om deze morele zege te behalen, trachtte men den nieuw bekeerden eenen afschrik van den *watergeest* te doen opvatten, met hem den vreesinboezemden naem van *duivel* toe te passen, en, de plaetsen, waerin, men waende dat hy zyn donker verblyf hield, werden geducht en kregen weshalve van lieverlede eene benaming, die met het bygeloof in verband stond ¹.

De hoofdman eens volkstaks had de regterlyke magt over al zyne onderhoorigen. Gevolgelyk sprak hy op gestelde tyden zyne vonnissen over de aengeklaegde kwaeddoeners uit. Daertoe riep hy al zyne te regtstaenden door het geblaes op eenen koeihoorn ² ter gewyde plaets — by den *waterput* — byeen. Daer voldeed hy aen twee hoofdvereischten van het aloude duitsche regt; namelyk : *heiligheid* en *openbaerheid* ³. Deze, plaets was een waer geregts heiligdom; want die volken geloofden dat er niemand, in de tegenwoordigheid van den *watergeest*, zyne misdaed zou ontkennen

¹ Zie daer omtrent BURCHARD. Lib. 19, C. „S en vader DOM *** *Religion des Gaulois*. Daer van heeft men nog een sprekende bewys in de benaming van *Duivelswal*, eene groote hoeve te Keyhem (*oudtyds Kaeihem*), in Westvlaenderen.

² De koeijen werden by de oudsaksischen als heilig heschouwd, men zei dat deze dieren der goddin *Hertha* toebehoorden. De hooren aenzagen zy als een heilig overschot daervan.

³ B. V. L. Rep. T. 52 l. sal emen, 56. 4.

en dat de regter daer geeue onbillyke vonnissen zou uitgesproken hebben.

De grootste *openbaerheid* werd slechts vereischt toen het een vryen adeling gold; in dat geval geschieden de regterlyke uitspraken door bevoegde regters, onder het voorzitterschap eens priesters, in de hoofdplaets des volksstams; omdat daer de zetel des algemeenen bestuers der vereenigde volksstakken was ¹. De streek die dezen werkkring uitmaekte noemde men destyds *Gou* of *Gouw*. Dit *Gouw* hervinden wy in *Henegouwen*, dit is landschappen langs de rivier de *Haine* gelegen. Volgeerne hielden de ondduitsche volken de algemeene vergaderingen des volksstams by eene stroom, en het *gou* nam alsdan den naem van dien stroom aen; daarvan hebben wy nog voorbeelden in *Maesgou*, *Saargou* en anderen.

Niettegenstaende de landbouw en veeteelt, om zoo te zeggen, de eenigste bronnen van het bestaen der bewoners van Vlaenderen waren, bleven daér, gelyk elders, nog vele gronden onbebouwd liggen die zich niemand aentrok. De Romeinen België ingenomen hebbende, namen al de onbeploegde, de met water overdekte of met hout bewassene gronden in beslag, en maekten er eenen staetseigendom van. Hier en daér werden er van die staetsgronden door *veterannen*, onder het toezicht, bestuer en ten voordeele van oude of verminkte krygsoversten, die er hunne *burchten* bouwden, ontnomen en den landbouwe overgeleverd. De hoofdman eener romeinsche boerdery, had ten loone zyner diensten den state bewezen, den vollen opbrengst van de landen die hy deed beploegen ². De onderhoorigen welke hy, onder den naem van *serfs*, daertoe gebruikte, moest hy, volgens Keizer Claudius' landelyke wetten, vier schepels graen te

¹ Deze vergaderplaets was veelyds by een groot water; zoo vinden wy dat men in Saksen daertoe by den Wazer kwam. *Henbaldi vita s. Lebruni*, by SARTUS, *acta G. S. nov.*, pag. 282 en by PERTZ, II. 361.

² Deze burchten zyn ook vlekken of steden geworden; zoo als *Oubenburg*; dat zoo veel als *burch van Aiden* of *Ouden* beteekent.

maende voor hun onderhoud geven. Daarmede konden zy over hebben en door zuinigheid hun *peculium* byeen krygen, waarmede het hun vry stond de slaefsche banden, die hen knelden, los te maken.

De romeinsche hoofdmannen hadden eene andere godenleer en andere regterlyke gebruiken: *de waterput* was hun heiligdom niet; omdat *Hertha's* gewaende magt, alsook degene van *Hellia* hun onbekend was, zoodat men dáér den heiligen *waterput* niet vond.

De Romeinen den landbouw in hoogachting houdende, maekten daer omtrent wetten en verordeningen, die zy hier invoerden. Deze dienden den eigenaren ten algemeenen grondslage om het gebruik van landen af te staen ¹.

De gebruikers van afgestane gronden in de bescheiden *Læti* en in de volkstaal *Laten* genaemd, bleven onder het tuchtregt van hunnen *respectieven* grondeigenaer, die zyne regterlyke zittiugen by den *waterput* bleef houden.

De Franken in het bestuer van België de Romeinen opvolgende, kwamen gevolgelyk ook in het bezit van de gronden den romeinschen state toebehoorende ². 'S lands besturen beschikten daervan om hunne verdienstelyke krygsoversten en andere gunstelingen te geschenken of *Beneficien* te doen, die echter bepaeldelyk gegeven, wederroepelyk waren ³.

De *beneficiehouders* hadden ook hunne beploegers, welke vol-

¹ Partiarum coloni pars novem continet fasciculos, ubi ipsius domini, qui fundum colendum didit, partio, unum tantum. Si quis aliam inierit partium divisionem sacræ esto. (Art. 21 de justiniani sacratissimi principii leges de re rustica).

² Deze gronden, *leenen* genaemd, kregen verscheidene voorregten, en bleven zoo in Frankryk als in België tot de groote fransche omwenteling (1795) van de *alodiale* of eigene gronden onderscheiden. Het woord *alodiale* is samengesteld uit twee oudduitsche woorden *al* en *ot* of *od*, bezitting, te samen getrokken, beteekenen zy *oude bezitting*.

³ Zie HENRIQUEZ, *Introduction au Code des Seigneurs, Hauts-Justiciers et Féodaux*.

gens de voorwaerden door de Romeinen, hier als wetten ingevoerd, behandeld werden, en die zy, over het algemeen, naer het aloude gebruik hunner voorgangers in de nabyheid eens *waterputs* vestigden. Zy volgden dit gebruik, omdat zy van denzelfden landaerd waren en gevolgelyk dezelfde godsdienstige begrippen hadden. Met der tyd kregen zy ook hunne *Laten*. Deze beneficiehouders verbeelden het koninglyk gezag en stonden dus met het hoog bestuer in betrekking. Als koninglyke commissarissen waren zy de aenvoerders der krygslieden van eene bepaalde omschryving gronds, waer over zy tevens in 's konings naem de regterlyke magt uitoefenden. Dit regtsgebied droeg den naem van honderdmanschap en de verblyfplaats des regters werd met dengenen van *hof* of *sael* bestempeld ¹.

Onder de regterlyke bescherming van den hondersten man stonden al de bewoners van zyn gebied; zoowel degene, die eigene of *alodiale* gronden beploegden, als zyne lyfeigenen.

Van die tyden af waren veeteelt en akkerbouw de eenigste bronnen van bestaen niet meer; er hadden zich langzamerhand vrye ambachtlieden by de zoogenaemde *screeana* der *serfs* neêrgezet die ook 's heeren regterlyke bescherming genoten en hun daervoor een jaarlyksche *contributie*, in de oorkonden van die tyden *geldum* genoemd, betaelden.

Allen moesten zich, op 's *beneficiehouders* wenken naer eene bestemde plaats begeben, om daér zyne bevelen te ontvangen. Vermits het gebied van velen zeer uitgestrekt was, kwam het in-

¹ Dit *sael* in *zele*, *sele* en ook wel tot *el* versmolten vertoont zich nog in de benaming van steden en dorpen. De naem van den beneficiehouder is doorgaens zoodanig vervormd dat de Etymologie daervan moeijelyk om vinden geworden is. Ten voorbeeld: Ghyst-*el* dat de zelfde beduidenis heeft van GHYSBERTSAEL

Andere zyn voorgegaen van een woord, dat de plaats aenduidt waer de *sala* stond; ten voorbeelde *Brussel*, in het fransch *Bruzelles*, dat men in oude landkaerten onder den vorm van *Brugsela* vindt; naem, die zoo veel beteekent als *sael staende by ene brug*; denkelyke eene brug over de Senne.

Dit *saelhuis* hebben de middeleeuwsche latynsche schryvers door *praetorium* vertaald, waeraen zy het denkbeeld van regtbank hechten.

voegen van, na de uitvinding der klokken (606), de onderhoorigen door het schelgeluid by een te roepen.

De gevallen waerin de te regt en beschermingstaende by een moesten komen, waren : 1° Om de krygslieden te verzamelen ¹ ; 2° om de regterlyke uitspraken by te wonen, en 3° als er brand in het *hof*, *zael* of *heim*, of gelyk welke naem men aen de hoofdplaets van dit bestuer toegepast had, ontstaen was.

Die plechtige vergaderingen werden doorgaens by *Hertha's* of *Hellia's* heiligdom gehouden. Die heilige put nam van lieverlede de benaming van *Klokput* aen ; en, dat wel om twee voorname redens : 1° de voorchristelyke geloofsbegrippen met 's Heilands leer langen tyd kampende, leenden onze voorvaders aen *Hertha* en *Hellia* ook eene *klok*, maer lieten die slechts *één* slaen, op den nacht dat de kerk het voltrekken eener geheimenis van onzen godsdienst viert. De benaming van *Klokput* werd ook toegepast aen de *draeikolken* der stroomen, enz. waer men, in het voorchristelyk tydvak, offers in wierp. Deze voordragt kan men ook toepassen op den zoogenaemden *Helleput* ², die men in de Schelde te Melden by Audenaerde vindt. 2° Het byeenroepen der onderhoorigen geschiedde nu door het geklep van een *klokjen* ; ziedaer de tweede reden van de benaming van den *Klokput*. Al de *Klokputten* zyn deze, thans zoo onbeduidende benaming, aen de eene of andere van deze redens of aen beide vereenigd verschuldigd.

Deze put bleef zyne benaming onverminkt bewaren, terwyl degenen van *heim*, *zael*, *hof*, *hoeve* of burcht veelal den latynschen geslachtnaem van *Villa* aennam ³.

¹ Het waren alleenlyk de bezitters van *alodiale* gronden die ter *hériban* groepen werden en verplicht waren ten oorlog te trekken. De oorlog werd door bevoegden gevoerd, omdat zy in deszelfs goeden uitslag belang hadden. Echter waren er ondertusschen die aen deze oproeping niet beantwoorden. Dezen werden met eene boete van 60 stuivers gestraft (cap. liv. IV, art. 40).

² De benaming van dezen draeikolk ziet op de godin *Hellia*. Van daer ook de zegwyze *hellediep*.

³ Vermits men in die lang verloopene tyden alleen in de latynsche taal schreef, werden de vervormden eigennamen der *villæ* gelatiniseerd ; en, onder dit vreemd kleed vermomd, veelal onkenlyk gemaakt.

Karlemagne den bloei zyner *Villa* ter hert nemende gaf voor derzelver verordening verscheidene *capitularia*. Daerin zien wy dat eene *Villa* ten dien tyde bestond : 1° uit den *beneficiehouder*, die met de koninglyke commissarissen in betrekking stond, 2° uit degenen die *alodiale* gronden beploegden ; 3° uit de *Laten*, en 4° uit den nyverheidsstand, waervan ieder ambacht zynen respectieven deken had. Al de dekens te samen stonden onder eenen hoofdman, die met den officier der kroon correspondeerde. Door de goede tucht der *villæ* ontwikkelde de nyverheid spoedig in de plaetsen die daertoe het best geschikt waren.

Karlemagne alle misbruiken willende tegengaen, zond commissarissen rond zyn uitgestrekte ryk, die de klagten aenhoorden en regt deden. Door deze goede schikking verloor de *Klokput* een deel zyner bestemming. Doch dit rondgaen duerde niet lang. Na den dood van dezen grooten vorst kwam alles in de war, de *beneficiehouders* magtigden zich de gronden, die zy eerst te *leen* hadden, als erfelyk aen. Daerdoor vervielen meest al Karlemagne's instellingen.

Als *adelingen* hadden de *Beneficiehouders* het regt van door de wapens den aengedanen smaed en leed te wreken, en naer welbehagen wapenden zy al hunne onderhoorigen. Het ryk van den sterkste nam een wezentlyken aenvang. Om zich in den tyd van gevaer tegen hevige aanvallen te kunnen bevryden, bouwden zy versterkte sloten. Degenen, die uitgestrekte *alodiale* gronden bezaten, volgden dit voorbeeld na, en zoo werd geheel het land in zoogenaemde *heerlykheden* verdeeld, welkers heer eene versterkte woning had. Deze sloten waren cirkelvormig op terpen of moten gebouwd, die met wyde grachten omringeld waren. Zy waren met torentjes versierd, waervan een, de *Waeta* geheeten, geheel de omliggende streek beheerschte.

Aengezien er nu een gedurigen oorlog bestond, die door baet, wraekzucht of veete aengevuerd was, moesten de heeren steeds op hunne hoede zyn, om van geene vyanden of plundersaers verrast te worden; daerom was er immer een waker op de *wacta*, die de noodklok, die

er inhing, klepte, wanneer er brand in de *villa* onstaen was of dat hy stoopers op aentogt ontwaerde. Al de bewoners der *heerlykheid* hadden het uitdrukkelyk bevel, van op dit *sein* zich naer den *klokput* te begeven. Was er brand in de *villa* onstaen, men vond daér water om dien te blusschen en men begaf zich aen het werk. Waren er vyanden op aentogt, die 's heeren onderhoorigen kwamen teisteren en hem zelve met plundering en met den dood bedreigden, de bewoners der *villa* liepen te wapen en stelden zich in tegenweer; moesten zy voor overmagt plooijen, zy vlugttten naer het slot. Van daér deden zy eenen hagel van pylen en schichten op de vermetele plundersaers vallen, die, door eenen waeghals begeleid, des niettemin gewoonlyk een hevigen aenval deden. Konden zy het slot niet innemen, zy namen hunne wraek met de *villa* uit te plunderen en de huizen in asch te leggen. Dusdanig waren de gebruiken dier barbaersche tyden ¹.

De landheeren de koninglyke magt aengematigd hebbende, ofenden in hunne heerlykheden al de regten, der kroon toebehoorende, uit. Van alle gezag onafhangelijk en by middel aen wetboeken maekte hun wil eensdeels de wet: de kaek of galg verwachtte, in de nabyheid des slots, degenen die zich daeraen wederspanning toonden. Ondanks de heeren geene geschrevene wetten volgden, gaven zy desniettemin aen hunne regterlyke uitspraken zekere pleegvormen. Maer door het invoeren des christendoms had het voormalige gewyde *plein*, door statige *eiken* of *esschen* beschaduwd, zyne achting verloren en de kracht van den watergeest werd van de half bekeerden dier tyden in twyfel getrokken. Zoo veel te meer, omdat de zielherders om eenen afschrik van de aloude heidensche gebruiken te doen opvatten *Hellia*, als eene beest met eenen steert en vele tanden en schrikverwekkend afschetsten ², en haer gevolgelyk met den naem van *Waterduivel* bestempelden ³.

¹ Deze verwoestingen veroorzaekten vecltyds hongersnood en pest. Zie: DULAURE, *Histoire de Paris*.

² Zie: TONDALUS. *Den pit der hellen*.

³ Deze afschrik bestaet nog by de lieden van den boerenstand: die goede

De regters verkozen dus de kerk om daerin hunne byna willekeurige vonnissen te stryken; maer aengezien de priesters zich daertegen verzettenden, bleven zy op de kerkhoven hunne regterlyke uitspraken doen. Daér voldeden zy alweër aen de aloude grondbeginselen van het regt: in de *opene lucht*, op eene *gewyde plaets* en in *het openbaer*. Doch deze plaets werd hun door 's lands opperbesturen welhaest ontzegd ¹.

Door dit nieuw verbod waren de heeren genoodzaekt eene nieuwe plaets voor hunne regtbanken te kiezen. Eenigen keerden by den *Klokput* weder ², anderen plantten nieuwe schouwboomen op den boomgaard hunner boerdery ³, deze waren ten getalle van *één, drie, vyf* of *zeven*, volgens het getal regters; de bygeloovigsten verbeelden daer den alouden *waterput symboliekelyk* door eene kuip ⁴; nog anderen om het aendenken van dezen ouden *waterput* te bewaren, deden by het water op den hooren blazen eer zy vonnissen uitspraken. Daervan hebben wy een doorslaende bewys in de heeren van *Borchhove*, eene heerlykheid in de parochie van Steenkerke, by Veurne gelegen. Deze

lieden gelooven heden ten dage nog dat de *waterduivel*, naer welbehagen, eene dierlyke gedaente aenneemt; de ouderlingen vertellen dat zy in hunne jongheid *waterduivels* gezien hebben in de gedaente van eenen hond die eene dubbele grootte had, op andere plaetsen vertoonde hy zich in de gedaente van een peerd zonder hoofd; ondertusschen vertoonde hy zich als een pas geboren kind, dat zoo zeer groeide dat het eenige minuten het hoofd boven de hoogste boomen stak. CHORIEU. *Recherches de quelques antiq.* Liv. II, pag. 162).

¹ *Mallus neque in ecclesia neque atrio habeantur.* Capit. 1. A 819 P. 98.

² De heer van Volmerbeke, eene heerlykheid in Hooglede gelegen, plantte zyne *schouwboomen* by den alouden *waterput*. Deze drie reusachtige boomen zyn eerst in onze dagen omgeveld geworden. De put, waerby zy stonden, droeg den naem van *klokput* niet; omdat men op dat slot den koeihoorn bleef bezigen om de onderhoorigen by een te roepen. Van dezen *put* en van die gryze eiken, die dikwyls doodvonnissen voor geringe zaken hebben hooren uitspreken, vertelt men meer of eene *sage*. Zie *Kunst- en Letterblad*, vierde jaergang (1845), bl. 84.

³ Het waren in den beginne *eiken* of *esschen*, die men voor schouwboomen plantte; maer om het aendenken van het heidendom te vernietigen werden deze boomen door linden vervangen (zie JAKOB GRIMM, I. a, p. 795).

⁴ Deze kuip, later *ordalie* genaemd, diende om de *waterproef* van het oordeel Gods te heimerken. Denkelyk eene zinspeling op den watergeest.

leenhouders deden eenen man, al regtstaende, op de brngge, by de pastory, op den hooren blazen eer zy de regterlyke uitspraken begonnen ¹. Dit is een ontgensprekelyk teeken van de traegheid van 's menschen rede!

Niettegenstaende de *Klokput*, over het algemeen, de regterlyke byeenkomst niet meer was, bleef hy nogtans, in al andere gevallen, de vergaderplaets van 's heeren onderhoorigen. Het was daér dat zyne lyfeigenen, regtstreeksche beploegers zyner gronden, op het geklep van de klok der *Wacta* 's morgens byeenkwamen om voor den huismeester (*major domus*) eene soort van monstering te doen, en van daér elk naer zyne taek gezonden te worden, waeraen hy, onder het toézicht van een strengen méester, werkte, totdat de kasteelklok den tyd van het noenmael te nemen door haer schelgeluid aenkondigde ².

Het was insgelyks by den *Klokput* dat de vermoede lyfeigenen des zomers, na het middagmael genomen te hebben, de middagrast namen, en dat zy des avonds, op het gras uitgestrekt, *sagen* van allen aerd vertelden, over hun ellendigen toestand spraken en plannen van vryheid maekten.

Door deze landelyke verordeningen, leefden de groote eigenaren in eenen overvloed van dingen voor 's levens ouderhoud bestemd. Overal hadden zy hunne *spykerplaetsen* en den opbrengst hunner gronden door nieuwe ontginningen te vermeerderen scheen hun tot last te dienen. Het boertige beminnde, trachtten zy zich

¹ Zie *Beau traité de la diversité des fiefs en Flandre.*; Gand. Annoot, 1855.

² By mangel aen uerwerken, regelden de beploegers van *alodiale* gronden, de ambachtlieden, de cynsbaren, enz. hun noemaelveelal volgens de kasteelklok. Zoohaest zy 's noens deze klok hoorden, zeiden zy, met byvoeging van den naem des slots waer het luidde: het is dáer noen, en staekten eensklaps hun werk. Sommige huismeesters hadden de gewoonte van 's heeren lyfeigenen wat lang te laten werken, om dus een korteren zoo genaemden noenstond te hebben. Uit dit baetzoekende gebruik ontstond er welhaest een spreekwoord om 's heeren vrekheid te kenschetsen. Dit is gangbare munt gebleven in *Couchelare noene*, *Lootenhulle noene*, en anderen. De overtreding van de regelen der deeglykheid werd by onze voorvaders meest altoos door schertsen gestraft. Dit had toen een grooten invloed op den openbaren geest des volks.

te huis of op hunne reizen verzet te verschaffen en anderen te doen lachen, door gronden voor boerteriyen te leen te geven of daarmede te belasten. Daervan zyn de voorbeelden zeer menigvuldig. In oude bescheiden vinden wy onder andere dat de graven van Vlaenderen, in de parochie Hoimile, by Bergen St-Winocs, een leengoed hadden, waarvan de leenman verplicht was op 's graven doortogt, te Bergen, ter bedoelde plaets, op een *flageolet* (fluitje) te spelen om de kikvorschen te doen zwygen ¹. Te Reninghe waren er gronden afgestaen voor te Veurne op de brugge van den burcht te staen, om dezelve tegen de vryzeganzen te bewaren als de graven in die stad het noemalen namen ². De aloude eigenaer van het *Coolveld*, eene groote en vruchtbare hoeve te Ramscappelle, by Nieupoort, in Westvlaenderen, een minnaer van de toonkunde en van dansen, berentte deze hoeve voor op kersnacht, ter zynere slotte, eenige *viren op eenen muizel te komen spelen*; om alszoo dien avond vrolyk te kunnen overbrengen en zynen danslust met zyne huishoudster te voldoen ³. De abten en andere groote bezitters wedieverden om vermakelykheden uit te verzinnen, waarmede zy de gronden, van het middelpunt hunner boerdery verwyderd, berentten ³.

Terwyl de heeren het arnas aengorden om strooperyen te plegen, oorlog uit baet of wraekzucht te voeren of als uit-

¹ Zie *Beau traicté de la diversité des fiefs en Flandre*, p. 15.

² *Ibidem*.

³ Mondelinge overlevering, in de streek algemeen gekend.

⁴ Wy hebben in onze navorschingen geene merkwaardige berenting gevonden dan in den *inventaris* gemaekt, op bevel van keizerin Maria Theresia, van de goederen der abdy van Zonnebeke, by Ypre, toebehoorende. Daerin vinden wy onder art. 176 als volgt :

« Cinq bannier de terre, appartenant à cette abbaye, village de Hooglede »
» lesquels ont été donnés en arrentement l'an 1253, et sont à présent dans »
» la possession de J. Harens, Charles Lausweert et consors à charge de »
» livrer à l'abbaye, chaque année, le 10 novembre, étant la veille de »
» St-Martin, entre onze et douze heures avant midi, quinze poulets châtres »

spanning met hunne dwaze vermaken bezig waren ; had de nyverheidstand, onder de goede zorg der dekens en hoofdmannen , zoo groote rykdommen vergaderd dat er verscheidene nyveraers gevonden werden, die voor de andheeren in vermogen niet moesten achteruit wyken. Lieden, door werken en zwoegen ryk geworden , aenzagen alle gezag voor hen als eene verdrukking; — als eene slaverny : van hunnen rykdom en vereenigde magt gebruik makende , werden zy daarvan ontslagen. Zy stelden eigene wetten op , die door 's lands opperbestuerder, waarmede zy in regtstreeksche betrekking kwamen, bekrachtigd, en onder deszelfs waerborg genomen werden. Deze verzameling van lieden, die zichzelve bestuerden, droeg den naem van *vrye stad* of den genen van *gemeente*. Om deze verworvene vryheden tegen alle geweld of ondermyning te beschermen, omwalden zy hunne woningen, die naer het voorbeeld der romeinsche *municipia* aen een hielden. Evengelyk de slotbewoners bouwden de *vrye poorters* een wachttoren (wacta) waerin de stormklok hing, waarmede de leden van het kleine gemeenebest, in byzondere gevallen of in algemeen en nood, byeengeroepen werden ¹. Daarmede verloor 's heeren *klokput* nu, in die plaetsen, al zyne bestemmingen; en, waer er

» en trois cages, sur un chariot couvert, attelé de deux chevaux d'un
» même poil, avec des sonnettes à leurs gariotes et un homme jouant de
» la flûte, assis sur le devant du chariot, qui doit demander la permission
» avant d'entrer dans la basse-court, et y étant, les chevaux doivent courir
» au grand galop jusqu'à la grande salle, de façon que le devant du timon
» y entre, et l'on doit encore payer en argent trente-deux pattards pour
» la sauce, ce qui se pratique exactement tous les ans, et quoique l'abbaye
» n'en ait aucun profit à cause des dépenses et nourriture qu'elle est en
» usage de donner aux porteurs, se porte ici ce qui se paie en argent
» comme dans l'état précédent fl. 1—12— ».

¹ Deze plaets was te Brugge de groote markt. Het gevoelen der oudheidskundigen is echter dat de vrye nyverheidslieden, in zeer oude tyden, by het *Minne-water* vergaderden, om daér over hunne belangen te beslissen. Dit gevoelen is zooveel te waerschyndelyker, omdat het overeenkomt met de zeden der Oudduitschers, die het gebruik hadden van by het water hunne vergaderingen te houden. Te Gent vergaderden de talryke ambachten, naer het erlangen der *keure*, op de Vrydagmarkt.

mangel aen grond was, om op te bouwen verdween by welhaest voor eeuwig.

Ten platte lande bleven de landheeren hun gezag langer staende houden ; en, de *klokputten* bleven, by gevolg, ook langer een deel van hunne oude bestemming behouden. Doch, de welstand, welke de vrye stedelingen, door nyverheid en handel verworven hadden, oefende een heilzamen invloed op den boerenstand uit. Het gemunte geld werd te lande min schaersch ; de handel moest onder de veldelingen, gelyk het tot dus verre de gewoonte was ¹, welhaest door de verwisseling van voorwerpen niet meer gedaen worden ; noch de grondeigenaren waren niet meer genoodzaekt het nuttig gebruik ² hunner gronden voor eene zekere hoeveelheid van deszelfs opbrengst af te staen. De voorouderlyke gebruiken veranderen van lieverlede en er had in de landwetten, door keizer Justiniaen gemaekt en hier aengenomen, eene geheele omwenteling plaets.

De pachten en cynsen ³ voor eene jaerlyksche som in speciën te betalen kwamen over het algemeen in zwang. Filips-de-Schoone koning van Frankryk, gaf daeromtrent, ten jare 1293, eene ordonnance die, in dat ryk, by de grondeigenaren byval vond ⁴. Ten opzichte van Vlaenderen hebben wy geene dergelyke berigten gevonden, maer wy gelooven des niettemin dat dit land van vryheid, nyverheid, handel en welstand daerin steeds vooruit was.

¹ Zie MEYER, *Ann. ad ann.* 958.

² Onder het onnuttig gebruik telde men de jagt en vischvangst. Daervan zyn de landheeren altyd zeer afjonstig geweest. De jagt is veelal nog een regt, dat de grondeigenaer op zyne verpachte gronden voor zyn vermaak behoudt.

³ *Cyns*, komt van het latyns *Census* voort ; van dit woord hebben de Franschen ook hun *Censitaire* gemaekt.

⁴ Tot 's lezers voldoening zullen wy hier eenige zinsneden uit deze ordonnance laten volgen :

« Art. 1. Quæ quidem casalagia, de cæterares emphyteuticas declaramus.

» Art. 2. Tectentis in qualibet sextaria terræ dicti casalagii 12 denariis con-
» sualibus aut abliarum nomine nobis et successoribus nostris annis singulis
» persolvendis sine nota aut labe servitates eta quod res hujus modi emphy-
» teutica censiantur. » *Ordonnance de France*, tom XII, p. 335.

Ons geloof steunt op geen lossen grond, dewyl wy bescheiden van eene vroegere date gevonden hebben, waerby vercynsing en verpachting van geld gedaen waren. De landheeren den opbrengst hunner gronden in geld erlangende, trachten zy dezelve allen te verpachten of te vercynsen, om met het inkomen daarvan by de meer beschaefde stedelingen te gaen wonen en daer burgerambten te bekleeden.

Om hunne groote en uitgestrekte boerderyen te kunnen verpachten smaldeelden zy hunne bebouwingen ¹, bosschen, meersch en heiden enz., die tot alsdan onder de *Laten* gemeen gelegen hadden, werden zooveel doenlyk verpacht of vercynsd en derhalve den landbouw overgeleverd. Het regt van *doodehand* werd gewyzigd, met een woord, de zon van welstand rees voor de beploegers; en, door hare koesterende en weldadige stralen ontwikkelde zy derzelve ingesluimerde krachten, die, over het algemeen, eerst in onze dagen het goede resultaat beginnen voort te brengen.

De zucht om voor eigene rekening te werken werd algemeen: alwie eenig vermogen bezat wilde eene boerdery, hetzy klein of groot, aengaen. Degenen die daertoe in de volstrekte onmogelykheid waren, verhuerden zich den meer begoeden voor een bepaelden tyd en eene vaste jaerwedde. In het aengegane verdrag had meester en huerliug elk zyne ontbindingsvoor-

¹ De pachter der hoofdplaets van 's heeren boerdery genoot het voordeel der *bannale* regten, die daeraen vast waren. Deze regten waren zeer menigvuldig en verschilden volgens de streken. Overal nogtans had deze hoeve de vrye schaeplidit door geheel de heerlykheid; het regt van eenen hengst, stier, heer enz. ter voortteeling te houden waernaer al de kocijen en verkens moesten komen. Voor dezen noodzakelyken dienst, der veefokkery bewezen te hebben, moest er een vastgestelden prys betaeld worden. Er waren ook heeren, die het rotten van vlas als een *bannael* regt voorbehielden. De prys daarvan was in sommige heerlykheden vastgesteld, op, 7 stuivers ongeveer 0,65 cent. voor het vat (nagenoeg 14 liters en 3 deciliters) gezaeid linzaed of 55 stuivers fr. 3.25 van het oud brugsch gemet, omtrent de 44 aren 28 centiare. De *klokput* werd veel gebezigd, om vlas te rotten. Welke tegenstrydigheid met zyne eerste bestemming!

waerden. Anderen gingen voor een geëvenredigden dagloon werken. Om alle willekeurigheid te vermyden werden de werken, by de veldelingen, evengelyk by de ambachtslieden, vastgesteld : op die wyze verdween het lyfeigendom te lande en de landbouwers ademden eenigzins vry!

Door deze nieuwe landelyke schikkingen, die nogtans maer langzamerhand konden gemaekt worden, veranderden al de oude gebruiken, die ten opzichte der beploegers als wetten dienden. De voormalige *lyfeigenen* waren nu met meer vlyt bezielde; omdat zy al de vruchten van hun zuren arbeid mogten genieten. En, de landen, in Vlaenderen, in kleine gebruiken gesmaldeeld, en door het zweed der boeren gemest, bragten welhaest verbazend veel voort, in vergelyking met degene van naburige gewesten. Dit was de oorzaak van de volmaektheid van den vlaemschen landbouw, waerover andere natiën langen tyd afjonstig waren.

Door deze groote verandering was de *klokput* de algemeene vergaderplaets niet meer, waer de *Latenen* anderen, die op het geklep der kasteelklok byeen kwamen, om veroordeeld te worden, brand te blusschen, zich van daér naer het werk te begeven, of eindelyk om onder 's heeren vaen te gaen vechten of plunderen. Maer integendeel het verlatene slot was ook de schuilplaets der veldelingen niet meer, toen roofbenden hen kwamen teisteren.

Daer, waer er by het aloude *heim, sael, hof, burcht* eene kerk stond, en dat eene zekere omschryving gronds eene parochie geworden was, werd het huis Gods het *Palladium* der parochianen. De kerktoren hield de plaets van slots *wacta* en de klok, die er in hing, diende, by dreigenden ramp voor noodklok. Wanneer men brand zag of plundersaers gewaer werd bediende men zich daarvan om het alarm te kleppen. Op dit noodsein kwam iedereen naer de kerk gesneld, om te zien waer er bystand ontbrak. Was er brand ontstaen, men begaf zich aen het blusschen; waren er roovers of vyandyke soldaten op aentogt, die der boeren vee wilden nemen, en de

dorpelingen met eenen aenval bedreigden, de weerloozen gingen voor zich zelve en hunne have een geheiligde schuilplaats in den tempel des Heeren zoeken, terwyl de strydbaren manhaftiglyk vochten.

Om altyd in staet van verdediging te zyn, rigtten de dorpen, met toestemming van 's lands opperbestuerder, schutgilden op, die den dorpe en den lande zelve een wezentlyken dienst bewezen hebben. Deze burgerkrygslieden vergaderden op de marktplaats of den kom des dorps. Door deze nieuwe inrigting was de *Klokput* het vereenigingspunt dezer krygslieden niet meer; maer hy bleef in eenige plaatsen nog voor algemeenen waterput dienen.

De beschaving voornit gegaen zynde, wilden de leden der zoogenaemde *wet*, welke de veldelingen eindelyk verkregen hadden, in de opene lucht by den alouden *Klokput*, noch op het maelsche gras onder de schouwboomen niet meer vergaderen. Zy hielden hunne zittingen in een gebouw, daertoe bestemd, dat daerom den naem van stad- of wethuis droeg.

Niettegenstaende 's heeren baljuw de hoofdrol in de wet bleef spelen had het slot, hoofdplaats der heerlykheid en van het *aloude heim*, voor den invloed der kerk moeten onderdoen. De kerk was ten opzichte der parochianen alles geworden. Alle bekendmakingen van 's heeren wege gedaen, werden des zondags op den zoogenaemden *kerksteen* afgekondigd, weshalve men heden ten dage, by den boerenstand, eene afkondiging, gelyk van welken aerd, nog een *kerkgebod* noemt ¹. Dit was weer een verlies voor de achting des *klokputs*.

Alle heerlykheden hadden geene kerk, vermits er wel eens heeren gevonden waren die, uit verkeerde zuinigheid of benepen toestand, noch kerk, noch kapel voor hun gebruik en hetgene hunner *Laten* bouwden; maer die hunne gronden by eene naburige parochie legden. Dit had ten gevolge dat de vrye ambachts-

¹ De afkondigingen door den pastor gedaen dragen nog den alouden naem van *ban*.

lieden zulke plaetsen verlieten om zich, uit belang, by eene kerk, onder de bescherming van een anderen heer, te vestigen. Door deze verhuizing groeide de bevolking van deze laetste heerlykheid aen, terwyl in de eerste plaets de *kiem* vernietigd was, die door doelmatige ontwikkeling eene vrye stad of ten minste een dorp worden kon.

Na dat de eigenaers van heerlykheden zich ter stede gevestigd hadden, werden hunne stevige sloten, die weleer de aenvallen der vyanden trotseerden, door den yzeren vuist des tyds verbryzeld. De terpen of moten, waerop zy stonden, werden met hout beplant, de breede wallen slykten van lieverlede op, en alle sporen van voormalige heerlykheid verdwenen voor altyd. Slechts de benamingen van eenige plaetsen; zoo als *Warande*, *Schouwboom*, *Galgeplaets*, *Klokput* en andere herinneren aen den bespiegelden geest des oudheidskundigen al de grootheid, magt en het onbepaalde gezag van den slotbewoner.

De magtige stroom der eeuwen heeft echter hier en daér alles van uitzicht doen veranderen: de *dierengaerde* is door den landbouw ingenomen; de *schouwboomen* zyn onder de herhaelde slagen der byl gevallen; de zoogenaemde *galgebrok* of galgeveld is alleenlyk door eenige *sagen* gekend, en op de *Klokput* wast er thans golvende koorn.

Ziedaer, hoe de tyd, in zyn geweldigen loop, alles ontkenne-lyk maekt en zelfs in den vergetelstroom dompelt.

Wanneer nu de waterpompen uitgevonden en in gebruik gekomen waren, verloor de *klokput*, daér, waer hy nog als algemeenen waterput, bestond, zyne laetste bestemming, en, als onnuttig, is hy veelal verdwenen. En waer hy is blyven bestaen zyn deszelfs bedoelingen allengskens in de vergetelheid gekomen, tot zoo verre dat men tot *sagen* toevlugt genomen heeft om den naemsoorsprong daarvan te verklaren.

Zoodanig hebben godsdienst, verworvene vryheid, nyverheid en volksbeschaving de aloude gebruiken veranderd. De kerk is thans de algemeene plaets waer men, in Godes naem,

vergadert ; in het gemeente huis wordt er over de belangen van de gemeente beslist , en de markt is de plaets , waer de nyverheidsvoortbrengselen te koop gesteld worden.

De *Klokput* , waer hy nog in wezen is , dient ons om het aendenken van *Hertha's* in *Hellia's* eeredienst te bewaren , en tot een laetste teeken van de aloude verordeningen der volksplanters. Ook kan aen hy de slaefsche dienstbaerheid doen denken , waerin oudtyds de veldelingen te zuchten hadden.

Door het slaken der slaefsche ketenen onzer voorvaderen , heeft de menschelyke geest zyne vrye vlugt genomen ; van de eene tot de andere uitvinding overgegaen en dus den maetschappelyken toestand teenemael veranderd , en zoodanig hervormd , dat de *serfs* , die op het tinten van de klok der *wacta* , al huiverend by den *Klokput* vergaderden , uit de Elyseesche velden op het ondermaensche ryk wederkwamen , er zich niet meer erkennen zouden. Alles zou hun ongelooviglyk voorkomen ; de uitvindingen sedert hunnen tyd in de natuer- scheid- en werktuigkunde gedaen , zyn zeer groot , en ziende wat de menschelyke geest daarmede uitvoert , zouden zy hunne oogen niet kunnen gelooven ; alles zou hun wonderbaerder schynen dan *Gulliver's* reizen ten opzichte onzer kinderen. Zy zouden met ons moeten instemmen dat eene doelmatige volksvryheid voor 's menschen geestes ontwikkeling de magtigste hefboom is.

MON SÉJOUR A FLORENCE.

SOUVENIRS HISTORIQUES

PAR

CH. J. VAN DEN NEST, prêtre,

Conseiller de l'Académie.

MERCREDI, 25 FÉVRIER 1846.

Si l'on en croit les conjectures de Leonardo Aretino ¹ la ville de Florence aurait été fondée par une colonie romaine qui, du temps de Sylla, s'était fixée sur les bords de l'*Arno*. Selon d'autres historiens, elle serait d'origine, non romaine mais étrusque. Sans suivre les traces de ces intrépides investigateurs sur le terrain aride de leurs discussions savantes, et sans nous égarer avec eux dans la nuit des temps d'où ils font remonter, sans trop d'in vraisemblance, cette fois, la fondation des cités et des empires — constatons que les antécédents historiques de la Florence moderne sont éminemment remarquables et qu'à l'époque de ses premiers développements cette ville eut beaucoup à souffrir. Après avoir, au moyen-âge, disputé

¹ Auteur d'une Histoire de Florence écrite en latin et conservée en manuscrit à la bibliothèque Vaticane, sous le n° 5858.

pied à pied, la possession de son sol aux hordes des Barbares qui l'avaient mise à feu et à sang, elle dut plus tard, à la puissante et pacifique intervention de Charlemagne, de revenir à une situation normale et de jouir d'un repos qui, malheureusement, ne devait pas être de longue durée. En effet, échappée aux étreintes dévastatrices du vandalisme gothique, elle se sentit aux prises avec ces dissensions intestines qui la refoulèrent de nouveau sur les voies paisibles du progrès, et lui rouvrirent ce champ d'anarchie et de carnage où elle avait jadis lutté, corps à corps, contre ses sauvages conquérants. Epuisée par tant de labeurs et présentant qu'il y allait de sa stabilité et de son bien-être futurs elle invoqua le secours des Médicis. Ceux-ci se rendirent à l'appel patriotique de la belle cité qu'ils devaient tant illustrer dans la suite et prirent, en 1421, les rênes d'un pouvoir qu'ils exercèrent d'abord sous le titre modeste de *protecteurs*, mais qu'ils ne tardèrent pas de modifier dans le sens de la Dictature. Celle-ci subsista jusqu'en 1569, époque où nous la voyons faire place au régime monarchique provoqué par Cosme I^r qui ne se soucie guère de s'investir des prérogatives royales et de prendre le titre de Grand-Duc. A ce prince, succèdent sept membres de la même famille qui gouvernent le territoire florentin, érigé en Grand-Duché. Après la mort de Jean Gaston de Médicis, dernier Grand-Duc, ce titre fut reporté sur Don Carlos, fils de Philippe V, roi d'Espagne; mais comme, par suite du traité de Vienne, le gouvernement des Deux-Siciles était dévolu à ce prince, celui-ci se désista de ses droits et de son titre Grand-Ducaux en faveur de François de Lorraine qui, par son mariage avec l'archiduchesse d'Autriche Marie-Thérèse, devint le fondateur de cette dynastie dont est issu Léopold II, prince qui actuellement gouverne les destinées de ce beau pays.

Florence est sans contredit une des villes les plus belles de l'Italie. Elle a deux milles de circuit et se présente sous un aspect qui semble lui donner l'importance des plus grandes capitales. Elle est renommée par la salubrité de son climat et, par sa situation topographique, elle fera toujours l'admiration du peintre et du

poète. Quant à sa population qui monte aujourd'hui à 100,000 âmes, si les vicissitudes qu'elle a traversées dans le cours des siècles l'ont fait déchoir en nombre, elles ne l'ont pas fait descendre du rang moral où elle s'était élevée, par les qualités sociales et les instincts civilisateurs qui l'ont toujours animée.

Les anciennes armes de la République toscane portent *un lion tenant dans la griffe un lis rouge*. La présence de cette image dans le blason de Florence se rapporte à un événement assez dramatique qu'on dit être passé dans cette ville, en 1259, et qui a fourni, à la vieille chronique florentine, le sujet d'une de ses anecdotes les plus populaires. Nous en dirons un mot. Dans ce temps, on était, à Florence, dans l'habitude de séquestrer des animaux féroces et de les enfermer, à cet effet, dans des cages de fer. Il advint un jour qu'un lion furieux s'en échappa et se mit à parcourir les rues de la ville frappée d'étonnement et de terreur. Les plus intrépides des habitants ne tardèrent pas cependant à se mettre à la poursuite de cet hôte redoutable qui comptait bien ne pas s'en aller, sans laisser à Florence des traces sanglantes de son horrible visite. Entretemps, la bête fauve avait continué sa promenade, choisissant peut-être sa proie et méditant d'épouvantables attentats. L'événement prouva que ses intentions étaient loin d'être placides ; car, à peine les traqueurs sont-ils arrivés à sa piste, qu'ils voient le terrible animal se ruer sur un jeune garçon et s'apprêter à le dévorer. Saisis d'horreur, ils auraient reculé d'épouvante ; mais la mère de l'enfant était là et il lui fut réservé de sauver son fils. Ne consultant que son courage, elle se jette au devant de la bête féroce et produit, par ses gémissements et ses cris, une telle impression sur le sanguinaire ravisseur, qu'il dépose sa proie, saine et sauve, aux pieds de la mère qui reprend son enfant chéri, à la stupeur de tous les assistants. La République se chargea de l'éducation de cet enfant que plus tard elle eut le bonheur de voir répondre dignement aux soins qu'elle lui avait prodigués. Le peuple donna à cet intéressant

protégé le nom de *Orlanduccio del Leone* — que les descendants de l'enfant échangèrent depuis contre celui de *Leoni*.

JEUDI, 26 FÉVRIER.

Florence, la ville de l'Italie si justement célèbre par la magnificence de ses palais gigantesques, par la richesse de ses musées, par l'éclat des monuments qui y perpétuent les souvenirs de ses grands hommes et de son histoire, n'est pas moins remarquable par la beauté de ses temples où l'on respire encore ce parfum de foi et de piété qui semble émaner du sol de l'Italie. Oui, elles sont belles ces églises imposantes où s'étalent les chefs-d'œuvre des artistes les plus renommés, où l'on admire ces ouvrages immortels élevés par le génie à la mémoire de ses nobles bienfaiteurs, où l'on ne peut faire un pas sans rencontrer une de ces brillantes productions de l'intelligence qui portent le caractère de cette foi vive et puissante à laquelle presque toutes les villes de ce pays doivent l'origine des nombreux chefs-d'œuvre qu'elles offrent à l'admiration universelle.

Émerveillé par tout ce que nous avons lu, dans notre jeunesse, au sujet de tous ces prodiges que l'art a fait éclore dans cette cité privilégiée, nous n'eûmes rien tant à cœur que de réserver notre première visite à sa cathédrale : *Santa Maria del fiore*.

Cette admirable église est un des temples les plus anciens et les plus beaux de l'Italie. Bâtie au temps de la république florentine, c'est-à-dire, à une époque où la foi religieuse, vivant dans tous les cœurs, fécondait spécialement les inspirations du génie — elle présente, dans son ensemble, cet aspect grandiose et saisissant qu'on retrouve dans toutes les constructions monumentales du moyen-âge. Une inscription, conservée sur les lieux, atteste que la magistrature de Florence, fondatrice du temple, s'était proposé de l'élever de manière à le rendre, dans la suite des âges, digne de servir de métropole à la grande cité dont il est aujourd'hui le plus bel ornement. A cet effet, elle s'entoura de tous les moyens propres

à assurer l'heureuse exécution d'une aussi vaste entreprise. Ni le concours des artistes les plus renommés de l'Italie, ni l'emploi des matériaux les plus rares et les plus précieux, ni les immenses sacrifices que réclamait la réalisation d'un semblable projet — rien ne fut négligé, car tout devait répondre, cet noble édifice, à la haute destination à laquelle il serait affecté. On ne s'étonnera donc pas d'apprendre que le plus grand architecte de cette époque, Arnolfo di Lapo, fut chargé de fournir le plan de l'œuvre qui devait immortaliser son nom, et que le monument, commencé sous sa direction, ne fut terminé qu'après un laps de temps de 160 années : période de travaux gigantesques qu'activa toujours le même zèle et qui ne furent jamais interrompus — alors même que la République eut à traverser les circonstances les plus difficiles.

Nous disions qu'il a fallu plus d'un siècle et demi de tentatives et de labeurs incessants avant que l'édifice fût entièrement debout. Cette assertion est restrictive et nous devons à la vérité d'ajouter que, jusqu'à ce jour, la façade principale est restée inachevée. Cette lacune dans l'ensemble de la construction du monument, quelque évidente qu'elle soit et quelque effet désagréable elle semble devoir produire, ne nuit cependant, en aucune façon, à la majestueuse beauté de l'aspect général. Celle-ci n'en demeure pas moins sublime et l'œuvre elle-même, telle qu'elle se dresse là, dans sa masse imposante, n'en fera pas moins l'admiration des temps à venir. C'est qu'elle est bien souverainement belle cette noble Basilique dont la ville de Florence est si fière à tant de titres!... Qu'on se figure un vaisseau immense dont les parois extérieures, à revêtement de marbre sculpté et poli, reflètent les tons azurés du ciel de l'Italie. A la hauteur des voûtes, tout le long de l'entablement de la corniche, se développe une balustrade en marbre précieux, travaillée et fouillée par le ciseau du sculpteur, avec une élégance et un fini tels, que la pierre dure semble avoir gagné sous la main

de l'artiste la souplesse et la légèreté d'un tissu de dentelle. Un peu en-dessous de cette merveilleuse production de la sculpture italienne, serpente une autre balustrade d'une exécution non moins riche, non moins admirable. Celle-ci s'enroule tout autour de la partie inférieure de la coupole et, à la voir ainsi, svelte et légère, s'assouplir au gré de la forme circulaire de la rotonde, on dirait une guirlande de fleurs qui semble y étaler les grâces exquisés de ses touffes aériennes et la mobilité suave de ses élégantes ondulations. Si l'on embrasse ensuite du regard la masse entière de l'édifice, qu'on en franchit le seuil pour admirer les merveilles artistiques qui y resplendent à l'ombre de ses voûtes — on voit bien que le monument porte, jusque dans ses moindres détails, le cachet d'une beauté vraiment exceptionnelle. Jetons, avant que d'y entrer, un dernier coup-d'œil sur l'extérieur de la Cathédrale et arrêtons un instant nos regards sur ces larges fenêtres construites dans le style ogival le plus pur. Par ces ouvertures miroitantes, un jour éblouissant ruisselle à flots au fond des nefs étincelantes de marbres et des dorures. Le châssis en fer, qui encadre les immenses vitraux, disparaît sous un luxe féérique d'arabesques taillées dans le marbre resplendissant, avec une finesse exquise; tandis que les ogives elles-mêmes s'ouvrent, dans un encadrement de pierre, blanche comme l'albâtre, qui étale au soleil le dessin capricieux de ses mille fioritures ouvré avec la délicatesse d'une fine broderie.

Entrons maintenant dans le temple, et voyons si l'ornementation extérieure ne rivalise pas de somptuosité matérielle et de richesse artistique avec le luxe de décoration qui en embellit le dehors. Pouvons-nous en douter? Voilà les dalles, les murs, les autels, les voûtes. Tout a été construit, maçonné, sculpté en marbre; tout s'y masque sous un revêtement de matériaux précieux qui, rehaussé par l'éclat des plus fines dorures, attire les regards du spectateur émerveillé et reste au-dessus de toute description.

Ainsi que nous le disions tout à l'heure, l'édifice est surmonté

d'une coupole. Cet ouvrage est d'autant plus remarquable que le dôme en est double et que cette partie du bâtiment fut élevée sans le secours d'arcs-boutants, uniquement au moyen d'une espèce d'échafaudage inventé, à cet effet, par le grand architecte Brunelleschi. Telle est la hardiesse avec laquelle cette coupole s'élance dans les airs, qu'on la dirait suspendue au-dessus du temple, par une main invisible. Michel-Ange, qui, à la vue de ce chef-d'œuvre, n'en pouvait assez exprimer son admiration, avant de partir pour Rome où, lui aussi, il allait construire le dôme de Saint-Pierre, jeta un dernier regard sur le dôme de Florence et lui adressa les mots que l'histoire a enregistrés : « *Adieu, mon ami ; je vais ériger un monument qui te ressemblera, mais qui, certes, ne te surpassera pas !* » Voulant donner une expression suprême et permanente aux nobles sentiments que la vue du dôme de Florence avait toujours éveillés en lui, ce même artiste se choisit, dans l'église de *Santa Croce* où il désirait être enseveli, un lieu de sépulture d'où l'on pouvait apercevoir, par l'ouverture de la porte du temple, la majestueuse coupole qui avait été l'objet de son incessante admiration.

On peut affirmer sans crainte de se faire taxer d'exagération, que ce merveilleux ouvrage de l'architecture chrétienne surpasse, en grandeur, tout ce qui s'est jamais érigé, dans ce genre, depuis les dates les plus reculées jusqu'à nos jours. On se fera une idée de ses proportions gigantesques, si l'on considère que cette coupole a une hauteur de 330 pieds et que l'immensité de cette audacieuse construction n'en a jamais compromis les éléments de solidité. Chose plus remarquable encore — l'élégance même de ses formes légères et élancées semble s'accroître en raison directe de la lourdeur de sa masse et de la structure menaçante de ses formidables proportions.

C'est derrière le maître-autel de cette belle cathédrale qu'on admire un groupe en marbre représentant : *La Sainte Vierge qui pleure sur le corps inanimé de son divin Fils*. C'est un des derniers et des plus beaux ouvrages de Michel-Ange qui fut

surpris par la mort, au moment où il s'apprêtait à le terminer. Tout inachevée que l'œuvre resta, elle n'en est pas moins digne du renom immortel du grand artiste qui l'a créée.

Une inscription, placée auprès de la sacristie, rappelle que le Pape Eugène IV tint, dans cette cathédrale, en 1438, un concile œcuménique où fut décrétée la fusion de l'église latine et de l'église grecque. Quoique cette union, qui fut rompue plus tard par le fait des Grecs, ait eu peu de durée, elle n'en constitue pas moins, dans l'histoire ecclésiastique, une époque mémorable et offre une nouvelle preuve du zèle que les Souverains-Pontifes ont toujours mis à faire disparaître les schismes du giron de l'Église, et à resserrer plus fortement les liens de la charité évangélique qui doit unir tous les hommes.

Parmi les ornements les plus remarquables de cette église, nous mentionnerons encore : deux magnifiques bénitiers en marbre qui accusent, de la part de l'artiste un talent plein de distinction et de puissance. Un de ces bénitiers fait, à Florence, l'objet d'une vénération profonde et l'on en surveille la conservation avec ce soin religieux qu'on mettrait à garder une sainte relique. C'est que cette œuvre d'art est en effet une relique bien précieuse pour les pieux Florentins qui ne la tiennent en estime aussi singulière que parce qu'elle a renfermé jadis les restes mortels de Saint Zenobe, un des premiers évêques de la ville. Il se trouve aussi dans cette église une toile, de dimension fort ordinaire et d'un aspect fort modeste, qui mérite cependant de fixer toute l'attention du visiteur — tant par l'importance de son exécution artistique que parce qu'elle se rattache au souvenir d'une des plus grandes figures qui apparaissent dans l'histoire littéraire du moyen-âge. Ce tableau nous représente les traits de Dante Alighieri, l'auteur de la *Divina Commedia*. On sait que cet illustre poète mourut dans l'exil, loin de la cité qui l'avait vu naître. La République de Florence qui voulait au moins honorer le souvenir de l'homme immortel, que les dissensions des parties politiques avaient sacrifié à leurs

implacables rancunes, chargea André Orgagna de peindre son portrait qu'en l'honneur du poète on exposa, à perpétuité, dans une des plus magnifiques églises de son pays natal.

Bâtie, en 1334, la Tour de la Cathédrale, détachée de l'édifice, est, sans contredit, la plus belle de l'Italie. Elle a deux-cent-cinquante-huit pieds d'élévation et fut érigée d'après les plans et sous la direction de Giotto qui a laissé au monde, comme peintre et architecte, plus d'une preuve incontestable de son immense talent. Le nom de cet homme célèbre nous amène à émettre ici une réflexion dont nous autres, enfants d'une civilisation plus avancée, nous pourrions fort avantageusement faire notre profit. Qui étaient donc ces artistes du moyen-âge, grands par le génie et grands par le savoir, qui étaient-ils pour exécuter ainsi, peudant la durée si courte de la vie humaine, dans les divers domaines de l'art, cette longue série d'ouvrages dont la grandeur idéale et la perfection matérielle constituaient les moindres qualités? — Pourquoi nos artistes modernes qui se bornent à n'étudier et à ne travailler que dans le cercle restreint de la branche qu'ils se sont choisie, pourquoi restent-ils, par le nombre et le mérite de leurs productions, en-dessous des résultats splendides obtenus par les maîtres anciens? — Y a-t-il dépérissement dans la force intellectuelle qui crée, y a-t-il manque dans les moyens matériels qui exécutent, ou bien, aberration de la voie qui a mené les *maestri* de la peinture et de la statuaire vers leurs antiques et superbes conquêtes?... Non, il n'y a — ni dépérissement dans le génie qui est de tous les lieux, comme il est de tous les âges — ni manque dans les moyens d'exécution dont l'ensemble s'est agrandi, amélioré sous l'influence de l'action civilisatrice qui invente et qui perfectionne — mais il y a, peut-être, aberration de cette règle de conduite que les Giotto, les Giovanni di Pisa, les Brunelleschi et les Orgagna s'étaient tracée : règle qui avait la vertu pour point de départ et l'illustration de la gloire pour infailible résultat. C'est qu'ils étudiaient, c'est qu'ils réfléchissaient, c'est que, dans le silence d'un isolement laborieux, ils renforçaient les forces

de l'intelligence que l'artiste des temps modernes épuise et gaspille, en les jetant à tous les vents de ce tourbillon qui en entraîne tant à leur perte. C'est qu'ils avaient l'amour vaif et profondément senti de l'art qu'ils cultivaient avec une ardeur passionnée; c'est que, par dessus tout, ils avaient la foi,—la foi religieuse qui enfante la noblesse du sentiment, la grandeur de la pensée et qui reste, en définitive, la créatrice divine et suprême de toutes ces sublimités d'un autre âge que nous admirons, sans pouvoir les surpasser.

Il nous est impossible de donner de ce Campanile une description qui ne reste pas en-dessous de la vérité. Comment dépeindre le magique effet produit par un monument qui a deux-cent-cinquante-huit pieds de haut et qui, de la base jusqu'au sommet, n'est qu'une superposition continue de marbres de tout éclat, de toute couleur, polis, sculptés, incrustés — qu'une immense et incroyable mosaïque ! Une construction élevée dans les conditions d'une richesse pareille aurait pu, semble-t-il, se passer de toute ornementation accessoire. Les colonnades, les bas-reliefs, les statues ne devaient plus rehausser, de leur beauté monumentale, une œuvre qui renferme en soi tous les éléments du beau et du fini. — Eh bien, il n'en a pas été pourtant ainsi — et les Florentins de ces temps que l'on se complait à taxer de barbares, ont tenu à prouver que leur civilisation à eux pouvait, au besoin, opérer en faveur de l'art, des prodiges de luxe et de prodigalité. La tour de leur église, pour s'élever dans les airs, tout incrustée des marbres les plus rares, comme les meubles précieux qui décorent nos salons, étale, sur ses parois, des objets d'ornementation accessoire qui suffiraient, à eux seuls, pour embellir d'une manière remarquable la nudité prosaïque de maint édifice. Ses larges flancs, où se miroite le soleil d'Italie, encadrent de nombreux bas-reliefs et servent de piedestal à une pléiade de statues. Énoncer les noms d'Andrea Pisano, de Lucca della Robbia, d'Aretino et de Donatello, c'est donner la mesure de l'importance artistique que possèdent ces magnifiques motifs de décoration.

Nous le répétons : la magnificence de ce monument phénoménal échappe à toute analyse et défie toute description. C'est une de ces choses qu'on doit voir et sentir — sauf à les admirer après, dans le silence du recueillement et les émotions de l'extase. L'empereur Charles-Quint se trouva, un jour, face à face avec cette merveille inimitable de la sculpture italienne. Ne trouvant pas à l'admiration que la vue lui en inspirait, d'expression ni assez juste, ni assez solennelle, il la manifesta par une boutade qui vaut bien tout un discours d'éloges et s'écria : « *Il faudrait mettre ce chef-d'œuvre dans un étui et ne le montrer au peuple que le jour des quatre grandes fêtes de l'année!* »

En face de la cathédrale se trouve le baptistère. Cet édifice de forme octogone, entièrement construit en marbre, fut bâti dans le sixième siècle par Théodelinde, reine des Lombards. Depuis lors il a été décoré avec un soin spécial par les architectes, les peintres et les sculpteurs qui ont, dans la suite, illustré l'Italie et ce travail perpétuel d'embellissement dont il a toujours été l'objet, l'a transformé au point d'avoir fait disparaître le monument de Théodelinde, sous la profusion d'une masse d'ornements.

Avant de mettre le pied sur le seuil de ce baptistère, on se trouve déjà en présence d'une œuvre d'art qui n'a pas d'équivalent dans le monde et qui, comme le dôme de *Santa Maria del Fiore*, se fait admirer, mais ne se laisse pas décrire. Nous voulons parler des trois portes de bronze qui ferment les entrées de ce sanctuaire et qui, comme disait Michel-Ange, devraient être placées dans le paradis. Celle qui se trouve au midi de l'édifice, n'a été terminée, en 1539, qu'après avoir coûté à l'artiste un travail de neuf longues années. Elle est divisée en vingt-quatre compartiments qui encadrent de magnifiques bas-reliefs représentant, en figurines de bronze, les épisodes les plus marquants de la vie de saint Jean-Baptiste. Inutile d'ajouter que l'exécution artistique de ce chef-d'œuvre dû au ciseau d'André de Pise, est de tout point

à la hauteur de l'importance matérielle et monumentale qui en rehausse l'admirable travail.

Quant aux deux autres portes, elles sont peut-être plus belles encore que celle dont nous venons de parler, et un siècle entier sépare la date de leur érection, de l'époque à laquelle l'on construisit leur glorieuse rivale. Ces sublimes productions furent le résultat d'un concours auquel prirent part tous les artistes de l'Italie et où triompha le jeune Ghilberti, alors âgé de vingt-trois ans. Le lauréat fut chargé d'exécuter l'ouvrage qui lui coûta quarante années d'étude et de travail. La République de Florence y dépensa, de son côté, la somme énorme de plus de deux millions de francs. Parmi les bas-reliefs qui en décorent les panneaux, on admire surtout ceux qui retracent des sujets tirés de l'ancien Testament. Quant à l'ensemble de l'œuvre, on le caractérise d'un mot : la beauté en est indescriptible.

A côté de la porte principale se trouvent deux colonnes de porphyre qui figurent là, non pas tant comme de remarquables objets d'ornementation, que comme de précieux trophées que les habitants de Florence sont en droit d'exhiber avec un légitime orgueil. En effet, ces mêmes colonnes qui firent partie d'un riche butin que les Pisans conquièrent naguère sur les Sarrasins, tombèrent au pouvoir des Florentins, lors de la victoire mémorable que ceux-ci remportèrent, en 1348, sur leurs puissants rivaux. Ce souvenir qui consacre en même temps la date fatale où se consumma la ruine du commerce et de la gloire de Pise, se trouve attesté sur les lieux par les deux chaînes de fer que les Florentins victorieux ont rivé sur ces colonnes, en vue de perpétuer, sous une forme emblématique et durable, le souvenir de leur triomphe qui ôta l'indépendance à leurs fiers ennemis.

L'intérieur du baptistère est d'une ordonnance architectonique vraiment splendide. Seize colonnes de granit oriental servent de support à une galerie dont la construction, pleine de noblesse et d'élégance, est du plus bel effet. Dans les entre-colonnements se

dressent les statues du Sauveur et des douze Apôtres. La coupole , analysée jusque dans la moindre de ses parties , n'est qu'une admirable et brillante incrustation en mosaïque. Le maître-autel est orné d'une statue qui , entourée d'un groupe d'anges, représente Saint-Jean-Baptiste que les esprits célestes conduisent vers les régions de la béatitude éternelle. Le devant de l'autel , en argent massif, qui étale, sur un fond enrichi d'émail et de lapislazzuli, un inestimable trésor de pierreries , est une œuvre de ciselure florentine qui passe, à bon droit, pour un des plus beaux chefs-d'œuvre du monde. Pour qu'on se fasse une idée approximative de la richesse et du mérite de cette pièce incomparable , nous dirons que les plus fameux artistes de l'Italie y ont travaillé pendant cent-et-onze ans.

Le tombeau du cardinal Balthazar Cossa, qui forme un des plus beaux ornements de cette splendide église, doit être rangé parmi les meilleures productions du grand Donatello. Les statues de la *Foi* et de l'*Espérance* sont de véritables chefs-d'œuvre qui se distinguent par la rare noblesse de la pose, la délicate finesse du modelé et l'éloquente expression du sentiment que personnifie chacune de ces deux figures.

Il y a peu d'églises à Florence qui ne méritent de faire l'objet d'une investigation spéciale et, dans la mesure de leur importance relative, n'aient droit à ces éloges que l'admiration universelle décerne, depuis des siècles, à la grandiose Basilique qui lui sert de métropole. C'est que l'art, en Italie, dès qu'il se donne la mission de ne travailler qu'à la gloire du Très-Haut, s'élève à des hauteurs communément inaccessibles où il est sûr d'atteindre le sublime, sinon de s'en tenir toujours rapproché. Pour se convaincre de cette vérité, on n'a qu'à jeter les yeux sur les merveilles artistiques dont nous avons essayé de tracer une bien pâle esquisse, et à nous suivre, après, dans ce noble et pieux pèlerinage, qui nous mènera au pied de tous les autels que la Religion et l'Art ont élevés à Florence, en l'honneur de Celui d'où descend tout bienfait et vers qui doit remonter tout hommage.

Et d'abord, nous franchissons la *Piazza della Santa Croce* embellie de sa remarquable fontaine qui est, à coup sûr, un des plus beaux monuments que cette ville possède en ce genre. Il est à regretter cependant qu'à Florence, l'art, ou pour mieux dire, la statuaire ne se soit mêlée davantage de décorer, d'une manière monumentale, les abreuvoirs publics de cette capitale si poétique du reste, qui a tant aimé à s'illustrer par le luxe des statues et des palais. Il est vrai aussi, que la plupart des fontaines qui y coulent, versent un liquide fort malsain, sinon impotable et, qu'à peu d'exception près, le cours d'eau de la *Piazza della Santa Croce* est presque le seul qui puisse, sans inconvénient hygiénique, alimenter la population florentine. A ce titre, les magistrats de la ville paraissent fort excusables de condamner la fontaine qui les nourrit mal à une manière d'être antipoétique et commune. C'est un droit de représailles qui ne leur sera pas contesté et dont nous leur en voudrions d'autant moins qu'ils nous offrent, ailleurs, assez de sujets dignes d'être vus avec attention et d'être jugés avec respect.

A cette belle *Piazza della Santa Croce* se rattache le souvenir très-populaire à Florence d'une réjouissance publique qui s'y célébrait autrefois et qui, tombée en désuétude depuis fort longtemps déjà, n'y existe plus aujourd'hui qu'à l'état de réminiscence historique. Cette fête s'y donnait, à la grande joie du bon peuple de Florence, et consistait en une espèce de jeu, connu des habitants sous la dénomination *del calcio* (du coup de pied) et que nous ne décrirons pas. Il suffit de savoir que le principal objet de ce divertissement était une balle énorme que les joueurs, rangés en front de bataille des deux côtés de la place, avaient mission de s'entre-renvoyer au moyen d'un vigoureux coup de pied que chaque partenaire était tenu d'appliquer, aussi dextrement que possible, sur l'infortuné jouet. On se figurera fort aisément les gambades de la balle, sautillant au milieu de la place, sous le choc des horions qui lui étaient administrés, mais on se représentera moins bien les scènes de terrible mêlée auxquelles devaient donner lieu, autour de la balle en question, certaines conditions qui

réglait ces ébats de gymnastique aussi étranges que dangereux. A l'issue du combat, les assaillants quittèrent la partie, et, à l'instar de leurs confrères de Pise qui s'escarmouchaient sur un pont, s'en retournèrent chez eux, contents de leur journée, mais épuisés de fatigue et la plupart du temps blessés. C'est ce dernier inconvénient inséparable de la fête qui les aura fait réfléchir ou qui aura peut-être motivé, de la part de l'autorité communale, une mesure sage décrétant la suppression d'un état de choses compromettant un peu la santé et la morale de leurs administrés.

L'Eglise de la Sainte Croix (*Santa Croce*) est en quelque sorte le Panthéon de Florence, car elle renferme les tombeaux des plus grands hommes qui dans le cours des temps ont illustré l'Italie. Parmi les angustes sépulcres on distingue surtout la mausolée de Michel-Ange Buonarotti. Ce chef-d'œuvre qui honore le souvenir de l'homme immortel qui en a tant créé, est issu du travail combiné de trois artistes les plus dignes de marcher sur ses traces et de déposer, sur le cercueil de leur maître, les productions d'un talent formé à son école. Il est composé de trois statues, d'admirable exécution, représentant les génies de la Peinture, de la Sculpture et de l'Architecture, inclinés, dans l'attitude du regret, sur l'urne où reposent les cendres de celui qui fut grand comme peintre, comme sculpteur, comme architecte. Mort à Rome, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, cet artiste éminent avait été enterré sous ce dôme que son puissant génie avait fait surgir dans les airs; mais Cosme de Médicis désirant doter Florence du lugubre privilège qui faisait l'orgueil de Rome, fit exhumer, à la dérobée, les restes mortels de Michel-Ange et les fit transporter en secret à Florence et déposer dans l'église de *Santa Croce* où il érigea, en l'honneur de l'artiste sublime dont il était l'admirateur éclairé, ce magnifique mausolée.

Tout près de cette tombe illustre, s'en élèvent trois autres que n'environne pas moins de gloire et qui ne brillent pas de moins de beauté. Ce sont les tombes de Machiavel, de Galilée

et de Dante Alighieri. Le mausolée de Dante placé tout récemment, est l'œuvre du statuaire Ricci, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de la ville. L'artiste a représenté le poète assis dans une attitude qui trahit le travail concentré de la pensée. D'un côté, se trouve le Génie de la Poésie qui pleure; de l'autre, le Génie de l'Italie qui indique, du doigt, ce vers de la *Divina Commedia* :

Onorato l'altissimo poeta.

Honorez le grand poète.

Cet ouvrage laisse beaucoup à désirer, et il est bien regrettable qu'on n'ait pas érigé, à la mémoire d'Alighieri, un tombeau dont la signification fût mieux en harmonie avec la sombre sublimité de son talent et l'étendue immense de sa gloire. Il est cependant à remarquer que ce n'est pas ici le lieu de la véritable sépulture de Dante dont les dépouilles mortelles reposent dans la ville même où il a passé la plus grande partie de ses années d'exil. Si Ravenne eut voulu céder les cendres de l'illustre poète à sa cité natale qui les avait fait demander, pour la troisième fois, en 1519 — il y a lieu de croire que l'église de *Santa Croce* compterait aujourd'hui un admirable monument de plus car, de ce temps là, Michel-Ange s'était présenté pour exécuter lui-même le tombeau d'Alighieri, si les habitants de Ravenne voulaient, à cet effet, céder aux vœux bien légitimes de ceux de Florence et rendre, à ces derniers, les os d'un grand homme qui fut jadis leur concitoyen et qui fera à jamais leur gloire.

Entre la tombe de Michel-Ange et celle de Machiavel, on remarque le mausolée d'Alfieri. Ce monument est un chef-d'œuvre et fut exécuté par Canova.

Si cette église est digne de fixer l'attention du visiteur, ce n'est pas tant au point de vue des ouvrages de sculpture et de statuaire, que sous le rapport des tableaux qu'elle possède en grand nombre et qui, tous, portent le cachet d'une valeur

artistique incontestée. Parmi les toiles les plus remarquables nous citerons : *Le Sauveur faisant son entrée à Jérusalem et la sainte Vierge couronnée par son divin Fils*. Le premier de ces tableaux, peint par Cigoli, est un des plus beaux qui se voient dans la Toscane ; le second, peint par Giotto, est une des plus nobles et des plus vigoureuses productions de ce maître immortel.

Avant de clore ce rapide examen, nous mentionnerons encore : la *Chaire de vérité* exécutée en marbre par Majano. L'œuvre de cet artiste est recommandable à plus d'un titre. Traitée dans un style grandiose et large, elle se distingue par une exécution gracieuse et facile qui met en évidence d'autres qualités non moins estimables, et qui rend l'œuvre de Majano digne de figurer avec honneur sous les voûtes de ce temple dont elle est d'ailleurs un des plus beaux ornements.

Le jour baissait et la mi-obscurité du crépuscule régnait déjà dans les perspectives de cette église austère et sombre, lorsque nous jetâmes un dernier coup-d'œil sur tous ces monuments d'un autre âge, témoins muets de la grandeur et de la vanité de l'homme, qui se dressent là, immobiles, le long de ces nefs solitaires et que la nuit tombante allait bientôt couvrir de son silence et envelopper de ses ténèbres. Quelques instants après, nous nous retrouvâmes au milieu des bruits de la ville, qui se reposait des travaux, des agitations et des peines de la journée en étalant, dans toutes ses rues et sur tous ses carrefours, le mouvement et le fracas de tous les accidents et de toutes les formes de la vie.

VENDREDI, 27 FÉVRIER.

A peine cinq heures venaient-elles de sonner que notre *cicerone*, jeune homme plein d'intelligence et de vivacité, vint nous annoncer l'aurore en frédonnant avec cette justesse et ce goût, qui caractérisent les Italiens, un des plus beaux passages des *due Foscari* ; en même temps les portes de la ville s'ouvraient à une immense caravane de villageois, apportant au marché les plus fraîches

primeurs de la saison. Par la présence de ces habitants des campagnes voisines, la ville présenta en un clin d'œil l'aspect le plus animé, et l'arrivée de cette population nous évita la peine de visiter en détail une foule de petites localités pour nous initier à la connaissance des costumes si pittoresques des Toscans.

Ce jour nous recommençâmes nos excursions et nous nous dirigeâmes vers l'église de l'Annonciade.

Disons avant que d'y entrer un mot de la *Piazza* qui lui sert en quelque sorte de parvis. Cette place fort spacieuse n'offre rien de très-remarquable. Les édifices s'y alignent d'une manière bien monotone et présentent tous le même aspect : un étage unique posé sur une espèce de galerie ou de portique aux colonnes plus ou moins artistement sculptées ou maçonnées. Au milieu de l'enceinte s'élève la statue équestre en bronze de Ferdinand I^r, grand duc de Toscane. Cet ouvrage de Jean de Bologne n'est certes pas à la hauteur du talent de ce maître dont l'Italie estime les excellentes productions. Les défauts du monument trouvent leur excuse dans la décrépitude de l'artiste. En effet, Jean de Bologne se trouvait sur le déclin de l'âge lorsque ce travail lui fut confié et il est à supposer que cette cause ait entraîné pour lui l'affaiblissement d'un talent qui maintes fois se manifesta sous plus d'une forme hardie et vigoureuse. Quant aux deux fontaines qui se trouvent à quelques pas de la statue, quoique d'une exécution un peu meilleure elles ne s'élèvent pas cependant au-dessus du médiocre et complètent d'une manière assez triviale l'ornementation insuffisante, sinon défectueuse, de la place.

L'édifice à l'extérieur un peu nu et massif, qui s'élève au fond de la perspective, est l'église de l'*Annunziata*, une des plus riches de Florence. Dans les couloirs de l'enceinte découverte qui se trouve à l'entrée du temple, on remarque des fresques très-bien conservées dues au pinceau d'Andrea del Sarto. L'artiste a eu la fantaisie de s'y mettre en portrait, lui et les membres

de sa famille. Quant à l'intérieur de l'église il mérite à tous égards les honneurs de l'attention et de l'examen. La voûte est ornée d'une fresque remarquable qui trahit la main puissante de Volterrano et qui représente *l'Assomption de la sainte Vierge*. La solennité de ce magnifique sujet a été comprise et rendue d'une manière magistrale. Aussi n'a-t-on qu'à jeter les yeux sur ces groupes de figures majestueuses, sur ce coloris brillant et fécond en lumineux contrastes, sur ces formes dessinées avec une précision pleine de noblesse et d'ampleur, pour être convaincu qu'on se trouve en face d'un des chefs-d'œuvre de ce grand artiste.

La chapelle de la sainte Vierge, bâtie aux frais de Pierre de Médicis, renferme des trésors d'une richesse incomparable. L'or, l'argent, les pierreries y ont été prodiguées avec une incroyable munificence. L'autel que le ciseau des artistes les plus célèbres a orné de bas-reliefs d'une exécution irréprochable, est un chef-d'œuvre de ciselure exécuté en argent massif. Autour de l'autel sont suspendues quarante-deux lampes superbes, ensemble de décoration d'une valeur énorme. En effet, ces lampes sont travaillées en argent massif et elles rivalisent de beauté avec la splendeur de l'autel dont elles complètent dignement l'éblouissante magnificence. La lampe du milieu est un don fait à la chapelle par l'archiduchesse d'Autriche Marie, épouse de Cosme II de Médicis. Les dalles de ce merveilleux sanctuaire sont une mosaïque de porphyre et de granit égyptien.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

ET DE LA

CORRESPONDANCE DE L'ACADÉMIE.

Plusieurs souverains adressent des remerciements à l'Académie de l'envoi de ses derniers travaux par des lettres qui lui expriment beaucoup d'intérêt et de sympathie. Parmi les lettres souveraines que l'Académie a reçu, nous nous plaisons à citer celle de S. A. I. et R. l'Archiduc Jean d'Autriche, Président d'honneur de l'Académie, savant distingué dont le nom sera toujours cher aux Arts, aux Lettres et aux Sciences, qu'il cultive avec succès et dont il est le véritable protecteur. Voici ce que ce prince distingué écrit à notre Président, M. le vicomte de Kerckhove vander Varent :

« Mon cher vicomte. Dans l'impossibilité où je me trouve de » prendre immédiatement part aux travaux de votre savante » Société, j'attacherai toujours le plus grand prix à toutes les » communications que j'en recevrai.

» Désirant cependant vous donner en attendant une preuve de » tout l'intérêt que m'inspirent les nobles efforts auxquels vous » m'avez fait l'honneur de m'associer, je vous envoie ici les dessins » de quelques Antiquités intéressantes qui ont été déterrées en » partie ici en Styrie, et en partie à peu de distance de la » frontière nord-ouest de ce pays.

» Vous trouverez ci-joint l'explication dans le petit ouvrage de

» Grisberger, ainsi que dans les publications de la Société
» historique de Styrie, Cahier III, IV et VII. Nous ne faisons
» d'ailleurs encore que commencer nos fouilles, mais c'est avec
» plaisir que je continuerai à vous faire part de nos nouvelles
» trouvailles.

» Recevez, Monsieur le Vicomte, les assurances de la plus
» parfaite estime avec laquelle je suis,

» Votre affectionné,

(Signé) JEAN, « Archiduc d'Autriche. »

» Gratz, ce 27 octobre 1857. »

Le Congrès scientifique de France envoie à l'Académie son programme pour la XXV^e session qui s'ouvrira le jeudi 2 septembre 1858, à Auxerre, chef-lieu du département de l'Yonne. Il invite les membres de l'Académie à y assister.

Plusieurs autres Académies et Sociétés savantes envoient les programmes des prix qu'elles mettent au concours pour les années 1858-1859.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand envoie à l'Académie le bon pour un exemplaire des Annales Scientifiques, Littéraires et Industrielles de l'Auvergne, année 1857.

Les Membres nouvellement élus et dont les noms sont mentionnés plus loin adressent des remerciements à l'Académie pour leur admission parmi nos membres. Voici ce que S. E., Monsieur Rouland, ministre de l'instruction publique et des cultes, écrit à notre secrétaire Monsieur vander Heyden :

« Paris, le 10 décembre 1857.

« Monsieur,

» J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire
» pour m'annoncer que l'Académie d'archéologie de Belgique vient
» de m'admettre au nombre de ses Membres honoraires. Cette

» distinction flatteuse répond à mes sympathies les plus vives ,
» et je vous prierai d'être auprès des Membres de la savante
» société dont vous êtes le secrétaire, l'interprète de tous mes
» remerciements. S'il ne m'est pas permis de prendre aux travaux
» de l'Académie une part aussi active que je le désirerais , je n'en
» suivrai pas moins ses recherches avec le plus grand intérêt, et je
» serai toujours heureux de recevoir les communications qu'elle
» voudra bien m'adresser.

» Agréez , Monsieur, l'assurance de mes sentiments de haute
» considération,

» *Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes ,*
(Signé) ROULAND. »

— L'Académie est entrée en relation avec l'Assosiation Archéologique de Henneberg, à Meiningen, (Saxe Meiningen).

— Il est donné connaissance des pertes sensibles que l'Académie vient d'éprouver par la mort, 1° de Monsieur vanden Wyngaert, (F.-J.), trésorier de l'Académie, membre du Conseil de Régence d'Anvers, membre correspondant de l'Académie nationale et royale d'Archéologie d'Espagne, de la Société académique impériale de Cherbourg, etc. L'Académie perd en lui l'un de ses membres les plus estimés, les sciences, les lettres et les arts un de leurs protecteurs les plus intelligents, les plus dévoués, tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître un ami toujours bon conseil, toujours serviable. C'était un véritable homme de bien, l'un de ceux qui, de nos jours, deviennent de plus en plus rares. Il a fait de sa fortune, acquise par le travail, le plus bel emploi, avec une modestie et une intelligence peu communes. C'est lui qui encouragea les premiers pas de notre poète populaire Théodore Van Ryswyck, c'est lui qui fit imprimer à ses frais le premier ouvrage de cet auteur, intitulé : *Eigenaerdige verhalen*.

Longue serait la liste des littérateurs et des artistes qui trouvèrent en lui conseil et appui et pour lesquels il fut un vrai mécène. Il affectionnait particulièrement la musique et l'on doit

à son patronage et à ses encouragements la possession et l'exécution d'un grand nombre d'œuvres religieuses de nos compositeurs anversois. La bibliothèque de l'église de St-Charles-Borromée, entre autres, a été considérablement enrichie par les soins et la munificence de M. vanden Wyngaert. Notre collègue a été cofondateur de plusieurs de nos sociétés savantes et artistiques. Il s'est particulièrement dévoué à notre Académie, au *Cercle artistique littéraire et scientifique* et aux diverses sociétés littéraires et artistiques. Malgré cette coopération active et dévouée à tout ce qui tendait à répandre le goût et la culture du beau et de l'utile, M. vanden Wyngaert a toujours su se défendre de toute ambition personnelle. Il n'avait qu'un but : faire le bien et l'utile, sans ostentation, pour la seule satisfaction d'y contribuer. Aussi son nom vivra entouré de la vénération de tous ceux qui ont pu apprécier l'élévation et l'affabilité de son caractère. Sa mort sera d'autant plus regrettée qu'il nous est enlevé à la fleur de l'âge, alors qu'il pouvait espérer encore une longue carrière et qu'il méditait encore des projets utiles aux sciences, aux lettres et aux arts.

2^e De Monsieur le docteur Stevens, (G.-J.), membre effectif de l'Académie, président de la Société de Médecine d'Anvers, membre du Conseil provincial, etc. M. Broeckx donne lecture du discours suivant qu'il a prononcé sur sa tombe :

» Messieurs,

Je viens remplir un pénible devoir. — Je viens déposer sur la tombe de notre collègue, de notre ami, l'expression des regrets de la Société de médecine et de la section des sciences du *Cercle Artistique*.

Des voix plus éloquentes que la mienne vous ont déjà retracé ici sa vie si bien remplie, sa carrière si dignement parcourue, ses services rendus à la science et à l'humanité. Qu'il me soit permis d'élever la voix dans ce moment solennel pour vous montrer ce qu'il fut au sein de notre association médicale.

Lorsqu'après notre émancipation politique on sentit de toutes parts le besoin de s'associer pour travailler en commun au progrès de l'art de guérir, le docteur Stevens se réunit à quelques jeunes praticiens pour former la *Société de Médecine* de notre cité. Dès l'installation de la compagnie les suffrages unanimes de ses collègues l'élevèrent à la présidence, dignité qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours.

Qui de vous ne se rappelle pas le zèle qu'il déploya pour faire marcher la nouvelle institution dans la voie du progrès. Il se fit constamment remarquer par son ardeur pour le travail, par son jugement droit, par une instruction solide, par une érudition de bon aloi. Combien de fois n'avons-nous pas admiré dans la discussion de questions importantes, ce dialecticien vigoureux, cette intelligence d'élite, ce savant accompli !

Le docteur Stevens n'était pas seulement un de ces médecins érudits pour lesquels l'art n'a plus de secrets et dont l'expérience a parcouru le cercle des misères humaines; au talent de bien penser, il joignait l'art de bien dire.

Vous parlerai-je de ses rapports avec ses collègues? il était d'une aménité inaltérable, d'une bienveillance sans égale et d'une bonté inépuisable. C'est à ce point que je me suis demandé bien des fois ce qu'il y avait de plus remarquable en lui ou de l'étendue de ces connaissances ou de son infinie bienveillance. Si le docteur Stevens obtint de si prodigieux succès, si hors d'Anvers comme dans Anvers, il acquit la réputation d'un praticien consommé, il dut ce rare bonheur bien autant aux qualités de son cœur qu'à son immense savoir. Vous tous qui m'entourez et qui avez été ses amis, car Stevens n'eut point d'ennemis, avez-vous jamais rencontré plus d'affabilité, plus de cordialité, plus de dévouement, plus de loyauté ?

Stevens était le vrai modèle de la dignité et de l'honneur médical. Ce n'est pas seulement en paroles mais surtout en action qu'il nous montrait comment le médecin, digne de ce nom, doit se conduire pour être utile à ses semblables et pour faire occuper

à notre profession le rang que lui assigne son importance, parmi les professions libérales.

Sous la direction d'un pareil président, tous les membres se sentirent animés d'un zèle ardent pour les progrès des sciences. Aussi, si notre société occupe aujourd'hui un rang distingué parmi les associations médicales du pays, le docteur Stevens y eut une large part.

Soldat de la milice médicale, tes talents ont rendu la santé et la sécurité à tant de familles, et tu n'a pas trouvé un instant de repos sur cette terre. Tu es mort sur le champ d'honneur en léguant un bel exemple à tes collègues.

Homme excellent ! la mort, quoique venant subitement, ne t'a point surpris, puisqu'à l'exemple de Frédéric Hoffman tu te croyais toujours en la présence de Dieu ; mais le jour où tu es entré dans l'éternité, a été un jour de deuil pour le corps médical de la cité, pour tes amis, pour tes clients. Si ma faible voix n'ajoute rien à l'aurole de gloire que couronne une existence si bien remplie, permets à l'un de ceux qui reçurent de toi de nombreux témoignages d'estime et d'amitié, de venir payer, au nom de vos collègues, un dernier tribut d'hommage et d'amitié à celui qui a passé sur la terre en faisant le bien et en servant les hommes.

Adieu cher et digne collègue, reçois au sein de l'Éternel où ta belle âme repose en paix, à l'ombre d'affectueuses sympathies, reçois l'expression du culte pieux que la société voue à ta mémoire et des regrets amers que ta perte prématurée lui fait éprouver.

Adieu, Stevens, au revoir. »

3^e De Monsieur Delvaux (Henri-Joseph-Barthélemi), membre correspondant, homme de lettre, ancien bourgmestre de Fouron-le-Comte, auteur du *Dictionnaire géographique de la province de Liège* et autres ouvrages, membre de plusieurs compagnies savantes.

— Il a été décidé que dorénavant l'Académie sera représentée par une députation lors des funérailles des membres effectifs décédés en ville.

— Sur la proposition de MM. le Président et le Secrétaire et afin de ne pas interrompre la marche régulière de l'Académie pour ce qui concerne la correspondance, les dépenses, la publication et la correction des épreuves, il est décidé d'adjoindre au Secrétaire actuel deux autres Secrétaires. Après les votes préalables ont été nommés à l'unanimité : MM. l'abbé Stroobant, conseiller et Oswald vanden Berghé, docteur en philosophie, membre effectif.

— Le Conseil décide que la séance générale de l'année 1857 sera ajournée jusqu'après le voyage à Madrid de M. le vicomte de Kerkhove, dont le retour selon toute probabilité aura lieu vers la fin de l'été prochain.

— Le Conseil et membres présents, votent des remerciements à MM. les capitaines en premier du génie Casterman et de Marteau, tous deux membres effectifs de l'Académie, pour le courage qu'ils ont déployée lors de la catastrophe de l'entrepôt royal d'Anvers. M. l'abbé vanden Nest, propose de faire imprimer une notice détaillée sur la belle conduite de ces intrépides officiers, et de l'insérer dans nos Annales. Cette proposition a été adoptée par acclamation et à l'unanimité des voix.

Il a été également décidé que l'Académie ne recevra plus pour ses Annales que des ouvrages complets, afin de pouvoir juger convenablement de leur importance et de leur étendue, et de ne publier dans la suite que des travaux spécialement destinés pour ses Annales.

— M. Broeckx lit le rapport suivant sur un mémoire de M. Génard, intitulé : *Luister der St-Lucasgilde* :

Depuis quelques années, les recherches de plusieurs de nos écrivains semblent avoir pour but de relever la mémoire de nos grands peintres. En effet, la vie et les actions d'un nombre considérable de ces derniers étaient devenues méconnaissables. Depuis la publication du trop fameux ouvrage de Campo-Weyerman, nos artistes du XVII^e siècle étaient maintefois dépeints comme des hommes sans maximes et de mœurs dissolues.

Pour faire connaître les véritables actions de ces maîtres, pour détruire les calomnies dont ils sont l'objet, on a eu recours à nos archives nationales, mais principalement à celles des associations artistiques, aux registres des confréries placées sous la protection de St.-Luc.

L'histoire de la confrérie de St.-Luc d'Anvers, depuis le XV^e siècle, résume, pour ainsi dire, l'histoire artistique de la Belgique entière. Ecrire son histoire, c'est écrire en même temps l'histoire de la grande école flamande.

En effet c'est à Anvers que s'est formée cette brillante pléiade d'artistes dont les noms rayonnent encore aujourd'hui d'éclat sur notre patrie. Depuis Quentin Massys, le plus grand artiste Belge du XVI^e siècle, nous avons vu se développer le talent des de Vos, des Floris, des Breughel, des Van Noort, des Rubens, des Jordaens, des Van Dyck, des Janssens, des Crayer, des Teniers, des Brouwers, des Quellin, des Bolswert, des Pontius, des Edelinck, des Boeyermans, des Van der Voort, des Bourscheit, des d'Heur, des Antonissen et de tant d'autres artistes éminents, peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, parmi lesquels nous trouvons encore vers la fin du siècle dernier, les Herreyens et les Ommeganck.

La gloire, qui environne ces grands noms, en a fait négliger, sans doute, d'autres non moins importants dans l'histoire de la confrérie de St.-Luc. Depuis le XVI^e siècle, les imprimeurs firent partie de cette association. Le *Liggere*, ou registre de la Gilde d'Anvers, contient les noms de tous les typographes qui ont établi leurs presses dans cette ville, à partir des Matthias Vander Goes, des Geeraerd Leeu, jus-qu'à Nutius, Plantin, Moretus, Verdussen et leurs successeurs.

A côté de ces imprimeurs, nous voyons les fabricants de clavecins, les enlumineurs de cartes, parmi lesquels nous trouvons le célèbre géographe Ortelius, les fabricants de tapis, qui ont doté notre ville d'une branche d'industrie de la plus haute importance pour l'art.

L'histoire de cette confrérie, foyer principal de l'art flamand, restait encore à écrire; on avait, il est vrai, publié quelques notices isolées, mais un ouvrage spécial, embrassant tant l'histoire de la Gilde que la vie de nos artistes, personne, à notre su, n'avait encore tenté de l'entreprendre. C'est ce que l'auteur du *Luister der St.-Lucasgilde* s'est proposé de faire; mettant à profit les archives de St.-Luc, et les nombreux documents découverts par de longues recherches, il a voulu composer un ouvrage neuf, basé sur des pièces authentiques, et qui pourra être considéré comme une de pierres fondamentales de l'Histoire de l'École belge.

Certes une entreprise pareille a coûté bien des recherches, un travail assidu; mais l'auteur a poursuivi son œuvre dans l'espoir d'ajouter une modeste pierre à l'édifice qui se construit à la gloire de notre passé; heureux si à l'aide de preuves irrécusables, il peut détruire quelques unes des calomnies qui défigurent la vie de plusieurs de nos grands hommes.

Le *Luister der St.-Lucasgilde* fait connaître: 1° La date de la réception des principaux maîtres dans la Gilde de St.-Luc; 2° leurs actes de baptême, de mariage et de décès; 3° ceux de leurs parents, de leurs enfants, etc.; 4° leur inscription funéraire; 5° leurs principales actions; 6° leurs travaux les plus remarquables; 7° leurs élèves; 8° l'indication des principaux ouvrages qui traitent de la biographie de ces maîtres, etc.

Cette simple nomenclature prouve que le *Luister* sera assez complet. Pour constater en outre l'importance des documents que nous venons d'indiquer, nous transcrivons une phrase seulement de l'article inséré par M. W. Burger, dans la revue parisienne, *l'Artiste* dirigée par M. Théophile Gauthier, et ce, à propos de la nouvelle édition du catalogue du Musée d'Anvers, ouvrage rédigé avec la collaboration de l'auteur du *Luister*: « Jusqu'ici, dit M. Burger, on a semblé négliger, de parti pris, tous ces faits relatifs aux alliances et aux parentés. Cela cependant peut aider beaucoup à éclairer l'histoire de l'art. L'école flamande surtout est curieuse à étudier par ce côté là. Presque tous ces grands artistes du XVII^e

siècle en Flandre étaient liés et même alliés ensemble. Presque tous étaient de plusieurs gildes, de celle de St.-Luc et de celle des secours mutuels : c'était la grande église ; de celle des Romanistes ; c'était la petite église de ceux qui avaient passé les Alpes ; ils s'associaient pour leurs travaux, ils se faisaient mutuellement leurs portraits. Ils vivaient enfin comme une famille solidaire et bien unie. Les mœurs italiennes ont un caractère contraire : c'est la jalousie, la colère, l'injustice ; une bataille passionnée, des coups d'épée et de poignard, même le poison. Aujourd'hui, dans presque tous les pays, à la fraternité des artistes du Nord, à la lutte des artistes du midi, ont succédé l'isolement et une sorte de triste indifférence. »

Comme on le voit, le *Luister der St.-Lucasgilde* forme un véritable recueil de documents ; c'est là son mérite principal. Ces documents étant presque exclusivement en flamand, l'auteur a cru devoir les publier dans la langue primitive, pour leur conserver leur caractère d'authenticité, une traduction littérale étant d'ailleurs dans plusieurs cas, pour ainsi dire, impossible.

Après avoir esquissé la biographie de nos principaux maîtres, l'auteur traite de la Gilde même, de l'académie sortie de son sein ; des documents authentiques lui permettant de traiter non seulement de l'origine de l'école d'Anvers mais aussi de l'origine de l'école devenue si célèbre sous les nom d'*École flamande*. Quelques pages seront en outre consacrées au passé des chambres de Rhétorique de *Violiere*, de *Goudbloem* et de *Olyftak* attachées à la confrérie de St.-Luc, et qui, pendant plusieurs siècles, dirigèrent le mouvement intellectuel à Anvers.

Ce court aperçu fera, sans doute, connaître le but de la publication. Les amis des arts, ceux qui s'intéressent à notre école artistique, ceux enfin qui en ont étudié l'histoire, approuveront probablement l'apparition d'un travail consacré à une de nos plus belles institutions, d'un travail qui a pour but de relever la mémoire de tant d'hommes éminents qui font la gloire de notre patrie.

L'Académie a reçu depuis la publication du tome XIV de ses Annales les envois suivants :

1. De S. A. I. et R. l'ARCHIDUC JEAN D'AUTRICHE, PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'ACADÉMIE, les magnifiques planches de quelques antiquités intéressantes qui ont été déterrées en partie en Styrie et en partie à peu de distance de la frontière nord-ouest de ce pays, dessins de la plus haute valeur artistique et archéologique, intitulé :

Abbildungen der Keltischen Alterthümer zu Hallstatt in Oberösterreich (*nach der natur gem. v. A. B. Callot Hptm.*),

Inhalt.

Tab. A. Plan von Hallstatt, dem Salzberge und dem Leichenfelde.

— B. Funde im Salzbergbau in und bei dem Salzflötze.

— C. Die Steinwaffen und anderweitigen Funde ausser dem Bereiche des grossen Leichenfeldes.

Tab. I. Die verschiedenen Lagen der Skelette.

— II. Die merkwürdigsten Leichenbrände.

— III. Besondere Schmucksachen.

— IV. Nadeln und Kleiderhafte.

— V. Arm- Kopf- und Fingerringe.

— VI. Gürtel und Gefässstücke?

— VII. Bernstein-Schmucksachen.

— VIII. Verschiedene Gegenstände.

— IX. }
— X. } Waffen und Rüstungsstücke.

— XI. }
— XII. } Gefässe.

— XIII. }

— XIV. Thönerne Geschirre und andere Gegenstände.

— XV. Ausgrabungen in Gegenwart Ihrer K. K. apostolischen Majestäten.

— XVI. Gegenstände der sub XV erwähnten Ausgrabung

— XVII. Keltische Antike bei Strettweg nächst Judenburg.

in Steiermark ausgegraben. *Sieh Mittheilungen des historischen Vereins für Steiermark, Heft 3 und 4.*

Tab. XVIII. Bronze-Panzer bei Klein Glein nächst Arenfels in Steiermark ausgegraben. *Sieh Mittheilungen des historischen Vereins für Steiermark Heft 7.*

2. Du même, *Die Gräber bei Hallstadt im Osterreichischen Saltzkammergute*, von JOSEPH GAISBERGER. In-8°, Linz, 1848. gedruckt bei Jos. Wimmer, auf kostun des Franzisko-Karolinums.

3. Du même, *Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark*, III, IV um VII Heft. In-8°. Gratz, 1852, 1853 et 1857.

4. *Rendiconto della Benificenza dell'ospitale Maggiore*, in-4°, br.

5. *Elogio di Bonaventura cavalieri*, in-4° br.

6. *Giornale dell' J. R. Istituto*. Cahiers 13 à 52, in-4° br.

7. *Giornale dell' J. R. Istituto Lombardo*, 8 vol. in-8° br.

8. *Memoria del signor Francesco Meguscher*, 1 vol. in-8° br.

9. *Dell' influenza della associazoni etc.*, 1 vol. in-8° br.

10. *Merlini. Industria manifattuteria in Lombardia*, 1 vol. in-8° br.

11. *Memoria del signor Girolamo Boccardo*, in-8° br.

12. *Breislack. Descrizione delle Provincia di Milano*, 1 vol. in-8° br.

13. *Sulla. Edicazione dei Bachi da Seta etc.*, in-8° br.

14. *Sormani. Monografia delle Morti repentine*, in-8° br.

15. *Ferrario. Statistico delle Morti improvised*, in-8° br.

16. *Memorie dell' J. R. Istituto Lombardo*. Tomes 1, 2, 4, 5, et 6, in-4° br.

17. De M. le Ministre de la justice, un exemplaire de la *médaille commémorative*, frappée à l'occasion de l'inauguration de la maison d'arrêt à Hasselt.

18. De la Direction du Journal Belge de l'Architecture les livraisons 6, 7 et 8 de la 8^e aunée, in-4°. Bruxelles.

19. *Annales de la Société de médecine d'Anvers*, livr. de janvier, février, mars et avril 1858.

20. *Journal de la Société de pharmacie d'Anvers*, livr. de janvier, février, mars et avril 1858.

21. *Annales de la Société de médecine de Gand*, livr. de janvier, février et mars 1858

22. De la Société Archéologique de l'Orléanais, le n° 27, 1857 et le n° 28, 1858 de son *Bulletin*.

23. De l'Association Archéologique de Hennebourg, à Meiningen. A. *Hennebergisches Urkundenbuch*. Herausgegeben von Karl Schöppach. Erster Theil. von DCCCCXXXIII bis MCCCXXX, in-4°. Meiningen. 1842.

B. *Hennebergisches Urkundenbuch*. Im Namen des Hennebergischen Alterthumsforschenden Vereins herausgegeben von Ludwig Bechstein und Georg Brückner. II Theil, von MCCCXXX bis MCCCLVI, in-4°, Meiningen. 1847.

C. *Hennebergisches Urkundenbuch*. Im namen des Hennebergischen Alterthumsforschenden Vereins herausgegeben von Georg Brückner. III Theil, von MCCCLVII bis MCCCLXXXV, in 4°, Meiningen. 1857.

24. De la Société des antiquaires de Nassau, sept brochures : *Annalen des Vereins für Nassauische Alterthumskunde und Geschichts forschung*, in-8°, Wiesbaden, Zweiten bandes, erstes Heft, 1852; Zweiten Bandes, 2^e Heft, 1854; Zweiten bandes, drittes Heft, 1857; Dritten Bandes, Erstes Heft, 1859; Dritten Bandes, Zweites Heft, 1842; Dritter Band, Drittes Heft, 1844.

25. De la même, *Denkmäler aus Nassau*. Herausgegeben von dem Verein für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsfor-schung. 1 Heft. Inhalt :

1^o Die Kirchlichen Alterthümer von *Wiesbaden* von Dr K. Rossel S. 1-33; und Taf. I, II, III, IV.

2^o Die Heiliggrab-Kapelle zu *Weilburg* a. d. Lahn von R. Görz. S. 37-38 und Taf. V.

3^o Das Graue Haus zu *Winkel* in Rheingau von R.Görz. S. 39-40 und Taf VI. Wiesbaden 1852.

26. De la même, *Denkmäler aus Nassau*, II Heft. Die Abtei

Eberbach im Rheingau. Im Auftrag des Vereins für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung, herausgegeben von Dr Karl Rossel. Erste Lieferung, Das Refectorium (*Bisher sogenannte alte Kirche*). Text S. 1-15. Tafel I-VII. Wiesbaden 1857.

27. De la même, *Inscriptiones latinæ in terris Nassoviensibus Repertæ et Auctoritate Societatis Antiquariorum Nassoviensis editæ*. Aquis mattiacis MDCCCLV, in-8°.

28. De la même, *Geschichte der Herrschaft Kirchheim-Boland und Stauf*, nach J. M. Kremer's und J. Andrea's Manuscripten, Zuverlässigen Urkunde und andern Hilfsmitteln bearbeitet durch Ad. Köllner. Herausgegeben von dem Verein für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung, in-8°, Wiesbaden, 1854.

29. De la même, *P. Hermann Bär*, vormal des Klosters Eberbach Priester und Bursterer. *Diplomatische Geschichte der Abtei Eberbach im Rheingau*. In Auf trag des Vereins für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung bearbeitet und herausgegeben von J. G. Habel, und Dr K. Rossel, in-8°, 4 livraisons. Wiesbaden, 1851 et 1855.

30. De la Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles, le *Journal de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacologie*; les cahiers de novembre et de décembre 1857; 15^e année, 25^e volume et les cahiers de janvier, de février, de mars, d'avril et de mai 1858, 16^e année, 26^e volume.

31. De la Société Archéologique de Namur, ses *Annales*, tome cinquième, 2^e livraison 1857.

32. De la même, *Rapport sur la situation de la Société en 1857*.

33. De la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le Grand-Duché de Luxembourg, ses *Publications*, in 4°, année 1856, XII, in 4°, Luxembourg 1857.

34. De la Société de Littérature Flamande de Leiden, *Nieuwe reeks van werken van de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde te Leiden, negenden deel*, in-4°, Leiden 1857.

35. De l'Académie Royale de Médecine de Belgique, son *Bulletin* 1856-1857, tome XVI, les n° 8, 9 et 10, in-8° Bruxelles 1857.

36. De la même, son *Bulletin*, année 1857-1858. Deuxième série. Tome I, les n^o 1, 2, 3 et 5, in-8^o, Bruxelles 1857-1858.

37. De l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, son *Bulletin*, les n^{os} 9, 10, 11 et 12, 26^{me} année, 2^e série, tome 3, in-8^o, Bruxelles 1857 et le n^o 1, 27^e année, 2^e série, tome 4, in 8^o Bruxelles 1858.

38. De la même, son *Annuaire* 1858, vingt-quatrième année, in-16^o, Bruxelles MDCCCLVIII.

39. De l'Académie Impériale des Sciences de Vienne: *Sitzungsberichte* philos.-histor. Classe, XXIII Band, Heft 1, 2, 3 et 4, in-8^o 1857.

40. De la même, *Fontes rerum Austriacarum, urkundenbuch, zur Geschichte Siebenbürgens*, Band XV. Zweite Abtheilung, 1 Theil, in-8^o, Vienne 1857.

41. Du Comité flamand de France, son bulletin n^o 6, novembre et décembre 1857 et n^o 7 janvier et février 1858, in-8^o. Dunkerque 1858.

42. De la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature de Gand, la 2^e livraison de ses *Annales* 1857-1858 in-8^o. Gand.

43. De la Société Savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie, le tome I de ses *Mémoires et documents*, in-8^o. Chambéry 1856.

44. De la Société des Antiquaires de Picardie, son *bulletin* n^{os} 1, 3 et 4, in-8^o, 1858. Amiens.

45. De la Société des Antiquaires de l'Ouest. Ses *bulletins*, quatrième trimestre 1857, in-8^o.

46. De l'Académie impériale des sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, la 5^e série de ses *Mémoires*, tome I, in-8^o. Toulouse 1857.

47. De l'Académie impériale et royale des Sciences, Lettres et Arts de Padoue, sa *Revue périodique*, 2 livraisons XI et XII, volume V, 1856-57, in-8^o, Padoue, 1857.

48. De la Société des Antiquaires de la Morinie, son *Bulletin historique*, 6^e année, 21^e et 22^e livraisons, 1857, in-8^o. St-Omer 1857.

49. De M. le d^r C. L. Grotefend, *Correspondenz Blatt des Gesamtvereines der Deutschen Geschichts- und Alterhums-Vereine*.

N^o 12, september, fürster Jahrgang 1857; n^o 1, 2, 3, october, November, December, sechter Jahrgang 1857.

50. De l'Association d'Histoire naturelle d'Hermannstadt, *Verhandlungen und Mittheilungen des Siebenburgischen Vereins für*, les n^o 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la VIII^e année, in-8^o, 1857.

51. De la direction du *Messenger des sciences historiques ou archives des Arts et de la Bibliographie de Belgique*, les 3^e et 4^e livraisons, année 1857, in-8^o, Gand.

52. De M. Aug. Scheler, bibliothécaire du roi, *Bulletin du bibliophile belge*, tome XIII. 5^e et 6^e cahiers 1857 et tome XIV^e 1^e et 2^e cahiers 1858, in-8^o, Bruxelles.

53. De la direction du *Journal de l'imprimerie et de la librairie en Belgique*, les n^{os} 11 (octobre et novembre), 12, 13 et 14, (décembre) de l'année 1857 et les n^{os} 1 (janvier), 2 (février) et 3 (mars) de l'année 1858, in-8^o.

54. De la même. Les *Bulletins d'annonces* N^{os} 8 à 12 de la 4^{me} année 1857 et le N^{os} 1 et 2 de la 5^{me} année 1858.

55. De M. l'abbé Corblet, membre de l'Académie à Amiens, les 10^e, 11^e et 12^e livraisons 1857 et les 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e livraisons 1858 de la *Revue de l'art chrétien*, in-8^o, Paris.

56. De la Société libre d'Émulation de Liège, *son Annuaire pour l'année 1858*, in-16^o. Liège.

57. De l'Association pour l'encouragement des Beaux-Arts, *son règlement*, in-8^o, 1857. Liège.

58. De M. le R. P. Ed. Terwecoren, de la Compagnie de Jésus, les n^{os} 21, 22, 23 et 24 de 1857 et les n^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 de 1858 de la *collection de Précis Historiques, Mélanges Littéraires et Scientifiques*, in-8^o. VI^e année, 1857 et VII^e année 1858.

59. Par la Direction du *Catalogue des Lettres Autographes, Manuscrits, Documents Historiques etc.*, de A. Laverdet à Paris, rue St-Lazare, 24, le 12^e et 13^e numéro.

60. De M. le comte F. H. Hundt : *Bericht über eine Begehung der Teufelsmauer des VALLUM HADRIANI von der Donau bis zur Mörnitz*, in-8^o. München 1857.

61. Du même, *Alterthümer des Glongebietes*. Erste Lieferung. München 1854.

62. XXIV^e Catalogue Laverdet d'une belle collection de *Lettres Autographes sur l'Art, la Littérature et la Musique dramatique avec des Portraits, etc.*, dont la vente se fera à Paris, rue des Bons-Enfants, 28, maison Sévestre.

63. De M. le D^r C. L. Grotefend, membre de l'Académie : *Épigraphisches. I Ein stempel eines Römischen Augenarztes. II Norica*. Opuscule, in-8^o. Hanovre 1857.

64. De M. Ph. vander Haeghen, membre effectif de l'Académie, *Une lecture par semaine*. Recueil historique destiné à rétablir la vérité des faits altérés par l'ignorance ou la mauvaise foi. 1^e année 1857 et les 22 premières livraisons de la 2^e année 1858.

65. Du même, *Frithiofssage uit het Zweedsch vertaald*, opuscule in-8^o. Bruxelles 1856.

66. Du même, *Études de Linguistique*, n^o 1. De l'étymologie du mot *NEIΔΟΣ*, opuscule in-8^o. Brux. Faubourg de Louvain 1855.

67. Du même, *Essai sur les Éléments Germaniques* qui se trouvent en français ; par le D^r C. Zange. Traduit de l'Allemand. Opuscule in-8^o. Bruxelles 1854.

68. De M. L. J. Hubaud, membre de plusieurs académies, *Notice bibliographique sur un recueil de sonnets Italiens de Pierre Arétin*. Opusc., in-8^o, Marseille 1857.

69. De M. J. Garnier, membre de notre Académie, conservateur de la bibliothèque d'Amiens, secrétaire-perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie. *La Notice sur Jean Pagés*, marchand et historien d'Amiens (1655-1723). Opusc., in-8^o, Amiens 1857.

70. De la direction du *Recueil périodique trimestriel*, la brochure intitulé : *Hedendaagsche en Hoogere beoefening van de fransche, de engelsche en de hoogduitsche taal*. 4^e année. N^o 4, in-8^o. Tiel 1857.

71. De la Société des Sciences de Zélande, la 3^e livraison de son recueil, intitulé : *Archief*, in-8^o, Middelbourg 1857.

72. De M. J. D. W. Pape, l'opuscule intitulé : *de Levensgeschiedenis van Maarten van Rossem, voornamelijk met betrekking tot de*

tegenwoordige Provincie Noord-Brabant, publié par la Société provinciale des arts et des sciences du Brabant septentrional, in-8°, Bois-le-Duc 1847.

73. De la Société de littérature Néerlandaise à Leiden, l'ouvrage intitulé : *Handelingen der jaarlijksche Algemeene vergadering van de Maatschappij der Nederlandsche letterkunde te Leiden, gehouden den 19 juny 1856*, in-8°.

74. De M. l'Abbé J. Corblet, membre de l'Académie, l'opuscule intitulé : *Tombeau de Monseigneur Cart, érigé à Nismes sur les plans de M. H. Revoil* (Extrait de la *Revue de l'Art Chrétien*) in-8°, Paris 1858.

75. De M. E. de Coussemaker, l'opuscule intitulé : *Chants populaires des Flamands de France*. Recueillis et publiés avec les mélodies originales, une traduction française et des notes, — in-8°, Gand 1855.

76. Du même, *Office du Sépulcre selon l'usage de l'abbaye d'Origny-Sainte-Benoite*. Rapport fait à la section d'Archéologie du Comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts de France, le 20 avril 1857. (Extrait du tome IV du *Bulletin* du Comité de la Langue, etc.)

77. De M. Adolphe Mathieu, chef de la Section des Manuscrits (ancienne librairie de Bourgogne) à la Bibliothèque Royale, membre de l'Académie, la brochure intitulée : *Roland de Lattre, sa vie, ses ouvrages*, in-8°. Gand.

78. Par le même, la brochure intitulée : *Géorgio. Paysannerie*. 3^e édit. Bruxelles.

79. De M. Victor de Rode, membre de l'Académie, *Notice sur l'église de St-Éloi à Dunkerque*, brochure in-8°. Dunkerque 1857.

80. Du même, la brochure intitulée : *De la Pénalité chez les flamands de France et particulièrement à Dunkerque au XVI^e siècle*. Extrait des Annales du Comité Flamand de France, tome III, in-8° Dunkerque 1857.

81. De M. Alb. d'Otreppe de Bouvette ; *Appel aux amis des Arts et des Sciences ; Essai de Tablettes Liégeoises*. Nouvel hommage

à ses collègues et aux magistrats de la Province, 22^e livraison ; janvier 1858.

82. Du même, *Cadres ouverts* et documents, recueillis relatives au musée de la Province pour servir au Rapport de la Commission des Beaux-Arts. *Essai de Tablettes Liégeoises*, offert à ses collègues, 23^e livraison, mars 1858.

83. De M. Renier Chalon, membre de l'Académie, la brochure intitulée : *Fabrice de la Bassecourt*, pasteur de l'église wallonne d'Amsterdam. *Quelques recherches sur la famille de Bassecourt et sur le poète Claude de Bassecourt*, in-8°, Bruxelles 1857.

84. Du même, l'opuscule intitulé : *Quelques médailles satiriques de la révolution des patriotes*. (Extrait de la *Revue de la Numismatique Belge*, t. II, 5^e série), in-8°, Bruxelles 1858.

85. De M. Aug. Scheler, Dr. Phil., bibliothécaire du roi des Belges, membre de l'Académie : *Almanach statistique ou renseignements statistiques sur tous les pays constitués du monde*. Brochure in-16°, Bruxelles 1858.

86. Du même, notice littéraire, *Hubert Thomas*, de Liège, conseiller secrétaire des Electeurs Palatins Louis VI et Frédéric II. Brochure in-8°, Bruxelles 1858.

87. De M. N...., réimpression de la brochure de 1752, intitulée, *Pasquée Critique et Calotenne sôt les affaires de l'Médiçenne*.

88. De M. le Dr. Vallez, directeur-oculiste de l'Institut Ophthalmique gratuit, etc., membre de notre Académie, etc., l'opusc. intitulé : *Pierres anti-ophthalmiques*, in-8°, Bruxelles 1855.

89. Du même, *Traité théorique et pratique de la chirurgie de l'œil et de ses dépendances*, un volume in-8°, Bruxelles 1858 ¹.

¹ Cet ouvrage dédié à notre président M. le vicomte de Kerckhove-Varent avec épître dédicatoire se terminant en ces termes : « Hommage de vive admiration » pour le savant qui consacre sa vie à la science, et de profond respect pour » le médecin qui se dévoue au soulagement des souffrances humaines, » contient également une courte *Notice sur la famille de Kerckhove* et son représentant actuel.

S. M. le roi de Naples vient de conférer à M. le vicomte de Kerckhove-Varent,

90. De M. Joachim Menant, membre de l'Académie : *Zoroastre. Essai sur la Philosophie religieuse de la Perse* (2^e édition), Paris 1857.

91. Du congrès scientifique de France, le programme de la XXV^e session qui s'ouvrira à Auxerre, le jeudi 2 septembre 1858.

92. De l'Université Catholique de Louvain. *Annuaire* 1857. Vingt-unième année. Louvain, in-16°.

93. De la direction du *Journal Belge de l'Architecture*, les 6^{me} 7^{me} et 8^{me} livraison de la 8^{me} année.

notre président, le titre de comte transmissible à toute la descendance mâle et femelle. C'est le premier exemple que pareille distinction a été accordée à un étranger, par cet excellent roi, modèle des princes et protecteur des Sciences, Lettres et Arts.

(Le secrétaire de l'Académie).

SUITE AU TABLEAU GÉNÉRAL

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE,

CONTENU DANS LE TOME XI DES ANNALES.

Membres honoraires.

MM.

BAUDENS, inspecteur général des hôpitaux à Paris, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

BERCHSTEIN, (le conseiller de Cour) directeur de la Société Archéologique du duché de Nassau, etc.

DUMAS (L. J.), professeur de médecine à Montpellier, membre d'un grand nombre d'académies et sociétés savantes.

LOW (le Baron LOUIS DE) conseiller du tribunal de la cour, directeur de la Société archéologique du duché de Nassau, etc., à Wiesbaden.

MARANGUAPÉ (S. E. le sénateur vicomte DE), ministre des affaires étrangères au Brésil.

ROULAND (S. E. Monsieur le ministre de l'instruction publique et des cultes de l'empire Français), etc, à Paris.

WIESEND (le docteur ANTOINE), conseiller royal de Régence, président de l'Association historique de la Basse-Bavière, chevalier de l'ordre royal de mérite de Bavière, etc., à Landshut.

Membres effectifs.

MM.

DIEGERICK (J. L. A.), ancien membre correspondant, ancien archiviste d'Ypres, professeur à l'Athénée royal d'Anvers, etc.

HAEGHEN (PH. VAN DER) bibliothécaire de S. A. S. Monseigneur le duc d'Arcemberg, auteur de plusieurs ouvrages estimés, etc., à Bruxelles.

Membres correspondants.

MM.

BRUCKNER (le professeur) secrétaire de la Société archéologique de Henneberg etc., à Meiningen.

EBENAU (CHARLES), secrétaire de la bibliothèque publique et de la Société archéologique du duché de Nassau, etc.

FENZE (FRANÇOIS), prêtre à la Cathédrale de St.-Martin, à Landshut, secrétaire de l'Association historique de la Basse-Bavière, etc.

HABEL (FRÉDÉRIC), archiviste à Schierstein, membre de la Société archéologique du duché de Nassau, etc.

RIETSTAP (J.-B.), auteur de plusieurs ouvrages héraldiques, etc., à La Haye.

TESTAMENT

DE SON ALTESSE

MARIE-CHRISTINE,

RHINGRAVE, PRINCESSE DE SALM, COMTESSE DE BOEKHOVEN;

PAR

L'ABBÉ C. STROOBANT,

membre effectif et conseiller de l'Académie.

La maison des rhingraves, illustre et considérable dans l'empire d'Allemagne, a produit de grands hommes de guerre. Ils avaient séance dans les diètes de l'empire, au second collège des princes, et dans le banc des comtes de Wetteravie, lequel avait la préséance alternativement avec le banc des comtes de Souabe, sur ceux de Westphalie et de Franconie.

Dès le septième siècle, il y avait des rhingraves. Leur qualité d'avoués perpétuels de l'abbaye de Lauresham, dans l'île d'Alden-Münster, fait présumer qu'ils sont issus de Cancor, fondateur de cette abbaye en 764. Le rhingrave Philippe se signala dans les guerres de Hongrie sous l'empereur Henri I, dit l'Oiseleur, en 934, comme fit Werner, autre rhingrave dans celle d'Italie sous l'empereur Frédéric I, dit Barberousse, vers l'an 1153.

Par suite de mariages, au quatorzième siècle, les rhingraves obtinrent les possessions de la maison des Wildgraves, et prirent dès lors le nom de wild- et rhingraves. Nous commencerons leur généalogie depuis cette époque.

I. JEAN I, WILD- ET RHINGRAVE, mourut en 1338.

Il épousa Hedwige, fille et héritière de Courad, wildgrave de Dhaun.

De ce mariage :

1. Jean II, qui suit II.
2. Guillaume, wild- et rhingrave.
3. Conrad, wild- et rhingrave.
4. Hartrad, wild- et rhingrave, chanoine.
5. Marguerite, wild- et rhingrave, décédée en 1361, qui épousa Cunon, comte de Winnenberg.
6. Hildegarde, wild- et rhingrave, qui épousa Jacques de Monclar.

II. JEAN II, WILD- ET RHINGRAVE DE DHAUN, mourut en 1383.

Il épousa 1^o Marguerite, fille de Frédéric, wildgrave : 2^o Jutte, comtesse de Linange.

Du premier mariage :

1. Jean III, qui suit III.
2. Conrad, wild- et rhingrave, archevêque de Mayence, mort le 10 juin 1434.

Du second mariage :

3. Jutte, wild- et rhingrave, femme de Herman, seigneur de Scharffeneck.
4. Frédéric, wild- et rhingrave, très-vaillant capitaine, mort en 1447, qui épousa Lutgarde, baronne d'Eppenstein.

III. JEAN III, WILD- ET RHINGRAVE DE DHAUN.

Il épousa Adélaïde, fille et héritière de Gérard, wildgrave de Kyrbourg.

De ce mariage :

1. Jean IV, qui suit IV.
2. Gebhard, wild- et rhingrave, fameux capitaine, mort en 1475.
3. Frédéric, wild- et rhingrave, chanoine de Trèves, de Strasbourg et de Cologne, mort en 1487.

4. Eve, wild- et rhingrave, mariée à Arnould, baron de Sirck.

IV. JEAN IV, WILD- ET RHINGRAVE DE DHAUN, ET DE KYRBOURG, mourut en 1476.

Il épousa 1^o Elisabeth de Hanau, morte en 1446, fille de Reinard, comte de Hanau, et de Catherine de Nassau; 2^o N..., comtesse de Spanheim.

Du premier mariage :

1. Jean V, qui suit V.
2. Gérard, wild- et rhingrave, écolâtre de Trèves, chanoine de Strasbourg et curé de Creutznach.
3. Marguerite, wild- et rhingrave, abbesse de Clarenthal.
4. Catherine, wild- et rhingrave, abbesse de Marienberg.

V. JEAN V, WILD- ET RHINGRAVE DE DHAUN ET DE KYRBOURG, mourut en 1491.

Il épousa Jeanne de Salm, fille unique de Simon, comte de Salm, et de Jeanne, dame de Rotselaer, par droit de dévolution et rapport de son père Jean, seigneur de Rotselaer, Vorselaer, Rethy, Lichtaert, le 13 novembre 1445. Le Rhingrave Jean V, et sa femme Jeanne, comtesse de Salm, vendirent la terre de Rotselaer. Jeanne apporta à son mari la moitié du comté de Salm, et les seigneuries de Mærchingen et Putlingen.

De ce mariage :

1. Jean VI, qui suit VI.
2. Frédéric, wild- et rhingrave, chanoine de Mayence et de Cologne.
3. Jacques, wild- et rhingrave, qui s'établit à Troneck.
4. Elisabeth, wild- et rhingrave, abbesse.
5. Agnès, wild- et rhingrave, mariée à Emicon, comte de Falkenstein-Dhaun.
6. Jeanne, wild- et rhingrave, alliée à Jacques, burgrave de Rheineck.
7. Béatrix, wild- et rhingrave, chanoinesse de Marienberg.

VI. JEAN VI, WILD- ET RHINGRAVE DE DHAUN ET DE KYRBOURG, COMTE DE SALM, mourut en 1499.

Il épousa Jeanne de Saerwerden, morte en 1510, fille de Nicolas, comte de Saerwerden, et de Barbe de Fenestrage (Vistringén), dame de Neuville.

De ce mariage :

1. Philippe, qui suit VII.

2. Jean VII, wild- et rhingrave de Kyrbourg, seigneur de Mærchingen, mort en 1531, qui épousa Annæ d'Isembourg, morte en 1557. Ses descendants formèrent les branches de Mærchingen et de Kyrbourg, qui s'éteignirent en 1688 et 1681.

3. Jacques, wild- et rhingrave, chanoine de Strasbourg et de Cologne, mort en 1557.

4. Anne, wild- et rhingrave, mariée à Reinhard, duc de Bavière, comte palatin du Rhin, mort en 1544, fils puiné d'Alexandre, duc de Bavière-Deux-ponts, comte de Veldentz, et de Marguerite de Hohenlohe.

5. Barbe, wild- et rhingrave, religieuse.

6. Jeanne, wild- et rhingrave, alliée à Jean, baron de Mærsbourg, et de Beffort.

VII. PHILIPPE, WILD- ET RHINGRAVE DE DHAUN, COMTE DE SALM, né en 1492, eut pour son partage la partie du comté de Salm, et les terres et seigneuries de Neufville, Grumbach et Dhaun, et mourut en 1521.

Il épousa Antoinette de Neubourg, fille de Ferdinand, seigneur de Neubourg-sur-Rhin, et de Claudine de Vergi.

De ce mariage :

1. Philippe-François, qui suit VIII.

2. Marguerite, wild- et rhingrave, femme d'Eberhard, comte d'Erbach, né en 1515.

3. Jean-Philippe, wild- et rhingrave, né en 1521, mort sans postérité en 1566.

4. Anne, wild- et rhingrave, mariée à Philippe de Falkenstein-Dhaun.

VIII. PHILIPPE-FRANÇOIS, WILD- ET RHINGRAVE DE DHAUN, COMTE DE SALM, etc., né en 1518, mourut en 1561.

Il épousa Marie-d'Égypte d'Oettingen, fille de Louis, comte d'Oettingen, et de Salomé de Zollern.

De ce mariage :

1. Jean-Philippe, wild- et rhingrave de Dhaun, comte de Salm, etc., né en 1545, tué en 1569, à la bataille de Moncontour, où il commandait les reîtres au service du roi de France, laissant de Diane de Dommartin, comtesse de Fontenay-le-Château, une fille unique, Claudine, wild- et rhingrave, morte en 1632, mariée à Robert de Ligne, prince de Barbançon, pair de Hainaut, seigneur de la Buissière, et de Merbes-le-Château, mort le 3 mars 1614, second fils de Jean de Ligne, prince d'Arenberg, et de Marguerite de la Marck.

2. Frédéric, qui suit IX.

3. Albert, wild- et rhingrave, né en 1553, mort sans alliance.

4. Jean-Christophe, wild- et rhingrave, né en 1555, fut seigneur de Grumbach, qui épousa Dorothee de Mansfeld, fille de Jean-George, comte de Mansfeld, et de Catherine de Mansfeld. Ses descendants formèrent les branches de Grumbach et de Grehweiler : cette dernière s'éteignit le 1 juin 1793 avec le rhingrave Charles-Magus ; la première porte aujourd'hui le nom de Salm-Hortsmar.

5. Adolphe-Henri, wild- et rhingrave, né en 1557, fut seigneur de Dhaun, et mourut en 1606 : il épousa Julienne de Nassau, fille de Jean, comte de Nassau-Dillenbourg, et d'Élisabeth de Leuchtenberg. Cette branche s'éteignit le 10 janvier 1750.

6. Marguerite, wild- et rhingrave, alliée à Jean-Gérard, comte de Manderscheid.

7. Élisabeth, wild- et rhingrave, mariée à Sébastien, comte de Falkenstein et d'Oberstein.

8. Salomé-Apollonie, wild- et rhingrave, morte sans alliance en 1558.

IX. FRÉDÉRIC, WILD- ET RHINGRAVE, COMTE DE SALM, né en 1547, eut pour son partage, après la mort de son frère aîné, Salm, Neufville, etc. et se trouva avec son frère aîné à la bataille de Moncontour, où il fût blessé. Il mourut en 1610.

Il épousa 1° Françoise de Salm, fille de Jean, comte de Salm, et de Louise de Stainville. 2° Anne de Nassau, fille de Philippe, comte de Nassau-Weilbourg, et d'Anne de Mansfeld : 3° Sibille-Julienne d'Isembourg, fille de Philippe, comte d'Isembourg : 4° Anne-Amélie d'Erbach, fille de George, comte d'Erbach, et d'Anne de Solms.

Du premier mariage :

1. Philippe-Othon, qui suit X.

2. Julienne-Ursule, wild- et rhingrave, mariée en 1592, à George-Frédéric, margrave de Bade, mort à Genève, le 14 septembre 1638, fils de Charles, margrave de Bade, et d'Anne de Bavière.

3. Françoise, wild- et rhingrave, alliée à Jean-George, prince de Hohenzollern, fils d'Eitel-Frédéric, comte de Hohenzollern, et de Sibille de Zimmeren.

4. Jean-George, wild- et rhingrave, qui de Marguerite de Mansfeld, fille d'Ernest, comte de Mansfeld et de Julienne, rhingrave-Kyrbourg, laissa Elisabeth, wild- et rhingrave, mariée à Jean-Louis, wild- et rhingrave de Dhaun, son cousin, mort le 6 novembre 1673, fils de Wolfgang-Frédéric, wild- et rhingrave de Dhaun, et d'Élisabeth de Solms, et petit-fils d'Adolphe-Henri, wild- et rhingrave de Dhaun, précité.

Du second mariage :

5. Anne, wild- et rhingrave, mariée à Jean-Reinhard, comte de Hanau-Liechtenberg, né le 13 février 1568, mort en 1625, fils de Philippe, comte de Hanau-Liechtenberg, et de Louise de Bitsch.

6. Elisabeth, wild- et rhingrave, abbesse de Remiremont.

Du troisième mariage :

7. Jean-Auguste, wild- et rhingrave, chevalier de Malte, mort en 1648.

8. Ernest-Louis, wild- et rhingrave, jésuite à Cologne.

9. Othon-Louis, wild- et rhingrave, chanoine à Cologne.

10. Elisabeth-Julienne, wild- et rhingrave, mariée à Henri comte de Reuffen-Plawen.

Du quatrième mariage :

11. Françoise, wild- et rhingrave, abbesse de Schaken.

12. Anne-Maria, wild- et rhingrave, femme de Henri, comte de Reuffen-Plawen.

13. Frédéric, wild- et rhingrave, fût la souche de la ligne flamande à Neufville. Il s'attacha au service des Provinces-Unies, et fût gouverneur de Maastricht, où il mourut le 23 janvier 1673, ayant épousé Marguerite Tésart, fille de Jacques Tésart, baron de Tournebus. Ses descendants ont formé les branches actuelles de Salm-Salm, et Salm-Kyrbourg.

X. PHILIPPE-OTHON, WILD- ET RHINGRAVE, fût élevé le 8 janvier 1623 sous le nom de Salm à la dignité de prince de l'Empire, avec le même privilège pour tous ceux de sa postérité qui posséderaient le comté de Salm. Il mourut en 1634.

Il épousa Christine de Croy, chanoinesse de Mons, fille de Charles-Philippe prince de Croy, marquis d'Havré, châtelain de Mons, seigneur de Bievène, Acren, Everbecq, chevalier de la Toison-d'or, etc., et de Diane de Dommartin, veuve de Jean-Philippe, wild- et rhingrave de Dhaun, comte de Salm, précité, et fille de Guillaume de Dommartin, comte de Fontenay-le-Château, et de Philippote de la Marck.

De ce mariage :

1. Louis, wild- et rhingrave, maître-de-camp au service de l'empereur, tué dans l'armée du général Piccolomini, lorsqu'il fit lever le siège de Saint-Omer, en 1636.

2. Léopold-Philippe-Charles, qui suit XI.

3. Marie-Christine, wild- et rhingrave, religieuse à Nancy.

XI. LÉOPOLD-PHILIPPE-CHARLES, WILD- ET RHINGRAVE, PRINCE DE

SALM ET DU S. E. R., obtint le 28 février 1654 voix virile dans le conseil des princes de l'empire, et mourut en 1663.

Il épousa Marie-Anne de Bronchorst, fille de Théodore, comte de Bronchorst, baron d'Anholt, et de Marie de Lierre-Immerseel de Boekhoven.

De ce mariage :

1. Charles-Théodore-Othon, qui suit XII.
2. Gaston-Philippe-Christophe, wild- et rhingrave, mort en 1668, âgé de 22 ans, d'une blessure, qu'il avait reçue à l'armée.
3. Louis-Libère, wild- et rhingrave, né en 1648, mort en 1655.
4. François, wild- et rhingrave, né et mort en septembre 1649.
5. Dorothee-Marie, wild- et rhingrave, abbesse de Remiremont, née en 1651, morte le 14 novembre 1702.
6. Christine-Louise, wild- et rhingrave, née en 1652, morte en 1653.
7. **MARIE-CHRISTINE**, wild- et rhingrave, princesse de Salm et du S. E. R., comtesse de Bokhoven, née le 22 décembre 1655, morte en 1744. Elle fit son testament le 27 juin 1744 :

Au nom de la très Sainte et adorable Trinité, Dieu le Père, Dieu le Fils, et Dieu le Saint-Esprit. Amen.

Nous, Marie-Christine, rhingraffe princesse de Salm et du Saint-Empire, Comtesse d'Immerselle et de Buchoven, etc., ayant faite attention aux singulieres graces, dont la divine providence, nous a comblée, en nous conservant jusques a l'age de quatre-vingt huit ans, que nous avons atteints dans nos bons et pleins sens, memoire et entendement, dont, graces à Dieu, nous jouissons encore à present; et considerant, que de cette vie mortelle nous devons passer à l'eternelle, sans scavoir ni l'an, ni le mois, ni le jour, ni l'heure; nous avons prise la resolution de faire en tems ce notre present testament et disposition de notre volonté derniere.

Premierement. Apres avoir recommandée notre ame, lorsqu'elle se separera de notre corps, à la misericorde infinie de Dieu tout-puissant, son createur, à la Sainte Vierge Marie, notre bon ange gardien, et notre patronne sainte Christine, et toute la cour celeste, nous souhaitons et voulons que d'abord après notre deceds notre corps soit revetu du saint habit (auquel nous avons pourvu) de l'ordre de l'annonciade celeste, et qu'il soit ainsi conduit du soir, et vingt

quatre heures apres ou environs , avec notre carosse et une escorte de douze flambeaux seulement , pour estre inhumé dans l'église et caveau des morts des dames religieuses celestines icy à Aix-la-Chapelle , sans autre pompe ni ceremonie , que celle que l'on est accoutumé de faire pour une religieuse du meme ordre et couvent ; comme aussi , que le jour suivant , s'il est possible nos funerailles ou service soient fait dans la meme eglise , selon l'usage du dit ordre , et en conformité du memoire fermé signé de notre main et cacheté de nos armes , que nous avons fait mettre par escrit , tant a ce sujet qu'autres y repris , et que nous avons mise en mains de Felt , notre maitre d'hotel , pour l'ouvrir d'abord apres notre trepas , pardevant un notaire , en presence de notre dame d'honneur , madame de Cambray , et ensuite l'executer dans tous ses points , et comme nous sommes convenue avec la dame prieure du dit couvent pour la fondation d'un anniversaire , pour le repos de notre ame et celui des personnes de notre maison , à faire tous les ans à perpetuité au jour de notre trepas dans la dite eglise , de la maniere que la regle du dit ordre le permet , et que pour cet effet la dite dame prieure nous a donné , le trentieme novembre dix sept cent trente cinq , la declaration et acceptation , qui se trouvera dans les mains de notre dit maitre d'hotel : nous laissons à ce sujet au dit couvent la somme de trois cent escus courants a cinquante quatre marck dix chaque escus , a conter par notre dit maitre d'hotel de son chef , dès que la dite dame prieure luy remettra avec quittance suffisante la confirmation et ratification de sa dite acceptation , faite dans les formes. Outre ce nous laissons aux dites dames et couvent les livres spécifiés dans le memoire signé de notre propre main , qui se trouvera joint à ce notre testament.

Nous souhaitons et voulons , qu'immediatement apres notre deceds , l'on fasse dire mille messes , a la retribution d'un escalin en espece pour chaque. Et nous laissons et voulons estre donné à l'église de la paroisse de Saint Folien un ducat en or , et aux pauvres de la dite paroisse deux cent escus courants ; à la maison des pauvres de cette ville d'Aix quatre cent escus courants ; à deux pauvres orphelins actuellement dans la maison des pauvres de cette ville , et neveux d'Agnes notre cuisiniere , cent vingt deux escus courants , lesquels nous voulons leur estre propres pour contribuer à leur servir à un petit etablissement ; aux reverendes peres capucins de cette ville cent escus courants , pareillement pour aumone ; aux chanoines reguliers de cette ville , cent escus courants pour dire quelques messes pour le repos de notre ame , avec quatre flambeaux d'argent les plus considerables de notre argenterie pour servir au grand autel de leur eglise ; et au chapitre des dames chanoinesses de Remiremont , deux mille florins de Siege , à deux escalins chaque florin , pour estre appliqués aux punctuations du chœur de leur eglise.

Nous souhaitons et voulons pareillement , qu'en recompense des bons et fidels

services de nos domestiques qu'il leur soit donné outre leur gages de l'année entiere dans laquelle nous viendrons à mourir ; scavoir : à la Kleinard , qui a couché dans notre chambre , trois cent escus courants ; à Josephine Moeurs , cent cinquante pareils escus ; à Agnes notre cuisiniere depuis plus de vingt ans , deux cent escus courants ; à deux servantes , chacune cinquante escus courants ; à Joseph Lejeune , cent cinquante escus courants ; à Theodore son pere , cent cinquante escus courants ; à Jean Guillaume son autre frere , qui ne fait qu'entrer à notre service , cinquante escus courants ; à Godefroy notre cocher , cent cinquante escus courants , à Rossel notre portier , vingt escus courants : dans lesquels sont compris leurs habits de deuil , que nous les dispensons neanmoins de porter. Quoyque-nous entendons que notre maison mortuaire devra subsister six semaines apres notre trepas , afin que nos dits domestiques aient le tems de se placer.

Nous donnons et leguons aussi à notre chere Dorothee Lefebvre , demeurante à Paris , deux cent escus courants ; et à la femme de Goor receveur à Anholt , aussi cent escus courants.

Item , à notre maitre d'hotel , le sieur Felt , et à sa femme Gerberont , la somme de quatre cent escus courants pour leur etablissement ; et pour habits de deuil , cent escus courants ; et à la meme Gerberont , notre garderobbe entiere , y compris , lignes , coeffes , coeffures , hardes vieilles ou neuves , et generalement tout ce qui a servi ou a été destiné pour l'habillement de notre corps. Nous donnons et leguons encore aux memes (en consideration des bons et fidels services , qu'ils nous ont rendus depuis plus de quarante ans) une pension annuelle de trois cent escus courants , pour en jouir entierement pendant la vie de l'un et de l'autre , laquelle nous leur assignons pour leur subsistance , à percevoir avant tout autre sur tous les biens de notre succession , et spécialement sur les revenus de notre comté de Buchoven , où nous voulons qu'ils puissent prendre et se choisir au chateau telle demeure et quartier , qu'ils trouveront le plus convenable. Voulant et entendant aussi que notre heritier laisse à notre dit maitre d'hotel Felt la recepte avec les gages ordinaires de notre dit comté de Buchoven , puisque nous sommes persuadée et convaincue de son exactitude et fidelité , avec laquelle il nous a servi et rendu conte de son emploi , de sorte que nous le dispensons d'en rendre d'ulterieurs à qui que ce puisse être , ni de ce qu'il a geré , ni de ce qu'il gerera encore dans notre service jusques à notre deceds.

Et pour marque de contentement , que nous avons de l'attachement plein de zèle , que notre d'ame d'honneur , madame de Cambray , a eu pour notre personne , et des services tres utiles , qu'elle nous a rendus , luy laissons , donnons et legueons en recompense , mille escus courants , et cinquante pareils escus pour son habit de deuil , et cent patacons ou quatre cent florins pour faire son voiage. Outre ce , nous luy laissons et legueons , pour un souvenir ,

les livres et effets spécifiés dans les deux memoires , signés de notre main , qui seront joints à ce notre testament. Voulant et entendant de plus que ses appointements de l'annnée entiere, dans laquelle nous mourerons, luy soient payés.

Ce que nous entendons qui soit observé envers tous ceux qui ont eu des appointements ou des gages de nous, quand même l'année ne feroit que commencer, et nommement à l'égard de monsieur Hegendal notre aumonier, et de monsieur le docteur Heusch.

Nous laissons et legueons à notre chere petite niece, madame la princesse de Salm, (outré les effets repris dans les deux memoires, signés de notre main, et joins pareillement à notre present testament) tous les meubles meublants, qui se trouveront apres notre deceds dans notre maison où demeurons à present, et dont nous n'avons pas disposés, exceptée la plus grande partie de notre vaisselle d'argent, et autres effets repris dans les deux memoires signés de notre main, qui seront joints à ce present testament, que nous laissons à son fils aîné le prince Louis notre heritier.

Nous laissons et legueons à la princesse Gabriel, sa fille aînée, notre filleule, les effets repris dans le memoire susdit de madame sa mere.

Nous laissons et legueons pareillement à notre chere arriere petite niece la princesse Christine de Salm, les effects repris dans le meme memoire ; et à sa sœur la princesse Elisabeth, les effects repris pareillement dans le meme memoire.

Nous laissons et assignons à notre chere petite niece madame la princesse de Hesse une rente viagere de quatre cent escus, annuellement argent courant, sur notre dite succession ; et outre ce, les livres reliez en maroquin, repris dans un memoire signé de notre main, pareillement joint à notre present testament.

Item, à mes cheres arrieres petites nieces les princesses ses filles, les effects repris dans le memoire de madame la princesse de Salm.

Et à notre chere arriere petite niece la princesse Louise de Lignes, et à la princesse sa sœur, les effects repris au meme memoire.

Nous continuons à monsieur d'Oliva, hourguemaitre et echevin de cette libre imperiale ville d'Aix la Chapelle, pour recompense des voïages qu'il a faits, des correspondances qu'il a eues, des soins qu'il a pris de nos affaires, et des devoirs qu'il y a rendus, les honoraires de trois cent escus courants par an, tant et si longtems que nous ou notre heritier l'emploierons. Et outre ce, nous luy laissons pour une reconnaissance la somme de deux mille escus courants, à ne luy payer cependant qu'apres que par ses soins tous les process et differends de notre succession de Buchoven seront entierement terminés, et ils ne luy seront payés par notre heritier, que du provenu de la dite succession ; et en cas que le dit monsieur d'Oliva viendrait à mourir, ou s'excuseroit, ou ne pourroit, ou qu'il convint a notre heritier de le remercier,

nous voulons que notre dit heritier les reduise à la somme de mille escus courants seulement à prendre hors du provenu de la dite succession, et cela apres qu'il luy aura remis tous les documents et papiers qu'il a en mains, et qui peuvent interesser notre dit heritier : à quelle fin nous revoquons toutes les commissions, donations ou billets que nous pourrions avoir donné au dit monsieur d'Oliva, puisque nous entendons que notre heritier soit le maitre absolu de notre dite succession et de l'administration d'icelle.

Secondement. Profitant, pour autant que de besoin, des octrois à nous accordées respectivement tant par le serenissime gouvernement des Pays-Bas, et par les souverains conseils de Brabant à Bruxelles, et à La Haye, que par Son Altesse le prince de Liege, nous declarons et nommons notre bienaimé arriere petit neveu le prince Louis de Salm, fils ainé de Son Altesse : monsieur Nicolas Leopold, prince de Salm et du Saint-Empire, duc de Hochstraten, chevalier de la Toison d'or, etc. et de madame Dorothee, née princesse de Salm, pour heritier universel de tous nos autres biens meubles et immeubles, de quelle nature qu'ils puissent etre, et generalement de toute la succession, qui nous est escheue par la mort du feu comte de Buchoven et du Saint-Empire notre issu germain.

Et en cas que notre dit heritier, le prince Louis, viendroit à mourir sans hoirs ou descendance legitime male, nous luy substituons l'ainé de ses freres : car notre intention et volonte est, que de cette notre succession, tous les biens en fond, terres et seigneuries, et specialement notre comté de Buchoven, ne puissent etre alienés ni engagés par notre dit heritier ou son substitué, mais bien qu'ils soient et restent fide-commis autant que les loix le permettent, et meme à perpetuité, pour etre remis à l'ainé des princes de la maison et de ses descendants legitimes heritiers males, ou representants à l'infini.

Cependant nous voulons et ordonnons, qu'en cas que notre terre et seigneurie d'Haveluy, située en Hainaut, avec toutes ses dependances et appendances, comme elle se contient et s'etend, et comme elle nous est eschue par la mort de messire Charles d'Immerselle, comte de Buchoven et du Saint-Empire, notre cousin issu et germain, ne soit pas vendue pendant notre vivant, qu'elle soit en ce cas vendue par notre heritier dans l'année apres notre trepas, ensuite de la desheritance, que nous avons donnée constitution et commission de faire en notre nom, le dix huit octobre dix sept cent quarante et un, en conformité de la coutume de Hainaut, pour des deniers en provenants acquitter et payer toutes nos dettes faites à l'occasion de la succession du feu comte de Buchoven, pour lesquelles nous pourrions constituer hypoteque une ou plusieurs, ou passer d'autres actes, et egalement toutes celles qui seront reconnues par billets signés de notre propre main, de meme que tous les legs, donations et pensions comprises dans cette notre presente disposition ; car nous voulons tres expressement

que tous les deniers, tant de la dite vente que de son produit, si bien que tous les revens de notre dite succession, soient remis et livrés entre les mains de notre héritier, ou à ses ordres. Et si peut être nous ne serions pas entièrement convenue avec nos cohéritiers d'un partage de la succession de feu le comte de Buchoven, notre dit héritier pourra le faire d'une manière convenable, soit en cedant la quote part de l'une, et en recevant en échange un juste équivalent dans d'autres terres, pour par là prévenir toutes les difficultés qui se rencontrent ordinairement dans la communion et composition des biens : sauf toujours que la part, qui par ce partage à faire tombera à notre dit héritier, sera et restera fide-commis, comme dessus.

Finalement. Nous nommons pour exécuteur testamentaire notre tres-honoré cousin son altesse monsieur le prince Philippe de Salm Kyrbourg, chevalier de l'ordre royal de Pologne, lequel nous prions de bien vouloir l'accepter et tenir la main à l'exécution de tout ce qui y est porté, et s'il y a dans notre maison quelque effet qui put luy être agréable, il nous fera beaucoup de plaisir de le choisir, quant bien même nous en aurions disposé autrement.

Telle est notre dernière volonté, laquelle nous souhaitons et voulons qu'après notre mort, soit exactement observée et exécutée. Et si peut être elle ne peut valoir comme un testament solennel, nous désirons et voulons, qu'elle vaille comme un codicil, donation entre vifs, ou à cause de mort, ou autrement en la meilleure forme, qu'elle pourroit valoir. A quel effet, nous déclarons avoir révoqué, comme nous révoquons expressément par la présente, tout autre acte de testament ou de disposition dernière, codicils ou commissions, que nous avons ou pourrions avoir faites ou données cy devant. Nous réservant cependant la liberté de la pouvoir changer et y ajouter, soit par codicil ou par autre acte et billets signés de notre main. Ordonnant très expressément que tous les legs repris dans les mémoires cy dessus mentionnés ayant la même force, que si le contenu étoit inséré de mot à mot dans ce présent testament et disposition.

Authorisons en outre, autant que de besoin, tout porteur de la copie authentique ou extrait de cette, pour la faire renouveler et réaliser pardevant tous tribunaux et cours qu'il conviendra.

En foy de quoy nous avons signée ce présent testament et dernière disposition, de notre propre main, et l'avons fait munir du cachet de nos armes. A Aix la Chappelle, le vingt sept de juin 1744. *Etoit souscrit.*

La princesse Christine de Salm.

Le cachet d'armoirie étoit apposé de cire rouge, et le testament original percé d'un filet de soye noire et blanc.

Plus bas étoit écrit comme s'ensuit :

Je, soussigné notaire public résidant dans la ville impériale d'Aix la Chappelle, déclare, que Son Altesse madame la princesse Christine de Salm et du

Saint-Empire, m'a fait appeller, et que m'ayant dit, que ce volume, qu'elle a lu et relu de mot en mot, contenoit sa derniere disposition, elle m'a ordonné d'appliquer le cachet de ses armes sur les bouts de ce cordon de soye noir et blanc, comme j'ai fait en sa presence. Ce que j'atteste ce 27^e jour de juin 1744. *Etoit signé*: Carolus Franciscus Urlichs, apostolico-cæsareus publicus et in camera imperiali immatriculatus, Aquisgrani residens, notarius, manu signoque propriis. *Le cachet notarial etoit appliqué sur le bout de cordon de soye noir et blanc susmentionné de cire rouge.*

Sur l'enveloppe du dit testament etoit écrit l'act de realisation, comme s'ensuit :

Ce jourd'hui, le 27^e juin 1744, comparut personnellement Son Altesse madame la princesse de Salm, pardevant nous les majeur et eschevins cy-dessous nommés, declarante que le present volume renfermoit son testament, qu'elle vouloit apres sa mort etre pointuellement suivi et executé, nous requerant d'en etre les temoins judiciaels, et de le confirmer par nos cachets. Ce que a due semonce ayant été accordé, nous, Claude Francois de Hauzeur, majeur, et Adolph Arnold von Dussel, Jean Werner de Broich, Leonard Joseph de Lamberts, Francois de Turth, Jacque Ignace de Witte, Friederich Wilhelm Beelen, et Aloysius Caspar Josephus Joannes Limpens, eschevins du siege royal d'Aix la Chappelle, avons fait apposer sur le vuide de cette nos armes et signer par notre syndic et secretaire. Fait a Aix la Chapelle, comme dessus. *Etoit signé* : J. G. Pfluger, J. U. L. syudicus et secretarius.

Sur le vuide etoient apposés huit cachets de messieurs le majeur et eschevins, en cire verte couverts du papier blanc, et les quatre coins de la dite enveloppe etoient cachetés des armes de feue madame la princesse Christine de Salm, en cire d'Espagne rouge.

Quod præmissa copia cum vero originali testamento atefatæ serenissimæ principissæ Christinæ de Salm, pientissime defunctæ, uti et cum involucro dicti testamenti collata concordet, manu signoque notariali propriis attestor. Hac 19 decembris 1744.

Carolus Franciscus Urlichs, apostolico-cæsareus publicus, et in camera imperiali immatriculatus Aquisgrani residens notarius.

Sequitur actus aperturæ et publicationis præmissi testamenti.

Au nom de Dieu. Ainsy-soit-il. Connu et scavoit soit par cet à tous, et un chacun, auquel il appartiendra, que ce jourd'huy le dix septieme jour du mois de decembre de l'an dix sept cent quarante quatre, entre dix et onze heures du matin, en presence de Son Altesse monseigneur le serenissime prince Philippe de Salm Kyrbourg, chevalier de l'ordre royal de Pologne, etc. etc. en qualité d'executeur testamentaire de feue Son Altesse madame la princesse Christine de Salm et du Saint-Empire-Romain, comtesse d'Immerselle et de Buchoven, etc. pardevant moy notaire publicque soussigné, et messieurs les

temoins cy embas nommés , sont comparus en propre personne ; premierement , madame de Cambray , dame d'honneur de feu madame la princesse de Salm , susdite , comme generale et speciale constituée de Son Altesse monseigneur Louis Charles Othon , prince de Salm et du Saint-Empire-Romain , abbé commendataire de l'abbaye de Boherie , diocese de Laon , etc. etc. en vertu de la constitution produite en originel , datée de Paris , du onzieme decembre de l'année courante ; secondement , le reverend monsieur Jean Thelosen , aumonier , et constitué de Son Altesse monseigneur le serenissime prince Nicolas Leopold de Salm et du Saint-Empire-Romain , duc de Hoogstraten , chevalier de la Toison d'or , etc. etc. pareillement en vertu du plein pouvoir produit , daté d'Anvers le quatre de decembre courant ; et troisiemement , monsieur Felt , maitre d'hotel de feu madame la princesse Christine de Salm , etc. Lequel dernier mist en mains de moy . notaire , un volume fermé et cachetté aux quatre coins de l'enveloppe des armes de feu madame la princesse Christine de Salm susdite , et de plus scellé de huit sceaux de messieurs les majeur et eschevins du siege royale de la ville d'Aix la Chapelle , entre lesquelles dites armes et seaux respectifs etoit escrit un act de realisation ainsy que s'ensuit :

Ce jourd'huy , le 27^e juin 1744 , comparut personnellement Son Altesse madame la princesse Christine de Salm , pardevant nous les majeur et eschevins ci-dessous nommés , declarante que le present volume renfermoit son testament , qu'elle vouloit apres sa morte estre pointuellement suivi et executé , nous requerante d'en estre les temoins judiciaels et de le confirmer par nos cachets. Ce que a due semonce ayant été accordé , nous , Claude François de Hauzeur , mayor , et Adolphe Arnoud von Dussel , Jean Werner de Broich , Leonard Joseph de Lamberts , François de Turth , Jacque Ignace de Witte , Friederich Wilhelm Beelen , et Aloysius Caspar Josephus Joannes Limpens , eschevins du siege royale d'Aix la Chapelle , avons fait apposer sur le vuide de cette nos armes et signer par notre syndicq et secretaire. Fait à Aix la Chapelle , comme dessus. *Etoit signé* : J. G. Pfluger , J. U. L. , syndicus et secretarius.

Le dit monsieur Felt me dit ensuite , que ce volume luy avoit été mis en mains et luy donné en sa garde , par feu la haute dite madame la princesse Christine de Salm , et qu'en iceluy etoit enfermé le testament et la volonté derniere d'icelle , requerant moy notaire d'en faire duement l'ouverture , avec la permission de Son Altesse monseigneur le prince Philippe de Salm Kyrbourg , comme executeur testamentaire. En conformité de laquelle requisition Sa dite Altesse monseigneur l'executeur fut suppliée en tres profond respect par moy notaire de me daigner permettre de faire l'ouverture du dit volume ; ce que Sa dite Altesse m'accorda , m'ordonnant en même tems de faire prealablement la lecture des deux constitutions susmentionnées , et ensuite l'ouverture du

dit volume. Lesquelles ordres furent à l'instant executées par moy. Et après avoir fait la lecture des deux dites constitutions, je montray le dit volume à Son Altesse monseigneur le prince Philippe de Salm, Kyrbourg, etc., aux deux susnommées constituées, scavoir à madame de Cambray, et à monsieur Jean Thelosen, comme aussy aux messieurs les temoins, à l'effect de voir et d'examiner s'il estoit encore bien fermé, et de reconnaître si les cachets et sceaux respectifs y imprimés estoient encore en leur entier. Après donc qu'iceux avec moy notaire en ont fait l'examination et reconnu le dit volume bien fermé, pareillement trouvé les cachets et sceaux entiers, et sans aucun soupçon et les tenus pour tels, j'ay en ma dite qualité ouvert le dit volume, et y trouvé en iceluy le testament de feu Son Altesse madame la princesse Christine de Salm, signé de sa main propre, à moy notaire bien connue, le 27^e de juin de l'année courante, et scellé, grand de six et demi feuilles, de plus percé d'un filet de soye noir et blanc, y joints huict memoires mentionnés dans le dit testament, lesquels tous estoient signés de la main propre de Sa haute dite Altesse, et dont les huict copies authentiques sont jointes à la copie de cet act d'ouverture, et ay lu à claire et haut voix, de mot à mot, et publié le dit testament, comme aussi les huict memoires, à Son Altesse monseigneur le prince serenissime Philippe de Salm Kyrbourg, etc. aux dits deux constitués, à monsieur Felt, et aux messieurs les deux temoins.

Ainsy fait et passé à Aix la Chapelle, au jour, mois et an que dessus, dans la maison mortuaire de feu Son Altesse madame la princesse Christine de Salm, dans le Poil. En presence du tres reverend monsieur François-Antoine Tervis, chanoine et vice prevot de la Basilique royale de cette ville, et du tres reverend monsieur Antoine-François de Rocquignies, chanoine de Saint Adalbert, icy comme temoins à ce speciallement requis et appellés. Lesquels avec moy notaire ont signé la minutte originelle de cette, comme s'ensuit : François Antoine Tervis, vice prevot, comme temoin Antoine François de Rocquignies, chanoine imperial de Saint Adalbert, comme temoin.

In quorum præmissorum fidem, præsens instrumentum aperturæ et publicationis desuper confeci, manu propria subscripsi, signoque notariali communivi, requisitus ego,

Carolus Franciscus Urlichs, apostolico cæsareus publicus, et in camera imperiali immatriculatus Aquisgrani residens notarius,

Huict memoires, qui ont été joints au testament de feu son Altesse madame la princesse Christine de Salm, comlesse d'Immerselle et de Buchoven.

N^o 1. POUR LES CELESTINES.

Estat des livres, que Son Altesse
Madame la princesse Christine

de Salm a destinés pour mes
dames les annonciades celestes,
contenu sur la cinquieme planche
d'en haut de la grande armoire
de sa bibliotheque.

Aix-la-Chapelle, ce 10 novembre 1740.

La vie de Dom Armand Jean le Bouthiller de Rancé, abbé et reformateur de l'abbaye de la Maison-Dieu Notre-Dame de la Trappe; par Dom Pierre le Nain, religieux et prieur de la même abbaye, etc. : 2 tomes.

Conférences ou instructions sur les épitres et évangiles des dimanches et principales fêtes de l'année, et sur les vestures et professions; par le révérend Dom Jean Armand, ancien abbé de la Trappe : 4 tomes.

De la sainteté et des devoirs de la vie monastique; 3^e édition, revue, corrigée et augmentée : 3 tomes.

Reflexions morales sur les quatre évangélistes; par le révérend père ancien abbé de la Trappe : 4 tomes.

Maximes chrétiennes et morales; par le même; seconde édition : 2 tomes.

Traité abrégé des obligations des chrétiens; par l'auteur des livres de la vie monastique.

Lettres de piété choisies, écrites à différentes personnes; par le révérend père Dom Armand Jean de Rancé : seulement le second tome.

Instructions et pratiques pour passer saintement tous les temps de l'année selon l'esprit de l'église, tirées de l'Écriture Sainte et des Saints Pères : 2 tomes.

Abrégé des maximes de la vie spirituelle, recueilli des sentimens des pères, et traduit du latin, de Dom Bartholémy des Martirs, de l'ordre de Saint Dominique, archevêque de Brague, en Portugal, avec l'éloge du même, par M. Godeau, évêque de Vence.

Abrégé de la vie de Dom Jean Mabillon, prestre et religieux benedictin de la congrégation de Saint Maur, par Dom Thierry Ruinaut, religieux de la même congrégation.

La mort chrétienne sur le modèle de celle de N. S. J. C., et de plusieurs saints et grands personnages de l'antiquité; le tout extrait des originaux par un religieux benedictin de la congrégation de Saint Maur.

Sentimens de piété sur la profession religieuse, applicables à la profession des chrétiens dans le baptême, etc., considérablement augmenté par un religieux benedictin de la congrégation de Saint Maur.

Relations de la mort de quelques religieux de l'abbaye de la Trappe: nouvelle édition.

Relation de la vie et de la mort de frère Palemon, religieux de l'abbaye de la Trappe, nommé dans le monde le comte de Sautena.

Carte de visite faite a l'abbaye de Notre-Dame des Clairets par le reverend pere abbé de la Trappe , le seizieme fevrier 1690.

Pensées ou reflexions chretiennes pour tous les jours de l'année ; par le reverend pere François Neveu de la Compagnie de Jesus : 4 tomes.

Retraite spirituelle pour un jour chaque mois ; par un pere de la Compagnie de Jesus.

Recueil de divers traités de pieté , volume premier, seconde partie , ou l'on verra les principales maximes de la morale chretienne excellemment etablies ; 2 tomes.

Le chretien etranger sur la terre , ou les sentimens et les devoirs d'une ame fidele qui se regarde comme etrangere en ce monde ; par messire Jean Gerard de Ville Thierry, pretre.

Instructions sur les principaux sujets de la pieté et de la morale chretienne.

Traité de la confiance en la misericorde de Dieu pour la consolation des ames que la crainte jette dans le decouragement , etc. ; par M. l'evêque de Soissons de l'academie françoise.

Les livres de saint Augustin de la maniere d'enseigner les principes de la religion chretienne à ceux qui n'en sont pas encore instruits.

Principes et regle de la vie chretienne.

Le directeur des ames chretiennes.

Sentimens d'un chretien touché d'un veritable amour de Dieu, tirés de divers passages de l'Ecriture Sainte, et représentés par 46 figures en taille douce ; par un solitaire de Sept Fonds.

Offices propres à l'eglise royale de sainte Opportune à Paris, contenant la vie et les miracles de sainte Opportune et de saint Godegrand, en latin et françois.

Les puissantes et heureuses intercessions de saint François de Paule en la devotion de trezains ou de treize vendredy ; par Nicolas Bertin, minime.

La regle de saint Benoist , avec les declarations , qui se gardent en la congrégation de saint Vanne et saint Hidulphe.

Psautier des hermites de saint Jean Baptiste, etablis au diocese de Toul, de l'an 1654 , à la chapelle de Notre-Dame de Montfort en Lorraine.

Le propre des penitentes de sainte Pelagie de Paris.

Signé : La princesse Christine de Salm.

N° 2. POUR MADAME DE CAMBRAY.

Estat des livres, que Son Altesse
Madame la princesse Christine
de Salm a eu la bonté de me pro-
mettre et qu'elle me destine.

Ce 20 octobre 1741.

Sur la premiere planche du haut de la grande armoire.

Traité de l'esperance chretienne contre l'esprit de pusillanimité et de defiance, et contre la crainte excessive, etc.

Les gemissemens d'un cœur chretien exprimés dans les paroles du psaume 118, Beati immaculati, etc.

Sur la seconde planche de la dite armoire.

Jesus penitent ou exercice de pieté pour tout le tems de careme, et pour une retraite de 40 jours.

Les confessions de saint Augustin, traduction nouvelle sur l'edition latine des peres benedictins de la congregation de Saint Maur, etc.

Sur la troisieme planche de la susdite armoire.

Sermons sur les evangiles du careme, et sur quelques misteres de la sainte Vierge; par le pere Massilon : 4 tomes.

Dans le bas de l'armoire du costé de la porte de l'antichambre.

Pensées chretiennes sur les exercices de la journée, tirées des sentimens du pere de Condren.

Entretiens de l'ame avec Dieu, tirées des paroles de saint Augustin dans ses meditations, ses soliloques et son manuel; par M. l'abbé Clement, etc.

Actes des vertus les plus propres à disposer un chretien à faire une bonne mort, etc.

Signé : La princesse Christine de Salm

N^o 3. Specification des souvenirs
que je laisse a madame de
Cambrai, ma dame d'honneur.

Je luy donne mon ecuelle d'argent, dont je me sers ordinairement, et qui a un couvercle.

Une petite caffiere avec son pott à lait, et six petites cuilleres à caffè, le tout d'argent.

Un petit rechaud avec un gril, et une petite thetiere, le tout d'argent.

Ma montre d'argent.

Une bague qui est garnis d'un cœur, d'un diamant brillant.

Signe : La princesse Christine de Salm.

N^o 4. Specification des petits
souvenirs, que je laisse à mes
petites nieces et à quelques unes
de mes arrieres petites nieces. La-
quelle specification se trouvera avec
mon testament et signée de ma main.

Je donne à ma tres chere petite niece madame la princesse de Salm des livres reliés en maroquin suivant le memoire qui s'en trouvera signé de ma main.

Je lui donne aussi un livre relié de chagrin vert, qui a des fermoirs d'or, et est écrit à la main sur du velin, contenant l'office de la Sainte Vierge. Lequel livre vient de madame la duchesse douairiere de Bourbon. L'on y trouvera trois mignatures qui estoient dans ce livre lorsque l'on me l'a donné, et une quatrieme qui est le portrait de feu madame la princesse de Condé, peinte en vierge, qui est d'une beauté singuliere, et m'a été envoyé dans une lettre par la dite princesse meme.

Je luy donne encore un autre livre, relié en maroquin rouge joliment doré; ce livre a aussi des fermoirs d'or; et vient de Son Altesse Royale mademoiselle de Montpensier, qui a composé elle meme les reflexions qui y sont sur les beatitudes. Il m'a été donné à sa mort par Son Altesse Royale madame de Guise, sa Sœur.

Outre les livres mentionnés cy dessus, je donne encore à madame la princesse de Salm, ma tres chere petite niece, generalement tous ceux qui se trouveront sans en avoir disposé par un estat ou memoire particulier.

Je luy donne de meme un chapelet de lapis, qui vient de Rome, dont les patires et la croix sont de filagrame d'or.

Une cassette de calambour doublée de velour vert, dans laquelle il y a six tasses avec leurs soucupes, une petite jatte, une soucoupe à mettre du sucre, une thetiere, et six gobelets à chocolat, le tout de porcelaines de couleurs.

Le portrait de la duchesse de Ratzivil, monté en or et emallé, qui a servi de brasselet.

Je luy donne pareillement les choses suivantes, a scavoir : tous les tableaux et mignatures; toutes mes porcelaines qui sont dans mon cabinet et ailleurs, excepté celles dont j'ai disposé autrement; les flousses, tasses et cabarets de la Chine, avec ma grande cassette; de meme toutes les tailles douces et sentences, qui sont dans mon hermitage; un miroir de poche dont le dehors est de chagrin-noir; un cadran d'argent dans une boîte chagrin; six petites cuilleres de vermeil dans un ethuy de chagrin; deux petites pincettes et deux petites cuilleres d'argent à longs manches pour le thé; une boette à thé d'argent des Indes; un chapelet d'agath ou il y a une medaille de saint Francois d'Assise; un Agnus Dei qui a une bordure d'argent; un saint Francois d'Assise d'emaille; une Sainte Vierge en mignature d'une grande beauté tenant l'enfant Jesus sur les genoux, et saint Jean aupres; une sainte Therese aussy en mignature.

Je donne à madame la princesse de Hesse, ma tres chere petite niece, les livres portés par un memoire particulier, signé de ma main.

Je donne à la princesse Gabriel, fille ainée de la princesse de Salm, et ma fileule, une bague avec un saphire et deux diamants brillants, pour mettre avec la croix que je luy ai déjà donnée. Cette bague m'a été donnée par madame la princesse de Condé sa grande tante au mois de juillet 1712, estant pour lors à Paris, au sujet du pillage du partisan Lacroix, qui s'est fait à Anholt au mois d'aoust de l'an 1711.

Je luy donne encore une grande caffiere d'argent à trois robinets, et la pendule de table qui sert dedans ma chambre.

Je donne à ma chere arriere petite niece la princesse Christine de Salm, ma toilette consistante en ce qui suit, à scavoir : en deux boettes à poudre ; en deux petites chandeliers ; en deux corbeilles à jour ; en un flacon ; en une grosse tasse de vermeil à deux ances ; en deux petites cuilleres de vermeil ; en un gobelet de vermeil, dans un ethuy de chagrin ; en une moyenne jatte d'argent, avec une eguiere de meme ; en un bougeois, avec une petite mouchette tenant à une petite chaine ; en une sonnette d'argent ; en une moyenne ecuelle avec une assiette et un trespieds ; en un tout petit gobelet d'argent ; en deux boetes de vermeil à mouches, sur lesquelles on a gravé des chiffres ; en un miroir, dont la bordure est garnie d'argent ; en une brosse à nettoyer les peignes, qui a un manche d'argent ; en un couvert consistant en une cuilliere, fourchette, couteau et tiremoële ; en deux flacons de cristal qui ont des vices d'argent ; en un petit gobelet à deux ances, qui a été doré, et pour lequel on a fait faire un couvercle d'argent, et un petit entonnoir d'argent.

Je luy donne aussy la grosse machine d'argent à faire du thé ; un petit cocqmar d'argent, qui vient de Christine de Croy, duchesse d'Arschot, princesse de Salm, ma grande mere.

Je luy donne encore mon chapelet de cornaline.

Je donne à la princesse Elisabeth, autre arriere petite niece, un coffre d'Ausbourg, couvert de cuire rouge, contenant les choses suivantes, à scavoir : une caffiere d'argent ; un pied avec deux lampes qu'il porte ; un boette à sucre ; six cuilleres a caffèe ; et deux chandeliers : le tout d'argent. Dans le meme coffre il y a aussy six tasses avec leur soucoupes de porcelaine de couleurs, et deux serviettes de damasse. Je luy donne encore un petite sablier de filagrane d'argent.

Je donne à mes tres cheres arrieres petites nieces, les princesses de Ligne, à scavoir, à l'ainée, qui est ma fileule, la belle montre d'or, dont madame la princesse sa mere m'a fait present, avec les deux cachetes de cornaline, que j'y ay fait attacher, l'un garni des dix diamants, et l'autre de cinq : et à la seconde, je donne une tabatiere d'or, dans laquelle se trouve le portrait de la feue princesse de Dietrichstein ; et une soucoupe d'argent garnie d'un gobelet à chocolat de porcelaine de Saxe, blanc et doré, d'un autre gobelet de

verre , chaqu'un couvert d'un couvercle d'argent ; d'une petite machine d'argent à mettre du sucre , avec une petite cuillere de meme.

Je donne à la princesse Victore de Hesse , mon arriere petite niece , deux tases d'or des Indes ; et a la princesse Louise sa sœur , deux autres tases d'or , avec deux tases de porcelaine et soucoupes de meme , et une petite cuillere d'or.

Signé : La princesse Christine de Salm

Nº 5. POUR SON ALTESSE MADAME
LA PRINCESSE DE SALM.

Etat des livres de maroquin , que
Son Altesse madame la prin-
cesse Christine de Salm a des-
tiné à Son Altesse Serenissime
madame la princesse de Salm ,
continus dans les deux petites
armoires. 1740.

Premiere planche d'en haut de celle qui est du côté de la garderobe.

Principes de philosophie ou preuves naturelles de l'existence de Dieu , et de l'immortalité de l'ame.

Les caracteres de Theophraste , traduits du grec , avec les caracteres ou les mœurs de ce siecle.

L'office de la feste et de l'octave de Noel et jusqu'a l'Epiphanie , à l'usage de Rome et de Paris.

Priere ou elevation à Dieu pour la feste et l'octave de saint Augustin , evesque et docteur de l'eglise.

L'office du Saint Sacrement pour le jour de la feste et de toute l'octave.

Les soliloques , les meditations et le manuel de saint Augustin.

L'office de la sainte messe , en francois pour tous les jours de l'année.

La souveraineté des rois defendue .

Prieres chretiennes en forme de meditations.

L'office de l'eglise en latin et en francois , dedié au roy.

Prieres tirées de l'écriture et de l'office de l'eglise.

Explication des parties de l'office , et des ceremonies de la messe.

Conduite pour la confession et pour la communion , imprimée par l'ordre de Son Eminence monseigneur le cardinal de Noailles.

Seconde planche.

Le diurnal du breviaire romain suivant la reforme du saint concile de Trente ; relié en chagrin à fermoir d'argent.

Office de la semaine sainte à l'usage de Rome, en latin et en françois.

Les sermons de saint Augustin, sur le nouveau testament : 4 tomes.

Les deux livres de saint Augustin, de la véritable religion, et des mœurs catholiques.

Diurnal du breviaire romain conformément à la reformation du saint concile de Trente.

Les heures du chrétien, divisées en trois journées.

L'office de l'église en latin et en françois, dédié au roy.

Première planche d'en haut de la seconde petite amoire du costé de la porte de l'antichambre.

Recueil ou abrégé historique, tiré des plus anciens auteurs.

Instruction et exercice de piété durant la sainte messe.

Abrégé de l'instruction sur les dispositions qu'on doit apporter aux sacrements de pénitence et d'eucharistie.

Conduite chrétienne, tirée de l'écriture sainte et des pères de l'église, touchant la confession et la sainte communion.

De l'imitation de Jésus Christ, par le sieur de Beaulieu, prieur de Saint Val : double.

Passages choisis de l'écriture sainte en forme d'exercice pour tous les jours du mois ; en deux parties.

Le nouveau testament de N. S. J. C., avec les épîtres de saint Paul, les épîtres canoniques, l'apocalypse : 2 tomes.

Histoire et concordance des quatre évangélistes.

Histoire de la vie de N. S. J. C. ; par M. le Tourneur.

Seconde planche.

Les psaumes de David, traduits en françois selon l'hébreu.

Le catéchisme du conseil de Trente.

Le psautier de David, traduit en françois, avec des notes courtes, tirées de saint Augustin et des autres pères.

Vérité évidente de la religion chrétienne.

Cinq chapitres, tirés du livre de la vie monastique.

Heures chrétiennes, tirées de l'écriture sainte et des saints pères, par M. Horstius, relié en veau : 2 tomes.

Le breviaire romain, en latin et en françois : 4 tomes ; lesquels se trouveront sur la première planche d'en bas de la grande bibliothèque.

Signé : La princesse Christine de Salm.
ce 16 décembre 1740.

N^o 6. POUR SON ALTESSE MADAME
LA PRINCESSE DE HESSE.

Estat des livres de maroquin et autres, que Son Altesse madame la princesse Christine de Salm destine a Son Altesse Serenissime madame la princesse de Hesse, contenus dans la petite armoire du costé de la porte de l'antichambre et ailleurs.

Aix la Chapelle, ce 16 novembre 1740.

Premierement. Instruction et exercice de piété durant la sainte messe.
Abregé de l'instruction sur les dispositions qu'on doit apporter aux sacrements de penitence et d'eucharistie.

De l'imitation de Jesus Christ, par le sieur de Beuil, prier de Saint Val.

Le nouveau testament de N. S. J. C., avec les epitres de saint Paul, les epitres canoniques, l'apocalipse : 2 tomes, reliés en rouge.

Passages choisis de l'écriture sainte pour tous les jours du mois.

L'office de l'église, en latin et françois, dédié au roy.

Le catechisme du concile de Trente.

Conduite pour la confession et communion.

Office de la semaine sainte, à l'usage de Rome, en latin et en françois; relié en rouge tout uni.

Le diurnal romain, en latin et en françois, suivant la reformation du concile de Trente : 2 tomes.

Cinq chapitres tirés du livre de la vie monastique; relié en citron.

Sur les tablettes du cabinet.

Premierement. L'invocation et l'imitation des saints pour tous les jours de l'année : 4 petits tomes, à fermoirs.

Un petit diurnal romain.

Instruction et exercice de piété durant la sainte messe : double.

Dix huit petits tomes de maximes tirées de l'écriture sainte.

Signé : La princesse Christine de Salm.

N^o 7. Estat d'une partie de ma
vaiselle d'argent et autres ar-
genteries, destinées pour le prince
Louis de Salm, mon arrier petit neveu.

Un grand plat bassin ou mes armes sont gravés dans le fond. Deux eguieres.

Deux grands plats à potage. Douze plats à ragouts. Vingt quatre assiettes. Douze cuilleres et autant fourchettes. Douze manches de couteaux avec leurs lames. Deux grands cuilleres à potage. Deux cùilleres à ragouts.

Deux poivriers avec quatre petites cuilleres. Deux salieres. Quatre flambeaux de table. Un moutardier avec une petite cuillere. Un porte-mouchettes avec une grosse mouchette. Un sucrier d'Augsbourg doré en partie. Une machine d'argent où l'on pose l'huile d'olives et le vinaigre. Un cbaudron à thé. Un rechaud. Un poilon à trois pieds avec son couvercle. Un grosse caffiere, qui peut aussy servir de chocolatiere. Une palette, qui sert à decouper les tóurtes. Une lampe de chambre.

Le present estat est destiné au prince Louis de Salm, heritier de Son Altesse madame la princesse.

Signé : Marie Christine princesse de Salm.

Nº 8.

Nous, Christine, rheingrafe, princesse de Salm, comtesse de Bucboven, scavoir faisons à tous qu'il appertient, que nous voulons et ordonnons par cet écrit, que notre carosse et chavaux avec leurs harnois soient apres notre deceds delivrés a monsieur le prince Louis de Salm notre arriere petit neveu et heritier; de meme qu'un lit à tombau de damas cramoisi bordé d'un petit galon d'argent, avec six chaises couvertes de meme damas, et des housses d'indienne bleu et blanc; le dit lit est garni de deux matelats de bazin blanc, d'un plumon de futaine avec des rayes bleues, d'un traversin et de deux oreillers, de deux couvertes, l'une de satin blanc doublée d'un gros taffetat orore, et l'autre d'indienne, avec un couvre pieds de satin blanc, doublé de taffetat blanc.

Je luy donne aussy une tres belle canne garnie d'un pommeau d'or, venue d'Angleterre, et un goblet de porcelaine de Saxe, blanc et doré, à deux ances, qui a un couvercle et une soucoupe.

Et pour que cet escrit ait la meme force et valeur comme s'il était inseré mot a mot dans notre dernier testament, nous l'avons signé de notre main et y fait apposer le cachet de nos armes Fait à Aix la Chapelle, le 26^e novembre de l'an mille sept cent quarante et deux.

Signé : La princesse Christine de Salm.

Quod præmissæ octo copiæ cum veris originalibus suis, per serenissimam principissam Christinam de Salm, pientissime defunctam, manu propria, mihi probe nota, subsignatis, collatæ concordent, attestor, hac decima nona decembris 1744.

Carolus Franciscus Urlichs, apostolico-
cæsareus publicus, et in camera impe-
riali immatriculatus, Aquisgrani resi-
dens, notarius.

Nous, bourguemaitres, eschevins et conseil du siege royal et libre ville imperiale d'Aix la Chapelle, certifions par les presentes que le sieur Charles François Urlichs, qui a soucrit et muni de son cachet notariale les premises copies, et en atteste la concordance, est notaire loyal, resident en cette ville, aux actes et attestats duquel on ajoute plaine foi, tant en, que hors justice. En foi de quoi, nous avons fait signer les presentes par notre secretaire, et munir du seel de notre chancellerie. Aix la Chapelle, ce 21^e du decembre 1744.

J. P. M. Becker, secretarius.

Nous, juge, bourguemetre et echevins de la ville d'Anholt, certifions qu'ayants collationné la copie cydessus, rapportée avec l'acte d'ouverture et de publication du testament de feu Son Altesse Serenissime madame la princesse Christine de Salm, nous l'avons trouvé conforme de mot à mot. En foy de quoy nous avons fait apposer les scaux de la justice et de la ville, et signer pour le secretaire. Anholt ce 21 juin 1754.

L. S.

L. S.

G. P. SCHOLL.
secretarius.

XII. CHARLES-THÉODORE-OTHON, PRINCE DE SALM, ET DU S. E. R., wildgrave de Dhaun et Kyrbourg, rhingrave de Stein, seigneur souverain de Fenestrange, baron d'Anholt, né le 27 juillet 1645, fut conseiller intime de l'empereur Léopold, maréchal-de-camp général, colonel d'un régiment d'infanterie, et ensuite, ministre et grand-maitre de la maison de l'empereur Joseph, dont il avait été le gouverneur. Il mourut à Aix-la-Chapelle le 10 novembre 1710.

Il épousa 1^o en 1665, Godefride-Anne-Marie-Agnès-Ignace, comtesse de Gelehn, morte en couches le 2 novembre 1667, fille de Wolfgang, comte de Gelehn et de Hayn, et de Marie d'Amstenrad : 2^o le 10 mars 1671, Louise-Marie de Bavière, morte le 11 mars 1679, fille aînée d'Edouard de Bavière, prince palatin, et d'Anne de Gonzague, duchesse de Bavière ;

sa sœur Anne de Bavière épousa, le 11 décembre 1663, Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé.

Du premier mariage :

1. Marie-Godefride-Dorothée-Christine, princesse de Salm, née le 2 novembre 1667, et mariée le 15 juillet 1687, avec Léopold-Ignace, prince de Dietrichstein, né en 1660 et mort en 1708, fils de Ferdinand-Joseph, prince de Dietrichstein, et d'Elisabeth d' Eggenberg.

Du second mariage :

2. Louise, princesse de Salm, née le 13 mai 1672, religieuse visitandine à Nancy.

3. Une fille morte en naissant le 6 septembre 1673.

4. Louis-Othon, qui suit XIII.

5. Un fils, né le 16 juillet 1675, mort le même jour.

6. Louise-Apollonie, princesse de Salm, née le 21 janvier 1677, et morte le 22 mai 1678.

7. Eléonore-Christine-Elisabeth, princesse de Salm, née le 14 mars 1678, dame de l'ordre de la Croix-étoilée, morte le 23 mars 1737, qui épousa en 1714, Conrad-Albert-Charles, duc d'Ursel, maître-de-champ général au service de S. M. Cath., colonel d'un régiment de dragons, gouverneur de Namur, mort le 3 mai 1738, fils de François, comte d'Ursel, et d'Honorine-Marie-Dorothée de Hornes.

XIII. LOUIS-OTHON, PRINCE DE SALM, ET DU S. E. R., wildgrave de Dhaun et Kyrbourg, rhingrave de Stein, seigneur souverain de Fenestrangle, Anholt, etc. né le 24 octobre 1674, mourut le 28 novembre 1738. En lui s'éteignit la ligne masculine des princes de Salm.

Il épousa, le 20 juillet 1700, Albertine-Jeanne-Catherine-Françoise de Nassau-Hadamar, née le 5 juillet 1679, morte le 11 juin 1716, fille de Maurice-Henri, prince de Nassau-Hadamar, et d'Anne-Louise, comtesse de Manderscheid-Blankenheim.

De ce mariage :

1. Dorothée-Françoise-Agnès, princesse de Salm, *petite-nièce de la testatrice*, née le 21 janvier 1702, dame de la Croix-étoilée, morte le 25 janvier 1751, qui épousa le 25 mars 1719, Nicolas-Leopold, wild- et rhingrave, comte de Salm et de Hoogstraten, fils unique de Guillaume-Florent, wild- et rhingrave, comte de Salm et de Hoogstraten, et de Marie-Eléonore, comtesse de Mansfeld. Ils suivent XIV.

2. Elisabeth-Alexandrine, princesse de Salm, née le 21 janvier 1704, morte le 17 décembre 1739, qui épousa le 17 avril 1721, Claude-Lamoral II, prince de Ligne, d'Amblise, d'Épinoy et du S. E. R., marquis de Roubaix et de Dormans, comte de Faukenberg, seigneur de Belœil, Montrœul, Herzelee, Antoing, Werchin, Wallincourt, Cisoing, Silly, Fagnolle, Baudour, et autres lieux, grand d'Espagne, pair, sénéchal et maréchal de Hainaut, connétable de Flandre, chevalier de la Toison-d'or, feld-maréchal des armées de S. M. I. et R., colonel-propriétaire d'un régiment d'infanterie Wallonne, conseiller intime d'état impérial, etc., né le 7 août 1685 et mort le 7 avril 1766, fils d'Henri-Louis-Ernest, prince de Ligne, et de Jeanne-Monique d'Aragon-y-Benavides.

De ce mariage :

3. Charles-Joseph, prince de Ligne, d'Amblise et d'Épinoy, grand d'Espagne, comte immédiat de Fagnolle, membre du collège des comtes de l'empire, gentilhomme héréditaire et prince dans le royaume de Pologne, comte-princier d'Edelstetten avec voix virile dans le conseil des princes de l'empire, chevalier de la Toison-d'or, commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse, lieutenant feld-maréchal des armées impériales, colonel-propriétaire d'un régiment d'infanterie de son nom, chambellan impérial, etc., né à Bruxelles le 23 mai 1755, et mort à Vienne le 13 décembre 1814, épousa le 7 août 1755, Marie-Françoise-Xavier, princesse de Liechtenstein, dame de la Croix-étoilée, née le 27 novembre 1739, fille d'Emmanuel, prince de Liech-

tenstein, et de Marie-Antoinette de Dietrichstein-Weichelstadt. (*Voyez ma Notice sur les quatre anciens vicomtés de Hollande, p. 27.*)

1. Louise-Marie-Christine, princesse de Ligne, née le 17 février 1728, chanoinesse de Remirement, *filleule et arrière-petite-nièce de la testatrice.*

2. Marie-Josèphe-Thérèse, princesse de Ligne, née le 7 janvier 1730, chanoinesse d'Elsen, *arrière-petite-nièce de la testatrice.*

3. Christine-Anne-Louise-Oswaldine, princesse de Salm, née le 29 avril 1707, décédée à Hoogstraten, le 19 août 1775 ¹, *petite-nièce de la testatrice*, qui épousa 1^o le 30 décembre 1725, Joseph, landgrave de Hesse-Rothenbourg, né le 23 septembre 1705 et mort le 24 juin 1744, fils d'Ernest-Léopold, landgrave de Hesse-Rothenbourg, et de Marie-Anne, comtesse de Lærenstein; 2^o le 14 juin 1753, Nicolas-Léopold, prince de Salm-Salm, son beau-frère, ci-dessous.

Du premier mariage :

1. Anne-Victoire-Marie-Christine, princesse de Hesse-Rothenbourg, *arrière-petite-nièce de la testatrice*, née le 25 février 1728, qui épousa Charles, duc-pair de Rohan-Rohan, prince de Soubise, comte de Lavoulte et de Tournon, vicomte de Joyeuse, gouverneur de Flandre et Hainaut, maréchal de France, etc., mort en 1787, veuf le 19 septembre 1739 d'Anne-Marie-Louise de la Tour d'Auvergne, et le 5 avril 1745 d'Anne-Thérèse, princesse de Savoie-Carignan, et fils de Louis-François-Jules de Rohan, prince de Soubise, et d'Anne-Julie-Adelàïde de Melun.

2. Ernest-Nicolas-Léopold, landgrave héréditaire de Hesse-

¹ 1775. 19 augusti. Obiit illustrissima ac celsissima, serenissima princeps Christina-Anna-Ludovica-Oswaldina, nata princeps de Salm-Salm, etc. Secunda conjux illustrissimi ac serenissimi principis Nicolai-Leopoldi, etc., etc. — 20 ejusdem, sepulta in cavea. (*Actes civils à Hoogstraten*).

Rothenbourg, né le 27 mai 1735, décédé à Hoogstraten le 6 juin 1742 ¹.

3. Marie-Louise-Eléonore, princesse de Hesse-Rothenbourg, *arrière-petite-nièce de la testatrice*, qui épousa son cousin-germain Maximilien-Frédéric-Ernest : prince de Salm-Salm, ci-dessous XV.

XIV. NICOLAS-LÉOPOLD, PRINCE DE SALM-SALM ET DU S. E. R., duc de Hoogstraten, wildgrave de Dhaun et Kyrbourg, rhingrave de Stein, souverain-seigneur d'Anholt et Fenestrange, chevalier de la Toison-d'or, conseiller intime actuel de S. M. I. et R., maréchal de camp, colonel-proprétaire d'un régiment d'infanterie, gouverneur d'Anvers. Il naquit le 25 janvier 1701, succéda en 1738 au prince Louis-Othon, son beau-père, comme plus proche agnat, avec ses deux cousins-germains, et mourut à Hoogstraten le 4 février 1770 ².

Il épousa 1^o le 25 mars 1719, Dorothee-Françoise-Agnès, princesse de Salm, précitée, dame de l'ordre de la Croix-étoilée, née le 21 janvier 1702, décédée à Anholt le 25 janvier 1751, et

¹ 1742. 6 junii. Obiit hic in castro, serenissimus princeps Ernestus-Nicolaus-Leopoldus, princeps Hassiæ-Rhynefeldensis, filius serenissimi principis Josephi, Hassiæ-Rhynefeldensis principis, et principissæ Oswaldinæ, principissæ Hassiæ-Rhynefeldensis, natæ principissæ Salmensis, conjugum. — 8 ejusdem. Sepultus est in caveâ comitum. Comitatu fuerunt 16 famuli portantes faces. Illum cubicularii serenissimi nostri principis portaverunt ex rheda in ecclesiam. Campanis ecclesiæ majoris sonantibus omnibus. (*Actes civils de Hoogstraten*).

² 1770. 4 februarii. Obiit, munitus omnibus ecclesiæ sacramentis, circa horam septimam matutinam, serenissimus princeps de Salm-Salm, dux Hooghstratanus, in suo castello, et a reverendo domino pastore Van den Broeck, administratus. — 7 ejusdem mensis. Intestinum, jecur et cor defuncti depositi fuerunt in caveâ mortuaria, presente nomine pastoris ægroti reverendus admodum dominus decanus Imbrechts, ante altare Sacri Sanguinis. — 19 ejusdem. Exequiæ factæ sunt. — 20 februarii. Ad horam septimam vespere, sepultus est, concomitantibus magistratu, studiosis et juvenibus, faces portantibus circa trecentas. Omnia altaria ecclesiæ candelis ornata. (*Actes civils de Hoogstraten*).

inhumée à Hoogstraten le 19 septembre suivant ⁴ : le duc de Hoogstraten en 1765 y fit placer un superbe mausolée, avec cette inscription :

D. O. M.

ANNO AB INCARNATIONE DOMINI MILLESIMO
SEPTINGENTESIMO SEXAGESIMO QUINTO: PISSIMIS
MANIBUS CARISSIMÆ SUÆ QUONDAM CONJUGIS
DOROTHEÆ FRANCISCÆ AGNETIS SERENISSIMÆ
PRINCIPISSÆ DE SALM SALM, PIE IN DOMINO
DEFUNCTÆ VIGESIMA QUINTA JANUARIII ANNO
1751, ÆTATIS AUTEM SUÆ QUADRAGESIMO NONO,
QUATUORDECIM POST MORTEM EJUS ANNIS,
SERENISSIMUS VIVENS NICOLAUS LEOPOLDUS,
DEI GRATIA, SACRI ROMANI IMPERII PRINCEPS
DE SALM SALM, DUX HOOGSTRATÆ, COMES
SYLVESTRIS DE DHAUN ET KYRBURG, COMES
RHENI DE STEIN, SUPREMUS DOMINUS IN ANHOLT
ET FINSTINGEN, AUREI VELLERIS EQUES,
CONSILIARIUS INTIMUS ACTUALIS SACRÆ
CÆSAREÆ REGIÆ ET APOSTOLICÆ MAJESTATIS,
SUPREMUS CAMPI MARESCIIALLUS, LEGIONIS
PEDESTRIS COPIARUM REGIOCÆSAREARUM
COLONELLUS PROPRIETARIUS, CIVITATIS ET ARCIS
ANTVERPIENSIS NECNON FORTALITIORUM INDE
DEPENDENTIUM GUBERNATOR, MONUMENTUM
HOC AMICUS ET QUONDAM MARITUS, IN
GLORIOSAM EJUS MEMORIAM, EXTRUI CURAVIT.
POST OBITUM AUTEM SUUM IN EODEM CONSEPILIRI:
VOLUIT ET DESIDERAVIT, UT AMBO REQUIESCANT
IN DOMINO ET SANCTISSIMA PACE. AMEN.

⁴ 1751. 18 septembris. Anholdia huc advectum est cadaver serenissimæ principis de Salm, uxoris serenissimi principis ac ducis de Hoogstraten, per dominum Pisa, colonellum. — 19, vesperi, comitante capitulo, magistratu, qui

Il épousa 2^o le 14 juin 1753, sa belle-sœur, Christine-Anne-Louise-Oswaldine, princesse de Salm, précitée, dame de l'ordre de la Croix-étoilée, née le 29 avril 1707, décédée à Hoogstraten le 19 août 1775, veuve de Joseph, landgrave de Hesse-Rothembourg.

Du premier mariage :

1. Gabrielle-Marie-Christine-Louise, princesse de Salm-Salm, *arrière-petite nièce et filleule de la testatrice*, née à Anholt le 8 janvier 1720, chanoinesse de Thorn et de Vreden, décédée sans alliance.

2. Louis-Charles-Othon, prince héréditaire de Salm-Salm, né à Hoogstraten le 22 août 1721 ¹, *arrière-petit-neveu et héritier universel de la testatrice*, fut chevalier de l'ordre de Saint-Hubert, abbé commendataire de Bohéries au diocèse de Laon, de Beaupré au diocèse de Beauvais, et de Saint-Quintin-en-île au diocèse de Noyon, ensuite après la mort de son père, prince de Salm-Salm et du S. E. R., duc de Hoogstraten, wildgrave de Dhaun et

et portavit idem cadaver, ac cor ejusdem principis in capsula separata, sonantibus omnibus totius municipii campanis, scilicet begginagii, clarissarum, tere-sianarum. Faces 32 a totidem pueris circumcirca feretrum portatæ sunt. Sepulta autem fuit in caveâ ante Venerabilis altare noviter extracta. Loculus, in quo depositum erat corpus, coram presentibus, ad recognoscendum illud, per dictum dominum Pisa fuit apertus, quod ab iisdem cognitum, per eundem dominum denuo clausus fuit. (*Actes civils de Hoogstraten*).

¹ 1721. 22 augusti. In castro hic recenter natus, baptisatus, et 7 septembris, ceremoniæ solemniter suppletæ sunt ante summum altare in choro. Infanti nomen datum est, Ludovicus-Carolus-Borromæus-Otto. Erat filius illustrissimi ac excellentissimi domini Nicolai-Leopoldi, comitis Hooghstratani, etc. et serenissimæ principissæ Dorotheæ-Agnetis, natæ principissæ Solmensis, etc., conjugum. Patrinus, serenissimus princeps Ludovicus-Otto, S. R. I. princeps salmensis, rheni et silvarum comes (*voyez XIII*) : pro quo respondit Joannes-Christianus de Heringen, primarius nobilis suprascripti principis. Matrina, Maria-Dorothea, S. R. I. principissa de Dietrichstein, nota principissa Salmensis (*voyez XII. 1.*) : pro ea respondit prænobilis domicella Magdalena de Rochechouart, primaria domicella suprascriptorum parentum. (*Actes civils de Hoogstraten*.)

Kyrbourg, rhingrave de Stein, souverain seigneur d'Anholt et de Fenestrange, etc. mort sans enfants le 29 juillet 1778. Il épousa à Seraing Marie-Anne-Félicité, comtesse de Horion, née le 12 mai 1743. Ce prince s'était d'abord destiné à l'état ecclésiastique, mais après avoir reçu le sousdiaconat, il fut sécularisé par dispense du Saint-Office, approuvée par le Pape.

3. Guillaume-Florentin-Claude-Lamoral-Antoine-Joseph-Jean-Thadée, prince de Salm-Salm, né à Anholt le 18 février 1723, capitaine d'infanterie au régiment de son père, tué à la bataille de Striegau en Silésie, le 4 juin 1745.

4. Élisabeth-Léopoldine-Marie-Françoise, princesse de Salm-Salm, née à Anholt le 8 février 1724, morte à Hoogstraten le 13 juillet 1725 ¹.

5. Louise-Françoise-Anselmine-Marie-Anne-Thérèse, princesse de Salm-Salm, née à Hoogstraten le 3 mars 1725 ², mariée le 15 novembre 1742, à Jean-Guillaume, comte de Manderscheid-Blankenheim, né le 14 février 1708.

6. Marie-Christine-Jeanne-Albertine, princesse de Salm-Salm,

¹ 1725. 13 julii Obiit in castro Elisabetha, comitissa, Arnoldiæ nata, duorum annorum ætate, filia illustrissimi ac excellentissimi domini Nicolai-Leopoldi, S. R. I. comitis Hoogstratani, etc. et serenissimæ principissæ Salmensis, etc., conjugum. — 15. Sub tumba comitum sepulta est. (*Actes civils de Hoogstraten.*)

² 1725. 3 martii. Baptisata est in castillo Hooghstratano infans recens nata illustrissimi domini Nicolai-Leopoldi, S. R. I. comitis Hooghstratani, et serenissimæ principissæ Dorotheæ-Aguetis, natæ principissæ Salmensis, conjugum. Nomen infantis, Ludovica-Francisca-Anselmina-Maria-Anna-Theresia. — 1728. 19 julii. In castro hic natæ et baptisata: 3 martii 1725 ceremoniæ suppletæ sunt ante summum in choro altare infantis, cui nomen datum: Ludovica-Francisca-Anselmina-Maria-Anna-Theresia, filia Nicolai-Leopoldi et Dorotheæ-Agnetis. Patrinus, Princeps Anselmus Franciscus, princeps de la Tour et Taxis, pro quo respondit prænobilis dominus Jacobus, marchio de Grandville. Matrinx, principissa Ludovica de la Tour et Taxis, nata principissa de Lohkowitz; pro qua respondit domicella Anna-Aloysia, baronissa de Burlo. (*Actes civils de Hoogstraten.*)

arrière-petite-nièce de la testatrice, née à Hoogstraten le 14 août 1727 ¹, chanoinesse de Thorn.

7. Marie-Elisabeth-Joseph, princesse de Salm-Salm, *arrière-petite-nièce de la testatrice*, née à Hoogstraten le 13 mai 1729 ² mariée le 3 août 1751 à François-Erwin-Eugène, comte de Schœnborn et du S. E. R., colonel d'infanterie au service du prince-évêque de Wurtzbourg, né en janvier 1727, fils unique d'Anselme-François, comte de Schœnborn et du S. E. R., et de Marie-Thérèse, comtesse de Monfort.

8. François-Georges-Léopold, prince de Salm-Salm, né à Hoogstraten le 18 juin 1730 ³, mort à Anholt le 4 juin 1731.

¹ 1727. 14 augusti. In castro hic recenter nata et baptista — ejusdem mensis, ceremoniæ solemniter suppletæ sunt ante summum in choro altare infantis, cui nomen datum, Maria-Christina-Joanna-Albertina, filia illustrissimi ac excellentissimi domini Nicolai-Leopoldi, S. R. I. comitis Hooghstratani, etc. et serenissimæ principissæ Dorotheæ-Agnetis, natæ principissæ Salmensis, etc., conjugum; Patrinus, illustrissimus ac excellentissimus dominus Joannes-Dominicus-Albertus, rheni-et sylvarum comes, comes de Salm, etc.; pro quo respondit excellentissimus dominus Philippus, comes de Salm, etc. Matrina, Christina-Ludovica-Oswaldina, principissa de Hesse, nata principissa Salmensis (*voyez XIII. 3.*); pro qua respondit prænobilis domina baronissa de Gousseaux d'Alimont, domina primaria principissæ. (*Actes civils de Hoogstraten.*)

² 1729. 13 maii. In castro hic recens nata et baptisata fuit infans illustrissimorum Nicolai-Leopoldi, et Dorotheæ-Agnetis. — 1730. 9 octobris. Ceremoniæ suppletæ sunt filiæ hic in castro natæ et baptisatæ 13 maii 1729. Nomen datum Maria-Elisabeth-Joseph. Patrinus, Josephus-Ferdinandus de Hesse (*voyez XIII. 3.*); pro quo respondit dominus Guillelmus, rheni-et sylvarum comes, frater pueri (*voyez XIV. 5.*) Matrina, Elisabeth de Ligne, nata principissa Salmensis (*voyez XIII. 2.*); pro qua respondit prænobilis domina baronissa de Gousseaux d'Alimont, domina primaria principissæ. (*Actes civils de Hoogstraten.*)

³ 1730. 18 junii. In castro baptisatus est parvulus, recens natus filius, illustrissimorum comitum Nicolai-Leopoldi, et Dorotheæ-Agnetis. — 9 octobris. Suppletæ etiam sunt ceremoniæ filii in castro nati et baptisati 18 junii, cui nomen datum Franciscus-Georgius-Leopoldus, filius Nicolai-Leopoldi, et Dorotheæ Agnetis. Patrinus, dominus Franciscus-Georgius de Manderscheit-Blankenheim; pro quo respondit Ludovicus-Otto, rheni-et sylvarum comes, frater pueri (*voyez XIV. 2.*) Matrina, domina Eleonora, principissa d'Eltein, comitissa de Manderscheit-Blankenheim; pro quo respondit Gabriela, rheni-et sylvarum comitissa, soror pueri (*voyez XIV. 4.*) (*Actes civils de Hoogstraten.*)

Junius 1761.

Henricus Gabriel, Dei et apostolicæ sedis gratia, episcopus Antverpiensis, etc. Omnibus has visuris, salutem in Domino. Fidem facimus ei attestamus per præsentés, nos die prima mensis junii anno Domini millesimo septingentesimo sexagesimo primo, vigore litterarum patentium illustrissimorum ac reverendissimorum dominorum, respective Viennensis in Austria, et Cameracensis in Flandria, archiepiscoporum, (quas per secretarium nostrum qua protonotarium apostolicum in forma authentica exscriptas ad calcem harum apponi mandavimus), in palatio serenissimi principis de Salm Salm, ducis Hooghstratani, aurei Velleris equitis, etc., etc., benedictionem nuptialem, juxta formam a sacra concilio Tridentino præscriptam, impertisse excellentissimo domino Georgio Adamo, Sacri Romani Imperii comiti de et in Starhemberg, insignis ordinis aurei Velleris equiti, utriusque sacræ, cæsariæ regiæque apostolicæ majestatis camerario, consiliario actuali intimo, necnon apud regis christianissimi majestatem oratorio plenipotentiaro; et serenissimæ principi Mariæ Franciscæ Josephæ de Salm Salm : testibus Carolo Leopoldo, duce Arembergico, et Maximiliano Emmanuele, principe Hornano, insignis ordinis aurei Velleris equitibus, etc., etc. In quorum fidem hasce, manu propria signatas, sigilloque nostro munitas, per secretarium nostrum expediri, et in registro secretariæ nostræ episcopalis de verbo ad verbum in perpetuam rei memoriam jussimus adnotari Datum Antverpiæ in palatio nostro episcopali, die, mense et anno quibus supra.

H. G. episcopus Antverpiensis.

De mandato illustrissimi ac
reverendissimi domini mei.

L. Wouters, secretarius †.

9. Marie-Françoise-Josèphe, princesse de Salm-Salm, née à Anholt le 28 octobre 1731, chanoinesse de Maubeuge, qui épousa le 1 juin 1761 George-Adam, prince de Starhemberg, né le 10 août 1724, décédé le 19 avril 1807.

10. Maximilien-Frédéric-Eruest, prince de Salm-Salm, qui suit XV.

11. Charles-Alexandre-Louis-Auguste, prince de Salm-Salm, né à Anholt le 15 décembre 1735, chanoine de Cologne, de Hildesheim et de Strasbourg, décédé le 1 février 1796, qui épousa le 14 mai 1766, Marie-Jeanne, baronne Leers de Leersbach, née le 10 avril 1735.

† Archives de l'église de Saint-André, à Auvers.

12. Auguste-Sophie-Alexandrine-Frédérique-Thérèse-Agnès, princesse de Salm-Salm, sœur jumelle du précédent, chanoinesse de Mons et de Cologne, décédée à Senones, le 30 janvier 1775, âgée de 38 ans.

13. Marie-Josèphe-Jeanne-Guillielmine, princesse de Salm-Salm, née à Anholt le 26 décembre 1736, chanoinesse de Maubeuge, qui épousa le 29 octobre 1774, Charles-Albert, prince de Hohenlohe-Schillings furst, né le 22 septembre 1719, décédé le 18 janvier 1793.

14. Joseph-Marie-Henri, prince de Salm-Salm, né à Anholt le 20 décembre 1737, mort le 10 mars 1748.

15. Marie-Anne-Victoire, princesse de Salm-Salm, née à Anholt le 17 février 1740, décédée le 20 juillet 1816, mariée à Malines par procuration le 6 novembre 1758 à Petro-de-Alcantara Pimentel-Henriquez, marquis de Tavara, comte de Villada, duc de Lerma grand d'Espagne, décédé le 1 juin 1790, fils de Miguel Pimentel-Henriquez, et de Marie-Françoise-Alphonse-Hurtado-de-Mendoça-de-la-Vega-Silva-Sandoval-y-Luna, duchesse de l'Infatado et de Pastrana. La bénédiction nuptiale fut donnée par le cardinal d'Alsace-de-Boussu, dans la chapelle de son palais. François, marquis des los Rios, fut chargé de la procuration.

16. Emmanuel-Henri-Oswald-Joseph-Nicolas-Léopold, prince de de Salm-Salm, né à Hoogstraten le 22 mai 1742¹, chevalier de Malte, commandeur de Catatrava, décédé sans alliance.

17. François-Joseph-Jean-André, prince de Salm-Salm, né à Anholt le 30 novembre 1743, chanoine de Cologne, reçu trésorier du chapitre de Saint-Lambert à Liège en 1757.

¹ 1742. 22 maii. In castro hic recens natus, et in ecclesia ante summum altare baptisatus est princeps Emmanuel-Henicus-Oswaldus-Josephus-Nicolaus-Leopoldus, filius serenissimi principis Nicolai-Leopoldi, S. R. I. principis Salmensis, ducis Hoogstratani etc. et serenissimæ principissæ Dorotheæ-Agnetis, natæ principissæ Salmensis, ducis Hooghstratanæ, etc. Patrinus serenissimus princeps Maximilianus-Emmanuel, princeps de Hornes et S. R. I. etc.; pro quo respondit Guillelmus-Florentinus, frater pueri, (voyez XIV. 3.) Matrina, principissa Henrica de Hornes, nata comitissa de Salm; pro quo respondit Christina-Oswaldina, principissa Hassiæ, nata principissa Salmensis, (voyez XIII. 3).

18. Guillaume-Florentin-Jean-Felix, prince de Salm-Salm, né à Anholt le 10 mai 1745, reçu trésorier du chapitre de saint Lambert à Liège en 1761, évêque de Tournay en 1775, puis archevêque de Prague.

XV. MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC-ERNEST, PRINCE DE SALM-SALM ET ^{DU} S. E. R., duc de Hoogstraten, wildgrave de Dhaun et Kyrbourg, rhingrave de Stein, souverain seigneur d'Anholt, etc. chevalier de l'ordre de la Toison d'Or, et de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, etc. etc., né à Anholt le 28 novembre 1732, décédé à Anvers le 14 septembre 1773, et inhumé à Hoogstraten ¹.

Il épousa à Hoogstraten le 16 mars 1756, sa cousine-germaine Marie-Louise-Eléonore, princesse de Hesse, ci-dessus XIII. 3. 3. ².

¹ 1773. 14 mensis septembris. Obiit Antverpiæ illustrissimus ac serenissimus dominus, S. R. I. princeps, Maximilianus-Fredericus-Ernestus, princeps de Salm-Salm, duc de Hoogstraten, comes sylvestris in Dhaun et Kyrbourg, comes rheni in Stein, supremus dominus in Anhold, illustrissimi militaris ordinis Theresiani, necnon Aurei Velleris eques, etc., maritus illustrissimæ ac serenissimæ principis Mariæ-Ludovicæ-Eleonoræ de Salm-Salm, natæ principis Hassiæ-Reinsfeld-Rottenbourg, etc. — 16 ejusdem mensis. Overgevoert in eene koetze met zes peerden tot aen de trappen van de kerk, alwaer de canoniken het lyk ontvangen hebben, en onder het zingen van den Miserere in de groote koor gebracht. Na het zingen van den Libera werd het lyk door de paters minderbroeders gedragen naer den kelder. Zestien flambeuwen werden gedragen door kinderen. — 20 ejusdem. De plegtige uitvaart. De doorklok luidde zes weken. (*Actes civils de Hoogstraten*).

² 1756. 16 martii. Visa dispensatione originali a sanctissimo patre Benedicto XIV in secundo consanguinitatis gradu, data 2 octobris 1755; et processu verbali exemptionis demandato a sanctissimo patre reverendo domino officiali diœcesis Antverpiensis facto; Maximilianus, princeps de Salm-Salm, et Ludovica, princeps Hassiæ, tribus dispensationibus bannorum et temporis clausi ab illustrissimo et reverendissimo Dominico de Gentis, episcopo Antverpiensi, et a reverendo admodum patre Bernardo Reichen, societatis Jesu, sacellano castrensi legionis pedestris serenissimi principis Nicolai-Leopoldi de Salm-Salm, ducis Hoogstratani, a me infrascripto prævie recepto, mutuo consensu sacro matrimonii vinculo conjuncti fuerunt. Testes: Petrus-Franciscus de Piza, supremus vigiliarum generalis, commendans fortaliti Antverpiensis; et Joannes de Pauly, capitaneus circuli superioris Rheui. Qui unâ mecum subscripserunt. Piza. Pauly.

P. THEOD. VAN DEN BROECK.

(*Actes civils de Hoogstraten*).

De cœmariage :

1. Nicolas-Tolentin-Léopold-Louis-Oswald-Jean-Népomucène, prince héréditaire de Salm-Salm, né à Hoogstraten le 1 juin 1760 ¹.

2. Constantin-Charles-Alexandre-Joseph-Jean-Népomucène, prince de Salm-Salm, qui suit XVI.

3. Louis-Othon-François-Jean-Népomucène, prince de Salm-Salm, né à Hoogstraten le 26 mai 1765, décédé le 23 octobre suivant ².

4. George-François-Jean-Népomucène, prince de Salm-Salm,

¹ 1760. 1 junii. Baptisatus est Nicolaus-Tolentinus-Leopoldus-Ludovicus-Oswaldus-Joannes-Nepomucenus, filius serenissimi S. R. I. principis Maximiliani-Frederici-Ernesti de Salm-Salm, comitis sylvestris in Dhaun et Kyrbourg, rheni comitis in Stein, supremus dominus in Anhold, Vistringem, equitis illustrissimi militaris ordinis Theresiani, colonellus legionis serenissimi principis Nicolai de Salm-Salm in servitiis pedestris cæsarearum et regiarum Germaniæ, Hungariæ et Bohemiæ majestatum, generalis sigiliarum præfecti circuli Superioris Rheni; ac serenissimæ principis Mariæ-Ludovicæ-Eleonoræ de Salm-Salm, natæ principis Hassiæ Rheinfeldensis; conjugum. Patrinus, serenissimus S. R. I. princeps Nicolaus-Leopoldus de Salm-Salm, duc Hooghstratæ, etc. (*Voyez XIV*). Matrina, serenissima princeps Christina-Anna-Ludovica-Oswaldina de Salm-Salm, duc Hooghstratæ, etc. natæ princeps de Salm (*voyez XIII. 5*). (*Actes civils de Hoogstraten*.)

² 1765. 26 maii. Natus et baptisatus in castro, et — 1 junii, ceremoniæ solemniter suppletæ sunt ante summum altare in choro, infantis cui nomen datum, Ludovicus-Otto-Franciscus-Joannes-Nepomucenus, filius serenissimæ S. R. I. principis Maximiliani-Frederici-Ernesti de Salm-Salm, etc. ac serenissimæ principissæ Mariæ-Ludovicæ-Eleonoræ de Salm, etc. conjugum. Patrinus, Ludovicus-Carolus-Otto, princeps de Salm-Salm, Sancti-Auberti ordinis eques, abbas commendatarius abbatiarum regiarum de Boheries, Beaupré et Sancti-Quintini-Insula (*voyez XIV. 2*); pro quo respondit serenissimus S. R. I. princeps Nicolaus-Leopoldus, duc Hooghstratæ (*voyez XIV*). Matrina, Francisca-Christina, serenissima comitissa, palatina, illustris collegii de Thorn et Essen abbatissa, pro qua respondit serenissima princeps, Christina-Anna-Ludovica-Oswaldina, duc Hoogstratæ (*voyez XIII. 5*). — 23 octobris. Obiit hic puer. — 25 ejusdem sepultus est in nova tumba ante altare sanctissimi sacramenti. (*Actes civils de Hoogstraten*.)

né à Hoogstraten le 26 mai 1766 ¹, décédé le 12 juillet 1834.

5. Guillaume-Florentin-Frédéric, prince de Salm-Salm, né le 28 septembre 1769, chanoine des chapitres de Cologne, de Strasbourg et de Spire, décédé le 2 mars 1824.

6. Louis-Othon-Oswald, prince de Salm-Salm, né le 12 juillet 1772, décédé en 1822.

7. Marie-Anne-Henriette, princesse de Salm-Salm, inhumé à Hoogstraten le 23 janvier 1776 ².

XVI. CONSTANTIN-CHARLES-ALEXANDRE-JOSEPH-JEAN-NÉPOMUCÈNE, PRINCE DE SALM-SALM, ET DU S. E. R., duc de Hoogstraten, wildgrave de Dhaun et de Kyrbourg, rhingrave de Stein, souverain, seigneur d'Anholt, etc. membre de la confédération du Rhin depuis le 12 juillet 1806, né à Hoogstraten le 22 novembre 1762 ³, décédé le 25 février 1828.

¹ 1766. 26 maii. In castro natus et baptisatus, et — 10 junii, ceremoniæ solemniter suppletæ sunt ante summum altare in choro infantis, cui nomen datum Georgius-Franciscus-Joannes-Nepomncenus, filius serenissimi S. R. I. principis Maximiliani-Frederici-Ernesti de Salm-Salm, etc. ac serenissimæ principis Mariæ-Ludovicæ-Eleonoræ de Salm-Salm, et., conjugum. Patrinus, princeps Franciscus-Georgius-Adamus de Starhemberg, etc. Matrina, serenissima princeps Maria-Francisca-Josepha de Salm-Salm (*voyez XV. 9.*) (*Actes civils de Hoogstraten.*)

² 1776. 23 januarii. Sepulta est in cavea ducum Maria-Anna-Henrica, filia illustrissimi domini Maximiliani-Frederici-Ernesti, ducis, etc. et Mariæ-Ludovicæ-Eleonoræ, etc. conjugum. (*Actes civils de Hoogstraten.*)

³ 1762. 22 novembris. Baptizatus et natus in castro, et — 30 hujus, ceremoniæ solemniter suppletæ sunt ante summum in choro altare infantis, cui nomen datum est, Constantinus-Carolus-Alexander-Josephus-Joannes-Nepomucenus, filius serenissimi S. R. I. principis Maximiliani-Frederici-Ernesti de Salm-Salm, etc. ac serenissimæ principis Mariæ-Ludovicæ-Eleonoræ de Salm-Salm, etc. conjugum. Patrinus, sua serenissima attitudo Constantinus, landgravius Hassiæ-Rothenbourg, Aurei Velleris eques; pro quo respondit sua serenissima attitudo, Carolus-Alexander, princeps de Salm-Salm, prænobilis capituli cathedralis Coloniensis et Argentoratensis canonicus. Matrina, sua serenissima attitudo Maria-Eva-Sophia, landgravina Hassiæ-Rothenbourg, nata comitissa de Starhemberg; pro qua respondit sua serenissima attitudo, Augusta-Sophia, principissa de Salm-Salm, prænobilis capituli Sanctæ Waldetrudis Montibus Hannoniæ canonissa. (*Actes civils de Hoogstraten.*)

Il épousa 1^o Victoire-Félicité, princesse de Læwenstein-Wertheim, décédée le 29 novembre 1786 ¹, 2^o le 4 février 1788, Marie Walburge, comtesse de Sternberg, née le 11 mai 1770, décédée le 16 juin 1806, fille de Chrétien, comte de Sternberg-Manderscheid; 3^o Catherine Bender, née en 1792, décédée le 15 mars 1851.

Du premier mariage :

1. Marie-Victoire-Antoinette-Louise-Guillielmine-Félicité, née à Hoogstraten le 1 août 1784 ².

2. Guillaume-Florentin-Louis-Charles, prince héréditaire de Salm-Salm, qui suit XVII.

Du second mariage :

3. George-Léopold-Maximilien-Chrétien, prince de Salm-Salm, né le 12 avril 1795, chef d'escadron au service d'Autriche, décédé le 20 novembre 1836, qui épousa le 29 avril 1828, Rosine, comtesse de Sternberg, née le 4 mai 1802, fille de Léopold, comte de Sternberg. De ce mariage :

¹ 1786, 29 novembris. In Sinones in Lotharingia-Germanica, defuncta est serenissima princeps, Victoria Felicitas de Læwenstein-Wertheim, uxor serenissimi S. R. I. principis Constantini-Caroli-Alexandri-Josephi-Joannis-Nepomuceni principis de Salm-Salm, ducis Hooghstratani, etc. — 16 decembris. Exequiæ celebratæ sunt.

² 1784. 1 augusti. In castro nata et ibidem baptisata est serenissima domina princeps Maria-Victoria-Antonia. — 25 augusti. Cereconiæ suppleta sunt in ecclesia ante summum altare in choro; filiæ nomen datum est, Maria-Victoria-Antonia-Ludovica-Guillielmina-Felicitas. Filia erat serenissimi S. R. I. principis, Constantini-Caroli-Josephi-Joannis-Nepomuceni de Salm-Salm, ducis Hooghstratani, etc. et serenissimæ dominæ Victoriæ-Felicitatis, principis de Læwenstein-Wertheim, etc. conjugum. Patrinus, S. M. R. Victor-Amedæus II, Sardinia, Chypry et Hierosolymæ rex, dux Sabandia, marchio Pedemontis, etc; pro quo respondit serenissimus ac reverendissimus dominus princeps Giellimus-Florentinus de Salm-Salm, episcopus Tornacensis, etc. (*voyez XIV. 8.*) S. Matrina, S. M. R. Maria-Antonia, regina Sardinia, nata infans Hispania, etc. pro qua respondit serenissima princeps Maria-Ludovica-Eleonora, vidua serenissimi principis Maximiliani-Frederici-Ernesti de Salm-Salm, nata princeps Hassia (*voyez XIII. 3. 3.*)

1.) Constantin, prince de Salm-Salm, né le 27 mars 1829, décédé le 18 janvier 1839.

2.) Françoise-Marie-Jeanne-Caroline-Aloïse, princesse de Salm-Salm, née le 4 août 1833, qui épousa le 18 juin 1853, son cousin germain Alexis-Guillaume-Zéphyrin-Victor, prince de Croy-Dulmen, ancien premier lieutenant au service de Prusse, fils d'Alfred-François-Frédéric-Philippe, duc de Croy-Dulmen, et d'Eléonore-Guillielmine-Louise, princesse de Salm-Salm, ci-dessous.

4. Eléonore-Guillielmine-Louise, princesse de Salm-Salm, née le 6 décembre 1794, qui épousa le 21 juin 1819, Alfred-François-Frédéric-Philippe, duc de Croy-Dulmen, né le 22 décembre 1789, fils d'Auguste-Philippe, duc de Croy-Dulmen, et d'Anne-Victur-niane, princessc de Mortemart.

5. Jeanne-Guillielmine-Auguste, princesse de Salm-Salm, née le 5 août 1796, qui épousa le 28 juillet 1824, Philippe-François-Bernard Victurnien, prince de Croy-Dulmen, né le 26 novembre 1801, frère d'Alfred, duc de Croy-Dulmen, ci-dessus.

6. Anguste-Louise-Marie, princesse de Salm-Salm, ué le 29 janvier 1798, décédée le 10 mars 1837.

7. François-Frédéric-Philippe, prince de Salm-Salm, né le 5 juillet 1801, lieutenant colonel aux grenadiers de la garde en Sardaigne, possesseur de Rheingrafenstein, décédé le 31 décembre 1842, qui épousa le 24 mars 1841 Marie-Joséphine-Sophie, princesse de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née le 9 août 1814, fille de Dominique-Constantin, prince de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, et de Marie-Crescente, comtesse de Kœnigsegg-Rothenfels.

De ce mariage :

1.) Marie-Eléonore-Crescence-Catherine, princesse de Salm-Salm, née le 21 janvier 1842.

Du troisième mariage :

8. Othon-Louis-Oswald, comte de Salm-Hoogstraten, né le 30 août 1810, premier lieutenant dans l'armée de Saxe, qui

épousa 1° le 20 novembre 1834, Ernestine, baronne de Varnbuler, née le 9 octobre 1814, décédée le 29 juillet 1859 ; 2° le 12 août 1848, Pauline, baronne de Speht-Marchtal, née 26 janvier 1850.

9. Edouard-Auguste-George, comte de Salm-Hoogstraten, né le 8 septembre 1812, marié le 27 septembre 1845 à Sophie-Guillielmine-Charlotte de Rohr, née le 30 mai 1824.

De ce mariage :

1.) Constantin-Charles-Gustave, comte de Salm-Hoogstraten, né le 17 juillet 1846.

2.) Philippe-Othon-Louis, comte de Salm-Hoogstraten, né le 10 août 1847.

10. Rodolphe-Herman-Guillaume-Florentin, comte de Salm-Hoogstraten, né le 9 septembre 1817, marié le 4 octobre 1839, à Émilie-Alexandrine-Charlotte, comtesse de Borcke, née le 9 février 1822. De ce mariage :

1.) Marie-Florentine-Otilie-Henriette-Amélie, comtesse de Salm-Hoogstraten, née le 26 août 1840.

2.) Manfred-Auguste-Albert-Antoine-Henri, comte de Salm-Hoogstraten, né le 5 avril 1845.

3.) Armand-Louis-Édouard-Rodolphe-Constantin-Marie, comte de Salm-Hoogstraten, né le 16 octobre 1844.

4.) Constantine-Sophie-Amélie-Hermine, comtesse de Salm-Hoogstraten, née le 16 décembre 1846.

5.) Pauline-Alfrède-Auguste-Amélie-Catherine, comtesse de Hoogstraten, née le 8 février 1849.

6.) Maximilien-Hugues-Rodolphe, comte de Salm-Hoogstraten, né le 1 novembre 1850.

7.) Félix-Adrien-Ferdinand-Alexandre-Constantin-Charles-Conrad, comte de Salm-Hoogstraten, né le 3 février 1855.

8.) Conrad-Gisbert-Guillaume-Florentin, comte de Salm-Hoogstraten, né le 15 octobre 1855.

11. Albert-Frédéric-Louis-Jean, comte de Salm-Hoogstraten, né le 3 septembre 1819, marié le 13 août 1845, à Louise, comtesse

de Bohlen, née le 21 février 1820, fille de Charles, comte de Bohlen. De ce mariage :

1.) Armand-Émile-Constantin, comte de Salm-Hoogstraten, né le 23 mars 1844.

2.) Auguste-Otilie, comtesse de Salm-Hoogstraten, née le 27 septembre 1845.

3.) Othon-Louis-Guillaume-Jean, comte de Salm-Hoogstraten, né le 9 mai 1848.

12. Herman-Jean-Ignace-Frédéric, comte de Salm-Hoogstraten, né le 13 juin 1821.

XVII. GUILLAUME-FLORENTIN-LOUIS-CHARLES, PRINCE DE SALM-SALM ET DU S. E. R., duc de Hoogstraten, wildgrave de Dhaun et Kyrbourg, rhingrave de Stein, souverain seigneur d'Anholt, etc., né le 17 mars 1786, décédé le 2 août 1846.

Il épousa le 21 juillet 1810 Flaminie, baronne de Rossi, née le 21 juillet 1795, décédée le 20 décembre 1840.

De ce mariage :

1. Alfred-Constantin-Alexandre, prince héréditaire de Salm-Salm, qui suit XVIII.

2. Emile-Maximilien-George-Joseph, prince de Salm-Salm, né le 6 avril 1820, marié le 9 janvier 1851, à Guillelmine-Elisabeth-Frédérique-Agnès d'Ising, née le 3 juillet 1822.

De ce mariage :

1.) Florentin-André-Rodolphe-Clément-Marie, prince de Salm-Salm, né le 15 janvier 1852.

2.) Alexandre-Félix-Émile-Éberard-Waldemar-Marie, prince de Salm-Salm, né le 7 mars 1853.

3.) Claire-Clémentine-Frédérique-Flamina-Olga-Marie, princesse de Salm-Salm, née le 25 septembre 1854.

3. Felix-Constantin-Alexandre-Jean-Népomucène, prince de Salm-Salm, né le 25 décembre 1828, premier lieutenant dans les uhlands autrichiens N° 1, comte Civalart.

XVIII. ALFRED-CONSTANTIN-ALEXANDRE , PRINCE DE SALM-SALM , ET DU S. E. R. , duc de Hoogstraten , wildgrave de Dhaun et Kyrbourg , rheingrave de Stein , seigneur d'Anholt et des bailliages d'Ahaus et de Bocholt , vicomte d'Alost , seigneur de Loon-op-Zand , membre héréditaire du collège des princes à la diète provinciale de Westphalie , avec voix virile , membre héréditaire de l'ordre des seigneurs à la diète réunie de Prusse , etc. , né le 26 décembre 1814.

Il épousa le 15 juin 1836 à Auguste-Adelaïde-Emmanuelle-Constance , princesse de Croy-Dulmen , née le 7 août 1815 , fille d'Emmanuel , prince de Croy-Dulmen , et de Leopoldine-Auguste-Jean-Françoise , princesse de Croy-Dulmen.

De ce mariage :

1. Mathilde-Guillielmine-Marie-Constance , princesse de Salm-Salm , née le 19 avril 1837.

2. Nicolas-Léopold-Joseph-Marie , prince héréditaire de Salm-Salm , né le 18 juillet 1838.

3. Françoise-Adelaïde-Marie-Christine-Alix , princesse de Salm-Salm , née le 21 janvier 1840.

4. Marie-Eléonore-Maximilienne-Auguste , princesse de Salm-Salm , née le 13 avril 1843.

5. Charles-Théodore-Alfred-Marie-Paul-Aimé , prince de Salm-Salm , né le 6 mars 1845.

6. Alfred-Ferdinand-Etienne-Marie , prince de Salm-Salm , né le 13 mars 1846.

7. Emmanuel-Marie-Jean , prince de Salm-Salm , né le 6 juillet 1847.

8. Guillaume-Florentin-Félix-Léopold-Marie , prince de Salm-Salm , né le 30 août 1848.

9. Maximilien-Emile-François-Auguste-Marie , prince de Salm-Salm , née le 4 novembre 1849.

10. Euphémie-Maximilienne-Marie-Constance , princesse de Salm-Salm , née le 1 juin 1851.

11. Nathalie-Rodolphine-Marie-Flaminie , princesse de Salm-Salm , né le 9 décembre 1853.

DOCUMENTS

pour servir à l'histoire de la

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE BELGE

AVANT LE XIX^e SIÈCLE.

(PREMIER SUPPLÈMENT)

PAR

C. BROECKX,

BIBLIOTHÉCAIRE ET MEMBRE EFFECTIF DE L'ACADÉMIE.

L'Académie royale de Médecine de Belgique, vient de mettre au concours la question : *Faire une appréciation raisonnée des services que les médecins belges ont rendus à la médecine et aux branches d'études qui s'y rapportent, la vétérinaire exceptée, pendant les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles* ¹. Cette question rentre tout-à-fait dans le cadre de nos études favorites. Aussi, si la qualité de membre titulaire de cette compagnie n'était pas une raison d'exclusion, nous nous serions indubitablement jeté dans la lice et nous aurions tenté les chances du concours. Toutefois nous n'avons pas voulu perdre l'avantage d'aider les concurrents dans la solution de la question en leur faisant connaître quelques sources peu connues.

Il en est de l'histoire de la médecine belge, comme de l'his-

¹ Prix : une médaille d'or de 1,000 francs. Les réponses doivent être adressées au secrétaire avant le 1^{er} juillet 1861.

toire générale de notre pays : on ne pourra élever ce monument d'une manière digne du pays, digne des grands hommes qu'il a produits, qu'après avoir compulsé toutes les archives nationales. On nous objectera que la question, proposée par l'Académie de médecine, est loin de présenter une étendue si vaste et qu'il suffira de consulter les ouvrages des sommités médicales. Nous sommes d'un avis tout contraire et nous croyons que si la compagnie Bruxelloise a laissé trois ans pour ce travail elle a voulu que les compétiteurs fussent mis à même de présenter un travail complet. D'ailleurs ce ne sont pas toujours les ouvrages les plus volumineux qui contiennent le plus de découvertes. Le mince écrit d'un auteur obscur ou ignoré n'est pas toujours celui qui a rendu le moins de services à la médecine et aux sciences accessoires. Pour prouver ce que nous venons d'avancer, nous n'aurions que l'embarras du choix. Nous ajouterons que les compétiteurs ne pourront se dispenser de parcourir même les thèses inaugurales des anciens élèves de notre Université nationale de Louvain.

Parmi les médecins belges, dont les ouvrages se rapportent au sujet de ce travail, nous mentionnerons :

BURGGRAEVE, *Études sur André Vésale*; Gand, 1841 in-8°.

ID. *Cours théorique et pratique d'anatomie, contenant l'histoire de l'anatomie depuis son origine jusqu'à nos jours*; Gand, 1841 in-8°

DEMEYER, *Analectes médicaux, ou recueil de faits qui ont rapport à l'art de guérir et qui se sont passés dans le ressort de la ville et du franc de Bruges*, Bruges, 1851 in-8°.

ID. *Suite aux analectes médicaux. Esquisses biographiques des praticiens distingués de la ville et du franc de Bruges, depuis 1400 jusqu'à nos jours*; Bruges, in-8°.

ULYSSE CAPITAINE, *Biographie liégeoise depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1850*; Liège 1857 in-8°.

VAN MEERBEECK, *Recherches historiques et critiques sur la vie et les ouvrages de Rembert Dodoens*; Malines, 1841 in-8°.

Qu'il nous soit permis de rappeler que nous avons publié la première bibliographie médicale belge dans notre *Essai sur l'Histoire de la médecine belge, avant le dix-neuvième siècle*, Gand, 1857, in-8. Nous l'avons fait suivre d'un *Coup d'œil sur les institutions médicales belges, depuis les dernières années du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours, suivi de la bibliographie de cette époque*. Bruxelles, 1841. in-8. Dans les *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique* nous avons fait connaître plusieurs livres de médecins belges sous le titre : *Documents pour servir à l'histoire de la bibliographie médicale belge avant le XIX^e siècle*. Anvers, 1847 in-8°. Depuis cette dernière publication nous avons été assez heureux de découvrir quelques titres d'ouvrages que nous nous proposons de faire connaître dans le présent travail.

Nous avons suivi l'ordre alphabétique; nos *documents*, publiés en 1847, nous en faisaient, en quelque sorte, une obligation.

En publiant ces quelques lignes, avons nous contribué aux progrès des sciences médicales? Nous sommes fort éloigné de le prétendre. Toutefois nous croyons qu'en réunissant en un seul faisceau les titres de tous les livres publiés par les médecins belges, nous aurons fait une œuvre utile à ceux qui voudront écrire un jour l'histoire de l'art de guérir en Belgique. En effet, comme notre pays a été souvent gouverné par des princes étrangers et que son territoire a été souvent morcelé, plusieurs médecins belges ont été tour à tour regardés comme Français, Allemands ou Hollandais. La bibliographie médicale constituant, pour ainsi dire, l'inventaire authentique de toutes les propriétés scientifiques de nos devanciers, fournira l'occasion d'écrire maintes pages éloquentes pour revendiquer nos gloires nationales.

Si l'on parcourt nos catalogues publiés en 1857, en 1847 et en 1858, le lecteur belge ne pourra se défendre d'un juste sentiment d'orgueil national en voyant que le petit coin de terre, qui lui donna le jour, a produit une masse si importante d'écrits sur les sciences médicales. Ce sentiment augmentera encore s'il veut se donner le plaisir, que nous avons éprouvé, de feuilleter ces

productions parmi lesquelles plusieurs méritent d'être placées au premier rang! Nous savons qu'il y a des modernes, tout émerveillés des grandes lumières répandues par le dix-neuvième siècle, qui croient qu'il n'y a rien à gagner dans la revue des antiques annales de la science, qui répudient volontiers le magnifique contingent servant de base à la médecine actuelle et qui trouvent plus commode de découvrir de nouveau des choses déjà vues et bien vues il y a longtemps. — Nous sommes sûr que ces médecins changeront d'avis en parcourant les ouvrages de nos nationaux et qu'ils y trouveront en termes non équivoques des observations éternellement vraies, et des découvertes utiles dans un terrain où presque aucune route n'avait été tracée. Ils seront obligés d'avouer que ces hommes d'un autre âge, ces hardis pionniers de la science ont aplani bien de difficultés. Pour notre part nous avons éprouvé bien des charmes dans ces études qui nous montrent nos devanciers lancés avec enthousiasme à la poursuite de la vérité, explorant des contrées inconnues et tenant haut et ferme le drapeau de la science médicale.... Toutefois notre vénération pour nos devanciers ne nous aveugle pas au point d'admettre qu'ils ont tout su et connu; à Dieu ne plaise! nous croyons seulement que les anciens ont connu plusieurs vérités qu'il ne faut pas répudier et que celui-là est vraiment médecin qui possède la connaissance de la médecine ancienne et moderne.

Puisse notre faible travail engager quelque confrère à élever un monument à l'histoire de la médecine nationale, surtout au moment où le premier corps médical du pays fait un appel au dévouement de tous les médecins belges! Alors nous nous croirons amplement dédommagés de nos peines.

A.

AMPLIATIE van de keuren van de chirurgiens ende barbiers der stede van Ipre. Tot Ipre, bij de weduwe van Joannes Aernout, boeckdrucker in Leopoldus (1680) in-4° de 8 pages.

AULNOY (Jean, connu sous le nom d'*Alnosius*) naquit à Bruges au commencement du seizième siècle. Il publia en 1557 un ouvrage intitulé : *De nummis antiquis ac marmoreis inscriptionibus*.

B.

BARTOLOME dit DE BRUGES, vit le jour à Bruges au seizième siècle, il appartient à l'ancienne et noble famille Bartolome, originaire d'Italie qui porte d'azur à la monticule d'or en pointe, accompagnée en chef de deux étoiles à cinq pointes du même métal. Nous avons du lui :

1. *In aphorismos hypocratis, liber unus.*
2. *In librum prognosticon, liber unus.*
3. *De regimine morborum acutorum, liber unus.*

BOUDEWYNS (Michel) Voyez notre *Essai sur l'histoire de la médecine belge*, à la page 254 :

Strydt tusschen de geneeskonste ende de zieckte op de vernieuwinghe van de vergaderinghe, ofte Collegie van alle vrye ende toeghelaeten geneesheeren binnen Antwerpen. Anvers, 1659, M. Parys, in-4° de 24 pages non chiffrées.

« Cet ouvrage, extrêmement rare, est en vers hexamètres et n'est qu'une allégorie depuis le commencement jusqu'à la fin. Il représente la Maladie et sa suite, prête à fondre sur la ville d'Anvers. Heureusement l'Olympe en est instruit et il députe Hippocrate vers le magistrat et Galien vers le corps médical pour leur faire connaître le danger. Ceux-ci parviennent à atteindre le but de leur démarche : l'institution du Collège des médecins d'Anvers. »

BRUNEEL (Dominique) né à Bruges, au dix-septième siècle :

1. *Den raed der wysheid ofte de noodsaekelykste sinspreuken van Salomon.* Bruges, 1685, in-8°.
2. *Den zeghepraelende Diederick van Elsaten XVI graef van Vlaenderen.* Bruges, Lenaert van de Walle, 1699, in-8°.

C.

CATALOGUS medicamentorum tum simplicium tum compositorum in officinis pharmaceuticis asservandorum, cum horum taxatione a collegio medico Antverpiensi digestus, amplissimique magistratus jussu editus. Anvers, veuve P. Jouret, 1752 in-4° de 32 pages.

CATALOGUS MEDICAMENTORUM tum simplicium tum compositorum in officinis pharmaceuticis asservandorum occasione statutorum medicorum et pharmacopolarum editorum renovatus cum horum taxatione, 7 martii 1786. Anvers, Grangé, 1786 in-8° de 30 pages.

CATZIUS (Noël) : *Tableau de la pratique moderne de la médecine méthodique de la Flandre-Occidentale, contenant les secrets et les remèdes spécifiques pour déraciner avec toute la seureté et la promptitude possible toutes les maladies facheuses et pour découvrir aux nobles et très honorables Magistrats de la Flandre les malheurs qui arrivent aux malades par les desordres de la médecine.* Bruges, chez Josse Van Pee, 1704, in-8° de XXVIII—266 pp.

COPIE d'une consultation d'un médecin touchant une maladie qui règne depuis le mois de mars de l'année 1740 en la ville de Lille, laquelle commence à se manifester dans quelques villes et pais de cette province de Flandres, qui marque la nature de cette maladie, les symptomes, les remedes pour la guerir avec succès, avec les precautions qu'il faut prendre pour la prevenir. Bruges, André Wydts, in-4° de 11 pages.

COPIE van het ghevoelen of oordeel van eenen doctoer nopende eene siekte dewelcke r' sedert de maendt maerte 1740 regneert in de stadt Ryssel, dewelcke, soo men verstaet, insgelyckx sig begint te verthoonen in eenige steden ende landen deser provincie van Vlaenderen, met de uitleggingen van hare eygenschappen, uyt dewelcke men kan onderscheyden haere toevallen, met de remedien dewelcke tot desselfs genesingen, met goedt succes worden ghebruyckt. Mits-

gaders de middelen ende maniere van leven om deselve te voorkomen. Brugghe, Andreas Wydts, in-4° de 14 pages.

« C'est la traduction flamande de l'ouvrage précédent. »

D.

D'ANCRE (Arnould) :

Concertationes, consultationes et judicia medicorum. De morbo amplissimi D. D. de Laurin consilarii et fiscalis regii etc. Principium sanationis est cognitio morbi. Malines, 1662 petit in-8°.

DE BACQUERE, (Benoît), naquit à Termonde en 1613 et mourut à Bruges, le 28 juillet 1678, à l'âge de 65 ans. Il a laissé les ouvrages qui ne sont pas sans mérites :

1. *Admiranda morum et nominis Norberti metamorphosis.* Anvers, 1647, in-8°.

2. *Orationes Sacræ Lovanii in diversis locis habitæ.* Anvers, 1649, in-8°.

3. *Præconium Deiparæ Virginis Mariæ ac S. Patriarchæ Benedicti.* Anvers, 1649, in-12°.

4. *Honorarium funebre in obitum Bernardi Campmans Dunensium abbatis.* Anvers, 1649.

5. *Oratio singularis in politicos hujus temporis.*

6. *Anagrammata divinæ et humanæ trinitatis, concinctorie per S. Scripturæ arcana, pp. sententias, philosophorum placita et poetarum flosculos elucidata.*

7. *Sacrarum consolationum pharmaca.* Bruges, 1653, in-12°.

8. *Senum medicus quædam præscribens observanda, ut sine magnis molestiis aliquousque senectus protrahatur.* Cologne, 1673, in-8°.

9. *Senum salvator, salutaria suggernes media, per quæ quis de senectute bona transeat in juventutem perpetuam.* Cologne, 1673, in-8°.

10. *Senum anatomicus, senum senectutisque naturam, differentias, principia, signa et ætatem enucleans requisitam, ut quis verè*

senex nuncupetur, Bruges, ex officina viduæ et hæredum Joannis Clouwet, 1678, in-8° de 118 pages.

DE BOODT (Anselme-Boèce). Voyez notre *Essai sur l'Histoire de la Médecine belge* à la page 252 et nos *Documents pour servir à l'Histoire de la bibliographie médicale belge avant le XIX^e siècle* à la page 12.

De baene des Hemels ende der Deugdden, vol schoone gebedekens, liedekens, vermaeninghen ende meditatieën ; naer maete, dicht, ghetal, ende ophef ghestelt door Anselmus Boetius de Boodt. Bruges, N. Breyghel, 1628, in-8° avec planches.

DE LILLE, (médecin praticien de Liège) :

Avis important aux curieux. Liège, s. a. in-12°.

« C'est une réponse du docteur don Carlos Senac de Lille d'Arragon, à la satire du baron de Walef. »

Réponse par l'auteur de la Pasquée Wallonne (anonyme). Liège, s. a. in-12°.

Supplément à la Pasquée Critique et Calotenne, (anonyme). Liège, s. a. in-12°.

« L'auteur attaque avec violence les membres du Collège médical les plus en vogue, et cela dans le but de les rendre solidaires des mécomptes dont il était l'objet. Cette tactique ne tarda pas à être dévoilé. (M. *Ulysse Capitaine*.) »

DE WALEF :

Le Triomphe des Médecins, (anonyme). A Lille, chez Paul Maret, et se vend à Liège chez J. P. Gramme (sans date), in-8°.

« Le baron de Walef, malgré ses quatre-vingts ans, composa cette satire violente contre l'art de guérir, contre ses prétendus progrès et ses disciples, (M. *Ulysse Capitaine*).

Supplément aux tableaux de Philostrate (anonyme). Paris, Cramoisy, (Liège), 1733, in-8° de 40 pages. (in fine) : Cette brochure se vend à Coron-Meuse, à la barbe d'or.

E.

EVERAERTS (Martin) né à Bruges. Voyez notre *Essai sur l'His-*

toire de la médecine belge, page 274 et nos Documents pour servir à l'Histoire de la bibliographie médicale belge avant le XIX^e siècle, page 24.

1^o *Ephemeridæ meteorologicæ anni 1583*, Anvers, in-16^o.

« Cet ouvrage a été continué à Heidelberg et imprimé en 1600, in-4^o. »

2^o a. *De Clyne chirurgie ende Tgasthuys Boek van den seer vermaerden ende vervaren Aureolus Theophrastus Paracelsus van Hohenheim, doctuer in de Medicine, nu eerst wten hoochduytschen in ons Nederlandsche duytsche sprake overgheset, duer M. Everaert. B. Thantwerpen, by de weduwe Hans de Laet, in den Sayer. Met privilegie. Sub. I. de Perre. 1568 de 192 pages ou de 96 feuilles non chiffrées.*

« Dans la préface Everaert se déclare l'admirateur de Paracelse et montre un grand dédain pour les médecins de l'antiquité et particulièrement de Galien et d'Avicenna. »

2^o b. *Tgasthuisboec beschreven duer den vermaerden, seer gheleerden ende expeerten doctuer in der medicine ende chirurgien Theophrastus Paracelsus van Hohenheim, tot nut ende oirhoor van alle ghebreckelycke ende crancke Menschen, overgheset wten hoochduytschen in onse nederlandsche duytsche sprake. Duer M. E. B. Gheprint Thantwerpen op de Lombaerde Veste, in den Sayer, by de weduwe Hans de Laet. Met privilegie sub J. de Perre, 1567. Petit in-8^o 36 feuilles signées d'un seul côté ou 72 pages.*

« *Tgasthuisboec* parut donc une année avant la *Clyne chirurgie*. »

3^o *'t Boeck van de Vroet-wyfs. In 't welcke men mach leeren alle Heymelykheden van de vrouwen, en in wat gestalte de Mensche in syn Moeders lichaem ontfanghen, groeyet en gheboren wort. Voorts hoe alderleye sieckten, die de kraem-vrouwen lichtelyck overkomen, met costelycke medecynen mogen voorkomen en genesen worden. Al 't samen uyt eygen ervarentheyd van den seer vermaerden Jacob Ruffen, stadmedecyn tot Zurich, certyds in druck uytgegeven, en nu ter tyd op een nieu verbeteret, en met schone figuren verciert. Daer*

bygevoeght is een profytelycke leeringe van het voesteren en handelen van de nieuwgeboren kinderen. Overgeset uyt den Hoogduytsche in onse Nederlandtsche spraecke door Martyn Everaert B. T'Amsterdam, 1668 in-4° de 76 pages, avec planches.

4° *Labyrinthus ofte Doolhof van de dwalende Medecyns des hooghgeleerden docteurs Theophrastus Paracelsus, overghesedt wten Latyn in Nederlandsche duytsche spraecke, door M. E. B. Thantwerpen by my Jan van Waesberghe, woonende op Onser Vrouwen kerckhof in den Schilt van Vlaenderen. Anno M.CCCCC ende LXIII. Met Gratie ende Privilegie, petit in-8° de 136 pages.*

« Après avoir fait voir la considération dont la médecine a été entourée dans tous les temps, il critique avec une extrême violence la médecine et les médecins modernes et élève jusqu'aux nues le système spagirique. »

5° *Politica van Justus Lipsius, dat is: Vande Regheeringh van Landen ende Steden, in ses boecken begrepen. Waerinne een yeghelyck Vorst, oft andere in de regeeringe ghestelt zynde, claerlyck mach sien, hoe dat hy die ghemeene sake behoortlyck sal moghen bedienen. Overgeset wten Latyn in Nederlantsche sprake, deur Marten Everart B. Ghedruckt tot Franiker by Gielis Van den Rade, anno M. D. X. C. Men vintse te coop by Cornelis Claesz, tot Amstelredam op t' water in t' schryfboeck, in-8° de 310 pages.*

6° *T'boeck van de Vroet-wyfs. Int welke men mach leeren, alle heymelicheden van de vrouwen, ende in wat ghestalte de mensehe in zyn Moeders lichaem ontfanghen, groeyet ende gheboren wort. Voorts hoe alderleye sieckten die den craemvrouwen lichtelyck overcomen met costelycke medecynen moghen voorcomen ende ghesesen worden. Alle t'samen uyteyghen ervarentheyt van den seer vermaerden Jacob Ruffen, stadt Medecyn tot Zurich, eertyds in druck uytghegheven, ende nu ter tyt op een nieu verbeterd, ende met schoone figueren verciert. Daer by ghevoeght zynde een profytelycke leeringhe van het voesteren ende handeren van de nieugheboren kinderen. Overgheset uyten Hoochduytsche in ons Nederlantsche spraecke, door Martyn Everaert B. T'Amsterdam. By Cornelius*

Claes z. Boeckverkooper, woonende op t'water int schryfboeck, anno 1604, in-4^o de 160 pages.

« Le mérite d'Everaert, c'est d'avoir cultivé sa langue maternelle dans la seconde moitié du seizième siècle ¹.

F.

FRANCK (Charles) pharmacien à Anvers :

Lumen chymicopharmaceuticum quo tyrones adeo illuminentur ut brevissimo tempore sine ullo magistrorum auxilio singulas compositiones usitatiores chymico-pharmaceuticas, omni securitate præparare possint. Anvers, types Philippi Franck, in platea dicta Lombaerdevest, 1791, in-8^o de 128 pages.

G.

GEBODEN ende uytgeroepen by myneheeren den Schouteth, burgermeesteren, schepenen ende Raed der stad Antwerpen op den 7 meert 1786. Anvers, Grangé, 1786 in-4^o de 20 pages.

GEBODEN ende uytgeroepen by myneheeren den Schouteth, burgermeesteren, schepenen ende Raed der stad Antwerpen op den 7 meert 1786. Anvers, Grangé, 1786 in-4^o de 6 pages.

GEBODEN ende uytgeroepen by myneheeren den Schouteth, burgermeesteren, schepenen ende Raed der stad Antwerpen op den 7 meert 1786. Anvers, Grangé, 1786 in-4^o de 14 pages.

H.

HULPMIDDELEN om de versmoorde en de verdrongen personen

¹ Voyez *Vaderlandsch Museum voor Nederduytsche letterkunde, oudheid en geschiedenis*, uitgegeven door professor C. P. Serrure. Gent, 1858 in-8^o.

tot het leven te verwecken. Tot Brussel, Franc. t' Serstevens, Stadsdrukker in de Bergstraet, S. A. 1774 in-8° de 12 pages.

I.

INGHELBRECHT (Charles-Basile), naquit à Bruges au dix-septième siècle, mort le 2 mai 1693 :

1° *Cautela pro sanitatis tutela. Somnium hæmophobi in quo Botallus ab Æsialapio temeritatis damnatur.* Cologne, G. Triessem, 1678 in-8° de 90 pages.

2° *In J. F. Desquenniun atrebatem medicum, et cæteros tredecim viros duacenses satyra I. satyrææ, apud Gnossium, Rhadamanthum, Aristarchi et Aristophanis typographum.* Anno Christiano M. D. C. LXXXVII in-8° de 15 pages.

Il a traduit en flamand l'ouvrage de Josse De Damhouder intitulé : *Generaele Kronycke van Vlaenderen*, enz. Amsterdam en Brugge, Ignatius van Ree, 1688 in-4°.

INSTRUCTIE en advertissement der Burghmeester, Schepenen ende Raedt der stad Brugge, by raede en advyse van doctoren in de medecyne der selver stadt, doen ende gheven aen alle poorters ende inwoonders van dieze, en de sonderlinghe aen de jevvordige ende aencommende pestmeesters; hoe sy hun in t'cyreren van de jevvordelycke regnerende peste, sullen hebben te reguleren. Brugghe, Nicolaes Breyghel, 1634 et 1647 in-8°.

INSTRUCTIE relatief tot de ordonnantie voor de apotekers op heden 7 meert 1786 gepubliceert. Anvers, Grangé, 1786 in-4° de 8 pages.

INSTRUCTIE relatief tot de ordonnantie voor de chirurgyns ende het geven der lessen op het collegium chirurgicum op 7 meert 1786 geëmaneert. Anvers, Grangé, 1786 in-4° de 4 pages non chiffrées.

J.

JONGHERYCX (Philippe), mort en 1701 :

Kintbaerenden man. Bruges. Jacques Beernaerts, 1698 in-8°.

« L'auteur, curé à Coolkerke-lez-Bruges, raconte dans cet ouvrage, écrit en vers, que Louis Rosseel, demeurant à Vladsloo, près de Dixmude, donna en 1354, le jour à un enfant du sexe masculin, dont la conception et le développement ont eu lieu dans le mollet de la jambe droite. L'enfant vécut quinze jours. »

JOOSTENS (Paquier), vit le jour à Eecloo au commencement du seizième siècle ; dominé par la passion du jeu, il fit tout pour en être délivré et composa à cet effet :

Alea sive de curandâ ludendi in pecuniam cupiditate, libri duo. Priore, medica plana que methodo omnis gravissimæ et ignotæ usque ad hoc tempus affectionis natura et effectus, tanquam immanis et sævi alicujus morbi, explicantur ; altero, quâ potissimum curatione adhibita insatiabilis flagitiosaque cupiditas euelli ex graviter ægro-tantium animis possit, explanatur : tunc si contumax erit qua ratione edomari et comprimi queat, edocetur. Bale, 1561 in-4°. Francfort, 1616. Amsterdam, 1642 in-12°.

M.

MULIERS (Nicolas), né à Bruges le 25 décembre 1564, mort à Groningue le 5 septembre 1530, il a publié :

1° *Institutionum astronomicarum libri duo.* Amsterdam, 1616 in-8°.

« On y trouve les principes de la géographie et toutes les notions connues à cette époque sur l'art nautique. »

2° *Tabulæ Frisiæ lunæ solaris cum isagoge ad easdem.* Alkmaar, 1611 in-4°.

3° *Kalendarium Romanum vetus, formâ julianâ, cum isagoge et examine temporum.* Alkmaar, 1611 in-4°.

4° *Diatrise de anno Arabico et Turcico.* Groningue, 1618 in-fol.

« Cet opuscule est inséré dans l'ouvrage chronologique d'Ubban Emmius.

N.

NAERDER ENDE BREEDER INSTRUCTIE aengaende het cureren van de teghenwoordige peste 1647, die burghmeesters, schepenen ende raedt der stad Brugghe, by raede ende advyse van eenige van de oudste, geleerdste en de hervarendste doctoren in de medecyne, ende chirurgyns deser stad, syn gevende aen de Roo-meesters, ende andere ingesetenen der selver stede, om daer (boven hetgene dat er geordonneert is geweest in de instructie van den jaere 1634) in het cureren van de smettighe sieckte hemlieden te reguleren. Ende is als volght. Brugghe, Nicolaes Breyghel, 1647 in-8°. — Ibid. Alexander Michiels, 1666 in-8°.

O.

ORDONNANTIE by Burchmeesters, Schepenen ende raedt der stede van Brugghe, uitgegeven op stick van der peste, ende vercondigt den elfsten oust 1625. Brugghe, Guillaume De Neue, 1695 in-4° de 8 feuilles sans chiffres. — Ibid, Lucas Van den Kerckhove, folio-plano, aux armes de la ville, 1666.

ORDONNANTIEN ende statuten ghemaect by myne edele heeren voocht ende schepenen, raeden, en hoofdmannen der stede van Ipre op het faict van de medecyne raeckende de doctoren, apothecarissen en chirurgiens. Tot Ipre, J. B. Moerman, boekdrukker op de Marckt in den gulden Bybel, 1690 in-4° de 9 pages.

P.

PASQUÉE CRITIQUE et calotenne sôt les affaires de le medicenne. A visé (Liège) a mon Mathi et Jacque Bourgeois, a l'eseigne de Péron ligeois. (in fine) Si vend à Coron-Meuse, à la Barbe d'Or, un escalin, et à Herve, au Prince d'Orange. (sans date) in-12° de 30 pages.

« C'est l'un des monuments wallons les plus importants et les moins connus. Ce fut contre *l'Avis important aux curieux* du docteur de Lille qu'un anonyme publia cette satire. M. Ulysse Capitaine qui s'occupe avec tant de succès de l'Histoire et de l'Archéologie Liégeoises, vient d'en publier, en 1858, une nouvelle édition, chez J. G. Carmanne, tirée à 45 exemplaires. »

PELSERS (Jean), né a Diest, mort à Bruges en 1581 :

1° *Examen chirurgicorum inhoudende claer onderwîs, oprechte geschichte, ende naecte leeringhe der chirurgienen ende barbiers, ghemaect by M. Jan Pelsers van Diest, ghezwooren chirurgien ten pensioene der stede van Brugghe.* Te Brugghe, by Hubrecht Goltz int jaer MDLXV. in-8° de 182 — XVI pages. — Idem tot Dordrecht by Nicolaes Vincenten, boeckdrucker, voor Pieter Huybrechts, boeckvercooper, woonende op den cleynen Steygher, tot Rotterdam anno 1612 in-8° de 138—XIV pages.

2° *Van de Peste. Eene generale methodus om te cureren die contagieuse ziekte der pestilentiaele cortse met haer symptomata. Ghecopuleert duer Jan Pelsers, ghezwooren chirurgien, ten pensioene der stede van Brugghe, zoo hy de zelve practycke van de peste t' zynen tyde gheuzeert en ghebruuckt heeft, en wordt gedeelt in vier deelen.* Ghedruckt te Brugghe by my Pieter Declerck, 1569 in-8° de 112 feuilles.

PRUMIRE RESPONSE *dè Calotin à loigne auteur dè supplement. A Visé (Liège), à mon Mathi et Jacque Bourgeois, à l'esaigne de Peron liégeois (in fine), se vend à Coron-Meuse, etc.* in-8°. de 28 pages.

II.

REGLEMENT *gemaect door hare Majesteyt tot de erectie van het corpus medicum binnen dese stadt Brugghe van daeten 21 july 1760, gepubliceert ter Halle binnen de voorseyde stadt den 11 ougst daernaer.* Brugge, Petrus De Sloovere, 1760 in-4° de 19 pages.

S.

SMIDTS (Pierre), né à Anvers en 1660, il mourut à Bruges le 20 mars 1712.

1. *Sapiens suprafortunam, vertoont in den fortuyn trotserenden Eustachius altyt seghenpraelenden veldheer der Romeynen. Treurspel. Ten tooneel ghevoert binnen Brugge ten jaere 1697 en 1727. Opgesteld door H. C. Smidts, licentiaet in de medicynen. Te Brugge, by Fr. van Heurck, 1697 in-8°. Idem tot Gent, by Cornelis Meyer in-8°.*

2. *De doodt van Boetius of den verdrukten raedsheer. Treurspel. Ghemaekt door mynheer Smidts, beroemt geneesheer binnen Brugghe, Tot Brugghe, by Franciscus van Heurck, 1699, in-8°. Idem by Gillis Annoy, 1743, in-8°. Idem te Yper, by Th. Frans Wallein, 1770, in-8°.*

3. *De martelie der seven Machabeen, van hunne moeder Salomone ende Eleazar, treurspel. Opeghedragen aen d'alderheyligste Maghet ende moeder Godts Maria, koninghinne der martelaren, aengheroepen onder den titel van Ons L. V. van bystandt, door de liefhebbers van het H. Cruysvindinghe, met byschrift : fulget crucis mysterium. Verthoont binnen Brussel den 13 october 1697. Tot Brussel, by Zacharias Bettens, in-4°.*

Il a fait éditer :

4. *Metamorphosis angelicæ marianæ inter mille figuras transformata. Bruges, 1714, in-8°.*

STATUTEN voor het Collegium medicum der stad Antwerpen relatief tot de ordonnantie voor de doctoors op heden 7 meert 1786 geëmaneert. Anvers, Grangé, 1786 in-4° de 8 pages.

T.

TAXATIO MEDICAMENTORUM, tam simplicium selectiorum et debite mandatorum, quam compositorum galenochymicorum, lege artis

preparatorum juxta Codicem specialiter Insulensem anno 1772 editum, aliasque orthodoxas pharmacopœas, quorum pleraque in pharmacopoliis hujus urbis Tornacensis reperiri debent; a tribus collegii medici delegatis fideliter conscripta cum honesto pretio, pecunia brabantica communi indicato; ponderibus et mensuris probe delineata; necnon in ordinem alphabeticum concinnè digesta; varias in classes, notis intercalaribus adjunctis divisa: postea ab omnibus dicti collegii membris, ordine solito congregatis confirmata. Postremo consentanea pharmacopœorum optatis hic exploratis. Tournay, ex officina Adriani Serré, typographo in foro magno, 1786 in-4° de 74 pages.

V.

VAN DER PLANCKE (Alphonse), vit le jour à Bruges, au seizième siècle. Il a publié :

Over de pokkens, spotten en mazelen. Bruges, 1616, in-8°.

VAN DE WALLE, (Josse-Léonard), né à Bruges le 18 février 1696, il mourut le 3 février 1770. Il a laissé un mémoire sur l'abus des inhumations précipitées :

Queritur ofte het geraedsaem is gelyck men alomme ordinairelyck in Vlaenderen gewoon is de dooden voor den derden daege te begraven? Op den vraeg aen den onderschreven licentiaet in de medecyne gedaen (in fine). Aldus geadviseert binnen Brugghe dezen 8 january 1749; onderteekend J. L. Van de Walle.

VAN DORPE, (Jean-François) :

Voyez notre *Essai sur l'Histoire de la Médecine belge*, page 314.

Dissertatio medica de Asthmate. Douai, 1791, in-4° de 4 pages.

VAN HERCK (Jean), né dans le Brabant :

Derde uitgeevinge der beschryvinge of analise van de bergstoffelyke en yzeragtige waters van de fontyne kort by de stad van Tongren. Alwaer men waar maakt, dat ze in alle haare deelen, met de die van Plinius beschreeven overeen komt, men verhaalt de daar afgemaakte beschryving of analise; men wyst haar kragten in de geneeskunde

aan, zo door 't drinken als de baden, de wyze op welke men zig daar van bedienen moet, gedrukt in 1700, en daar na vermeerdert, van alles wat men wegens de fontyn van Plinius geschreeven heeft, nu de fontyn van St.-Gilis genaamt, by Tongren, met eenige verklaarende aanmerkingen en naspeuringen, van d'heer Driesen, geneesheer, Tongenaar, derde uitgeving, verbeterd en vermeerdert door Jan Van Herck, canonnik R. geboortig van Neerlanden in Brabant. Maas-tricht, 1796, G. B. Van Gulpen, op den Grooten Markt, hoek van de Boschstraat, in-8° de 139 pages.

VAN MULEM (Jean Baptiste), naquit à Bruges au dix-septième siècle. On a de lui : *Den kleynen pestverdryver*. Brugge, Pieter Van Pee, 1666 in-8°.

VAN MUNICHUYSEN, né à Anvers, et mort le 3 août 1779 : *Verhandeling over den akkerbouw*. Anvers, De Marcour, 1775 in-8° de 104 pages.

VAN ZANDYCKE (François Augustin), né à Ypres. Voyez nos *Documents pour servir à l'Histoire de la bibliographie médicale belge*, à la page 60.

1. *Korte beschryving en geneeswys der venusziekten; waer in besonderlyk word aengetoond den oorsprong, voortgang, en onderscheyde toevallen der venusziekten in beyde de geslagten zoo als men de zelve hedendaegs in onze Nederlanden ontmoet benevens eene nauwkeurige voorzegging en beproefde maniere om ieder toeval in het bezonder, en de ziekte in het gemeen veerdiglyk en kragtiglyk te genezen*. Brugge, J. Bogaert, S. A., in-8° de IV—81 pages.

2. *Dictionnaire der gezondheid, waer in men de zekere middels voorschryft om veerdiglyk hulp toe te brengen voor verscheyde droevige toevallen die het menschelyk leven bedreygen, als de gene die veroorzaekt worden door vergift, venynige dampen en voor eene menigte van kwaelen en ongemakken, door welke wy dage-lyks aengetast worden*. Brugge, J. Bogaert, 1786 in-8° de 108 pages.

VLEYS (Henri), né à Bruges, en 1701. Ennobli le 1 février

1730, par l'empereur Charles VI, il fut seigneur de ten Doele et mourut le 8 octobre 1759, à l'âge de 58 ans. On a de lui :

Reglement der gezondheid raekende de spyze en drank om gezond te leven. Bruges, 1754 in-4°.

VERHEYEN, (Philippe) :

Voyez notre *Essai sur l'Histoire de la Médecine Belge* à la page 515 et nos *Documents pour servir à l'Histoire de la bibliographie médicale belge avant le XIX^e siècle.*

Guérison miraculeuse d'une hémorrhagie surprenante, ou perte de sang par les yeux, par les narines, par les oreilles et par la bouche, accordée au révérend père Jean-Baptiste Onraet de la compagnie de Jésus par l'entremise de St.-François Xavier, apôtre des Indes et du Japon, prêtre de la compagnie de Jésus, tirée d'une plus ample relation de la même guérison composée en latin par monsieur Philippe Verheyen. Louvain, Michel De Zangre, 1709, in-12° de 50 pages.

« C'est la traduction d'une partie de la dissertation que le professeur Verheyen avait publiée en 1708 sur le même sujet. »

VROESEN (Jean), né à Malines au commencement du dix-septième siècle :

Xenium calendis januariis anni MDCLXIII auspiciis, dicatum A. D'Ancre medio-mastigi, qui argumentis temerario sensu conceptis amplissimi viri ac domini D. Henrici du Laurin, majestatis catholicæ a consiliis nec non in supremo senatu fisci regii advocati, manes eruere ac vindicare conatur. Quorum argumentorum rationes excutiuntur ac refelluntur per Joannem Vroesen, medicinæ doctorem et apud Mechlinienses archiatrum. Malines, typis Roberti Jaye, petit in-8° de 92 pages.

Y.

YPERMANS (Jean), praticien d'Ypres au quatorzième siècle :

La chirurgie de maitre Jean Ypermans, le père de la chirurgie flamande (1295 à 1551) mise au jour et annotée par J. Carolus. Gand, 1854 in-8°.

« C'est la traduction du traité flamand de chirurgie du plus ancien praticien belge connu. Si nous félicitons M. le docteur Carolus d'avoir entrepris la publication d'une œuvre qui intéresse à un haut point la gloire nationale, nous regrettons que la Société de médecine de Gand, chargée de la publication, montre tant de tièdour et d'apathie. »

« Jean Ypermans a écrit encore *un Traité de médecine* qui se trouve à la bibliothèque de Bourgogne, avec le manuscrit du précédent. Puisse M. le docteur Carolus nous faire connaître bientôt ce traité qui est d'une importance capitale pour l'Histoire de la médecine de notre pays ! »



MON SÉJOUR A FLORENCE.

SOUVENIRS HISTORIQUES

PAR

CH. J. VAN DEN NEST, prêtre,

Conseiller de l'Académie.

(Suite, voir page 74.)

La coupole qui surmonte ce bel édifice et dont les proportions sont aussi vastes que celles du Panthéon de Rome, fut érigée aux frais de Louis de Gonzague, marquis de Mantoue. Quoique Vasari y trouve à redire, ce dôme demeure un des monuments les plus remarquables de la ville de Florence. L'intérieur en fut peint, au seizième siècle, par le célèbre Volterrano. Si l'architecte, en construisant cette coupole, a fait une œuvre remarquable sous tant de rapports, le peintre, en la décorant, n'est pas resté en-dessous de la tâche qui lui était imposée. En effet, l'œuvre de Volterrano se distingue par ces brillantes qualités d'idée et de forme qui lui ont assuré, en Italie, un renom justement mérité. C'est toujours la même perfection de dessin, la même science de perspective qu'on retrouve dans tous ses ouvrages et qui forment un des traits distinctifs de son beau talent.

Dans la chapelle de Notre-Dame de Bon Secours (Del Soccorso) se trouve un sarcophage en marbre orné de statues. Celles-ci représentent deux génies, tenant en main une torche éteinte et renversée et sont un des bons ouvrages de Jean de Bologne.

Il est à remarquer que cette chapelle et ce monument furent construits aux frais et d'après le dessin de ce même artiste qui ne les érigea, comme le prouve l'épithaphe qu'on lit sur la pierre tumulaire, que dans le but de les faire servir de lieu de sépulture à lui et à ses compatriotes, les artistes Belges, alors fixés en Italie. Jean de Bologne était en effet natif de Douai ¹. A l'époque de sa naissance cette ville appartenait encore à cette partie de la Belgique cédée plus tard à la France par suite des conquêtes de Louis XIV.

Voici le texte de l'épithaphe :

JOANNES BOLOGNA BELGA,
PRINC. NOBILIS ALUMNUS, EQUES MILITIE CHRISTI,
SEPULTURA ET ARCHITECTURA CLARUS,
VIRTUTE NOTUS, MORIBUS ET PIETATE
INSIGNIS, SACELLUM DEO,
SEP. SIBI CUNCTISQUE BELGIS EARUMDEM
ARTIUM CULTORIBUS.
P. AN. DOM. MCIC.

Nous sommes fiers de pouvoir enrégistrer que notre patrie a fourni à l'Italie cet artiste distingué qui fut le rival de Michel-Ange et qui a largement contribué avec les Giotto, les Cimabue et les Andrea del Sarto à assurer à ce noble pays la prépondérance artistique qu'il avait acquise, au seizième siècle, sur tous les peuples de l'Europe.

Cette église, ainsi que le cloître y attenant, appartiennent à une communauté religieuse connue dans le pays sous le nom de *Servi di Maria*. Cet ordre monastique fut fondé, en 1193, par une association de sept jeunes hommes florentins qui s'étaient établis dans un pieux isolement sur le mont *Senario* où ne les importunaient plus les tumultueuses agitations de la cité natale. Florence, à cette époque, était en proie à ces dissensions intestines toujours renais-

¹ Il naquit vers 1524.

antes qui ne faisaient qu'attirer les rivalités haineuses des Guelfes et des Gibilins et qui amenaient parfois le conflit à des crises de surexcitation sanglante. Il n'est pas étonnant que des âmes sensibles et désillusionnées se soient soustraites à la vue de scandaleux excès et se soient mises à l'abri de l'effervescence générale dans une solitude inculte, moins affreuse que le séjour inhospitalier d'une ville où les vengeances politiques ourdissaient leurs trames et où le crime impuni commettait ses attentats. On montre encore, de nos jours, dans la montagne, les sept cavernes que les jeunes anachorètes s'étaient choisies pour cellules, ainsi que le réduit où ils s'assemblaient pour la prière et qui leur tenait lieu de chapelle. En 1224, ils furent à même de se bâtir un monastère et c'est alors qu'ils érigèrent sur la place de l'Annonciade ce cloître et cette église que les largesses de leurs nobles bienfaiteurs ont rendue une des plus magnifiques de l'Italie.

Le couvent de ces religieux renferme, en tableaux et en fresques, un nombre si considérable d'œuvres importantes qu'il semble être un véritable musée. Il est cependant à regretter que ces fresques dont la conservation mériterait d'être mieux soignée, se trouvent toutes exposées au grand air et ne fassent pas l'objet d'un entretien spécial et intelligent afin de les préserver de ces atteintes délétères dont elles portent déjà des traces visibles. C'est, il faut l'avouer, chose déplorable que de voir ces magnifiques peintures murales dépérir lentement, sans qu'une précaution efficace les prémunisse contre leur ruine complète. Elles contiennent cependant plus d'un chef-d'œuvre et cette image de la Sainte Vierge d'Andrea del Sarto fit jadis l'admiration passionnée de Michel-Ange et du Titien..... A côté de cette œuvre souveraine, s'étale un autre tableau représentant la *Reconnaissance de l'ordre des Servi di Maria* par le Pape Alexandre IV. Le célèbre Roselli l'exécuta et en le peignant sur les parvis de cette enceinte, le pauvre artiste ne se doutait pas que son superbe chef-d'œuvre dût un jour être maltraité — non point par la main de quelque Vandale — mais par l'incurie même de ceux qui le lui avaient commandé.

Cette journée complètement consacrée à l'examen de ce monastère et de cette église, nous la finîmes par une excursion au *Casino*. Ce parc qui a une longueur, une étendue de deux milles, se déroule en serpentant le long de la rive droite de l'*Arno* jusqu'à un endroit où le petit fleuve *Terzolle* se jette dans la mer et devient une des limites naturelles de cette belle promenade. Il est inutile de dire qu'une superficie d'une pareille contenance doit donner lieu à une mise en scène bien remarquable d'ornementation agreste. Ce parc renferme, en effet, des paturages, des bocages, des drèves, le tout enclos et embelli par des haies vives aux fleurs odoriférantes; des lacs, des ruisseaux, des fontaines, des pyramides, des châlets suisses et de blanches statues se détachent dans les pittoresques lointains sur la riante verdure d'une végétation telle qu'elle se développe dans ces contrées privilégiées. Aussi ce lieu d'agrément est un des endroits les plus hantés des environs de Florence. C'est le rendez-vous de prédilection de la haute aristocratie qui y étale, dans les beaux jours, le luxe fringant de ses apparitions princières. Le Grand Duc de Toscane y possède une *villa* délicieuse. A l'entrée de la promenade un pont en fer suspendu joint les deux rives de l'*Arno* et contribue beaucoup à embellir les effets si variés de perspective dans ce séjour enchanteur.

Lundi, 2 Mars.

Ce jour là accompagnés d'un peintre florentin qui avait bien voulu nous faire les honneurs de sa ville natale, nous nous rendîmes dans la rue *Faensa* où était exposée une fresque de Raphaël, nouvellement découverte. Nous nous rappellions qu'avant d'entreprendre notre voyage en Italie, il n'avait été bruit en Europe que d'une trouvaille précieuse qu'on venait de faire à Florence et qui allait réintégrer dans le monde de l'art un chef-d'œuvre disparu depuis fort longtemps sans qu'on en eût jamais supçonné l'existence. Cette conquête inespérée faite par un caprice du hasard avait fixé l'attention de l'Europe entière et nous-mêmes nous avions partagé le vif intérêt excité par la nouvelle d'une aussi

importante découverte. Seulement nous étions loin de prévoir qu'il nous serait un jour donné de voir de près ce chef-d'œuvre dont nous avions salué l'apparition avec tant de sympathie. Aussi n'était-ce pas sans éprouver un bien doux sentiment de bonheur et une curiosité bien vive que nous nous dirigeâmes vers le lieu où nous verrions revivre Raphaël dans une de ses plus belles productions restée ignorée jusqu'à ce jour. Voici comment cette découverte se fit.

Il existait naguère dans la rue que nous venons de nommer un couvent appartenant aux religieuses de San Onofrio. Vers la fin du siècle dernier lors de l'invasion des Français en Italie, ce couvent subit le sort de bien d'autres monastères et ses bâtiments, dépouillés de leur caractère austère et religieux, furent affectés à une destination mondaine et profanatrice. Une salle, ayant précédemment servi de réfectoire, fut transformée en atelier de filature. Il est à remarquer que lorsque le nouveau propriétaire y installa ses métiers, il trouva une des parois du local, toute noircie par la fumée — dernier vestige d'un incendie qui avait exercé ses ravages dans le couvent, peu de temps avant que les hommes y eussent fait les leurs. Les ouvriers de la fabrique voyant l'état de dégradation où se trouvait cette muraille, crurent, de leur côté, n'avoir pas de grands motifs à l'épargner et en firent le point de mire de leurs goûts démolisseurs. Le marteau et les clous, le grattoir et le perçoir : tout y passa. Entretemps, l'atelier de filature devint un atelier de carrosserie. Le chef de ce nouvel établissement, avant d'approprier le local à son industrie y fit faire un badigeon général. Quand vint pour la muraille tant détériorée, le tour d'être récrépie à la chaux, on remarqua, sous la couche de graisse qui la recouvrait, des traces de teinture. Soupçonnant qu'on pourrait se trouver en présence de quelque fresque importante, on usa des précautions nécessaires et on nettoya la paroi. Fur à mesure que marchait le travail, les doutes se changèrent en certitude, jusqu'à ce qu'enfin il fut prouvé à l'évidence qu'on faisait la découverte d'un chef-d'œuvre ignoré. En effet, la besogne finie, la muraille étalait

une fresque magnifique représentant *La Cène*. La conquête était faite — mais restait à éclaircir le point de savoir à qui attribuer l'exécution de l'œuvre capitale qu'on avait sous les yeux. Tâche aride qui allait devenir le point de départ de bien de discussions. Le tableau fut vu, jugé, admiré. Quelques-uns y crurent découvrir la main de Titien; d'autres certifièrent qu'il ne devait être attribué qu'à Ghirlandaio, d'autres encore démontrèrent avec l'aplomb de la conviction la plus déterminée que Perugino seul en était l'auteur. Toutes les preuves fournies à l'appui de ces dires étaient, certes, fort savantes, mais, pour entraîner l'opinion, il leur manquait peut-être une qualité essentielle : la vraisemblance. Le doute subsista; un accident imprévu le fit disparaître. Pendant que les conjectures allaient leur train, on avait repris avec infiniment de précaution le travail de nettoyage. Un jour qu'on en était arrivé à dégager les couleurs de la figure représentant l'Apôtre saint Thomas, on découvrit qu'une inscription se faisait jour sur la bordure supérieure de la tunique du saint. On redoubla d'ardeur et de précaution. Enfin se détacha, sur le bord de cette tunique, une inscription que nous croyons devoir reproduire ici telle qu'elle se présente sur la fresque restaurée :



Le doute n'était plus possible et le triomphe était là. Et quel triomphe? — Une fresque due au pinceau du plus grand des peintres de l'Italie! En effet, voilà la signature de Raphaël et, pour compléter le précieux renseignement, le millésime tracé, par la main même du maître, en lettres d'or. Quelqu'incontestable que soit l'authenticité de ce texte qui assigne à Raphaël, l'âge de vingt-deux ans, lorsqu'il exécuta cet ouvrage, elle rencontre dans l'histoire même de la vie de ce peintre des faits

qui prouvent, surabondamment il est vrai, mais d'une manière péremptoire la haute vraisemblance qu'il y avait à ce que Raphaël exécutât cette œuvre, en 1505, dans le couvent de la rue *Faenza*. Il conste en effet des documents qu'on possède sur la biographie de ce grand artiste, qu'à l'âge de vingt-deux ans il avait quitté l'école de Perugino et s'était fixé à Florence où il fit, à cette époque, les portraits d'Angiolo et de Maddalena Doni. Or, de 1504 à 1505, une religieuse de la famille des Doni était devenue abbesse du monastère de San-Onofrio, en remplacement d'une titulaire qui appartenait à la maison des Soderini. Cette circonstance établit donc suffisamment que Raphaël a pu avoir des rapports avec l'abbaye de San-Onofrio et rien ne s'oppose à faire admettre que la supérieure, renseignée par des preuves sur le talent de Raphaël, l'ait chargé de peindre une fresque dans le réfectoire de son couvent. Pour infirmer cette supposition, on objectera peut-être le silence que gardent, sur cet ouvrage, des critiques et des historiens qui comme Lanzi, Giorgio, Vasari et Baldinucci se seraient sans aucun doute complu à décerner à Raphaël ce nouveau titre de gloire, s'ils avaient été fondés à pouvoir le lui accorder. Mais cette objection est toute gratuite et ne peut, à notre sens, se soutenir en présence des considérations que voici: le couvent dans lequel Raphaël peignit cette fresque, appartenait à un ordre monastique de discipline très-sévère et qui ne souffrait guère que des religieuses ouvrissent leur cloître, à l'instar d'un musée, pour y faire admirer du dehors les œuvres d'art dont il leur plaisait d'embellir le lieu de leur réclusion volontaire. Il se peut même, que le couvent de la rue *Faenza* fut d'accès si difficile aux visites profanes, qu'il est à supposer que jamais pied étranger ne pénétra dans son enciente, s'il n'y était conduit par des motifs de la dernière gravité. Partant, il est présumable que l'existence de l'œuvre de Raphaël fut un mystère au sujet duquel il ne transpira jamais rien dans le monde et qu'en vue d'obéir à un esprit d'observance exacte et rigoureuse du règlement de l'ordre, on lui imposa de garder tou-

jours le secret sur le travail qu'il avait été chargé d'exécuter dans ce couvent. A côté de cette explication qui, selon nous, doit faire cesser tous les doutes, se range une considération d'une autre espèce qui, elle aussi, justifie d'une manière concluante le silence gardé par tous les critiques et les biographes italiens concernant l'œuvre prétendument supposé de Raphaël. On se rappellera que Michel-Ange et Léonard da Vinci étaient à cette époque occupés à peindre les fresques du *Palazzo Vecchio* et l'on sait quel talent ces grands artistes ont déployé à s'acquitter de cette tâche difficile. En fait d'expérience et peut-être aussi de renom ils avaient déjà le pas sur Sanzio, jeune homme de vingt-deux ans, qui ne faisait que débiter dans la carrière — par des chefs-d'œuvre si l'on veut — mais qui n'étaient cependant qu'à l'expression simple et perfectible d'un début. Pour qui refuse de donner croyance à notre première version, n'est-il pas à supposer que Raphaël débutant comme peintre de fresques, mû en cela par un sentiment d'émulation et de fierté d'artiste bien explicable, ait voulu garder lui-même le secret sur un ouvrage qui n'était que son premier pas dans la carrière et qui, mis en regard des œuvres plus fortes et plus mûries de ses nobles émules, lui eut assigné, au moins aux yeux de l'envie, un rang d'infériorité qu'il lui répugnait d'accepter. D'ailleurs, en se cachant de cet ouvrage et en ne le considérant que comme un sujet d'étude propre à le familiariser avec les procédés de la peinture murale, il se créait l'immense avantage de tenir son renom naissant en dehors de toute critique rapétissante et de pouvoir paraître, un jour, au milieu de ses compétiteurs avec un chef-d'œuvre où brilleraient toutes les qualités d'un génie mûri par l'étude et dont lui-même aurait dominé et réglé l'éclosion ?

Toutes les remarques qui précèdent ne sont qu'accessoires et nous les présentons comme telles. Si elles ne prouvent rien, aux yeux d'une logique trop raffinée, elles n'infirment rien non plus en face de la preuve irréfutable qui se lit sur le bord de la tunique d'une des figures de la fresque. Voudrait-on croire que

malgré un témoignage aussi formel, que malgré les considérants dont nous l'avons fait suivre et qui tous militent à l'appui de son incontestable véracité, on ait trouvé nouvelle matière à recommencer la discussion? C'est ainsi qu'un respectable savant se hasarda, il y a quelque temps, à venir troubler les joies de la conquête, en prétendant qu'un manuscrit, daté de 1461, faisait mention de la fresque du réfectoire au monastère de *San-Onofrio*, mais en la soussignant du nom estimable mais peu connu de Neri di Bicci. Sans vouloir honorer cette prétention aussi gratuite qu'inopportune d'une argumentation contradictoire, nous nous bornerons à répliquer qu'il y avait au cloître de la rue *Faenza* deux réfectoires et que celui où se trouve la fresque de Raphaël fut bâti postérieurement à la salle dont parle le manuscrit en question. D'ailleurs, cela n'étant pas, l'assertion du document précité n'en resterait pas moins discutable et hasardée. En effet, ce serait témoigner d'une incompetence artistique bien prononcée que de mêler ici, à propos de la fresque qui nous occupe, les noms de Neri di Bicci et de Raphaël. Le premier avait sa manière à lui; le second avait son style à lui. Les ouvrages de Neri sont des productions estimables, fort bien empreintes du mérite de leur auteur; les œuvres de Raphaël sont des créations sublimes frappées au coin d'un génie qui, jusqu'à ce jour, n'a pas encore été surpassé.

On prétend que cette magnifique fresque fut achetée par le gouvernement Toscan au prix de 325,000 francs. Elle sera détachée de la muraille et déposée à la grande galerie du Musée des *Offizi*.

Il sera incessamment donné aux admirateurs de Raphaël de voir la *Cène* reproduite par la gravure. Si nos renseignements sont exacts, cette reproduction est destinée à rivaliser de beauté avec l'original, car l'exécution de la planche a été confiée au talent du fameux graveur italien Jesi. La toile célèbre ou Léonardo da Vinci a retracé, lui aussi, ce premier et touchant épisode de la Passion du Sauveur et qui a été si éloquemment interprétée

par le burin de Raphaël Morghen, va donc avoir désormais son digne pendant.

Entre ces deux œuvres immortelles présentant une analogie si frappante, il y a cependant une différence bien marquée. Raphaël a choisi le moment où Notre Seigneur, entouré de ses douze Apôtres est sur le point de désigner celui qui va le trahir; tandis que Leonardo da Vinci, pour nous dépeindre la *Cène*, part de l'instant où le traître est connu et où les onze Apôtres frappés d'étonnement et d'épouvante, manifestent leur indignation par des gestes, des mouvements physiologiques qui prêtent au tableau ce caractère de beauté profondément dramatique qu'on ne retrouve pas dans la peinture moins trempée et plus calme de Raphaël.

La vue de cette œuvre du *divin* Sanzio — ainsi que le surnomme l'admiration toujours amie de l'hyperbole — nous avait bien vivement impressionné. C'est au point que nous ne pouvions nous lasser de contempler l'imposant ensemble de ces formes toutes également irréprochables, austèrement idéalisées et rendues avec une puissance de dessin qui n'est jamais en défaut et des ressources de coloris vraiment surprenantes. Certes, nous aurions prolongé le plaisir que nous éprouvions à jouir de la vue de ce chef-d'œuvre, si notre guide officieux ne nous eut offert de nous conduire à cette fameuse Académie des Beaux-Arts, où le génie italien a renfermé tout ce qu'il a jamais produit de plus sublime en fait de peinture et de statuaire. Nous acceptâmes cette proposition avec d'autant moins de regret que les galeries annexées à ce bel établissement devaient nous faire retrouver Raphaël plus grand et plus complet que ne nous l'avait montré sa fresque du convent de la rue *Faenza*.

Avant de franchir le seuil de ces salles immenses où s'étalent les innombrables chefs-d'œuvre amassés par le génie et le temps, il ne sera pas inopportun, pensons-nous, de dire un mot sur l'origine et la destination de ce grand et magnifique établissement.

L'Académie de Florence est une institution qui date du temps des Médicis, ces illustres et infatigables promoteurs des progrès intellectuels de leur époque. Fondée par Cosme I^r, elle s'est constamment développée et agrandie dans des proportions qui lui assignent aujourd'hui le premier rang parmi les institutions analogues que l'Italie renferme en si grand nombre. Ainsi que son nom l'indique, elle est spécialement vouée à l'enseignement des arts plastiques — enseignement qui s'y donne, approfondi et complet. En dehors des cours consacrés à l'étude de la peinture, les élèves s'y forment, sous la direction d'habiles professeurs, dans les diverses branches de la gravure, de l'architecture, de la sculpture et de la mécanique. Parmi les maîtres distingués qui ont rehaussé de leur talent et de leur gloire le renom si justement mérité de cette belle institution, on comptait, il y a quelques années, le célèbre Raphaël Morghen, un des plus grands graveurs de l'Italie.

En passant dans le vestibule du Musée, attenant à l'Académie, on remarque quatre bas-reliefs en terre cuite, œuvre recommandable de Lucca della Robbia, ainsi qu'une fresque représentant *la fuite en Egypte* et due au pinceau de Giovanni di san Giovanni. On dit que les plus grands maîtres n'ont jamais tari d'éloges en parlant de cette peinture de tout point remarquable et l'on a lieu de croire que leurs suffrages n'étaient pas immérités.

Nous voici parvenus dans la galerie des tableaux. Si l'on excepte les collections des *Uffizi* et du palais Pitti, celle de l'Académie de Florence est sans contredit la plus importante de l'Italie. Par une disposition fort sage, mais malheureusement assez peu suivie, on y a rangé les tableaux d'après l'ordre chronologique de leur exécution respective : ce qui permet aux visiteurs de l'exposition d'embrasser, d'un coup d'œil, l'histoire entière du progrès et de la décadence de l'art aux différentes époques de la culture. On comprend que, sans sortir des limites de notre travail, nous ne pouvons mentionner toutes les œuvres capitales de ce riche musée,

voir même en dresser la nomenclature aride et sèche. Qu'il nous suffise de constater, que les galeries de l'Académie de Florence sont réputées uniques dans le monde par la haute richesse artistique des innombrables chefs-d'œuvre qu'elles renferment, et que les plus grands noms dont l'école italienne s'honore, y brillent par leurs productions les plus renommées. Raphaël, Credi, Carlo Dolci, Andrea del Sarto, Cigoli, fra Bartolommeo, le bienheureux fra Angelico di Fiesole y sont représentés d'une manière admirable. Le dernier peintre y figure comme auteur d'une toile qui rivalise de beauté et de puissance avec ce chef-d'œuvre de peinture qui a valu à Michel-Ange son plus beau titre de gloire. Quel tableau que le *Jugement dernier* de ce fra Angelico, de ce moine qui a su joindre les prérogatives du génie aux apanages de la sainteté! — Quel contraste saisissant! Quel effet terrible! — Tant il est vrai que la foi seule est la source de toute inspiration réelle et forte. — Témoins fra Angelico et Michel-Ange qui y ont puisé l'un et l'autre la création de ce que, comme peintres, ils ont exécuté de plus immense et de plus parfait.

Parmi les tableaux qui ornent cette galerie, il en est encore un que nous croyons digne d'une mention spéciale tant au point de vue de rares mérites d'exécution dont il témoigne, que sous le rapport de la renommée tout exceptionnelle dont il jouit parmi les habitants de la ville de Florence. Ce tableau représente *Saint François d'Assise priant dans une grotte* et fut peint par Cigoli. Sur la figure de ce saint, amaigri par l'abstinence, les veilles et la prière, on admire une expression sublime d'épuisement et de douleurs corporelles mitigées et idéalisées par les joies de la résignation chrétienne et par les rayonnements lointains de célestes espérances. Nous avouons cependant que si l'œuvre vraiment belle de Cigoli est tenue en si grande estime par la population de Florence, ce n'est peut-être que parce qu'à l'existence de ce tableau se rattache l'accomplissement d'un petit fait anecdotique qui nous semble tenir un peu de la légende et que nous croyons devoir enregistrer comme tel. La tradition rapporte que, lorsque Cigoli était occupé à peindre

les traits du saint, il se trouvait dans une impossibilité absolue de rendre exactement l'idée qu'il s'était proposé d'exprimer. Malgré toutes les tentatives, sa main restait impuissante et son pinceau le trahissait toujours. Arrive un pèlerin qui frappe à sa porte et qui lui demande l'aumône. A la vue de ce mendiant qui portait sur sa physionomie les traces visibles de la misère et qui se présentait affublé d'un costume dont la pauvreté harmonisait parfaitement avec la bure de son Saint François, Cigoli fut pris d'une idée subite. Il le fait entrer dans son atelier et lui propose, contre rétribution, de poser un instant comme modèle. Le pauvre brave homme accepte — et à peine s'est-il installé, au gré de Cigoli, dans la pose requise, que le malheureux n'en pouvant réellement plus de faim et de fatigue, s'affaisse et tombe en défaillance. Que fait l'artiste? Loin de voler au secours de l'infortuné, prompt comme l'éclair il saisit ses pinceaux, se penche sur la figure livide de cet homme qui ressemblait à un moribond, en épie les convulsions, en étudie la pâleur et se met à peindre. Au bout de quelques instants les traits de Saint François étaient peints tels que nous les avons admirés sur le tableau, et le mendiant, revenu à lui par les soins tardifs mais efficaces de l'artiste, s'en alla consolé et content de se voir soulagé et d'avoir coopéré à la création d'un chef-d'œuvre.

Mardi, 5 Mars.

Emerveillés par tout ce que nous avons vu de chefs-d'œuvre dans ces belles galeries, nous ne pûmes résister au désir de nous rendre de nouveau à l'Académie des Beaux-Arts pour y admirer les vastes ateliers qui y servent à la fabrication de la mosaïque florentine et qui méritent sous tous les rapports de fixer l'attention du voyageur.

Cette manufacture si célèbre en Europe fonctionne d'après le système des découvertes et des perfectionnements apportés dans

cet art, il y a un demi siècle, par le célèbre Henri Hingford, moine du couvent de Vallombreuse.

C'est des ateliers de cet institut que proviennent ces tables de luxe qui, par l'incroyable beauté de leurs incrustations de marbre sont devenues des objets d'admiration universelle et ne peuvent trouver accès que dans les salles d'apparat des plus somptueux palais. Pour se faire une idée de la splendeur qui caractérise ces meubles précieux et qui en fait monter le prix à une valeur énorme, on n'a qu'à voir la table qui se trouve au Musée des *Uffizi*. — Vingt-deux ouvriers ont travaillé pendant vingt-cinq années consécutives à la confection de cette seule pièce d'ameublement qu'on estime valoir la somme de 480,000 francs.

Presque toutes les mosaïques que nous avons été à même d'y admirer, les unes achevées, les autres en cours d'exécution, étaient destinées à l'autel de la chapelle des Médicis dans l'église de Saint Laurent. Les incrustations de toutes ces pièces ont été faites avec une si merveilleuse finesse de travail et se présentent sous un aspect si éclatant, qu'on prendrait la mosaïque elle-même pour une fresque des plus délicates et des mieux réussies.

Nous y avons vu aussi différents objets de sculpture sur lesquels la main de l'ouvrier mosaïcien s'était exercée dans un travail de fantaisie avec un talent qui en remontrerait à l'habileté du pinceau le plus distingué. C'est ainsi que nous y avons admiré des vases autour desquels des guirlandes de fleurs incrustées serpentaient avec l'éclat et la perfection de leur beauté et de leur forme naturelles. Et il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il en soit ainsi. Sous la main de l'artiste occupé à la confection de ces mosaïques, se trouvent, disséminés sur le métier, des trésors de pierreries. Le topaze, l'agate, l'émeraude, le rubis, le diamant, le lapislazzuli, toutes les pierres précieuses connues y étalent leurs scintillements et leurs riches couleurs, en attendant que vienne leur tour d'être transformées en nuances. de passer par les savantes manipulations du praticien dans l'ensemble éblouissant de ces fresques de bijoux, où elles prodigueront, avec un

luxue et un charme infinis, toutes les richesses de leurs couleurs étincelantes.

Il n'arrive pas rarement que l'artiste en mosaïque travaille pendant des mois entiers à produire la configuration incomplète de la feuille ou de la fleur qu'il est appelé à incruster. On sent que l'agencement des couleurs et des nuances doit être un des points difficiles de sa tâche et qu'après avoir réussi sous ce rapport, il lui reste encore à former de toutes ces dispositions un tout parfaitement harmonique auquel, par des procédés extrêmement habiles, il devra ensuite donner le relief et le luisant nécessaires. On se figure à peine ce qu'il faut de travail patient et de science réelle à mener à bonne fin une exécution en mosaïque.

Cette manufacture est la propriété du Grand Duc de Toscane. Les produits n'en entrent pas dans le commerce et sont destinés à être envoyés en présent. Grâce aux immenses sacrifices qu'on a faits pour élever et pour maintenir l'établissement à la hauteur où il se trouve, les progrès de l'art d'incruster en mosaïque ont reçu une impulsion aussi durable que salutaire. Il existe en Italie des manufactures de ce genre qui, n'ayant pas à redouter la concurrence des ateliers florentins, se sont créés une situation dont la prospérité ne laisse pas de réagir avec avantage sur le perfectionnement de leurs produits.

En dehors de cette célèbre Académie dont nous avons fait connaître les droits incontestables à sa haute réputation, Florence possède encore mainte institution scientifique de premier rang et entre autre un cabinet de physique et d'histoire naturelle, bien digne de rivaliser avec les collections les plus importantes qu'on rencontre en Europe.

Parmi les curiosités les plus remarquables qu'il renferme, nous citerons le télescope dont se servit Galilée lors de ses premières découvertes astronomiques, ainsi que le grand miroir ardent à l'aide duquel on constata, en 1694, la combustibilité du diamant. Quant à la collection des coquilles et à celle des minéraux — la première passe à bon droit pour être une des plus complètes qui

se voient sur le continent ; la seconde se distingue par la rare importance et la riche variété des espèces qui la composent. Néanmoins, quelque dignes qu'elles soient de fixer l'attention du visiteur, elles ne la captivent que d'une manière accessoire en face de l'intérêt émouvant et vraiment terrible qu'y excite la vue d'une collection d'objets d'art annexée aux précédentes. Nous voulons parler de la salle où se trouve l'exposition de sujets en cire, exécutés d'après nature et offrant, avec une vérité saisissante, la description graduée et complète des ravages morbides exercés sur l'organisme de ses victimes par la peste de 1348. A voir l'ensemble de ces figures immobiles et livides que le terrible fléau a touchées, on hésite et on reculerait d'épouvante — mais l'intérêt de la science triomphe et l'on surmonte les aversions de la terreur. On contemple, on analyse et après avoir passé en revue ces représentations funèbres, après avoir suivi les progrès pathologiques du mal, depuis ses premiers prodromes jusqu'aux dernières phases de sa marche destructrice, le spectateur est mis à même d'en épier les ravages jusque sous le couvercle du cercueil.

A côté de cette collection, on en admire une autre dont les sujets également exécutés en cire représentent des fleurs et des plantes appartenant aux espèces les plus belles et les plus rares du règne végétal. Cette partie plastique du Musée ainsi que le cabinet de physique et d'histoire naturelle forment, de l'aveu de tous les connaisseurs, une collection unique dans son genre et qui vaut, à elle seule, le voyage en Italie. Le cabinet de physique surtout est réputé sans pareil et laisse loin derrière lui les musées les plus vantés de l'Europe, même celui de Vienne qui mérite sous tant de rapports la haute célébrité dont il jouit dans le monde savant.

C'est à Florence, cette ville fameuse, où les sciences et les arts ont pour ainsi dire centralisé leurs institutions les plus belles et les plus glorieuses, que l'étranger qui pour la première fois foule le sol de l'Italie, se sent naître dans l'âme les émotions

de cet enthousiasme poétique qui l'accompagnera dans toutes ses excursions sur cette terre privilégiée et qui ne le quittera même pas, alors que, de retour dans sa patrie, il verrait les circonstances et les années jeter le voile de leur oubli sur les plus doux souvenirs de ses jours d'autrefois.

Jeudi, 5 Mars.

Ce matin, à notre réveil, nous entendîmes le tocsin sonner dans la tour d'une église voisine et ne doutant pas qu'il fût arrivé quelque grave malheur, nous nous préparâmes à la hâte à descendre dans la rue pour nous y enquérir de ce qui motivait cette sonnerie lugubre, lorsqu'un bruit subit et confus de voix et de pas retentissant pour ainsi dire sur le seuil de l'hôtel, nous fit courir vers la fenêtre et vint nous donner le mot de l'énigme. Le spectacle étrange qui s'y présentait à nos yeux, avait en effet des rapports évidents avec les tintements sinistres qui partaient du clocher. Une longue file d'hommes tous uniformément vêtus de longs manteaux noirs à capuchon, tenaient le haut de la rue et marchaient d'un pas précipité, les uns à la suite des autres. Ce défilé extraordinaire se faisait au milieu d'un grand concours de monde que nous vîmes se ranger avec des démonstrations de respect non équivoques, au passage de la singulière procession. Celle-ci s'avancait toujours, déroulant la série presque interminable de ses austères personnages avec un ordre et une gravité qui nous fit croire que nous assistions à l'accomplissement solennel de quelque cérémonie importante. Des renseignements recueillis à ce sujet ne tardèrent pas à confirmer en ce sens nos conjectures et à nous faire passer des sentiments de la surprise à ceux de l'admiration. En effet, nous apprîmes que le cortège, qui venait de défiler sous nos fenêtres d'une manière aussi fantastique, n'était autre chose qu'une association pieuse dont les membres, appartenant tous à la haute noblesse de Florence, s'obligent, au premier signal d'alarme qui leur

en est donné, à se munir de tous les secours nécessaires et à accourir sur les lieux où l'accomplissement de quelque catastrophe réclame l'intervention active et immédiate de la charité.

Cette confrérie, on le voit, est peut-être une des institutions les plus admirables que l'esprit consolateur de notre sainte Religion ait jamais enfantées. Si elle est grande par le but qu'elle se propose d'atteindre, elle ne l'est pas moins par l'originale manière dont elle s'acquitte de ses devoirs. OEuvre d'abnégation et de courage elle accomplit sa tâche en se voilant aux yeux de tous sous le prestige austère dont elle a su s'entourer et qui abrite ses nobles tentatives sous l'égide d'un caractère de grandeur que l'irrévérence n'oserait profauser. Sainte par le fond, poétique par la forme, elle pose des exemples vénérés qui édifient les esprits, qui entraînent les cœurs; et sa médiation salutaire, en provoquant, pour les douleurs de l'humanité souffrante, un soulagement en quelque sorte instantané et universel, sert les intérêts de la charité moins encore que ceux de la Religion tout entière qu'elle fait aimer et respecter pendant qu'elle la glorifie dans son plus beau précepte. D'ailleurs, composée, ainsi que nous l'avons dit, de l'élite de la société florentine, elle emprunte au nombre considérable des membres qu'elle compte dans son sein, un nouveau titre au profond respect dont cette grande et utile institution s'est toujours vue entourée. Le nombre de ces membres s'élève à plus de mille, et tous, nous tenons à le répéter, appartiennent aux plus illustres familles de l'aristocratie locale. Le dimanche, toujours revêtus de ce sombre et uniforme costume sous lequel disparaissent leur blason et leur rang, on les voit, de porte en porte, quêter l'obole du pauvre que la charité de leurs concitoyens veut ajouter aux riches aumônes qu'ils prélèvent eux-mêmes sur leurs propres trésors. D'autres fois, le tocsin de l'église où ils ont leur siège se fait entendre. A peine cette voix lugubre a-t-elle tinté quelques coups, que

voilà le secours qui arrive. Deux hommes, en long manteau noir, coiffés du sinistre capuchon qui dérobe leurs traits aux regards de la foule, apparaissent et se dirigent vers l'église. Ce sont deux membres de la confrérie qui ont entendu l'appel et qui accourent pour exercer leur sublime ministère. A leur sortie du temple ils sont accompagnés du prêtre, attaché à l'institution, qui porte toujours sur lui le Saint Viatique. C'est peut-être un blessé qui se meurt, victime d'un accident; c'est peut-être un pauvre malheureux que de trop longues souffrances ont enfin conduit à l'agonie. Le blessé ils le feront transporter à l'hôpital fondé par la Confrérie et qu'elle entretient à ses frais, et ils l'y soigneront jusqu'à sa guérison complète ou jusqu'à sa mort; le pauvre, — si les privations et la faim ont mis ses jours en péril, ils tâcheront de le rappeler à la vie dont ils l'aideront après à supporter le poids et l'amertume; sinon, ils l'embrasseront comme un frère et lui prodigueront les célestes consolations du suprême adieu.

Ces nobles devoirs, que les membres de la Confrérie remplissent en tout temps et en toute occasion, varient à l'infini selon la nature des circonstances qui les réclament. Ici ils ensevelissent les morts — là ils secourent les vivants; on les rencontre dans les hôpitaux, consolant et soulageant les pauvres malades; on les retrouve au fond des bagnes consolant et moralisant les malheureux prisonniers; si quelque toit s'écroule dans les flammes d'un incendie — vous les verrez, debout sur les débris fumants, distribuant l'or et les secours à la famille ruinée; si une calamité publique s'appesantit sur la contrée, leur charité opérera des prodiges: ils se multiplieront en tous lieux pour le soulagement de leurs semblables et dans leur zèle infatigable ils pourront dire avec l'Apôtre: *qu'ils se sont fait tout pour le bien de tous: omnibus omnia factus sum*. En vérité, il n'est misère qu'ils ne soulagent, il n'est devoir de charité qu'ils ne remplissent. Rien ne les arrête: ni la vue des horreurs de la misère humaine, ni le lugubre spectacle des terreurs de la mort. Ils les voient

en face sous leurs aspects les plus affreux, sous leurs formes les plus repoussantes. Vous en doutez ? — Voilà un grabat, voilà un cercueil, voilà un échafaud. Les membres de la Confrérie se sont assis au chevet de ce lit de douleur, ils ont enseveli cette bière qu'ils ont fermée sur la dépouille de leur frère qui fut pauvre et qu'ils ont consolé à l'heure de la mort ; ils montent, avec le condamné de la justice humaine, sur le tréteau fatal. Si l'homme a dit : Vengeance, la Religion a dit : Charité, et ils n'abandonneront l'infortuné qui va expier le crime, pas même après que la main du boureau l'aura frappé. Il a souffert, il fut malheureux : il est donc leur frère. Aussi, voyez, ils vont l'ensevelir de leurs mains, derniers amis d'un coupable que la société a rejeté de son sein, ils accompagneront ses restes mortels qu'ils feront conduire à leur église, et là, après lui avoir rendu le saint devoir de la prière, ils ne les quitteront qu'au bord même de cette fosse qui va se fermer à jamais sur cet homme. — Non, il n'y a que l'esprit de notre sainte Religion qui puisse faire surgir de semblables institutions et faire opérer de pareils prodiges pour le bien-être moral et matériel de l'humanité.

L'origine de cette confrérie remonte au treizième siècle, à cette époque où une peste terrible emporta, dans un court espace de temps, la moitié de la population de Florence. Quelques habitants, dans le but de se dévouer au sort de leurs semblables, conçurent, en ces douloureuses circonstances, l'idée première de cette noble et grande institution. Comme les maladies contagieuses exerçaient alors à Florence de fréquents et de mortels ravages et que l'abandon où on laissait les morts et les malades augmentait nécessairement l'intensité du fléau, des personnes courageuses s'associèrent à la résolution prise par leurs concitoyens et se firent un devoir de soigner les malheureux atteints de l'épidémie et d'ensevelir ceux qui en étaient tombés victimes. En peu de temps ces louables tentatives se concentrèrent dans une association qui eut ses obligations et ses règlements et qui ne tarda pas à s'organiser d'une manière permanente sur une vaste échelle. Les

excellents résultats que produisit cette communauté de bonnes œuvres, accomplies avec un courage héroïque et un désintéressement exemplaire, décida plusieurs villes de l'Italie à se doter, à l'instar de Florence, d'une institution aussi salubre. Les efforts qu'elles tentèrent dans ce but ne furent pas infructueux et la noble cité, à qui en revenait l'honneur de l'initiative, s'attira les bénédictions de l'Italie entière.

Dans le local de la Confrérie on nous montra une liste contenant les noms de tous les membres qui en firent partie à dater de l'année 1348 jusqu'à nos jours. Parmi eux figurent des Papes, des Empereurs, des Rois — ce qui peut au besoin donner une idée de l'estime dont jouit en Italie cette utile congrégation.

En dehors de l'œuvre dont nous venons de parler, Florence possède encore d'autres institutions charitables qui dénotent jusqu'à quel point l'esprit de bienfaisance et de dévouement a toujours animé les populations de cette cité. Parmi les divers établissements qui y servent de refuge assuré à la souffrance et à la misère, nous citerons l'institut connu sous le nom de *Pia casa di lavoro* et qui est sans contredit une des plus vastes et des plus belles fondations de charité qu'on rencontre en Italie. Composée d'un grand et magnifique hôpital, exclusivement voué à l'entretien et aux soins des malades, cette maison renferme en outre, dans ses spacieuses dépendances, d'immenses salles d'asile où on trouve un abri et du travail, non seulement les mendiants qu'y envoie l'autorité communale, mais encore les indigents de tout âge qui s'y présentent de leur propre gré. C'est dans ce bel établissement que fonctionnent toutes sortes de manufactures et que s'apprennent toutes espèces de métiers. On y trouve des ateliers très-bien organisés pour les tisserands, les tailleurs, les cordonniers, les cardeurs de soie, de laine et de coton; des locaux adaptés à la fabrication des rubans et des tissus de soie, ainsi que des salles servant à la confection exclusive de turbans — espèce de coiffure exotique dont tous les produits fournis par l'éta-

blissement s'écoulent sur les marchés d'Asie. Il est à remarquer au sujet de la répartition des bénéfices résultant de la vente des divers fabricats de l'Institut, que l'Administration en prélève les deux tiers au profit de la fondation et qu'elle abandonne le reste pour le répartir parmi les ouvriers à titre de salaire. On l'entrevoit sans peine : une pareille distribution du gain ne peut se faire qu'au détriment même de la maison, qui n'y a jamais, en effet, trouvé de quoi couvrir suffisamment ses frais d'entretien. Quoiqu'il en soit, une perte matérielle faite dans un but semblable, constitue un véritable bien moral dont on appréciera d'autant mieux les avantages si on les examine impartialement sous le point de vue de l'économie politique.

Dans l'hôpital *Bigallo* — fondation charitable due à la munificence de Cosme I^{er} de Médicis — sont admis les enfants dont les parents dénués de ressources ne peuvent soigner l'éducation ; tandis que l'établissement de *Saint Philippe de Neri* se charge de l'entretien des enfants abandonnés qu'elle arrache ainsi à tous les dangers d'une vie vagabonde et privée de tutelle.

Une voix sainte a dit : *la Charité est inventive* et cette consolante vérité se constate dans la ville où nous nous trouvons, avec une évidence sublime. En effet, en se dévouant à la cause du malheureux avec une abnégation sans trêve et sans limites, elle n'accueille pas l'être misérable qu'elle a pris sous sa céleste protection, alors que, épuisé par la durée des souffrances, ou abruti par l'habitude du dénuement, il semble être marqué par le sceau de la mort, ou stigmatisé pour l'accomplissement du crime. Non, dans son immense et tendre sollicitude pour le bien-être spirituel et matériel de l'humanité sous quelque forme qu'il apparaisse, qu'il s'appelle : maladie ou crime, elle vise plutôt à la préservation qu'à la répression du mal, elle prendra l'homme à son berceau et accomplira sur lui les salutaires desseins de la divine Providence. C'est ce qu'elle fait à Florence d'une manière aussi large que touchante. L'hospice qui y est ouvert sous la dénomination des *Innocenti*

pourvoit à l'entretien de 4,000 pauvres créatures abandonnées qui y reçoivent une éducation soignée. Les garçons restent sous la tutelle de l'institut jusqu'à l'âge de dix ans, et les filles jusqu'à celui de dix-huit. A cette époque de leur existence, l'administration, toujours soucieuse de leur avenir, leur procure tous les éléments d'une position assurée et ne les émancipe que lorsqu'ils sont en état d'être à eux-mêmes leur propre guide et leur propre appui.

Nous ne terminerons cette rapide esquisse que nous venons de tracer des belles et remarquables institutions de la charité florentine, sans faire mention de la Confrérie dite de : *San Martino* et du petit hospice de *San Giovanni di Dio*. Cette association pieuse qui fut fondée, en 1444, par saint Antonin, archevêque de Florence, a pour but de venir au secours des pauvres honteux. Malgré toutes les vicissitudes qu'elle a nécessairement dû traverser pendant le cours d'une aussi longue existence, cette congrégation est restée toujours fidèle à ses devoirs et n'a jamais cessé de veiller efficacement sur le sort de tant de familles indigentes, même aux époques les plus calamiteuses, alors que l'homme semblait ne plus devoir prendre à cœur que le soin de ses intérêts personnels. Quant à l'hôpital de *San Giovanni di Dio*, exclusivement destiné aux hommes, il occupe l'ancien palais d'Amerigo Vespucci, le célèbre navigateur florentin à qui il échet de pouvoir donner son nom au nouveau monde où il pénétra sur les traces de Christophe Colomb.

Vendredi, 6 Mars.

Parmi les impressions que l'aspect de Florence produit sur le voyageur qui y entre pour la première fois, il en est une dont il a peine à se défendre et qui, en excitant sa surprise, ne laisse pas d'éveiller en lui un vague sentiment de crainte ou de tristesse. Cette impression qui serait désagréable si elle se produisait dans des conditions moins poétiques que celles qui

la font naitre, est provoquée par la vue de ces nombreux édifices à l'architecture si massive et si sombre. Hérissés de crénaux, flanqués ci et là de donjons également crénelés, ne portant sur leurs murailles nues aucun indice qui fasse deviner le but de leur destination réelle, ils se dressent au milieu des constructions de la Florence moderne comme des monuments indestructibles érigés aux époques les plus belliqueuses de la féodalité. Pourtant, malgré les apparences redoutables sous lesquelles elles semblent se présenter aux regards du voyageur étonné, ces antiques édifices assis, comme des forteresses, sur leurs fondations granitiques, loin d'être de lugubres châteaux-forts, aux défenses guerrières, ne sont en réalité que de paisibles et somptueux palais.

Le jour dont nous avons marqué plus haut la date, nous nous rendîmes de bonne heure à la Place Ducale d'où nous désirions commencer la revue des palais de Florence et des immenses richesses artistiques que récite leur sombre et majestneuse enceinte. A ce sujet nous ferons remarquer que cette magnifique place *Grand-Ducale*, une des plus belles de l'Europe, offre en quelque sorte, par les splendeurs architecturales qui la décorent, le résumé monumental de l'histoire de Florence. Quel luxe de statues, de portiques, de demeures vraiment royales — immenses et riches musées où trônent les Arts dans leurs transformations les plus sublimes et les plus vénérées ! C'est ici que surgit, dans sa masse imposante, le chef-d'œuvre architectonique d'Arnolfo di Lapo, le *Palazzo Vecchio* — le vieux palais — dont le seuil est gardé par deux statues gigantesques représentant, sous la forme payenne et sous la forme biblique, la force humaine prise aux deux points extrêmes de l'histoire de l'humanité. C'est Hercule terrassant Cacus ; c'est David tenant la fonde qui va renverser Goliath. Ces deux figures dignes du renom des maîtres fameux qui les ont taillées dans le marbre, font honneur, l'une à Bandinelli qui trahit sous les muscles de son Hercule la vigueur de son noble talent ; l'autre, à Michel-Ange,

qui révèle, dans les formes du vainqueur des Philistius, l'avenir de génie et de gloire réservé au constructeur futur du dôme de saint Pierre.

S'en douterait-on? A côté de ce palais bâti, en 1298, s'éleva jadis un autre — celui des Uberti — qui, dans un moment de crise anarchique disparut un jour sous la pioche et la rage des populations insurgées. Cette horrible dévastation eut lieu en 1250 — un demi siècle avant que le *Palazzo Vecchio* fut élevé à côté de ses ruines. Que l'on remarque en passant le relief ostensible que nous donnons au mot à côté : il renferme une haute signification et il donne la mesure de l'incroyable fanatisme qui caractérise les grandes passions politiques au moment de leur suprême effervescence. En effet, quand la populace eut fait tomber l'antique palais sous les coups de son aveugle vengeance, quand le monceau des ruines eut été déblayé et anéanti, jusqu'à pouvoir passer la charrue sur l'emplacement rasé — on décréta que désormais nul édifice ne s'y élèverait plus. Le fol arrêté fut maintenu, au pied de la lettre, pendant quarante-huit ans, époque à laquelle on parut se raviser et on leva un peu l'interdit au profit du *Palazzo Vecchio* qu'on se proposait de construire. Quelqu'indulgence que l'on montrât, on n'alla cependant pas jusqu'à permettre que le nouvel édifice fut élevé sur les ruines de l'ancien et l'architecte Arnoffi di Lapo ne put obtenir d'autre concession que celle d'ériger ses bâtisses sur un des coins de l'emplacement de l'ancien palais des Uberti.

Munis de l'autorisation qui devait nous ouvrir l'accès du *Palazzo Vecchio*, nous fûmes à même de parcourir quelques-unes des salles de ce grave et majestueux monument. L'entrée des autres appartements, occupés par les bureaux du gouvernement, nous était interdite. Dans celle où s'assemble le conseil, on voit encore les vestiges des mœurs et coutumes de la République florentine aux temps du moyen-âge. La voûte et les murs de cette pièce immense sont ornés de tableaux, œuvres vantées de Vasari, représentant des sujets empruntés à l'histoire des expé-

ditions de la République contre les villes de Sienne et de Pise, ses fières ennemies. On y voit en outre un grand nombre de statues en marbre dues au ciseau de Baccio Bandinelli et de Vincenzo Rossi et qui datent des beaux jours de la statuaire florentine. Parmi elles on en remarque une qui représente la *déesse de la Victoire foulant du pied la figure allégorique de l'esclavage*, c'est une production de Michel-Ange. Le grand artiste l'avait exécutée pour le tombeau du Pape Jules II, mais comme on vit certain inconvénient à dresser sur la tombe d'un Souverain-Pontife une statue de signification aussi profane, on reléguait l'œuvre de Buonarroti dans le jardin *Boboli* à Florence, d'où elle passa, après la mort de l'auteur, à titre de présent fait par le Grand-Duc, dans le *Palazzo Vecchio* dont elle forme aujourd'hui un des plus beaux ornements.

La tour *Barberia*, qui fait partie du palais, n'est remarquable qu'à titre de monument historique. Quoique les annales de la cité ne nous renseignent guère au sujet de sa destination nous sommes forcés de croire qu'en mainte occasion elle a dû servir d'instrument aux vengeances politiques qui y reléguèrent leurs victimes. Toujours est-il que cette tour a servi de prison à Cosme de Médicis, surnommé *le Père de la patrie*, qui y fut enfermé par ordre de Rinaldo Degli Albizzi, son ennemi et son rival. Etrange retour de circonstances ! A peine y fut-il confiné dans une étroite prison, qu'un revirement soudain l'envoya errer loin de sa patrie et qu'à la chute de son persécuteur il fut réintégré dans ses droits d'une manière triomphale.

C'est aux abords de ce palais que se trouve la statue équestre de Cosme I^{er} ainsi que la grande et remarquable fontaine en marbre et en bronze qui est, sans contredit, un des plus pittoresques décors de la place. L'érection en remonte à l'année 1563 et, à voir ce groupe colossal du milieu, représentant *Neptune dans son char traîné par des chevaux marins*, on est forcé de payer un tribut d'admiration à l'audacieux talent de Bartolommeo Ammanati, le statuaire au ciseau duquel est

due l'exécution de ce gigantesque ouvrage. Quant au monument du Prince Florentin, œuvre distinguée de notre compatriote, l'infatigable et consciencieux Jean de Bologne, il brille surtout par la rare beauté d'exécution qui caractérise les bas-reliefs qu'encadrent les faces du piédestal. Ils représentent des scènes tirées de la vie du Grand-Duc à la mémoire duquel le monument fut érigé, en 1594, par son fils le Prince Ferdinand.

En fait d'édifices la *Loggia dei Lanzi* (galerie des Lansquenets) concourt pour une bien large part à relever l'aspect imposant de cette admirable place. Sa dénomination assez originale lui vient de ce qu'à certaine époque elle servit de corps-de-garde à des soldats allemands qui avaient pour consigne de veiller à la conservation du *Palazzo Vecchio*. Elle compte aujourd'hui cinq siècles d'existence et les ravages de ceux-ci ne l'ont pas tant fait déchoir de sa première splendeur qu'elle ne fasse encore éclater, dans tout son jour, le sévère et beau talent d'Andrea Orgagna qui en fut l'architecte. Durant les diverses périodes de l'histoire florentine qu'elle a traversées — muet et grave témoin de tant de vicissitude — elle s'est vu affecter à différents usages. C'est ainsi qu'au temps de la République elle servait de *forum* à la magistrature et au peuple qui y conféraient à la manière des anciens Romains, de tout ce qui avait rapport aux intérêts publics. En même temps on l'utilisait comme salle d'apparat pour y investir de la dignité à laquelle ils avaient été promus, les gonfaloniers et les chevaliers. Plus tard, aux jours des grandes solennités publiques, on la transformait en salle de trône et ses sombres voûtes alors lambrissés d'or et de tentures précieuses, ombrageaient le front des rois et des empereurs. En est-il encore ainsi de nos jours ? Hélas ! si le portique reste, l'homme passe, les mœurs changent, et là où ont siégé les princes de la terre, s'abrite maintenant le plébéien désœuvré qui y passe, étendu à l'ombre des arcades, les heures oisives de ses journées perdues.

Quant à l'ordonnance de cette galerie, — elle est aussi simple que belle. Tout l'ensemble de l'édifice repose sur quatre colonnes

servant de support à trois arcades. L'architecture saillante de l'œuvre se ressent un peu d'une fusion inopportune du style grec et du gothique, mais ce mélange, à tout bien prendre, ne tourne cependant pas trop au désavantage de la construction. Les voûtes sont belles et le couronnement est admirable. Remarquons en passant les statues qui se dressent sur la voussure de deux arcades. L'une représente *Persée tenant de la main droite un glaive et de la gauche la tête de Méduse* et a pour auteur le célèbre Benvenuto Cellini. L'autre un des plus beaux ouvrages de Giovanni di Bologna, configure le *rapt d'une Sabine* et forme un groupe d'une disposition et d'une exécution admirable. La femme, que le soldat romain enlève, fait des efforts visibles pour échapper à ses étreintes : tant le jeu de ces muscles qui se roidissent contre les tentatives du ravisseur, est palpitant de vie et de vérité. Le père de la victime, noble figure de vieillard, implorant la pitié du farouche guerrier, dans l'attitude du désespoir, complète le majestueux aspect de ce brillant ouvrage. Mentionnons encore le bas-relief en bronze qui décore le piédestal et qui passe, à bon droit, pour être un chef-d'œuvre.

Après les productions estimées de ces deux maîtres viennent la *Judith* de Donatello et le *Lion* de Flaminio Vacca. D'autres pièces recommandables qui, jointes aux statues dont le sens configuratif est un peu douteux, terminent la série des décors de statuaire de cette galerie. Quoiqu'il témoigne d'un incontestable talent, l'œuvre du premier laisse à désirer sous le rapport de la simplicité et de la noblesse du maintien. Quant à l'œuvre du second, depuis le seizième siècle jusqu'à la venue de Canova, elle était réputée sans rivale ; — dès lors le renom en a déchu, vaincu par celui d'une composition analogue due au ciseau du plus grand sculpteur de l'Italie moderne.

Michel-Ange avait proposé à Cosme I^{er} d'ériger sur la *Place du Grand-Duc* un nouveau portique, en prolongement à la *Loggia dei Lanzi*. D'après le plan de Buonarrotti cette nouvelle galerie

devait faire le tour de la place. Il est à regretter que ce plan d'embellissement gigantesque n'ait été mis en exécution car la *Piazza* en serait incontestablement devenue la plus belle de l'Europe.

A proximité du *Palazzo Vecchio* se trouve le Musée degli *Uffizi*. — Inutile de dire que cette collection d'objets d'art connue, admirée et louée par le monde entier, est d'une magnificence inouïe. Prodigeux assemblage de ce qu'il s'est produit dans le domaine des arts plastiques, pendant le cours de quatre siècles, de plus éclatant, de plus sublime, ce musée étale, le long d'une série non interrompue de vingt salles immenses, toutes peuplées de chefs-d'œuvre, tant de richesses, que la seule nomenclature donnerait lieu à un travail décuple de celui que nous sommes proposé d'écrire. Aussi, avant que de les passer en revue, nous crûmes devoir nous borner, ce jour-là, à la seule inspection du *Palazzo Vecchio* et de la *Loggia dei Lanzi*, sauf à remettre notre visite aux *Uffizi* jusqu'au lendemain où, armés de tout notre courage et de toute notre admiration, nous verrions enfin se réaliser un des plus ardents désirs et des plus doux rêves de notre jeunesse.

Lundi, 9 Mars.

Vers le milieu du quinzième siècle, Cosme, l'ancien, conçut le projet d'ériger à Florence un riche Musée et fut assez heureux de pouvoir mettre son plan en exécution. Son fils Lorenzo qui avait largement hérité des instincts artistiques de son père, féconda l'œuvre que celui-ci lui avait léguée, en créant, à Florence, une école de peinture et de sculpture. L'influence que cette école a exercée sur le développement ultérieure du musée, ne peut être révoquée en doute; cependant elle fut moins directe et certes moins efficace que les tentatives incessantes faites par le successeur de Cosme en vue de faire affluer vers Florence tous les chefs-d'œuvre de l'Antiquité disséminés sur le sol de la Grèce, de l'Égypte et de l'Asie-mineure. Ces tenta-

tives, grâce à l'inépuisable munificence de leur auteur, furent couronnées de succès et servirent ensuite de stimulant à Pierre qui, à la mort de Lorenzo son père, fut appelé à lui succéder. Malheureusement ses bonnes intentions, débordées par les événements anarchiques qui signalèrent à Florence la fin du quinzième siècle, restèrent stériles et le prince, expulsé de ses États, vit vendre à l'encan la collection déjà riche et nombreuse. Quelque fatal que fut l'entraînement de la population à méconnaître ainsi le vœu de Cosme qu'elle avait surnommé : *le Père de la patrie*, il ne put cependant pousser ses ravages jusqu'à éteindre dans la famille de ses bienfaiteurs persécutés le dévouement éclairé aux intérêts de l'art qui leur fut toujours héréditaire. Aussi, lorsqu'en 1512, les Médicis revinrent dans la Toscane, ils se mirent à l'œuvre plus courageusement que jamais et réorganisèrent la collection qui avait été si indignement dispersée. Alexandre, le premier duc, se voua tout entier à cette tâche, mais il mourut trop tôt pour mener l'entreprise à une fin satisfaisante. Cosme I^r lui succéda et fut plus heureux dans ses efforts : il fit ériger les magnifiques bâtiments que le musée occupe aujourd'hui et en affecta le second étage à l'organisation d'une galerie pour les tableaux et les statues qu'il avait déjà collectionnés. Quant à la Rotonde, elle fut bâtie par le fils de Cosme, François I^r qui, fidèle à l'œuvre de ses devanciers, dota en outre le musée de plusieurs acquisitions considérables. Celui-ci toutefois ne commença guère à prendre d'extension considérable que sous le règne des successeurs de François I^r, alors surtout que le cabinet, déjà existant, fut complété par l'adjonction totale de la belle galerie du Cardinal Léopold de Médicis.

C'est de cette époque que date l'accroissement réel de ce beau musée dont le développement n'est jamais, depuis lors, resté stationnaire. Parvenu aujourd'hui, sous Léopold II, Grand-Duc régnant, à son apogée de splendeur, il active de plus en plus, en fait d'importance et d'extension, ses anciens et admirables pro-

grès et rien ne présage le point où devra s'arrêter le glorieux travail de ces accumulations éblouissantes.

Dans l'enceinte de ce Musée, les différentes écoles de peinture ont leur salle d'exposition spéciale. Pas d'amalgame, pas de confusion, et si le visiteur veut contempler dans leur ensemble respectif l'école italienne, la flamande, la française, l'espagnole, et l'allemande, il n'a qu'à parcourir la galerie où s'étale, distincte et parfaitement classée, la série des chefs-d'œuvre appartenant à chacune d'elles. Quel magnifique aspect et quelle ressource d'instruction surprenante ! Le regard contemple ces milles productions enfantées par le génie et, en quelque sorte, du même coup-d'œil on embrasse, à toutes ses époques, l'histoire intellectuelle et politique de toutes les nations civilisées.

Dans la galerie des bronzes, on admire une statue représentant *un jeune homme* et qui passe pour un des plus beaux ouvrages de statuaire que l'antiquité nous ait légués ; — le célèbre *Mercure* de Jean de Bologne, œuvre irréprochable et vraiment belle de ce maître qui, pendant sa longue et glorieuse carrière a si dignement soutenu, à l'étranger, notre renom national ; — *Le sacrifice d'Abraham*, groupe admirable de Lorenzo Ghilberti qui l'exécuta à l'âge de vingt ans ; — *Le buste de Cosme I^r*, une des productions les plus vantées du fameux ciseleur Benvenuto Cellini.

La collection des bustes antiques, représentant l'effigie des empereurs Romains qui se sont succédé depuis Auguste jusqu'à Dioclétien, est doublement importante comme élément d'étude artistique et comme sujet d'étude de mœurs. En effet, le stigmate de cruauté qui flétrit indistinctement les traits de tous ces tyrans, évoque dans l'esprit de qui les contemple les douloureux souvenirs inhérents à leur règne de sang et groupe autour de leur image réprouvée les scènes les plus caractéristiques d'une civilisation dont ils fomentaient l'infamie et qui les a entraînés dans sa perte. Tous ces bustes, dont la hideuse catégorie se déroule là, sous les yeux du spectateur, sur deux rangées oppo-

sées, sont séparés, l'un de l'autre, par des statues provenant d'antiques sarcophages et de pierres tumulaires qui portent encore les traces de leurs inscriptions nécrologiques : souvenirs éphémères de la mort que le temps détruit. A la vue de tous ces objets de destination funèbre, entourant de leur deuil antique ces bustes glacés et immobiles — noires personnifications du mal sur lesquelles s'accumule la réprobation de l'avenir — on se croirait transporté dans un immense caveau funèbre où ils dorment, attendant le jour de la suprême vengeance, ces fiers dominateurs du monde qui s'étaient conjurés contre le règne du Christ et qui ont vu l'étendard de la Croix s'arborer sur les ruines de leur trône, sur les débris de leur cercueil ! En face du solennel contraste que renferme un pareil spectacle, il ne reste plus au chrétien qu'à s'humilier devant la profondeur des vues de la Providence et à bénir le Ciel d'avoir proclamé les divins enseignements de l'Évangile sur un monde qui n'avait plus ni foi, ni loi, ni Dieu.

Il est impossible de faire une description détaillée de la galerie où se trouvent exposés les sculptures en terre cuite de provenance antique. L'œil s'égaré au milieu de cette multitude innombrable de vases de toute forme, de toute espèce. Qu'il nous suffise de classer la collection entière en deux grandes catégories, dont la première contient les vases étrusques et la seconde les vases d'origine grecque ou napolitaine. Les objets renfermés dans la première série sont ornés de figures se détachant sur un fond uniformément noir, tandis que ceux de la seconde sont de couleur jaunâtre et ont la surface extérieure toute parsemée de lignes noires tracées avec beaucoup de variété et d'élégance. Moins gracieux de forme que les antiquités étrusques, les vases grecs et napolitains sont supérieurs à celles-ci par le fini et la délicatesse de leur ornementation.

La salle suivante renferme la *Niobé*, le fameux groupe antique qui fut découvert à Rome dans les fouilles qu'on y exécuta en 1585. Faire l'éloge de ce chef-d'œuvre, ce serait tenter l'impossible, si ce n'était énoncer un fait passé depuis longtemps

à l'état de notion artistique élémentaire. Constatons seulement, après tant d'autres qui se sont plu à épuiser au profit de ce chef-d'œuvre toutes les formules de l'admiration, que ce groupe représentant les douleurs d'une mère frappée dans ce qu'elle a de plus cher au monde, ses enfants, est l'expression la plus puissante et la plus sublime que le génie antique ait jamais donné au sentiment de l'amour maternel.

Dans la galerie organisée à la mémoire du célèbre peintre Baroccio, on admire entre autres chefs-d'œuvre : *Une Adoration des bergers*, par Hunthorst ; — *une Madeleine*, par Carlo Dolci ; — *un saint François d'Assise*, par Cigoli ; — *deux portraits de femme*, dont l'un fut peint par Rubens, et l'autre par Antoine Van Dyck. Nous en dirons quelques mots. L'œuvre de Huntholt qui excella à peindre les contrastes lumineux et qu'à bon droit on surnomme en Italie : *Gerardo delle notti* (Gérard peintre de la nuit) est un prodige de clair-obscur. La scène représentée par ce tableau s'éclaire à la lueur de torches portées par les personnages que le peintre y fait figurer, et telle est la puissance de l'effet de lumière qu'il a su obtenir, que toute la clarté, qui illumine la toile, se concentrant sur la figure principale, *l'Enfant Jésus*, semble émaner de ce point pour éclairer, d'une manière radieuse, toutes les saillies et toutes les profondeurs du tableau. Quant au tableau de Carlo Dolci et à celui de Cigoli, ces deux maîtres qui ont produit tant de chefs-d'œuvre, ne leur ont jamais donné ce cachet de beauté irréprochable et majestueuse qu'on se plaît à admirer ici dans leur production respective. Celles-ci rivalisent honorablement, dans un autre ordre d'idées et de procédés, avec les deux portraits que nous venons de mentionner et qui sont peut-être supérieurs à tout ce que Rubens a fait de plus éclatant et Van Dyck de plus fini.

Après avoir contemplant ces tableaux, le regard du visiteur s'arrête émerveillé, ébloui sur un objet de luxe qui se trouve dans la salle. Ce n'est cependant qu'une table — mais une table en mosaïque. Le pinceau de l'artiste, la plume de l'écrivain sont

impuissants à refléter l'image d'une semblable somptuosité. En effet, c'est le meuble dont nous parlions dans un chapitre précédent et dont nous disions que vingt-deux ouvriers y avaient travaillé pendant vingt-cinq années consécutives.

A la vue de ce monument indescriptible qui démontre jusqu'à quels incroyables et splendides résultats peut parvenir le travail du talent, conduit par la persévérance et fécondé par les ressources, nous nous sentimes l'attention trop captivée pour la diriger immédiatement vers des objets autres que l'admirable œuvre d'art que nous avons sous les yeux. Nous nous résolûmes à laisser un libre cours à notre admiration, et en attendant que vint l'heure de la fermeture des salons, nous nous installâmes devant le chef-d'œuvre pour examiner un peu en détail cet aspect de beauté féérique, résultant de la juxtaposition de ces trésors de pierres précieuses, de ces milles espèces de marbre qui ont produit sous la main du patient ouvrier ce que réalise la gamme des couleurs maniée par le peintre le plus habile.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

ET DE LA

CORRESPONDANCE DE L'ACADÉMIE.

La Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, informe l'Académie de sa fondation, et lui propose d'établir des relations avec elle. Cette proposition est accueillie avec sympathie.

La direction du journal *l'Institut*, propose à l'Académie l'échange de nos travaux contre son Journal universel des sciences et des sociétés savantes en France et à l'étranger. — II^e section : Sciences Historiques, Archéologiques et Philosophiques. Cette proposition a été accepté à l'unanimité.

M. le Secrétaire fait part de la mort de M. Delvaux, bourgmestre à Fouron-le-Comte, homme de lettres, membre correspondant de l'Académie et de plusieurs autres compagnies savantes. Le conseil décide que le discours prononcé à la séance du 11 juin dernier, sur cet honorable défunt, par M. l'Abbé Stroobant, sera imprimé dans les Annales de l'Académie.

La Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie à Chambéry, invite l'Académie d'honorer la réunion qui aura lieu à Aix-les-Bains, dans la salle basse du Casino, le jeudi 27 septembre 1858.

La Société Royale des Beaux-Arts et de Littérature de Gand, invite notre Académie de déléguer une commission pour assister à la célébration de son 50^e anniversaire et au Congrès Artistique et Archéologique qui sera tenu le 19 et le 20 du mois de septembre 1858, à la salle du trône à l'hôtel-de-ville à Gand.

La Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, pour resserrer les liens qui unissent les sociétés scientifiques et littéraires, invite notre Académie, d'assister à la séance de la Société, qui sera célébrée à Mons, dans le grand salon de l'hôtel-de-ville, le dimanche 1 août 1858, à l'occasion du 25^e anniversaire de sa fondation.

La Société Archéologique de France, invite les membres de notre Académie à assister au Congrès Archéologique qui sera tenu à Cambrai, et fait connaître en même temps la faveur accordée par la circulaire N^o 56, aux membres de la Société qui voyageraient par le chemin de fer.

L'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique; la Société libre d'Emulation de Liège; la Société Impériale des Antiquaires de la Morinie et la Société Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, Lettres et Arts, adressent les programmes des prix qu'elles vient de mettre au concours.

L'Académie a reçu, depuis la publication de la dernière livraison de ses Annales, les envois suivants :

1. De l'Académie impériale des Sciences de St-Pétersbourg, *Bulletin de la Classe Historico-Philologique*. Tome XIV, avec 6 planches lithographiées. In-4^o, 1857.

2. De l'Académie Royale des Sciences de Lisbonne, *Memorias da Academia*. Classe de *Sciencias Mathematicas, Physicas et Naturaes*. Nova serie. Tome I, partie I et II, 1854 et 55.

3. De la même, *Memorias da Academia*. Classe de *Sciencias Moraes, Politicas e Bellas Lettras*. Nova serie. Tome I, II et III, 1854, 55 et 58.

4 De la même, *Portugaliæ Monumenta Historica. Leges et consuetudines*. V. I. Fasciculus I, 1856.

5. De la même, *Portugaliæ Monumenta Historica, Scriptores*. V. I. Fasciculus I, 1856.

6. De la même, *Annaes das Sciencias e Lettras. Sciencias Moraes*

e *Politicæ, Bellas Lettras*. Tome I, première année, 5 livraisons des mois de mars, avril, mai, juin et juillet 1857.

7. De la même, *Annaes das Sciencias e Lettras. Sciencias Mathematicas, Physicas, Historico-Naturaes, e Medicas*. Tome I, première année, 7 livraisons des mois de mars à septembre 1857.

8. De l'Association Historique et Archéologique de Hesse ; *Teitschrift des Vereins für Hessische Geschichte und Landeskunde*. Band VII, Heft 3 n. 4. Cassel, 1858.

9. Des Sociétés Historiques et Archéologiques de Cassel, Darmstadt, Franckfort-sur-M. et Wiesbaden les N^{os} 3, 4 et 5 de ses feuilles périodiques. — *Periodische Blätter*.

10. De l'Association Historique de la Haute-Bavière : *Oberbayerisches Archiv für vaterländische Geschichte*, les tomes XIV de l'année 1854 (une livr.), XV de l'année 1855 (une livr.), XVI, de l'année 1856 (une livr.) ; XVII de l'année 1857 (3 livr.) et XVIII de l'année 1857 (3 livr.).

11. De la Société des Antiquaires de Normandie ; ses *Mémoires*, 3^{me} série, 2^{me} volume. XXII volume de la collection 1858.

12. De l'Académie Impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen ; ses *Mémoires* (1858).

13. De la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle, son *Bulletin* (1858), communiqué par M. le comte vander Straten Ponthoz.

14. De la Société des Antiquaires de l'Ouest, son *Bulletin* du 1^r et du 2^{me} trimestre 1858.

15. De la Société Archéologique de Béziers, son *Bulletin*, 1^{re} livr. de la 2^{me} série, tome I, 1858.

16. De la même, son *Bulletin*. Supplément à la 12^{me} livraison. (1858).

17. De la Société des Antiquaires de Picardie, son *Bulletin*, année 1858, N^o 2.

18. De la Société Archéologique de l'Orléonais, son *Bulletin*, 1^r trimestre de 1858, N^o 29.

19. De la Société Académique des Hautes-Pyrénées, son *Bulletin*, N^o 2, 4^{me} année 1856-1857.

20. De la même, son *Règlement*, 1858.
21. De la Société Provinciale des Arts et des Sciences du Brabant Septentrional, *Handelingen van het genootschap over den juren 1857; begeleid door een twaalfstal prijsvragen, waaruit eene ter uitschrijving zal worden gedaan.*
22. De l'Association Historique de la Basse-Bavière, *Verhandlungen des Historischen Vereines für Niederbayern*. V. Band, III und IV heft, 1858.
23. De la Société Historique d'Utrecht, *Kronijk van het Historisch Genootschap gevestigd te Utrecht*. Elfde jaargang, 1855. Derde serie. Eerste deel, 1858.
24. De la même, *Codex diplomaticus*, 2^e serie, V^e deel, blad 1-20.
25. De la même, *Kronijk 1857*, blad 4-11.
26. De la même, *Kronijk 1858*, blad 4-13 en 6 platen.
27. De la même, *Berigten van het Historisch Genootschap*, zesde deel, tweede stuk. Tweede serie. Eerste deel, tweede stuk, 1858.
28. Du Comité Flamand de France, son *Bulletin*, les N^{os} 8, 9 et 10 de 1858.
29. De l'Académie Royale de Belgique, les N^{os} 4-8 de son *Bulletin*, 1858, 27^{me} année, 2^{me} série, tome 4.
30. De l'Académie Royale de Médecine de Belgique, les N^o 4 et 6-10 de son *Bulletin*. Année 1857-1858. Deuxième série, tome I.
31. De la même, *Table alphabétique des matières et des auteurs, contenues dans les tomes I à XVI*. (Première série 1841-1857), rédigé par le docteur J. R. MARINUS, (1858).
32. De la Société Libre d'Émulation de Liège : *Procès-verbal de la séance publique tenue le 31 mai 1858.*
33. De la même, *Rapport sur les travaux de la Société depuis la dernière séance publique*, par U. CAPITAINE, 1858.
34. De la Société des Sciences Médicales et Naturelles de Bruxelles, *Journal de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacologie*. Les livraisons des mois de juin-novembre, 1858.
35. De la Société de Médecine d'Anvers, ses *Annales*, XIX^e année. Livraison de mars et d'avril, de mai et de juin et celle du mois de septembre 1858.

36. Du Cercle Archéologique de Mons, ses *Annales*, tome premier 1858.

37. De la Société Archéologique de Namur, ses *Annales*, tome cinquième, 3^{me} livraison, 1858.

38. De la Société Scientifique et Littéraire du Limbourg, son *Bulletin*, tome III, 2^{me} fascicule, 1858.

39. Du T. R. Père Terwecoren, les livraisons N^o 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 19, 20 et 21, de son *Recueil* intitulé: *Collection de précis historiques*, 1858.

40. De M. l'abbé J. Corblet, membre correspondant de l'Académie à Amiens, les N^{os} 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de sa *Revue de l'Art chrétien*. 1858.

41. Du Journal de l'Imprimerie et de la Librairie en Belgique. *Table du Journal de la Librairie*, 1857, 4^e année.

42. Du même, *Bulletin et Annonces*, les N^{os} 5 et 6, 7 et 8 et 9 et 10, 5^e année, 1858.

43. De la même, les N^{os} 4, 5, 6, 9, et 11 de son *Journal*. 5^e année, 1858.

44. Du Bibliophile Belge, le 3^{me} et le 4^{me} cahier de son *Bulletin*. Tome XIV. (2^{me} série, tome V). 1858.

45. Du *Journal de l'Architecture et de la Science des Constructions*, la 9^{me} livraison de la 8^{me} année.

46. Des Rédacteurs de l'Atlantis, *Register of literature and Science*. N^o 11, July 1858. London.

47. De la direction de l'Institut, *Journal Universel des Sciences et des Sociétés Savantes en France et à l'Étranger*. II^{me} section: Sciences Historiques, Archéologiques et Philologiques.

48. De M. l'architecte B. de Proost, membre effectif de l'Académie et de la Commission de la 5^{me} section, pour l'agrandissement de la ville d'Anvers, 1^o La *Requête adressée à S. M.*; 2^o le *Plan de l'Aggrandissement d'Anvers*; et 3^o l'*Opuscule de la Commission de la 5^{me} section d'Anvers à leurs concitoyens de la ville et des faubourgs*.

49. De M. le baron J. A. H. Michiels van Kessenich: la brochure intitulée: *De la Musique*. Ruremonde, 1858.

50. De M. vander Heyden, secrétaire de l'Académie, la 4^{me} livraison du tome deuxième de son *Nobiliaire de Belgique*, dans laquelle se trouvent des Notices sur les familles : de Scholier, vanden Bergh, (Brabant) de Vinck, Comperis, Greindl, de Montpellier, du Vivier, van Soust de Borckenfeldt, Gobert, de Zantis de Frymerson, Mourian, de Chaveau, de Marschalck, Marschal, de Navéa Hosdain, de Dompierre, vander Elst, vanden Berghe (de Flandre).

51. De M. Ph. vander Haeghen, directeur de la Vérité Historique, membre de plusieurs corps savants : *Maximes populaires de l'Inde Méridionale*. (Texte traduit et expliqué). Paris 1858.

52. De M. L.-J. Hubaud, membre de notre Académie et de l'Académie de Marseille : *Examen critique*, d'un opuscule intitulé : *Quelques recherches sur les débuts de l'imprimerie à Toulouse*, par M. Desbarreaux-Bernard, extraits des Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptious et Belles-Lettres de Toulouse.

53. Du même, *Essai d'interprétation d'un fragment en langue Romane provençale*.

54. De M. Alb. d'Otreppe de Bouvette : *Essai de Tablettes Liégoises*, les 24, 25 et 26 livraisons, 1858.

55. Du même, *Causeries de salons ou le savoir-vivre*, dédié aux sociétés Liégoises, 1858.

56. De M. Ed. Vander Straeten, membre de notre Académie et de plusieurs autres compagnies savantes : *Recherches sur les communautés religieuses et les institutions de bienfaisance à Audenarde, depuis le XII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e*, première partie Audenarde 1858.

57. De M. Ad. Mathieu, membre correspondant : *Mons et ses environs*. Op. in-16°. Bruxelles 1858.

58. Du même, *La bataille des Epérons*. Op. in-16°. Bruxelles 1858.

59. Du même, *La Tragédie de maître René de Bruxelles* (René de Wael); traduite pour la première fois en français. Op. in-8°. (Extrait des Bulletins de l'Académie royale de Belgique). 2^{me} série, Tome V. N° 8.

60. De M. Léopold de Villers, membre correspondant, *la Procession de Mons*. Notice historique. Op. in-8°. Mons 1858.

61. De M. A. Bonvarlet, membre de notre Académie, *Chronique de l'Abbaye des Dames de St-Victor, dite du nouveau cloître à Bergues*. Op. in-8°. (Extrait des Mémoires de la Société Dunckerquoise 1858.)

62. De M. A. Cahier, la Notice intitulée : *Un vieux tableau du Musée de Douai. L'immaculée conception de la Sainte-Vierge honorée dans Douai à la fin du XV^e siècle*. Op. in-8°.

63. De M. N. dela Londe, l'opuscule intitulé : *Érection de la Statue équestre de l'empereur Napoléon I^{er} à Cherbourg*. In-8°, 1858.

64. De M. W. Weber et C^o à Berlin, la brochure : *Siebzehntes Verzeichniss der Buch- und Antiquariats Handlung*.

65. De M. Vörenger, königl. Hof und Staatsbibliothek-custos membre de l'Académie, l'opuscule intitulé : *Weber die ehemalige Burg Karlsberg bei Leustetten*, in-8°. München, 1840.

66. Du même, l'opuscule intitulé : *Anordnungen über den herzoglichen Hofhalt in München während des sechszehnten Jahrhunderts*. In-16°, München, 1847.

67. Du même, la brochure intitulée : *Nachricht über eine zu Geißelbrechtung in Oberbayern ausgevundene Tabula honesta missionis aus den Jahre 64 nach Christus*. In-8°. München, 1845.

68. Du même, la brochure intitulée : *Lebensskizze Schmellers*. In-8°. München, 1855. (En double.)

69. Du même, la brochure intitulée : *Eine Verhandlung über Todschlage vom Jahre 1475, zur unmettelbaren Anschauung damaligen Lebens und Rechts aus den Akten bewahrt*. In-8°. München, 1858.

70. Du même, *Ein Actenstück zur Geschichte der Sendlingen Schlacht*. In-8°. München, 1858.

71. Du même, la brochure intitulée : *Zwei Bilder Alt-Munchers aus der vom historischen Vereine von und für Oberbayern angelegten Sammlung oberbayerischer Bau und Kunst — Denkmäler. Mit zwei Kupfertafeln*. In-4°. München, 1848.

72. De l'Académie impériale de Reims, nn bon pour les volumes 25 et 26 des travaux de cette Académie.

73. De la Société des Antiquaires de Picardie, un bon pour retirer le XV^e volume (V. de la 2^e série) des Mémoires de cette Société.

74. De l'Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouan, un bon pour un exemplaire du Précis analytique de ses travaux pendant l'année académique 1856-57, vol. publié avec la date de 1857.

75. De l'Académie de Stanislas, un bon pour un exemplaire des Mémoires de l'Académie de Stanislas, pour l'année 1857.

76. De la Société de Médecine de Gand, *Bulletin et Annales*, livraisons de mai, juin, juillet, août, septembre et octobre 1858.

77. De la Société de Pharmacie d'Anvers, son *Journal*, les livraisons de mai à octobre 1858.

78. De M. de Laplane, inspecteur des Monuments Historiques, secrétaire général des Antiquaires de la Morinie, membre de plusieurs corps savants, *Renty en Artois, son vieux château et ses seigneurs*. Br. in-8°. St-Omer, 1858.

79. De M. A. C. J. Wattier, notaire, ancien bourgmestre de Boussu, membre du Cercle Archéologique de Mons, *Histoire de la commune de Boussu*, depuis son origine jusqu'à nos jours, suivie de notes, etc., In-8°. Boussu, 1858.

NOTES

D'UN

VOYAGE FAIT EN ESPAGNE

PAR

le Comte Joseph-Romain-Louis de **KERCKHOVE-VARENT**,

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE ;

ADRESSÉES A MESSIEURS LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.



Mes chers collègues,

Je suis heureux de me retrouver auprès de vous. Vous connaissez l'affection que je vous porte, ainsi que le vif intérêt que je prends à vos travaux, auxquels j'espère pouvoir coopérer avec zèle et dévouement.

Vous avez bien voulu me témoigner le désir de savoir mes impressions de voyage en Espagne. Je veux essayer de répondre à ce désir en vous communiquant rapidement quelques notes prises au hasard, mais je vous ferai observer qu'en attendant que je rédige à tête reposée un travail plus étendu sur mon voyage dans la Péninsule, je ne puis vous faire part qu'incomplètement et sans ordre de mes renseignements recueillis sur ce qui a le plus fixé mon attention dans ce pays, si calomnié et si mal jugé généralement à l'étranger.

Je suis parti d'Anvers le 1^r décembre 1857. Après avoir parcouru une grande partie de la France, je me suis arrêté à Montpellier, ville très-renommée dans les annales des sciences, surtout par sa Faculté de médecine, fondée, prétend-t-on, par les disciples d'Averroes et d'Avicenne en 1196. L'ancienne réputation de cette école est encore aujourd'hui dignement soutenue par des hommes dont l'art de guérir s'honore, parmi lesquels j'aime à citer le docteur Isidore Dumas, professeur d'accouchements et d'hygiène. Je n'oublierai jamais les relations agréables que j'ai eues avec cet estimable savant pendant les quelques mois que j'ai passés à Montpellier, où j'ai habité — faubourg boutonné — la délicieuse campagne *Villa-Nevet*, dont on vante avec raison la situation et la salubrité.

Dans les premiers jours du mois de mai 1858, je me suis rendu à Marseille, ville fondée par les Phocéens, jadis très-célèbre par son gouvernement, par ses victoires et par son Académie et aujourd'hui par son commerce. Je m'y suis embarqué sur le bateau à vapeur *la Ville de Madrid* pour Alicante, et le 9 du même mois je fus à Madrid, dont les environs n'ont rien de séduisant ni d'agréable : ils sont dépeuplés et arides, même à un tel point qu'aux abords de la ville on a de la peine à se figurer qu'on approche d'une capitale ; capitale d'une population de trois-cent-mille âmes, où l'on voit de grandes places, des promenades admirables, des fontaines de toute beauté, formées de dauphins, de sirènes et de lions en marbre ou en bronze, donnant une excellente eau à la ville ; où l'on voit les maisons avec balcons et persiennes ; où l'on voit quelques monuments, de nombreux et magnifiques édifices de toute espèce, d'immenses palais dont plusieurs appartiennent à des Grands d'Espagne ou bien à des personnes de la haute aristocratie. La plupart de ces palais sont ornés des écussons de leurs propriétaires et présentent l'aspect de toute la grandeur seigneuriale. On voit à Madrid un palais royal d'une prodigieuse magnificence, donnant sur la plus belle place de la ville, nommée *Place d'Orient*, plantée d'arbres, ayant au milieu un jardin très-élégant et ornée des statues des

anciens rois de Castille, placées en cercle à l'entour de la statue équestre du roi Philippe IV.

Il règne à Madrid un mouvement considérable, l'on n'y fait que démolir et élever de nouveaux bâtiments, aucun embellissement n'est épargné pour en faire une ville moderne; et bientôt les Espagnols auront une capitale qui pourra rivaliser avec les capitales les plus renommées par leur beauté. Dans le grand nombre de bâtiments que l'on y construit dans ce moment, celui que l'on érige près du Prado pour servir d'hôtel de monnaies est le plus remarquable par son immensité et par son élégance. On sait que cette cité, dont la fondation est attribuée aux Sarazins, fut pendant plusieurs siècles un village qui s'est accru par la ruine de Villa-Manta (*Mantua Carpetanorum* des anciens), et qu'elle est devenue la capitale du royaume d'Espagne depuis que Philippe II et ses successeurs y ont fait leur séjour ordinaire. C'est surtout au XVIII^e siècle qu'elle s'est beaucoup agrandie.

Le climat de Madrid est vif et fécond en affections catarrhales par les fréquentes variations brusques de l'atmosphère, il est fort nuisible aux personnes d'une grande irritabilité pulmonaire. Le souffle de cet *air acéré*, dit le proverbe madrilègne, n'éteint pas une bougie, mais tue un homme. Durant les mois de juin, juillet et août, les chaleurs sont constantes et vraiment tropicales, ce qui fait dire qu'à Madrid il y a neuf mois d'hiver et trois mois d'enfer. Il est à remarquer que sous l'influence de l'air vif de Madrid les maladies du système lymphatique sont fort rares, d'après ce que m'ont assuré plusieurs médecins distingués et très-occupés.

Je suis entré en Espagne plein de préventions contre ses habitants; mais après avoir vécu, pendant quelque temps, au milieu d'eux, j'ai acquis la conviction — et j'aime à l'avouer publiquement — que j'ai été injuste envers eux.

L'Espagnol est profondément patriote et en général loyal, brave, cordial, dévoué dans ses attachements, d'un commerce agréable

et gardant une certaine dignité dans ses actes et dans ses rapports. Le Madrilègne est facile, communicatif, il se plie sans difficulté et sans défiance aux usages des étrangers. Le vieux Castillan est froid, grave et réservé. L'Andaloux est vif, spirituel, vantard : on peut appeler les Andaloux, les *Gascons d'Espagne*. Le Navarrais est très-fier. Le Catalan est industriel, d'un caractère franc, d'un esprit indépendant. Le Galicien et l'Astnrien sont rudes comme un peuple renfermé dans les montagnes, mais au fond très-bons et hospitaliers.

L'Espagnol est fier, qu'il soit riche ou pauvre, mais ses mœurs sont simples, et il est naturellement courtois et obligeant. Je le dis avec plaisir, je n'ai rencontré nulle part dans mes nombreux voyages autant d'obligeance qu'en Espagne.

L'Espagnol admet sans aucune répugnance le fait de supériorités sociales. Quoiqu'il y ait d'énormes différences de rang et de fortune, il existe cependant au fond de la société espagnole un grand sentiment d'égalité; sentiment qui se manifeste tout naturellement et sans froissement dans les relations journalières des diverses classes; il se retrouve dans les formules les plus ordinaires de la langue; il se retrouve — et l'homme sensé doit l'approuver — dans la rédaction des actes baptistaires, matrimoniaux et mortuaires. Les registres de l'état-civil sont tenus par le clergé. Aucun titre nobiliaire n'y est admis : le noble comme le roturier y est inscrit démocratiquement. Ce sentiment d'égalité se fait observer d'une manière curieuse et édifiante dans les réunions du culte. On voit à l'église que tous sont égaux, riches et pauvres, nobles et artisans, tous sont mêlés et agenouillés sur la même natte ou sur la même dalle. Cette disposition égalitaire s'explique par l'histoire même du pays. Lorsque l'Espagne appartenait aux Maures, l'Espagnol, sans distinction de rang, fut vaincu; mais après l'expulsion des Arabes, l'Espagnol, sans distinction de rang, est devenu le vainqueur.

La noblesse espagnole a des titres et de grandes richesses, elle est sans morgue et ne connaît pas l'orgueil, indigne du

gentilhomme, et encore moins cette sotte et ridicule arrogance si commune chez le *nobilitaire* et chez le bourgeois anobli. Elle ne dédaigne nullement de se mêler à la bourgeoisie, celle-ci, à son tour, ne lui porte ni envie ni haine, elle respecte l'aristocratie à cause qu'elle ne s'est jamais montrée oppressive ni méprisante. La noblesse espagnole jouit même de beaucoup de popularité, parce qu'elle est réellement ce que doit être la véritable noblesse : elle se distingue par son éducation, par sa bienfaisance et par son affabilité.

L'Espagne n'est pas travaillée, comme d'autres pays, par des haines ou querelles religieuses. Elle n'a qu'une seule religion — la religion catholique — et son clergé, contre lequel on a débité tant de calomnies, remplit dignement les devoirs que lui impose la sainteté de son ministère : il peut servir de modèle. On m'a affirmé qu'il n'exerce ni recherche aucune influence dans les élections législatives ; que les affaires de l'état n'occupe guère le bas clergé ; qu'il vit en quelque sorte étranger à la politique ; qu'il comprend parfaitement qu'elle est incompatible avec la religion, que le prêtre ne peut descendre dans l'arène des passions politiques sans enfreindre la doctrine chrétienne et sans déroger à la dignité du sacerdoce. Aussi l'Espagnol accorde aujourd'hui à ses prêtres tout le respect qu'ils méritent.

L'Espagnol est sobre ; il boit beaucoup, mais c'est de l'eau. On en vend partout. En été on entend dans toutes les rues les cris sans cesse répétés de *l'aguardador : agua*. Chez les Espagnols on ne voit pas, comme chez nous, une multiplicité de cabarets, on ne rencontre nulle part des ivrognes parcourant, comme en Belgique, les rues et les places publiques en se livrant aux plus dégoûtantes et aux plus ignobles saturnales. Cette nation semble avoir en aversion l'ivrognerie, source de tant de délits, de tant de crimes, de tant de maux, de tant d'immoralité. Durant mon séjour en Espagne, je n'ai vu que deux hommes pris de boisson, et ces deux hommes étaient des Belges.

L'Espagne est infiniment meilleure qu'on la dépeint. Elle mérite

sous beaucoup de rapports d'être visitée. Elle possède d'immenses richesses scientifiques, littéraires et artistiques. La nature s'y présente dans beaucoup d'endroits sous un aspect si grandiose et si sauvage qu'on dirait qu'il n'y a rien à leur comparer dans le monde. Elle fait des progrès incontestables sous le rapport matériel depuis le règne actuel d'Isabelle II, dont les excellentes intentions ne peuvent être méconnues que par des calomniateurs. Cette princesse est pleine d'éminentes qualités, elle ne cherche qu'à faire le bien et à rendre son peuple heureux. Elle est d'une inépuisable charité, d'une bienfaisance sans égale, elle mérite le titre de *mère du pauvre*, qu'elle ne dédaigne pas de visiter dans les mansardes, les greniers et les réduits de la misère et des souffrances. Des membres de la Société de St-Vincent-de Paul — société qui, comme on sait, se voue avec la plus rare abnégation au soulagement des indigents — m'ont raconté que la reine va même souvent, pour secourir et consoler les nécessiteux, dans les sales demeures du quartier de Lavapies, quartier le plus pauvre de Madrid, où la misère montre tout ce qu'elle a de plus hideux. Je me plais à ajouter que le royal époux d'Isabelle II est digne d'elle : le roi a reçu une éducation parfaite et bien supérieure à celle que reçoivent la plupart des princes, il réunit à un excellent cœur, à un beau caractère, une grande instruction en plus d'un genre. Il encourage puissamment les lettres et les arts, et sa libéralité envers les écrivains et les artistes va si loin qu'il leur sacrifie annuellement une bonne partie de ses revenus. Il n'est donc pas étonnant que la reine et le roi soient aimés dans toutes les classes.

En Espagne il n'est plus question de brigands ni des tracasseries de la police dont quelques écrivains font une description qui donnerait le cauchemar à celui qui serait tenté de voyager dans la Péninsule. J'ai parcouru sans escorte, jour et nuit, de grandes routes, des lieux isolés et déserts, des contrées autrefois infestées de brigands, et je n'ai pas été inquiété un instant, enfin j'ose avancer hardiment que le brigandage en Espagne n'est pas plus

fréquent aujourd'hui qu'en Belgique, où, proportion gardée de la population, il se commet un plus grand nombre de délits et de crimes, par suite de l'ivrognerie qui porte une si profonde atteinte à la morale publique.

Quant à la police, il est vrai qu'elle est très-nombreuse en Espagne. Ses agents sont répandus sur tous les points des villes, on ne peut traverser aucune rue sans en rencontrer; mais elle n'a rien de politique, elle n'existe que pour veiller à la sûreté publique, elle n'est redoutable que pour le malfaiteur.

Je dirai sans détour, au risque de passer pour rétrograde, que c'est peut-être un malheur pour l'Espagne d'être gouvernée constitutionnellement; elle éprouve, à cause du caractère bouillant de ses habitants, plus fortement que tout autre peuple les vices et les inconvénients attachés aux gouvernements constitutionnels. La politique y absorbe tout, et en présence des divers partis qui s'y disputent le pouvoir, il est impossible d'avoir un bon esprit national, le plus sûr sauvegarde contre les troubles à l'intérieur et le plus puissant boulevard contre l'invasion étrangère. Il est de toute évidence que l'esprit national est le fondement de l'ordre, de la stabilité et de la prospérité d'un pays, et aujourd'hui plus que jamais dans l'état d'effervescence morale où est plongée la société.

Je le répète, la forme actuelle du gouvernement en Espagne me paraît être un malheur pour ce pays. A chaque changement de ministère — changement qui a lieu fréquemment par suite de la situation — l'administration publique est bouleversée, les fonctionnaires à peine au courant de leur besogne sont renvoyés et remplacés par d'autres qui souvent n'y entendent rien, ainsi que cela se pratique ordinairement sous les gouvernements constitutionnels, où chaque nouveau ministre a des parents ou des amis à placer, des services personnels à reconnaître ou bien des ressentiments à exercer ¹.

¹ Les gouvernements constitutionnels sont fort beaux en théorie, mais donnent généralement de tristes résultats en pratique.

Ce sont ces choses fâcheuses, ces tiraillements de l'esprit de parti qui font dire que l'Espagne est en décadence; mais qu'on se détrompe, ce pays se relève et renferme tous les éléments pour prendre en Europe, d'ici à une vingtaine d'années, une brillante position. Il ne lui faut que de la tranquillité et des communications plus faciles, que les chemins de fer doivent lui procurer.

Pour ce qui en est de la tranquillité, je ne puis pas pénétrer l'avenir; la nation est encore jeune dans les voies du constitutionnalisme, et de plus sa situation sous ce rapport dépendra nécessairement plus ou moins des destinées de l'Europe. Toutefois chez les Espagnols sensés, avec lesquels j'ai causé de politique, j'ai observé un sentiment juste des besoins du pays: avec le temps et peut-être après quelque nouvelle secousse, ce sentiment, ce désir de repos et de stabilité se généralisera; tous comprendront qu'il faut en finir avec les folies de la jeunesse, que les théories ne lui conviennent pas, qu'il lui faut du positif, de l'activité commerciale et industrielle, bien plutôt que de l'activité politique; il lui faut, si je puis m'exprimer ainsi, le frein du capital pour contenir l'esprit révolutionnaire dans les classes élevées et la crainte de manquer du travail pour contenir les classes inférieures; il lui faut surtout un bon esprit national, que l'on ne saurait assez chercher à inculquer aux masses.

Pour qu'un peuple soit capable de constitution et de vie constitutionnelle, il faut qu'il soit ou très-vertueux, moral et religieux ou qu'il soit très-travailleur. Tant mieux pour lui s'il est l'un et l'autre. La nation espagnole est entrée trop tôt dans les voies du gouvernement constitutionnel. Si l'Espagne avait été un petit pays ou si toutes les provinces si diverses encore de mœurs, d'idées et même de lois et de langage avaient été fortement liées à la capitale par de bonnes et rapides voies de communication, de manière à ne former qu'un seul tout avec le centre politique, les réformes constitutionnelles se seraient opérées plus facilement, et ce pays eut évité une bonne partie des luttes sanglantes et des tristes péripéties politiques qui l'ont affligé depuis le jour où les mots de progrès

et de libertés ont été proclamés dans la Péninsule, tellement il est vrai qu'il y a toujours un grand danger à vouloir émanciper un peuple qui n'est pas préparé matériellement et moralement à comprendre les devoirs de son émancipation.

Il est évident que les chemins de fer doivent devenir en Espagne un puissant auxiliaire des idées nouvelles et un grand moyen d'action pour le pouvoir central; non-seulement parce qu'ils rapprochent des populations qui se connaissent à peine et qu'ils permettront au gouvernement de faire sentir son influence sur les points les plus éloignés de la capitale, mais aussi — et c'est peut-être là leur plus grand avantage — ils développeront la richesse nationale en portant d'un bout de l'Espagne à l'autre les riches produits de son sol, qui jusqu'ici se perdent souvent sur place faute de voies de communication. Par là l'activité des travailleurs sera stimulée, et bientôt l'aiguillon de l'intérêt aura fait disparaître cette indolence que l'on reproche aux habitants de quelques parties de l'Espagne; indolence fort naturelle d'ailleurs et qui se remarque précisément dans les provinces qui sont les plus privées de voies de communication.

Il est incontestable que la facilité des voies de communication développent la richesse nationale. Les chemins de fer aideront puissamment à former l'éducation politique du peuple: à mesure que le bien-être matériel se répandra, que le travail sera plus productif et plus honoré, l'agitation causée par les émeutiers se calmera et cessera, les partis s'effaceront, le besoin de tranquillité deviendra plus général, l'esprit national se raffermira. L'homme qui s'enrichit par le travail peut sans doute se laisser séduire, une ou deux fois dans sa vie, par des théories révolutionnaires, mais l'expérience ne tarde pas à lui faire comprendre que les révolutions sont un triste moyen de progrès, qu'elles entravent le commerce, détruisent la sécurité des transactions, bouleversent les fortunes particulières et n'ont le plus souvent d'autre résultat que d'élever un moment quelques individus au grand détriment de la masse de la nation; qu'en définitive la tranquillité et la stabilité sont

les premières conditions de la richesse des états et des particuliers. Voilà ce que le peuple espagnol commence à entrevoir et finira par comprendre comme tous les autres peuples les plus civilisés. C'est précisément ce sentiment là qui a fait avorter si rapidement cette affreuse surprise politique qui s'appelle la révolution de 1848. Aussi les révolutionnaires de cette époque, de triste mémoire, ne s'y sont pas trompés : quand ils déclaraient la guerre à l'*odieux capital*, ils sentaient que le capital, c'est-à-dire le travail, le commerce et l'industrie étaient et devaient être le plus implacable ennemi de leurs folles doctrines.

En Espagne on n'est pas encore aussi avancé qu'en France sous ce rapport ; cependant dès-à-présent on s'impatiente, on se plaint de ces changements fréquents de ministres et de politique, de ces luttes continuelles de partis, qui affaiblissent le pouvoir central, entravent l'action administrative, arrêtent l'exécution des travaux publics les plus urgents, compromettent les spéculations commerciales, suspendent à chaque instant le jeu de tous les ressorts sociaux.

Les bonnes qualités du peuple espagnol, et particulièrement ce sentiment naturel d'égalité dont j'ai parlé, sont déjà d'heureuses dispositions pour la vie constitutionnelle. Quant à celles que donnent le travail, l'activité commerciale et industrielle, je suis convaincu, je le répète, que ce peuple les acquerra avec le temps. Déjà, et cela vient à l'appui de mon assertion, les parties de l'Espagne qui possèdent de bonnes voies de communication par terre ou par eau, telles que les provinces basques, la Catalogne et le pays de Valence se font remarquer par l'activité de leurs habitants et comptent parmi les plus riches de la monarchie. C'est ce qui m'a fait dire qu'il faut à l'Espagne des chemins de fer pour mettre en valeur tous les éléments de richesse que renferme le sol.

J'ai dit que les chemins de fer, en aidant à l'action gouvernementale et à l'exécution des lois, contribueront à assurer la tranquillité de l'Espagne ; mais il n'est pas moins vrai aussi que

pour arriver à doter ce pays des bienfaits matériels et moraux des chemins de fer, il faut avant tout un peu de stabilité et de calme. C'est à la classe moyenne qu'on doit souhaiter à se pénétrer de cette vérité importante. Il y a déjà sous ce rapport un grand progrès accompli.

L'esprit public est aux idées conservatrices, mais conservatrices libérales. Le gouvernement pourra, en suivant prudemment ce mouvement, rendre de grands services au pays, pourvu qu'il se tienne en garde contre les tendances un peu trop réactionnaires de certains hommes de parti; car s'il écoutait leurs conseils, il pousserait le pouvoir sur une pente dangereuse qui aboutirait bien certainement à quelque nouvelle catastrophe.

En Espagne il y a des exaltés de tout genre qui dans des moments difficiles seraient un véritable danger pour le pays; il y a même, je regrette de devoir le dire, des hommes qui rêvent un changement de dynastie, et il y a eu un moment après la dernière révolution de 1836, où ces hommes ont pu croire à la prochaine réalisation de leurs coupables espérances, et où déjà un *prince-candidat*, m'a-t-on assuré, se présentait sous les auspices des mânes de Charles-Quint.

Le ministère actuel semble faire tous ses efforts pour réconcilier les différents partis, pour opérer une heureuse fusion, et pour assurer la tranquillité du pays. Tout homme de cœur qui connaît l'Espagne formera des vœux pour que des efforts aussi généreux soient couronnés de succès. Le maréchal O'Donnell, président du conseil des ministres, est un homme d'expérience et de beaucoup de talent. On le dit sage, modéré et conciliant. Puisse-t-il parvenir à réaliser les bonnes intentions qu'on lui prête!

Le peuple espagnol est très-bon, notamment dans les campagnes, et cela grâce au sentiment religieux. Il y a certainement des exceptions; ainsi dans quelques districts, par suite de la révolution, l'esprit révolutionnaire, socialiste même, s'y est répandu; mais le mal n'est pas profond; la masse est restée pure.

On croit en général que l'Espagnol est idolâtre. C'est une erreur:

d'abord il y a des provinces, comme la Catalogne, Valence, les pays basques, où les habitants sont d'excellents travailleurs, et quand tout le pays sera sillonné de chemins de fer, que les produits des diverses parties du royaume pourront circuler d'un bout à l'autre, au lieu de pourrir sur place, l'intérêt poussera au travail ceux qui y sont les moins disposés ; car en définitive l'homme ne travaille que quand il y est forcé, ou bien quand il a intérêt à travailler. C'est là une vérité dans tous les pays du monde.

Du reste, ce pays n'est pas seulement intéressant au point de vue pittoresque, par ses sites, par son climat, par ses monuments, par ses belles églises, par ses costumes, par ses mœurs, par ses traditions historiques, il y a aussi tous les éléments de la richesse : le sol est généralement fertile ; aux produits des climats tempérés, il réunit ceux du midi ; il a de bons ports, de belles rivières, des mines de toute espèce, de riches carrières et par dessus de tout cela des trésors artistiques, littéraires et archéologiques qui sont incomparables ; des institutions consacrées aux sciences, lettres, arts, agriculture, industrie, etc., qui n'ont rien à envier à aucune nation du monde, enfin des établissements d'utilité publique plus nombreux que dans une foule d'autres pays.

Ce qui a rapport aux sciences, lettres et arts, m'a naturellement le plus intéressé en Espagne, à cause de mes goûts et de mes études.

Avant de commencer mes excursions aux établissements d'utilité publique, j'ai voulu voir à Madrid le monument érigé, en 1835, à la mémoire de l'immortel auteur de *Don Quichotte* ; ouvrage incomparable qui plus d'une fois m'a égayé dans mes moments de tristesse. La statue de cet homme qui brillait éminemment par la finesse de son esprit et par la justesse de ses applications est de grandeur naturelle en bronze et placée en face du somptueux palais des Cortès. Elle porte pour principale inscription la suivante :

Michaeli de Cervantes Saavedra Hispaniæ scriptorum principi.

Devant cette statue, qui, par parenthèse, est d'une exécution médiocre, j'ai été amené à faire la pénible réflexion que tel est le

sort de beaucoup de grands hommes , on leur laisse manquer de pain pendant la vie et on leur élève des statues après la mort. J'ai voulu voir aussi la maison que l'on indique comme celle où Cervantes vécut et mourut dans la misère. On m'a conduit dans la rue à laquelle on a donné son nom , et là on m'a montré une maison portant le n° 2, et dont le coin fait face à la rue de Léon. J'ai remarqué au-dessus de la porte d'entrée de cette habitation, d'un extérieur de certaine apparence , le buste de Cervantes taillé dans une pierre d'un gris-bleuâtre, couronné de lauriers, reposant sur un casque, une épée, un livre ouvert, un encrier et deux plumes, le tout entouré d'une couronne de lauriers, ayant au bas l'inscription suivante ;

Aquívivio y murio Miguel de Cervantes Saavedra cuyo ingenio admira el mundo falleció en MDCXVI.

Mais d'après ce que m'ont assuré le célèbre Hartzzenbusch et d'autres savants , cette maison est construite sur le terrain de deux maisonnettes, dont l'une servit de demeure à Cervantes. C'est à M. Mesonero Romanos qu'est dû ce monument commémoratif, placé au-dessus de la porte en 1833, par autorisation du roi Ferdinand VII.

De la rue de Cervantes on m'a conduit à la *rue Mayor* pour me montrer la maison où habita et mourut , le 25 mai 1684, l'illustre don Pedro Calderon de la Barca, qui, par ses immortelles comédies Espagnoles, s'est fait tant d'admirateurs. J'y ai appris que cette précieuse relique allait disparaître, qu'elle allait être sacrifiée à l'embellissement public. Les rues Mayor, Sangeronimo, d'Alcala et d'Atocha sont les principaux et les plus remarquables quartiers de Madrid ; et l'on ne cesse de les embellir.

Avant de parler des curiosités artistiques que j'ai vues, je crois devoir dire quelques mots sur l'histoire de l'école espagnole , qui a tant contribué à faire naître l'amour des beaux-arts en Espagne et à l'enrichir des chefs-d'œuvre qu'elle renferme. Ce fut au XIV^e siècle que l'architecture et la sculpture y commencèrent à paraître d'une manière éclatante. L'architecture précéda la statuaire et la

peinture. L'existence des cathédrales de Léon, de Burgos, de Tolède, de Tarragon, etc. date du moyen âge. Déjà vers la fin du XIV^e siècle les sculpteurs espagnols jouissaient d'une grande réputation qu'ils justifiaient; ils furent appelés à l'étranger pour exécuter des travaux, dont plusieurs attestent encore aujourd'hui un talent supérieur. L'Espagne ne vit naître la peinture qu'au XV^e siècle, et c'est depuis la moitié de ce siècle, — lorsque Juan Sanchez de Castro fonda la première école établie à Séville — que la peinture a commencé à progresser; bientôt plusieurs peintres espagnols se signalèrent avec beaucoup d'éclat. D'autres écoles se formèrent à Valence, à Tolède, à Madrid, etc. Sous le sceptre de Charles-Quint, dominateur de Madrid, de Naples et d'Anvers, villes qui, à cette époque, brillaient au premier rang de la peinture, l'art parvint à son plus haut période de splendeur. Sa décadence commença sous le règne de Philippe IV et devint complète sous Philippe V par les désastres que l'Espagne, marchant sans cesse à son affaiblissement, eut successivement à essuyer. Ce n'est pas que Philippe IV — qui fit venir Rubens à Madrid, — Philippe V, Ferdinand VI et Charles III n'aient pas cherché à encourager la peinture; mais, je le répète, les calamités qui sont venues fondre sur l'Espagne, la perte de ses conquêtes et de son élévation, et ajoutez à cela l'influence française qui s'y établit sous Philippe V, semblent avoir porté le découragement dans l'âme de l'artiste: l'école espagnole reçut le coup de mort. Il n'en resta que d'immortels souvenirs, d'admirables chefs-d'œuvre dans les palais royaux, dans les cabinets d'un grand nombre d'amateurs, dans les églises et dans les couvents, qui étaient de riches et véritables musées de peinture, de sculpture et d'antiquités lorsque le maréchal Soult entra en Espagne comme commandant en chef des troupes françaises sous Napoléon I.

A mon arrivée à Madrid, je n'ai pas tardé à visiter le musée royal de peinture, dont quelques connaisseurs en beaux-arts m'avaient fait le plus brillant éloge. Je suis allé le voir plusieurs fois, et j'ose le dire sans crainte d'être démenti — après avoir vu

la plupart des principales galeries de tableaux — ce musée est le plus riche et le plus remarquable de l'Europe. C'est une propriété de la couronne. Je reçus une permission spéciale de le visiter à toute heure du jour. Il est établi dans un immense et magnifique bâtiment, situé dans un lieu charmant, entre deux des plus délicieuses promenades du monde, le *Prado* et le *Buen-Retiro*, qui avec l'*Alameda* de Valence et la *Rambla* de Barcelone forment les plus belles promenades de l'Espagne.

Ce bâtiment, l'œuvre de l'architecte Villanueva, fut érigé par ordre du roi Charles III dans le but de réunir les précieux objets de peinture dispersés dans les différentes résidences royales et d'en faire une collection publique. On y plaça les meilleures toiles des palais royaux de Madrid, de La Granja, d'Aranguez, de Pardo, de La Zarzuela, de La Quinta, etc. On y joignit une centaine de tableaux de premier ordre, retirés du monastère royal de St-Laurent de l'Escorial, parmi lesquels il y avait des Léonard de Vinci, des Raphaël, des Murillo, des Corrège, des Titien, etc. Ce musée n'a cessé de s'accroître par des achats et par des cadeaux. Il contient aujourd'hui plus de deux mille tableaux de grande valeur. En le visitant je fus frappé d'admiration et d'étonnement à la vue de tant de merveilles artistiques réunies. La première fois que l'on se trouve devant cette collection si riche de chefs-d'œuvre des plus grands maîtres des écoles espagnole, italienne, flamande, allemande et française, — écoles divisées en sections et chaque section est en quelque sorte un musée différent — on reste ébloui, on est vraiment stupéfait, on ne sait sur quel objet porter ses regards et son attention. J'y ai compté une dizaine de Raphaëls; — quelques-uns de Léonard de Vinci; — 43 Titiens; — 25 de Paul Véronès; — quelques-uns de Sébastien de Piombo; — quelques-uns de Giorgion; — quelques-uns de Bronzino; — 34 de Tintoret; — 7 d'André del Sarto; — quelques Corrèges; — 10 d'Annibal Carrache; — quelques-uns d'Augustin et de Louis Carrache; — quelques-uns de Dominiquin; — 16 du Guide (Guido Reni); — 54 de Breughel; — 9 d'Albert

Durer; — 22 d'Antoine Van Dyck; — 5 de Gaspard et de Jean Van Eyck; — plusieurs Francks du père et de ses trois fils; — quelques-uns de Jean Hemmeling; — quelques-uns de Jean Holbein; — 8 de Jacques Jordaens; — 3 de Quintin Metsys; — 46 de Murillo; — 6 d'Adrien et d'Isaac Van Ostade; — 19 de Poussin; — plusieurs de Jordan; — quelques-uns d'Albane; — quelques-uns de Claude Lorrain; — la *Reine Artemisa* de Rembrandt; — 58 de José Ribera; — 62 de Pierre-Paul Rubens; — une marine de Salvator Rosa (*vue du golfe de la citadelle de Salerne*); — 7 de Daniel Seghers; — 23 de François Sneyders; — 53 de Teniers; — 64 de Diego Velasquez; — 15 de Paul de Vos; — 3 de Corneille de Vos; — 10 de Philippe Wouwermans; — et une foule d'autres tableaux de grands maîtres dont l'énumération deviendrait fastidieuse. En contemplant cette immensité de richesses artistiques, je me suis dit quelquefois à moi-même c'est ici où la Belgique devrait envoyer ses jeunes peintres-lauréats, aussi bien qu'à Rome, pour se perfectionner par les études et la comparaison au milieu des plus grands maîtres de l'art.

Indépendamment du musée royal de peinture, il y a à Madrid le musée national, qui excite également l'admiration des visiteurs autant par la qualité que par la quantité; il a été formé par les immenses richesses en objets d'art que possédaient les couvents et les ordres monastiques lors de leur suppression sous le gouvernement actuel. Ces objets d'art, dont une faible partie fut destinée à des musées provinciaux, ont été réunis et déposés au vaste local du ministère du *fomento*, rue d'Atocha, et c'est là où l'on a établi le musée national, sous la direction de M. José Caveda. On m'a appris que cette précieuse galerie allait recevoir plus d'extension, qu'on cherchait pour son placement un édifice plus spacieux, parce que l'hôtel du *fomento* — quoiqu'il soit d'une très-grande étendue et très-approprié à un tel usage — ne suffisait pas pour pouvoir y étaler une masse d'autres tableaux, — pour la plupart des plus grands maîtres — qu'on n'avait pas encore pu déballer. Le musée national d'Espagne sera donc bientôt un des premiers de l'Europe.

C'est à l'hôtel du *fomento* que se trouve également l'institut royal d'industrie, dont l'organisation laisse peu à désirer. L'exposition de peinture de 1858 avait lieu au même local. Je dirai en passant que j'ai examiné attentivement les différents tableaux qui la composaient, et qu'elle m'a peu satisfait. J'y ai vu cependant avec intérêt un tableau d'une excellente peinture et d'un vigoureux coloris, représentant *la bataille de Pavie*, par M. Linde, ainsi que quatre tableaux d'un de nos compatriotes, M. Haes; tableaux qui attiraient l'attention du public. On s'accordait généralement à y reconnaître un talent distingué, un artiste entièrement maître des sujets qu'il a représentés.

Le touriste, amateur de peinture, après avoir fait connaissance avec les deux instituts dont je viens de parler, s'empresse de se rendre à l'académie royale des Beaux-Arts, connue sous le nom *d'académie royale de San-Fernando*, établie, rue d'Alcala, dans un des plus grands et des plus magnifiques édifices de Madrid. Elle a pour directeur don Pedro de Madrazo, peintre de la reine, artiste d'un vaste savoir et rempli de capacités pour l'enseignement, excellent coloriste, jouissant d'une renommée européenne, notamment comme portraitiste. J'ai vu dans les palais de la reine et dans la haute aristocratie une quantité de ses portraits admirablement exécutés. Une autre qualité de M. de Madrazo, qui n'est pas moins digne d'éloge, c'est que son obligeance égale son mérite.

Les beaux salons de l'académie royale de San-Fernando sont ornés d'un nombre considérable de tableaux ou plutôt de chefs-d'œuvre : ils forment une galerie complète et des plus riches en objets d'art. Il y a là des Léonard de Vinci ; — des Quintin Metsys ; — des Jordaens ; — des Rubens ; — des Alonzo-Cano ; — des Velasquez ; — des Martin de Vos ; — des Ribera ; — des Murillo ; — des Zurbaran ; — des Joanès ; — des Moralès ; — des Brauwer ; — des Sanchez Coello et d'une infinité d'autres que je pourrais encore joindre à ceux-ci. En outre cette académie possède une bibliothèque considérable de livres qui ont rapport aux Beaux-Arts. Je me rappellerai toujours avec beaucoup de satisfaction et

de gratitude le bon accueil que j'ai reçu là comme partout ailleurs, pendant mes excursions artistiques dans la patrie de Ribera, de Velasquez et de Murillo; et je remercie ici publiquement les membres de cette illustre école qui ont bien voulu me faire voir en détail, avec la plus affectueuse obligeance, une aussi précieuse collection dans un moment où les salons étaient fermés.

Quant à son enseignement, l'académie de San-Fernando est divisée en trois sections, section de peintre, section de sculpture et section d'architecture. A chaque section sont attachés des hommes spéciaux chargés de donner les cours, et ces hommes justifient entièrement, par leur mérite et par leur zèle, la confiance dont ils sont investis. A la tête de ce corps enseignant se trouve un conseil de six membres, présidé par M. le duc de Rivas, grand amateur des beaux-arts, homme de mérite, que plusieurs compagnies savantes comptent parmi leurs membres.

Sur le même pied, on a créé des académies pour l'enseignement des beaux-arts à Séville, à Barcelone, à Valladolid, à Cadix et à Valence. Parmi ces académies provinciales, celle de Valence, établie dans l'ancien couvent des Carmes auprès de son musée — qui, soit dit en passant, renferme un bon nombre de tableaux de grands maîtres — me paraît tenir le premier rang, grâce aux généreux efforts de son digne président, M. le comte de Ripalda, amateur passionné et appréciateur profond des beaux-arts, protecteur des jeunes artistes, qu'il encourage et qu'il aide noblement par sa grande fortune. J'ai eu beaucoup de plaisir à lier connaissance avec ce savant, aussi estimable par les belles qualités de son cœur que par ses connaissances incontestables.

Il est à espérer qu'en Espagne, où la peinture languit encore, les académies des beaux-arts, dont l'enseignement est bien organisé, parviendront, par le talent et les efforts de leurs professeurs, à former de bons artistes, à imprimer un nouvel essor à l'art, à le relever dans le pays dont l'école eut jadis tant d'éclat, tant de retentissement; pays qui est en possession des plus remarquables collections de tableaux antiques.

J'ai visité à Madrid le musée royal d'armures (*Real Armeria*), propriété de la couronne, situé derrière le palais royal, à la place portant le nom *d'Armeria*. Il renferme une collection d'armures d'une valeur inestimable, qui se compose de deux-mille cinq-cent-quarante-deux objets. Que de souvenirs historiques consacre cette admirable collection depuis le moyen âge jusqu'à nos jours ! On y trouve réunies de toutes les époques et de toutes les nations les armes de guerre et les armes de tournois : des costumes, des cuirasses, des casques, des brassards, des harnachements de chevaux, des trophées de guerre, etc., présentent tour-à-tour le plus vif intérêt au visiteur. J'y ai vu la lance du Cid, qui, au II^e siècle, se rendit célèbre par ses victoires sur les Maures, qu'il chassa de Valence, dont le roi Alfonse VI lui fit présent. J'y ai vu les armes et les costumes militaires apportés par les Espagnols après leur invasion dans le nouveau monde ; les armures des premiers souverains d'Espagne ; des armes et costumes chinois ; des emblèmes militaires et d'autres objets du Mexique, du Pérou, du Japon et de la Chine, qui y sont en abondance. J'y ai vu des armures complètes, le lit de camp et le fauteuil de Charles-Quint ; des armures complètes de Philippe II ; les armes turques prises à la bataille navale de Lépante ; etc. On y trouve aussi la copie de l'épée que François I, fait prisonnier à la bataille de Pavie en 1525, rendit à notre compatriote Charles de Lannoy, devenu commandant général des armées de Charles-Quint après la mort de Prosper Colonne, arrivée en 1523. Quelques écrivains qui probablement n'ont vu que de loin le musée d'armures de Madrid — comme plusieurs autres ont vu l'Espagne qu'ils ont calomniée — avancent que c'est l'épée même de François I qui est déposée à ce musée. C'est une erreur : le roi actuel d'Espagne a fait exécuter la copie en question sur l'originale qui existe à Paris.

J'ai visité avec un intérêt non moins vif le musée de marine ou musée naval, appartenant également à la couronne, situé place du sénat, dont le ministre de la marine est le chef et l'inspecteur. Cet établissement renferme les choses les plus curieuses. Il a été fondé

pour avoir un dépôt des modèles des navires, des machines et des armes qui ont été employés ou qui s'emploient encore dans la marine. Parmi les productions les plus rares importées de l'étranger, on remarque des glaives, des arcs, des flèches empoisonnées, une quantité d'objets concernant l'archéologie navale. Au milieu de ces divers souvenirs historiques se trouvent la carte dressée par le pilote de Christophe Colomb, et un manuscrit du marquis de la Victoire, capitaine-général de la marine; travail auquel ce brave officier sacrifia trente-cinq années de sa vie. Ce manuscrit donne les détails les plus complets sur l'état des constructions navales à la fin du XVIII^e siècle. Ce musée contient le pavillon du commandant de l'escadre française pris dans le port de Cadix en 1808; les insignes que portait au combat de Trafalgar l'amiral Gravite et le pavillon de son vaisseau; plusieurs magnifiques portraits de célébrités maritimes; divers modèles indiquant les progrès de la marine moderne, parmi lesquels des inventions dues à des officiers espagnols; une collection d'instruments hydrographiques fort remarquables pour l'histoire de la science; un tableau de très-grande dimension représentant la bataille de Lépante, ainsi que les armes prises à l'ennemi dans cette sanglante journée.

Le musée naval possède une bibliothèque, créée, par ordonnance royale du 24 septembre 1856, pour y réunir les livres, manuscrits, cartes et plans qui existent dans toutes les dépendances de la marine. Quoique commencée seulement depuis peu de temps, elle compte déjà huit mille volumes et manuscrits de choix, pour la plupart traitant de l'histoire et de l'art de la marine ou de matières qui y ont rapport. Le conservateur de cette bibliothèque, M. Ramon de Espinola y de Subiza, est un bibliophile de grande intelligence et parfaitement à la hauteur de sa place.

Un établissement semblable aux deux musées qui précèdent existe à Madrid pour l'artillerie. Rien n'est plus curieux et plus admirable.

Le musée d'artillerie, situé près de la promenade de *Buen-Retiro*, appartenant à la couronne, renferme des trophées de

guerre; des armes d'artillerie de toutes les nations des temps les plus reculés jusqu'à nos jours; des flèches empoisonnées; un ancien et véritable tam-tam chinois; des monuments et des portraits de grands capitaines, enfin c'est un dépôt de tout ce qui regarde l'artillerie.

A chacun de ces trois musées sont attachés un directeur, une commission de surveillance et un comité consultatif, qui se composent de généraux et d'officiers supérieurs. Je sens le besoin d'adresser ici mes remerciements aux hommes honorables, placés à la tête de ces institutions, pour l'obligeance qu'ils ont eue à mon égard lors des visites que j'y ai faites.

Un autre établissement d'utilité publique qui existe à Madrid, et qui intéresse spécialement l'homme désireux de s'instruire, l'ami des sciences et des lettres, c'est la bibliothèque nationale, établie rue de la Biblioteca, dans un local immense, qui cependant n'est pas assez vaste pour y exposer convenablement toutes les richesses qu'elle possède et qui sont au-delà de toute appréciation. Outre plus de deux-cent-cinquante-mille volumes et une collection des plus considérables et des plus précieuses de vieux manuscrits dans presque toutes les langues, il y a des milliers de volumes dans les greniers du local, faute de pouvoir les placer. Au milieu des livres se trouve une collection de beaux portraits de savants qui ont honoré l'Espagne, ainsi que ceux de plusieurs de ses souverains. Dans le nombre de ces portraits j'ai surtout remarqué ceux du célèbre Lope de Vega, de Charles III et de Philippe V, dont j'ai vu le tombeau à l'église attenante au palais royal de la Granja.

En visitant la bibliothèque nationale, l'archéologue est bien agréablement impressionné lorsqu'on lui montre la collection si imposante d'antiquités qu'elle possède. On y voit aussi un cabinet de monnaies et de médailles qui sans contredit est un des plus riches et des plus curieux du monde; il y a là des pièces numismatiques de toutes les nations et de toutes les époques: c'est vraiment toute une histoire ancienne et moderne des différents peuples. Que

de trésors sont là pour attirer l'admiration du bibliophile et de l'antiquaire !

Cette bibliothèque, dont on était occupé à rédiger un catalogue complet, a pour directeur M. Angnstin Duran ; pour premier bibliothécaire M. Juan Eugène Hartzenbusch, si connu par ses belles poésies dramatiques, et pour conservateur du cabinet de monnaies et de médailles le savant M. François Bermudez de Sotomayor. Ces messieurs ont été pour moi de la plus grande courtoisie. Je leur en conserve un souvenir bien reconnaissant.

L'académie royale d'histoire d'Espagne, séant à Madrid, — qui est le premier corps savant du royaume — possède une bibliothèque, établie dans son hôtel, rue de Léon. Elle compte treize à quatorze mille ouvrages et cinq mille manuscrits. C'est là où sont déposés les manuscrits, les archives et autres documents qui ont été retirés des couvents supprimés. Dans le nombre des manuscrits il y en a du VI^e siècle en latin et plusieurs du IX^e siècle, dont l'un m'a fourni la preuve que déjà à cette époque la langue castellane commençait à être en usage. En ma qualité de membre correspondant de cette célèbre compagnie, j'ai eu la faculté de visiter en détail ce dépôt précieux, confié à la garde d'hommes très-méritants et zélés. Je dois à deux de ces honorables savants, MM. de Assas et de Goicoechea, beaucoup d'obligation pour les renseignements utiles qu'ils m'ont donnés avec le plus aimable empressement.

Une autre bibliothèque des plus importantes à Madrid est celle de M. le duc d'Osuna. Elle se compose d'environ cent mille volumes bien reliés — parmi lesquels les éditions les plus rares — et de beaucoup de manuscrits précieux. Elle est établie dans un des magnifiques palais du duc au quartier de St-François entre la porte de Tollède et celle de Ségovie. Elle y occupe plusieurs grands salons, supérieurement meublés et ornés de tableaux, d'estampes de grande valeur, de bustes d'hommes célèbres de tous les pays.

A côté de cette bibliothèque remarquable le duc d'Osuna a un cabinet de médailles et de monnaies, très-riche en pièces

rares et classé avec beaucoup de talent et d'ordre par le savant commandeur Basilio Sebastian Castellanos, chambellan de la reine, directeur-fondateur de l'académie d'archéologie d'Espagne, historiographe de la maison d'Osuna ; maison qui est une des plus anciennes et des plus illustres dans l'histoire.

M. d'Osuna possède de plus au même local une collection d'antiquités très-rares ; un musée d'armes de guerre des Américains, des Arabes, des Turcs et d'autres nations ; un armorial de plus de cinq cents armoiries de sa famille et de ses alliances ; etc. M. Castellanos est le conservateur de ces précieux dépôts.

Dans les nombreux palais de M. d'Osuna — regardé comme le plus grand et le plus riche seigneur d'Espagne — on remarque le goût le plus exquis, la plus éclatante élégance, une profusion de richesse et de luxe oriental, des tableaux de grands maîtres, des statues en marbre de Canova et d'autres célèbres statuaires, ainsi qu'une quantité d'autres objets d'une extrême curiosité.

Tout ce que je viens de mentionner mérite d'être vu et admiré. L'ami des lettres qui voyage en Espagne visite aussi avec un vif intérêt à Madrid la bibliothèque privée de la couronne, la bibliothèque de l'université centrale, celles des différentes facultés, celles de MM. les ducs de l'Infantado et de Médina-Celi, et dans la plupart des provinces les bibliothèques des villes et des universités, etc. Il ne visite pas avec moins d'intérêt les archives publiques de Madrid — dont le conservateur est M. Manuel Garcia Fonceda ; — les archives générales des écritures publiques — ayant pour conservateur M. Manuel de Epalza y Pardo ; — les archives générales de la guerre — ayant pour conservateur M. Juan Garcia Cid ; — les archives publiques de Simancas, de Barcelone, de Valence, de La Corogne et de Palma. Parmi ces dépôts publics, les archives de Simancas — ayant pour conservateur M. Manuel Garcia Gonzales — et celles de Barcelone sont les plus importantes.

Quand on considère cette excessive abondance de richesses artistiques, numismatiques et archéologiques qui sont contenues dans les dépôts publics et dans les musées privés de l'Espagne ;

quand on considère l'immesité de richesses en livres et manuscrits contenus dans les bibliothèques de Madrid, dans celles de l'Escorial, de Barcelone, d'Alcala, de Henarès, de Saragosse, de Valence, de Burgos, de Salamanca — si célèbre par ses manuscrits, — dans celle de la cathédrale de Tolède — si riche en manuscrits et en incunables, — dans celle de Séville — où se trouvent les archives des Indes, — etc. ; quand on considère cette masse énorme d'archives publiques que l'homme le plus laborieux ne pourrait compulser sans y sacrifier plusieurs années, on ne peut s'empêcher d'admettre que chez aucune nation du monde il existe autant de trésors de ce genre.

Madrid possède un musée d'histoire naturelle. Il offre le plus ardent intérêt, non-seulement au naturaliste, dont il mérite d'attirer toute l'attention, mais aussi à l'homme du monde qui se plait à voir des choses curieuses. Ce musée est établi dans le même local que l'académie royale de San-Fernando. La collection zoologique y est moins riche que la collection minéralogique; elle ne l'est cependant pas moins par la rareté : elle contient au milieu d'une foule d'objets de la plus grande curiosité, le squelette complet d'un *Mégather*, débris du monde antédiluvien, trouvé au Paraguay. L'anatomie comparée y est spécialement représentée avec richesse.

La collection minéralogique de ce musée est fort considérable, elle renferme beaucoup de pierres précieuses : il y a une pierre d'aimant de six à sept livres et portant du fer d'un poids d'environ soixante livres; il y a d'énormes diamants bruts des roches de Golconde; il y a le plus gros morceau d'or natif qui soit sorti des mines du Potosi. J'y ai vu les plus belles cristallisations qui soient peut-être dans le monde. J'y ai remarqué aussi un objet, quoique étranger à l'histoire naturelle, mérite d'être cité, c'est un ancien et véritable tam-tam chinois d'une forte grandeur.

Le musée d'histoire naturelle possède une bibliothèque très-importante, dont le conservateur est M. Mariano Lagasca y Carasco.

La direction de ce musée est très-bien confiée à M. le docteur Mariano de la Paz Graells, professeur de zoologie vertébrée et de

l'anatomie comparée à l'université de Madrid. Il est en même temps directeur du jardin botanique. J'ai été charmé de faire la connaissance de cet estimable savant, plein de politesse.

Le jardin botanique de Madrid occupe près du Prado un terrain parfaitement disposé et tellement immense que je pense qu'il n'en existe pas d'une pareille étendue. Il y a de belles serres, de belles fontaines, de belles promenades plantées d'arbres magnifiques. Il y a là tous les éléments pour faire le plus beau et le plus intéressant jardin botanique de l'Europe.

Il n'est pas riche en plantes rares, surtout en plantes exotiques. Ainsi que je l'ai dit à son directeur, M. le docteur Graells — avec lequel je me suis entretenu des améliorations qu'il conviendrait d'y apporter — il faudrait au moins, pour le rendre tel qu'il devrait être, un subside annuel de cent-mille francs au lieu de douze-mille que le gouvernement lui accorde. M. Graells est un homme de mérite, animé de beaucoup de zèle et secondé parfaitement par un jeune jardinier français très-habile, dont je regrette d'avoir oublié le nom. Tous ses efforts échouent devant l'exiguité du subside dont il peut disposer.

A proximité du jardin botanique se trouve l'observatoire dans un beau local parfaitement situé sur une hauteur très-pittoresque. Il mérite la curiosité des étrangers.

L'instruction publique est aujourd'hui très-bien organisée en Espagne.

L'enseignement primaire, répandu partout par de bonnes écoles est très-bien établi et tenu sous la surveillance d'une commission supérieure, résidant à Madrid, présidée par le savant et honorable commandeur Castellanos, directeur de l'école normale centrale. Des inspecteurs généraux, des inspecteurs et directeurs provinciaux sont adjoints à cette commission. Les écoles des pauvres, les écoles dominicales et les écoles normales sont très-multipliées en Espagne. L'école normale centrale — que les Espagnols appellent le *séminaire des professeurs de la première instruction* — est placée à Madrid, sous la direction du commandeur Castellanos,

rue de St.-Bernard, dans l'ancien monastère des mères de Ste.-Claire, bel édifice avec trois grands jardins qui servent à apprendre aux élèves l'agriculture pratique. On y remarque le gymnase, le salon des exercices publics, le cabinet de physique et de minéralogie, etc.

N'oublions pas de signaler un établissement d'un haut intérêt moral, qui produit d'excellents effets, et dont la fondation est due à une société consacrée à améliorer le système pénitentiaire, je veux parler du préside-modèle de Madrid dans lequel on a établi avec beaucoup de sagesse parmi les condamnés le travail et l'instruction, les deux seuls moyens à employer pour ramener ces malheureux à la vertu et aux devoirs que leur impose la société. L'instruction qu'on leur donne a pour base la religion et la morale.

L'université centrale est établie à Madrid. Elle se compose de la faculté des sciences exactes, physiques et naturelles ; de la faculté de philosophie et lettres ; de la faculté de pharmacie ; de la faculté de médecine ; de la faculté de droit et de la faculté de théologie. Elle est en possession de toutes les choses nécessaires pour l'enseignement. Sa bibliothèque, citée antérieurement, a pour bibliothécaire général M. le docteur José Ramirez Negro, homme très-recommandable par son mérite.

Indépendamment de l'université de Madrid, il y a des universités à Barcelone, à Granade, à Ovideo, à Salamanque, à Santiago, à Saragosse, à Séville, à Valence et à Valladolid.

Les universités provinciales ont la même organisation que l'université centrale, excepté qu'il n'y a pas partout de facultés de théologie.

Le personnel des universités d'Espagne est très-nombreux et plus nombreux que dans plusieurs autres pays. Tous les cours sont exactement donnés, et les hommes chargés de l'enseignement remplissent généralement bien leur noble mission.

J'ai visité avec intérêt le local de la faculté de médecine de Madrid, qui est d'une construction grandiose, situé rue d'Atocha. C'est là où se donnent tous les cours de l'art de guérir. Les salles de clinique — qui y sont très-bien distribuées — et sa bibliothèque ont principalement fixé mon attention.

Il existe aussi à Madrid et au chef-lieu de quelques provinces des écoles destinées à former des ingénieurs pour les travaux publics, des eaux et des chaussées, pour les mines, pour l'art forestier, les ports, les montagnes, etc.; des écoles d'agriculture, de commerce et d'industrie; des écoles d'enseignement supérieur pour le notariat; des écoles vétérinaires; des écoles de natation; un collège naval pour les aspirants de marine; etc. Il y a à Madrid une école pour les sourds et muets (*Collegio de sordo-mudos y de ciegos*); un conservatoire de musique et de déclamation sous la direction de M. Ventura de la Vega, et une école supérieure de la diplomatie sous la direction du savant Modesto Lafuente. Cette dernière institution m'a beaucoup intéressé.

L'Espagne possède également plusieurs écoles militaires pour les diverses armes. L'instruction donnée aux cadets dans les écoles spéciales est au niveau de tous les progrès de la science militaire. L'école d'artillerie, établie dans l'ancien et magnifique palais de Ségovie, est surtout une institution qui peut rivaliser avec tout ce qu'il y a de mieux, de plus parfait en ce genre en Europe.

Une commission centrale pour la recherche et la conservation des monuments historiques et artistiques existe à Madrid sous la présidence du ministre du *fomento* et de M. le duc de Veragua.

Un grand nombre d'académies et de sociétés savantes sont établies dans la capitale et les principales villes du royaume. Elles prouvent combien l'amour des sciences, des lettres et des arts est répandu parmi les Espagnols. Etant membre de presque toutes ces institutions scientifiques, je m'abstiendrai d'en faire l'éloge.

L'Espagne possède une armée parfaitement organisée, bien tenue, bien disciplinée. Composée en général de beaux hommes au type espagnol et élégamment habillée, elle produit un coup d'œil vraiment ravissant à la parade, à l'inspection et à l'église. Les dimanches et jours de fêtes les troupes sont conduites en corps, musique en tête, à la messe. On ne saurait trop applaudir à la mesure adoptée en Espagne d'obliger le soldat à remplir ses devoirs religieux. J'ai exposé longuement dans mon *Hygiène*

militaire combien il importe à tout gouvernement d'agir ainsi ; car rien n'est aussi puissant que la religion pour introduire et conserver parmi les troupes la discipline, qui est l'âme d'une armée et sa principale force. Un soldat irrégulier et indiscipliné est plus dangereux pour les amis que pour les ennemis. Un gouvernement sage ne peut manquer d'avoir recours à tous les moyens possibles pour imprimer la religion au soldat. Xenophon a dit avec beaucoup de justesse : « les militaires qui craignent le plus les dieux sont ceux qui craignent le moins les hommes. »

J'ai visité avec une permission spéciale de la Cour les palais royaux, qui sont immenses et entièrement conformes à leur destination. Il est impossible qu'il y ait dans le monde plus d'ornementation, plus de luxe et plus de richesse d'ameublement.

La Cour est brillante et répond parfaitement à tant de magnificence, à tant de somptuosité.

Les théâtres sont très-multipliés en Espagne. Il en existe dans presque toutes les villes. Il y en a plusieurs à Madrid, parmi lesquels le théâtre royal est le plus important ; mais il est inférieur sous le rapport de la beauté au grand théâtre de Barcelone, regardé comme le plus beau de l'Europe.

Il est à remarquer — puisque nous parlons des théâtres — qu'au spectacle tout se passe avec une parfaite convenance : l'Espagnol y est grave et silencieux ; mais il n'en est pas de même, m'a-t-on dit, au spectacle de la course de taureaux ; spectacle qu'il idolâtre, et que je n'ai pas été tenté d'aller voir, parce que je le considère comme immoral.

Des établissements dignes d'inspirer le plus touchant intérêt et d'être visités par le touriste doué de sentiments philanthropiques, ce sont la maison des enfants trouvés et les écoles des pauvres qui existent à Madrid. Ce sont de vrais monuments élevés à la bienfaisance qui caractérise les Espagnols. On ne saurait trop louer la bonne tenue, l'ordre et les moyens d'éducation qui se font observer dans ces institutions.

J'ai visité un grand nombre d'hôpitaux. Je les ai trouvés en

général bien tenus et confiés à des médecins et chirurgiens capables et au courant de la science. Dans ce nombre j'ai distingué le grand hôpital de Madrid et l'hôpital général de Valence.

Le grand hôpital de Madrid est installé dans un local immense, avoisinant celui de la faculté de médecine, au bout de la rue d'Atocha, pour ainsi dire hors de la ville, près de la station du chemin de fer. Il se trouve dans une situation très-avantageuse sous le rapport de la salubrité; première condition à observer dans la construction des bâtiments destinés à recevoir des malades.

Dans cet hôpital les malades du sexe masculin sont séparés des femmes et servis par des infirmiers, tandis que les malades de l'autre sexe ont à leur service des sœurs de la charité. Lorsque je l'ai visité il contenait au-delà de quinze-cents malades. J'ai fait la remarque que la plupart des salles étaient trop encombrées et trop vastes pour admettre, en raison de leur étendue, la quantité de malades : il est contraire à l'hygiène de réunir beaucoup de malades dans un même local et dans les mêmes salles, au lieu de les disperser en différents locaux et d'en placer peu ensemble. Mon assertion est prouvée par l'expérience de la mortalité qui est toujours plus forte dans le premier cas que dans le second.

L'hôpital général de Valence est un véritable modèle en ce genre. Il y règne une propreté recherchée, tous les autres préceptes hygiéniques y sont rigoureusement observés, les malades des deux sexes sont séparés et servis par des sœurs de St.-Vincent de Paul. Il est un des hôpitaux les plus beaux et les mieux tenus de l'Europe. A peu près aussi vaste que le grand hôpital de Madrid, il est d'une construction élégante et salubre. Ses salles sont d'une très-grande étendue; mais on n'y place que peu de malades ensemble, parce que Valence, ville de cent-quarante mille âmes, appelée le jardin (*Huerta*) d'Espagne, à cause de son excellent climat, de ses délicieux environs et de ses belles promenades plantées d'orangers, de citronniers, de muriers, d'oliviers et d'amandiers, est dans des conditions plus favorables à la santé que la capitale, et elle produit infiniment moins de malades.

A l'hôpital général de Valence la faculté de médecine de l'université donne ses leçons de clinique. Les salles de malades servant à cet usage sont très-bien disposées. L'amphithéâtre d'anatomie, placé à l'écart et entonné d'un jardin, et le quartier des enfants abandonnés ou tronvés, qui sont soignés avec la plus rare sollicitude, m'y ont intéressé d'une manière toute spéciale. Le chirurgien-major de ce remarquable établissement, le docteur Juan Chomon y Marquina, qui me l'a fait voir dans tous les détails avec la plus affectueuse obligeance, est un opérateur très-habile, réunissant beaucoup de mérite à une extrême modestie; il m'a montré plusieurs cas de chirurgie fort graves, dans lesquels il a fait preuve d'une grande supériorité de talent.

L'art de guérir est aussi avancé en Espagne que dans les autres pays les plus renommés sous ce rapport. Les médecins avec lesquels j'ai eu occasion de m'entretenir, et le nombre en est assez considérable, étaient des praticiens distingués, n'ignorant point les découvertes et les progrès que la science médicale a faits jusqu'à ce jour. J'ai vu souvent à Madrid un de ces praticiens, M. le docteur Vicente, qui par l'étendue de ses connaissances et par son génie médical, trouve peu de rivaux à l'étranger. Puis-je parler des médecins espagnols sans citer également les docteurs Escolar, ancien secrétaire de l'académie royale de médecine de Madrid, et Seoane, ancien secrétaire de l'académie royale des Sciences naturelles, tous deux jouissant d'une réputation européenne? M. Seoane est le principal organisateur des salles d'asile à Madrid et de la société pour l'amélioration de l'éducation populaire, dont il remplit les fonctions de secrétaire avec un dévouement au-dessus de tout éloge. On m'a assuré que cet honorable savant a non-seulement le plus contribué à fonder dans la capitale les institutions destinées à améliorer la classe populaire, mais aussi qu'il a contribué à les propager dans les provinces. Elles existent aujourd'hui à Alcoy, Barcelone, Cacerès, Cordou, Pampelune, Ségovie, Soria, Valence, etc.

Les docteurs en médecine et en chirurgie sont honorés en

Espagne comme ils méritent de l'être. La reine a conféré le titre de marquis à son médecin et chirurgien. Mais il ne faut pas confondre les docteurs en chirurgie ou chirurgiens opérateurs avec ces hommes qui portent pour enseigne au-dessus de leur porte leur nom suivi du titre de *professor y cirurjia* entre deux bassins de barbier en cuivre. Il n'est permis à ces hommes que de faire la petite chirurgie, que le docteur ou chirurgien opérateur dédaigne d'exercer.

Pour ce qui en est des pharmaciens espagnols, je pense qu'ils ne laissent pas peu à désirer. J'en ai vu plusieurs qui étaient loin de briller par leur savoir. Leur nombre n'étant pas limité, est devenu trop considérable; et c'est à la forte concurrence qu'il faut attribuer les moyens illicites que beaucoup d'entre eux emploient pour subsister, tels que traiter des malades, vendre des remèdes secrets, vendre de mauvaises drogues, et se faire payer jusque cent pour cent la valeur des choses qu'ils fournissent et que quelquefois ils fournissent très-mal. Je souhaite à l'Espagne une police médicale bien organisée qui viendrait mettre fin à cet état déplorable d'anarchie pharmaceutique, existant au détriment de l'humanité souffrante.

Une des choses les plus touchantes de l'Espagne est le culte voué aux morts. Les cimetières sont placés aux environs de la ville. La plupart des familles y possèdent de petits caveaux établis les uns à la suite des autres dans des galeries ouvertes à l'instar des *Campo-Santos* d'Italie. On paye une modique redevance pour la concession à perpétuité de ces caveaux. Il y a une chapelle dans l'intérieur du cimetière.

Les temples de Dieu sont très-multipliés partout en Espagne. Madrid surtout renferme un grand nombre d'églises et de chapelles bien décorées, mais rien qui soit bien remarquable comme architecture. Il n'en est pas de même de certaines capitales de provinces. Ainsi Barcelone, Léon, Tarragon possèdent des cathédrales de premier ordre. Quant à celles de Tolède et de Burgos, leur réputation est européenne, de même que celle des magnifiques

temples de Séville et de Cordou. La cathédrale de Valence est aussi un très-bel édifice, mais d'un aspect plutôt agréable qu'imposant. Cette dernière ville offre à la curiosité de l'étranger d'autres temples des plus intéressants : ce sont les églises St-Martin, St-André, Ste-Catherine et notamment St-Jean dont les fresques sont dignes d'admiration. Près de l'église St-Martin dans une rue dont je ne me rappelle plus le nom, on m'a fait remarquer comme un chef-d'œuvre le portique de l'hôtel du marquis de Dos-Agnas. Ce portique, ouvrage en relief d'un goût un peu douteux, mérite cependant d'être mentionné.

C'est à Barcelone où j'ai pris congé de l'Espagne ; pays dont je conserverai toujours des souvenirs agréables. Barcelone, capitale de la Catalogne, ville de cent-quatre-vingt-dix-mille âmes, très-belle, riche et tellement ancienne que quelques auteurs attribuent sa fondation à l'Amilcar Barca, capitaine carthaginois, qui l'aurait fait bâtir trois-cents ans avant la naissance de Jésus-Christ. Après avoir appartenu successivement aux Romains, aux Visigoths, aux Sarazins, aux Français qui s'en rendirent maîtres en 801, Charlemagne, victorieux des Maures, en nomma, le premier, un gouverneur, qui s'appela Bera, dont les successeurs, désignés sous le titre de comtes, devinrent souverains de cette ville vers la fin du IX^e siècle ; ensuite par le mariage de Raymond V, comte de Barcelone avec Pétronille, fille unique de Ramire II roi d'Aragon — en 1137 — le comté de Barcelone fut réuni au royaume d'Aragon.

Barcelone est dominée par une citadelle formidable, d'où le général Espartero l'a bombardée, pendant quelques semaines, lorsque la ville s'était révoltée contre le gouvernement actuel. Elle possède un port des plus importants, dont le mouvement est calculé à 900,000 tonnaux par an. C'est la première ville d'Espagne pour le commerce et l'industrie. Les principales industries sont celles du coton, de la soie et de la laine. Elle compte 23 sociétés industrielles, qui représentent un capital de 54,891,250 francs. Les capitaux représentés par les compagnies d'assurances mari-

times s'élèvent à la somme de 1,029 millions de francs. Les sociétés de crédit figurent pour 85 millions de francs. Sa bourse est la plus belle d'Espagne et l'une des plus belles du monde.

La plus grande activité règne dans les nombreuses fabriques de cette cité si éminemment industrielle, et ce n'est pas sans raison qu'elle est appelée le *Manchester d'Espagne*.

J'ai déjà cité l'université, l'académie des beaux-arts, les bibliothèques, les archives et la cathédrale de Barcelone. Ses bibliothèques renferment une masse d'ouvrages traitant de toutes les matières, et parmi lesquels plusieurs d'une rareté et d'une valeur considérables.

Les archives de Barcelone m'ont intéressé au-delà de toute expression : ce sont les archives générales de la couronne d'Aragon. Elles se composent de 8,000 volumes in-folio, de 25,000 documents détachés et d'une multitude de parchemins et d'autographes des comtes de Barcelone, d'Urgel, du Roussillon, de la Provence, etc. Elles commencent à la fin du IX^e siècle et forment un des dépôts les plus anciens, les plus complets et les plus importants de l'Europe. La garde et la direction sont confiées à deux hommes de beaucoup de zèle et de mérite, MM. Manuel de Bofarull, conservateur-directeur, et Antonio de Bofarull, conservateur-adjoint. Ce sont eux qui les ont classées historiquement en y mettant un ordre remarquable. M. de Bofarull, aussi obligeant qu'instruit, m'y a montré, entre une foule de manuscrits des plus intéressants, ceux concernant le procès des Templiers ; procès dans lequel la perfidie et la plus révoltante injustice ont présidé au jugement. L'innocence de cet ordre fameux, soit dit en passant, n'est pas douteuse pour moi.

Outre les archives d'Aragon il existe à Barcelone d'autres dépôts d'archives, tels que ceux de la ville et de la cathédrale.

La cathédrale de Barcelone ne le cède en rien aux admirables cathédrales de Burgos et de Tolède sous le rapport de l'intérêt qu'elle inspire. Elle est d'un beau style gothique. On m'y a montré un grand Christ que portait, prétend-t-on, à la bataille de Lépante

la galère capitale de don Juan d'Autriche. J'y ai remarqué les tombeaux de don Raymond-Béranger (*Ramon Berenguer*) comte de Barcelone, mort à la guerre en 1035, et de sa femme *Sancie*, fille aînée de *Sanche*, comte de Bordeaux et duc de Gascogne. J'y ai également remarqué les écussons des chevaliers de l'ordre de la Toison d'or qui assistaient au chapitre général de l'ordre tenu en cette cathédrale par Charles-Quint en 1519. Dans la sacristie on m'a montré non-seulement une quantité de riches ornements d'église, mais un ostensoire orné de diamants, d'émeraudes, de perles fines, de topazes, d'améthystes, etc., d'une valeur de plusieurs millions.

L'église Ste-Marie de Barcelone paraîtra plus intéressante encore à plus d'un visiteur ami des beaux-arts, elle est d'un style gothique des plus remarquables et plus ancienne que la cathédrale. Elle renferme la tribune des anciens comtes de Barcelone, devenue aujourd'hui la tribune royale.

Les Catalans soutiennent avec une grande apparence de vérité que Barcelone est la première ville d'Espagne où s'introduisit l'imprimerie.

Quoique l'industrie semble occuper toute l'attention des habitants de Barcelone, il n'y manque pas d'amateurs des lettres et des arts; d'académies, de sociétés savantes; de musées; de cabinets privés de numismatique, d'antiquités, de tableaux, etc. Parmi ces derniers, je me plais à citer ceux de MM. Carreras et de Mercader. M. José Carreras y de Argerich est possesseur d'un cabinet très-remarquable en tableaux, manuscrits, incunables, livres rares, gravures et objets d'antiquités de toute espèce. M. Joaquin de Mercader, l'un des plus notables propriétaires de Barcelone, dont on admire la belle campagne au voisinage de la ville, possède une collection très-considérable de médailles et de monnaies de très-grande valeur.

La bienfaisance est une vertu innée chez l'Espagnol. Elle a fait créer à Barcelone, comme dans d'autres villes du royaume, de

nombreuses sociétés philanthropiques, destinées à pourvoir à l'entretien des indigents et à leur procurer l'instruction gratuite.

Le 28 novembre 1858, j'ai quitté Barcelone, et le lendemain j'étais sur le territoire français à Perpignan, ville du X^e siècle, construite sur les ruines de *Flavum Eprusum*, ayant un musée et une bibliothèque de 16,000 volumes, dans laquelle on m'a montré un manuscrit d'Ovide. On remarque à Perpignan ses fortifications et sa citadelle, établie sur une éminence qui domine la place, et dont la porte d'entrée offre beaucoup d'intérêt par ses décorations. Sa cathédrale est d'un style gothique et mérite d'être visitée par les étrangers.

Le 3 décembre suivant, je suis arrivé à Toulouse, ancienne capitale des *Volces Tectosages* et plus tard le siège des comtes de Toulouse avant d'être réunie à la couronne de France en 1270. Cette ville qui fut, pendant longtemps, la capitale de la province de Languedoc, est une des plus considérables et des plus anciennes de France. Elle est célèbre par les grands hommes en tout genre auxquels elle a donné le jour. Elle possède des facultés de droit et de lettres; des écoles de médecine, d'artillerie et des beaux-arts, des sociétés savantes; un observatoire magnifique; un jardin botanique de toute beauté; un musée fort riche où l'on voit des tableaux de Rubens, de Van Dyck, de Salvator Rosa, etc.; elle possède en outre une bibliothèque de 45,000 volumes. Sa cathédrale, dans un style gothique qui n'est pas achevé, contient un chœur d'une grande richesse. Au-dessous du chœur se trouve la basilique *Saint-Serain*, parfait échantillon du style romano-bizantin, où l'on montre de nombreuses reliques. Mais le monument le plus remarquable de Toulouse — qui est aussi intéressant qu'ancien — est le capitole (hôtel-de-ville), dans la cour duquel a coulé le plus noble sang de France: le duc de Montmorency y fut décapité par ordre du cardinal de Richelieu. On m'a fait voir le glaive qui a servi à cette exécution. Une des salles du capitole, appelée *salle des illustres*, renferme dans des niches dorées les bustes des grands hommes nés à Toulouse et dans ses dépendances.

Après avoir visité les curiosités de Toulouse, je suis parti pour Bordeaux, ancienne capitale de la Guyenne, une des villes les plus anciennes, les plus grandes et les plus commerciales de France, celle qui après Paris est la plus belle de l'empire. Elle était déjà très-considérable lorsqu'elle fut conquise par les Romains, sous lesquels elle jouissait du privilège d'être ville libre. Elle doit à eux les palais de Tutelle et de l'empereur Gallien. Elle fut occupée au V^e siècle par les Goths, qui la brûlèrent en 415, avant de l'abandonner aux Français. Les Sarasins s'en rendirent maîtres en 732; mais vers le milieu du VIII^e siècle Bordeaux eut des seigneurs particuliers sous la dénomination de comtes, et sa souveraineté passa, après la mort de Charles-le-Chauve, aux ducs de Guyenne. Éléonore fille héritière de Guillaume X, dernier duc de Guyenne, s'étant mariée avec Louis VII, réunit la province de Bordeaux à la France; mais répudiée par son mari, elle épousa Henri de Normandie, devenu roi d'Angleterre; alors cette province fut gouvernée par les Anglais jusqu'au temps de Charles VII, qui joignit la Guyenne et Bordeaux à la couronne.

La ville de Bordeaux a produit plusieurs savants, elle offre à la curiosité des étrangers une masse de choses qui excitent l'admiration. Elle possède des facultés des sciences, des lettres et de théologie; une école de navigation; des sociétés savantes, parmi lesquelles la société impériale de médecine mérite une mention spéciale; elle possède aussi un musée; un arsenal; un jardin botanique; une bibliothèque de 120,000 volumes et de 500 manuscrits; des hospices bien tenus, parmi lesquels l'Hôtel-Dieu est un des plus beaux de France.

On remarque à Bordeaux des promenades charmantes; de belles fontaines; des places et des rues immenses et magnifiques; des palais et des édifices de toute beauté; un palais de justice qui est de la plus grande élégance; une bourse qui est considérable et d'une extrême magnificence; un hôtel de ville d'une admirable construction — qui était anciennement le palais royal; — un port grandiose, où le mouvement et le bruit frappent d'étonnement; la

statue de l'illustre de Tourny, intendant de la Guyenne. Cette statue est posée sur une des plus belles places de la ville. On a donné à cette place le nom de *Tourny*, et à ses deux extrémités se trouvent les statues de Montaigne et de Montesquien. Le grand théâtre de cette antique cité est un véritable chef-d'œuvre d'architecture, sa façade principale se distingue par douze colonnes d'ordre corinthien.

Il existe à Bordeaux plusieurs belles églises, parmi lesquelles sont la cathédrale, qui est d'un style gothique; celle de St.-Michel, qui est d'un style ogival et construite au XII^e siècle, et celle de Ste.-Croix, qui date du VII^e siècle, et dans laquelle on voit quelques peintures murales exécutées par Vasetti.

Après avoir séjourné quelques jours à Bordeaux, je suis revenu par Paris en Belgique.

Agréez, mes chers collègues, l'expression de mes sentiments affectueux.

comte de KERCKHOVE.

Anvers, le 15 janvier 1859.

MON SÉJOUR A FLORENCE.

SOUVENIRS HISTORIQUES

PAR

CH. J. VAN DEN NEST, prêtre,

Conseiller de l'Académie.

(Suite, voir page 161.)

Mardi, 10 Mars.

A peine les galeries furent-elles ouvertes, que nous nous retrouvâmes à notre poste de *dilettanti* dans une salle du Musée exclusivement réservée à l'exhibition des tableaux. Les œuvres qui y sont rassemblées, forment un ensemble si extraordinaire, qu'au premier coup-d'œil jeté sur ces murailles toutes voilées de chefs-d'œuvre, un mouvement de surprise involontaire vint nous démontrer que le Musée des *Uffizi* est en effet le palais des merveilles. Hier notre étonnement et notre admiration étaient provoqués par la vue d'une production phénoménale de l'art industriel; aujourd'hui nous nous voyons en présence de productions non moins belles, enfantées par le génie de l'art plastique — productions dont l'aspect vraiment enchanteur nous fait rebrousser le cours des siècles et passer devant nos regards étonnés le cortège de tous les peintres fameux appartenant à toutes les écoles. Majestueuse et fantastique apparition qu'évoqua la puissance de leur pinceau et qui fit passer, sous nos yeux — jusqu'à trois-cent-

soixante-huit artistes, sur les cendres desquels la tombe s'est depuis si longtemps fermée. Mais ils vivent par leurs œuvres et ils vivent par leurs portraits qu'ils ont peints jadis de leurs propres mains sur ces toiles à jamais précieuses. Débarrassés de l'envie qui entravait leur talent, des passions haineuses qui brisaient si souvent ces liens fraternels qui eussent dû les unir, ils se survivent pour ne plus faire qu'un corps d'élite qu'animerà désormais le prestige de leur génie et l'admiration de l'humanité qui se souvient de leur gloire.

Ce fut une bien grande et noble pensée que celle qui présida à l'érection de cette partie du Musée. Il fallut en effet un Médicis pour concevoir et pour exécuter un aussi vaste, un aussi utile projet. Nous dirons plus : il fallut un Médicis qui vécut dans l'intimité d'un Pape et qui comme prince de l'Église, dû réserver à l'Église sa part d'une initiative aussi glorieuse. C'est en effet le cardinal Léopold qui organisa cette collection remarquable. Désirant entourer son œuvre de tous les éléments d'un succès rapide et durable, il ne recula devant aucun sacrifice pour les lui assurer. Aussi, malgré les difficultés réelles qui devaient être inséparables de l'exécution immédiate d'une telle entreprise, il réussit à former, dès son vivant même, un corps d'exposition assez considérable. Il est vrai que l'enthousiasme qu'excita partout le projet de Léopold de Médicis, contribua puissamment à en faciliter l'exécution et que tous les peintres auxquels s'adressa le prince pour avoir leur portrait, répondirent gracieusement à l'appel — mais il est à supposer aussi que la munificence du noble fondateur ne fut pas étrangère au succès de son œuvre et qu'elle stimula beaucoup le zèle qu'on mit à le seconder dans ses projets. Quoiqu'il soit, sans examiner les titres que se sont acquis à la reconnaissance universelle le cardinal de Médicis et les peintres qui l'ont aidé de leur beau talent dans l'accomplissement de la mission qu'il s'était imposée, constatons qu'après la mort de l'illustre fondateur, cette collection n'a fait que s'accroître et qu'aujourd'hui elle étale le long des parois de deux immenses salles du palais des *Uffizi* l'imposant

assemblage de *trois-cent soixante-huit* portraits. Ce qui ajoute à l'intérêt qu'inspire cette exposition vraiment unique dans son genre, c'est le soin qu'on a pris de grouper les toiles d'après un ordre de classement qui permet au visiteur de voir surgir devant soi, d'un seul coup-d'œil, tous les peintres de renom, ayant concouru à la formation de l'une ou de l'autre école. Cette méthode, en simplifiant l'analyse et en lui imprimant une direction plus juste, a en outre ceci d'avantageux qu'elle met l'esprit à même de ramener tous les détails vers une synthèse qui vous initie, pour ainsi dire, au premier aspect, à la connaissance de l'histoire de l'art aux diverses périodes de son existence et chez les différents peuples qui l'ont cultivés. Quant à nous, cette excellente disposition nous a singulièrement facilité la tâche de l'examen et a beaucoup servi à nous faire apprécier d'une manière palpable, sans erreur et sans effort, l'importance exacte de chaque école. La nôtre y est très-dignement représentée et ce n'est pas sans éprouver un sentiment de fierté bien légitime que nous avons vu et admiré dans cette magnifique collection les portraits de nos compatriotes : Rubens, Van Dyck, Jordaens, Martin De Vos, Quinten Massys, François Mieris, Van der Neer.

Deux salles sont destinées à l'exposition de tableaux appartenant tous à l'École vénitienne qui se distingue à l'égal de la flamande par la vigueur du coloris. On y trouve entre autres chefs-d'œuvre : *Les noces de Cana en Galilée*, par Tintoretto, remarquable par la beauté de la perspective ; — deux toiles de Titien, représentant l'une : *François de la Rovere, duc d'Urbino*, — l'autre : *la duchesse sa femme* et se distinguant toutes deux par le naturel exquis des poses et la singulière transparence du coloris ; — *Jésus au Calvaire*, par Paul Véronèse, œuvre admirable au point de vue de la profondeur du sentiment qui anime toutes les figures du tableau.

Le cabinet des bijoux renferme une riche collection de pierres dont la majeure partie fut montée par Benvenuto Cellini. Il s'y trouve aussi une multitude d'objets de grande valeur acquis au Musée à titre de dons qui lui furent faits au moyen-âge par des

princes européens. Cependant la pièce la plus précieuse qu'on y remarque, c'est un coffret en cristal sur lequel le célèbre Valerio Vicentio a gravé différentes scènes de la Passion de Jésus-Christ. Ce grand artiste travaillait souvent en collaboration avec sa fille qui, cette fois, concourut aussi à l'exécution de cet ouvrage capital. On sait que ce magnifique objet d'art fut envoyé en présent à François I, roi de France, par le pape Clément VII, lors du mariage de Catherine de Médicis avec un frère du Dauphin.

Deux salles sont également consacrées à l'exhibition des œuvres provenant de cette belle et naïve École florentine qui compte les Cimabué, les Giotto, les Masaccio pour ses augustes fondateurs et que le puissant génie de Michel-Ange et de Leonardo da Vinci devait tant illustrer dans la suite. Au nombre des cent vingt-quatre toiles dont se compose ce cabinet, se distinguent les suivantes : *une Naissance de saint Jean-Baptiste*, œuvre vigoureuse où on retrouve les qualités les plus suaves du bienheureux Fra Angelico qui s'y est montré à la hauteur de son talent majestueux et sentimental ; — *La sainte Vierge et l'Enfant Jésus entourés de saints*, par Fra Bartolommeo, une des plus belles compositions de ce grand artiste ; — *L'Adoration des mages*, chef-d'œuvre de Léonardo da Vinci, réputé sans égal ; — *La sainte Vierge assise sur un trône et environnée d'un groupe de saints*, une des productions les plus mûries de Ghirlandajo qui y a déployé une rare entente de l'effet pittoresque secondée par une profonde habileté du dessin ; — *Le Martyre de saint Étienne*, œuvre marquante de Cigoli que le célèbre Pietro di Cortone regardait de son temps comme le meilleur tableau de l'École florentine.

Dans ces immenses galeries l'École flamande est représentée d'une manière splendide et c'est avec une bien douce satisfaction que le voyageur belge, en parcourant ce sanctuaire de l'art, y voit figurer à profusion les ouvrages de tous ces peintres fameux qui font l'ornement et le légitime orgueil de notre histoire nationale. Parmi les œuvres les plus saillantes qu'on y admire, nous citerons : *La sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus*, par Hugues Van

der Goes, toile admirable par l'exquise délicatesse de l'expression ; — *Un chimiste dans son laboratoire*, par David Teniers, le vieux, une des productions les plus achevées de ce maître ; — *Un intérieur d'église*, chef-d'œuvre inimitable du peintre Anversois Pierre Neefs, qui excella dans la composition des perspectives architectoniques et qui s'est surpassé dans ce tableau ; — *La sainte Vierge et l'Enfant Jésus entourés d'Ange*s, un des meilleurs ouvrages du célèbre Brugeois Memling ; — *Un maître d'école enseignant la lecture à une jeune fille* ; magnifique effet de lumière dû à la touche savante et si délicate du fameux Gérard Dow ; — *Un homme portant une lanterne*, par Adrien Van Ostade. — *Les quatre éléments*, par Jean Breughel, le Velours ; — *Une peinture de fleurs*, par Rachel Ruysch, soutiennent dignement dans ce beau Musée la haute réputation de ces grands artistes.

Il est impossible de nous étendre davantage sur tous les chefs-d'œuvre que cette puissante École produisit et qui luttent d'éclat et de valeur avec les productions les plus vantées que les Écoles étrangères étalent en si grand nombre dans les salles de cet incomparable Musée. Nous avons cité Memling, Van der Goes, Neefs, Van Ostade ; à ces noms célèbres nous pourrions ajouter ceux des deux Breughel, Quentin Massys, Frans Mieris, Jean Steen, Adrien Brouwer, Martin De Vos, Daniël Zegers, Érasme Quellyn, le vieux, François Franck, Pierre Wouwermans, Frans Floris, Rubens, Van Dyck et pour être complet nous devrions mentionner, en quelque sorte, tous les peintres qui ont concouru d'une manière transcendente à assurer à notre vieille École ce prestige de supériorité qui ne l'abandonne même pas dans ce palais où elle se trouve en face de ses glorieuses rivales.

La collection des dessins et des gravures forme une des parties les plus importantes du Musée et elle mérite à tous égards de fixer l'attention du visiteur qui, par l'examen des objets exposés, est mis à même de suivre en détail ces diverses phases de progrès que la gravure a traversées depuis son origine jusqu'à nos jours. Quant aux dessins, nous n'exagerons pas en disant que l'expo-

sition en renferme vingt-huit mille exemplaires. Les œuvres les plus anciennes datent de Giotto et servent de point de départ à une série d'œuvres magistrales que les productions de l'art moderne viennent compléter, sinon terminer. Inutile de dire que les noms les plus fameux de l'École flamande ainsi que ceux de Michel-Ange, de Raphaël, de Leonardo da Vinci, d'Andrea del Sarto, de Domenichino, de Corregio et de tant d'autres artistes illustres, sont admirablement représentés dans cette collection dont la richesse et la variété sont exceptionnelles.

Enfin nous nous dirigeâmes vers une salle d'apparat qui éclipsa en splendeur tout ce que ce brillant palais eut déroulé jusqu'alors sous nos yeux de beauté, de merveilles. Cette salle porte la dénomination caractéristique de : *La tribune*. C'est en effet un endroit d'élite où les arts parlent à l'esprit du visiteur ébloui d'un tel éclat, avec une éloquence qui le subjugue et qui le pénètre de respect pour la puissance du génie de l'homme se révélant dans des créations dont la majesté tient du prodige. C'est que tout, dans cette salle, est orné avec une magnificence souveraine en vue d'y abriter, d'une manière digne de leur grandeur, les chefs-d'œuvre de la statuaire antique que la civilisation moderne y a rassemblés. Si l'on y porte ses regards vers la coupole d'où se dégage ce mystérieux demi jour qui semble doubler les proportions du grandiose aspect de la salle ; si on les promène le long de ces voûtes, à la structure imposante, on ne contemple qu'un vaste réseau de matériaux précieux où l'éclat de l'or et de l'argent s'allie aux rayonnements du marbre et de la nacre qui y scintillent comme des pierreries ; si on porte les yeux devant soi et autour de soi, ils s'arrêtent sur des dalles ne formant qu'un immense tapis de mosaïque et ne rencontrent que des chefs-d'œuvre dont il serait inutile de faire l'éloge. Voici le groupe des *Gladiateurs* dont on fit la découverte à Rome du temps de Flaminius Vacca ; voilà la statue du *Rotatore*, de l'homme au ronnet, qui fut également découvert dans la ville éternelle, il y a deux siècles, et qui n'a jamais cessé d'être l'objet de l'admiration passionnée de tous les

statuaires ; voilà aussi l'*Apollon* et le *Faune dassant* qui mettent au jour une perfection de formes qui n'a pas encore été surpassée.

Pour ne pas rendre fastidieuse au lecteur la nomenclature que nous venons d'exposer, nous la terminerons en mentionnant encore parmi les tableaux qui ornent cette salle : *La sainte Vierge entourée de saint François et de saint Jean-Baptiste*, toile qui passe pour être le plus bel ouvrage d'Andrea del Sarto ; — *le massacre des Innocents* par Daniël Volterrano, une des œuvres les plus complètes et les plus achevées de ce maître immortelle. Ce tableau contient au-delà de soixante-dix figures disséminées en groupe d'une distribution et d'une exécution admirables ; — *la sainte Famille, saint Jean dans le désert, les portraits du Pape Jules II et de Fornarina*, productions vénérées dont on fait l'éloge en citant le nom de leur auteur : Raphaël ; — *Charles-Quint revêtu de ses armoiries et montant un coursier blanc*, toile remarquable digne de la haute réputation de notre concitoyen Antoine Van Dyck ; — *Hérodiade au moment où elle reçoit la tête de saint Jean-Baptiste*, chef-d'œuvre de Leonardo da Vinci, où ce maître a de nouveau révélé son rare talent à donner une expression énergique aux passions violentes.

Pendant les deux mois que nous avons passé à Florence, nous eûmes plusieurs fois l'occasion de visiter ce Musée célèbre et de revenir avec fruit sur l'examen des innombrables chefs-d'œuvre qui y sont étalés. Les circonstances nous ont donc mis à même d'apprécier à leur juste valeur les admirables objets d'art que nous y avons rencontrés, de former notre jugement avec conscience et de compléter par des aperçus nouveaux la série des observations déjà recueillies. Celles que nous avons développées dans les pages qu'on vient de lire, prouvent que, malgré tout le soin que nous avons mis à les faire avec justesse, nous sommes restés forcément impuissants à refléter dans notre compte rendu l'image exacte de toutes ces magnificences artistiques qu'on peut énumérer mais non décrire.

Mercredi, 11 Mars.

Dans toute autre ville que celle où nous nous trouvons, après avoir visité des monuments d'une valeur artistique égale à celle de cet admirable palais et de ces superbes églises que nous venons de parcourir, le voyageur croirait avoir épuisé la liste de tous les édifices remarquables qui y sont signalés à son attention, et très-heureux d'avoir vu tant de richesses accumulées en un aussi étroit espace, il roulerait sa tente vers des cités moins bien partagées, en emportant, de celle qu'il quitte, un souvenir précieux et ineffaçable. Mais à Florence il n'en est point ainsi et l'étranger qui fut à même d'y admirer le musée des *Uffizi*, la Cathédrale, l'église de l'Annonciade, n'apprend pas, sans éprouver une bien douce satisfaction, que le spectacle grandiose qu'il a contemplé, va se dérouler à ses yeux sous des phases nouvelles et qu'il retrouvera les mêmes splendeurs s'étalant à l'admiration dans d'autres édifices publics non moins beaux, non moins célèbres que les temples et les palais où nous les avons déjà contemplés.

Parmi les monuments dont il nous reste encore à parcourir l'enceinte, les églises se présentent tout d'abord à notre vénération et à notre examen. La plus antique et la plus remarquable dont nous ayons à faire mention, c'est la basilique de saint Laurent. Sans nous livrer au sujet de la date de son érection à des recherches que l'ancienneté de son origine rendrait fastidieuses, si non infructueuses, posons ce fait enregistré par l'histoire, que cette basilique fut consacrée, en 393, par saint Ambroise, archevêque de Milan. A dater de cette époque, les chroniqueurs florentins cessent d'en faire mention jusqu'en 1423, où ils nous disent que le temple, complètement détruit par un incendie, fut réédifié par Cosme de Médicis, qui chargea le célèbre Brunelleschi de dresser les plans et de présider aux travaux de reconstruction. Cet architecte dont nous avons en souvent occasion d'apprécier le rare mérite, a imprimé sur ce nouvel ouvrage, qui lui fait le plus grand honneur, un cachet monumental à la fois simple et sévère.

La nouvelle église élevée sur les ruines de l'ancienne, dans un style dont on admire encore de nos jours la majesté harmonieuse, fut successivement embellie dans les siècles suivants, par tout ce que l'Italie d'alors comptait, en peintres et en sculpteurs, d'artistes renommés. Parmi les objets d'art de première importance que l'intérieur de cette église renferme, figurent deux magnifiques chaires de vérité en bronze. Cet imposant ouvrage qui est le chef-d'œuvre de Bertoldo, fut exécuté par cet artiste d'après le dessin de Donatello, son maître et son glorieux rival. L'ornementation accessoire, qui embellit le remarquable travail, renferme des parties qui révèlent un talent digne des grands noms de la statuaire antique. Au nombre de ces sujets secondaires si admirablement traités, se trouve un bas-relief, ornant une de ces chaires et représentant : *la Descente de Croix*. Impossible de donner au sentiment dramatique une expression plus juste, plus énergique et d'atteindre, en maniant le bronze, à une perfection de formes plus évidente.

A droite du maître-autel se trouve une chapelle dite : *la chapelle des princes*, dont le style rappelle en effet la manière grandiose et large de Michel-Ange sur les dessins de qui elle fut érigée. Ce sanctuaire, qu'une coupole, de structure svelte et hardie, éclaire d'un jour suave et mystérieux, sert de lieu de sépulture à Juliano et Lorenzo, deux membres célèbres de la famille des Médicis. Les deux tombes qui y sont élevées à leur mémoire sont un ouvrage de statuaire dans lequel le grand Buonarrotti s'est surpassé. C'est assez dire que le sépulcre de ces princes est d'une magnificence digne de la noblesse de leur nom. Sur le double sarcophage se dressent quatre statues représentant : *L'Aurore, le Jour, le Crépuscule, la Nuit*. Ces figures, nous n'en exceptons pas la dernière qui semble être inachevée, portent en vérité l'empreinte d'une puissance qu'on sent être capable de créer des prodiges. Le seul aspect de ce multiple chef-d'œuvre éveille dans l'âme du spectateur les sentiments les plus opposés. L'expansion de la joie, la sensation de l'énergie vitale, les rêves de la mélancolie, la concen-

tration plus sombre de la pensée — telle est la quadruple donnée poétique que Michel-Ange a exprimée d'une manière saisissante, en sculptant les quatre statues — emblème complexe et profondément juste de la vie de l'homme et de l'humanité.

A côté de cet ouvrage qui a valu à Michel-Ange un des plus beaux fleurons de sa couronne de poète, s'en dressent plusieurs autres dont il est également l'auteur, et qui ne sont pas moins dignes de son mâle et majestueux talent. Ces œuvres sont : l'autel même de la chapelle, les candelabres, dont il est orné, ainsi qu'un groupe représentant *la Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus*. Des deux côtés de la divine Mère se trouvent des statues qui se ressentent du faire de Michel-Ange et sont l'œuvre réussie de deux de ses meilleurs élèves : Rafaele di Montelupo et Fra Montorlosi.

Par cette chapelle on entre dans celle des Médicis : nouveau chef-d'œuvre d'architecture décoré avec un luxe qui tient du prodige. Bâtie, en 1604, par ordre du grand duc Ferdinand I^{er} et d'après les dessins de son frère Don Juan de Médicis, elle fut depuis deux siècles et demi l'objet d'un travail d'achèvement qui aujourd'hui n'est pas encore complètement terminé. En effet, à l'époque où nous visitâmes cette merveilleuse chapelle, la construction du maître-autel se poursuivait toujours. Vingt ouvriers y travaillaient sans relâche et d'après ce qu'on nous assura, ils ne fesaient que continuer l'exécution d'un ouvrage qui fut commencé, il y a vingt-quatre ans.

Avant d'aborder la description de ce somptueux sanctuaire, il ne sera pas inutile, pensons-nous, d'entrer dans quelques détails historiques au sujet de son origine et de sa destination première. Ces éclaircissements prouveront d'ailleurs que les Médicis en dépensant à l'érection d'une simple chapelle des sommes fabuleuses, n'ont pas, comme il plairait à certaines geus de le prétendre, dilapidé les inépuisables trésors dont leur munificence disposait, mais qu'ils ont fait une œuvre pie — qui leur vaudra un titre de gloire impérissable, de même qu'elle a valu à la Religion un des

plus éclatants hommages que la main des hommes lui ait jamais rendus.

Les Médicis, famille illustre dans la plupart de ses membres qui savaient se dévouer aux intérêts réunis de l'art et de la religion, — avaient conservé du temps des Croisades de douloureux souvenirs. Appartenant à une époque de foi et de ferveur religieuse, ils gémissaient comme tous les fidèles croyants de l'abjection où se trouvaient en Palestine les lieux à jamais sacrés et mémorables que les dernières souffrances de l'Homme-Dieu avaient jadis ensanglantés. Ils savaient que le despotisme musulman retenait dans ses étreintes et couvrait de son opprobre le sépulcre insulté de Jésus et résolu de mettre un terme à ces outrages sacrilèges, ils crurent avoir enfin trouvé l'occasion d'exécuter leur glorieux dessein. L'Emir Jaccardino qui était venu, on ne sait trop dans quel but, jouer sur le continent un rôle d'imposteur dont les Médicis furent les premiers à être dupes, se trouvait alors de passage en Italie et se faisait royalement héberger à la cour de ces princes qui attendaient de lui des merveilles. N'avait-il pas dit qu'il était lié de parenté avec notre Godefroid de Bouillon, et solennellement promis d'arracher aux mains des Turcs le tombeau du Sauveur sauf à expédier ce tombeau vers la ville de Florence qui en serait dans la suite des âges l'heureuse dépositaire. L'Emir fut cru sur parole, il partit et l'on attendit. Entretemps les Médicis s'étaient mis à l'œuvre, et la chapelle qui porte leur nom ne tarda pas à s'ériger, car elle devait servir de réceptacle au tombeau même du Dieu des chrétiens. Se figure-t-on l'enthousiasme religieux de la population de Florence et les sublimes projets de réhabilitation que formaient les Médicis et que leur munificence sans borne exécutait aussitôt que conçus. Aux yeux de la foi tous les trésors de la terre étaient insuffisants à réparer un seul des outrages dont les Infidèles avaient profané le tombeau du Sauveur ; les Médicis le sentent et consacrent leur fortune royale à l'érection d'un monument expiatoire. Ce monument, objet d'un culte dont les annales de la foi ne font pas mention, renfermera

en outre le tombeau du divin Maître. Le signal du dévouement est donné ; les Médicis répondent les premiers à cet appel qui vengera la Croix des insultes de l'hérésie. Ils parlent et les arts se groupent autour d'eux prêts à faire des prodiges ; ils commandent et des contrées les plus lointaines, de ces lieux mêmes où le tombeau du Christ avait été en butte aux profanations de l'idolâtrie, affluent sur les galères florentines, vers le trône des Médicis, l'or, l'argent, les pierreries — trésors immenses qui vont rendre le Sanctuaire à ériger digne de la précieuse dépouille qu'il devra renfermer.

Nous l'avons fait pressentir : on s'était mis à l'œuvre avec la ferveur des premiers siècles de l'Église, avec un appareil de magnificence que les Médicis seuls pouvaient déployer et le résultat devait tromper l'espérance. La possession du tombeau du Christ resta dévolue à la Terre-Sainte et les augustes fondateurs de la chapelle, où il devait être déposé à Florence, cédant aux impulsions du découragement, n'avaient plus qu'à reprendre leurs engagements et leurs trésors et à se désister de la fondation de la chapelle. C'est ce qu'ils ne firent pas. L'initiative avait été prise, les matériaux précieux se trouvaient sous la main ; puis, le projet était là, magnifique, sans rival, honorant la Religion, imprimant un nouvel essor à l'art italien et ils s'appelaient les Médicis : la chapelle fut donc construite et pas une obole ne fut détournée à un emploi profane, des sommes énormes que les largesses des pieux fondateurs avaient affecté à la construction de ce monument sacré. Seulement, il est à remarquer que la destination primitive s'en trouvant annulée de fait, les Médicis crurent devoir conserver à la chapelle son caractère funéraire et résolurent, à défaut du sépulcre du Roi des Rois, d'y renfermer la tombe de quiconque anrait siégé ou siégerait à l'avenir sur le trône de la Toscane.

Nous avons fait connaître l'origine de cette construction unique au monde par le luxe incouï qui y est déployé : essayons d'esquisser l'aspect sous lequel elle se présente aux regards du spectateur ébloui et stupéfait.

La chapelle des Médicis, bâtie sur un plan octogone, a cent

soixante-dix-neuf pieds d'élévation sur quatre-vingt-six de circuit. C'est dans cet espace relativement étroit que se déroule un luxe d'ornementation d'une magnificence telle que les dépenses faites pour en couvrir les frais constituent un fonds dont on pourrait ériger une immense Cathédrale. L'œil n'y voit, la main n'y touche que du marbre, de l'or, des pierreries, des chefs-d'œuvre de statuaire, de ciselure qui, en dehors de leur propre éclat, s'embellissent de toute la gloire des artistes immortels qui les ont exécutés. Voilà pour l'ensemble; quant aux détails, il nous est impossible d'en faire l'objet d'une analyse approfondie et complète. Nous n'en mentionnerons d'une manière sommaire que quelques-uns des plus saillants et des plus propres à donner au lecteur une idée approximative du coup-d'œil général. Et d'abord, voici la coupole qui s'ouvre au centre de la voûte et qui colore tous les objets de l'intérieur des tons harmonieux d'une douce et tiède lumière. Des piliers taillés dans le jaspé la soutiennent et des fresques admirables, dues au pinceau de Benvenuti, la décorent. Cet artiste, qui fut une des illustrations de l'école florentine, mit neuf années à terminer ce seul ornement du dôme de la chapelle. Vient ensuite la voûte elle-même dont le lambrissage surpasse en splendeur tout ce que nous avons vu de plus beau en ce genre dans les pays que nous avons parcourus. Quant aux parois de ce Sanctuaire, quelle plume de poète serait capable, non d'en peindre, mais d'en esquisser l'inestimable richesse et la beauté sans égale? Nous l'avons dit : rien que les marbres les plus rares, l'or le plus pure, les pierres les plus fines, le tout travaillé, manié, fondu de manière à ne former de chacune de ces surfaces perpendiculaires qu'une seule et immense mosaïque. Celle-ci y revêt les formes les plus nobles et les plus variées, et le plus magnifique motif de décoration qu'elle y a produit, c'est sans contredit cet étonnant ensemble d'écussons aux armes de toutes les villes de la Toscane à la confection duquel les mosaïciens les plus habiles ont travaillé depuis deux siècles. Pour ce qui est de l'autel, placé sous la coupole, au centre de la chapelle, il a la forme d'un sarcophage

et ne présente de la base au sommet qu'une incrustation de la plus rare mosaïque. Parmi les matériaux précieux qui ont été employés à l'exécution de cet incomparable chef-d'œuvre, l'or y figure pour la plus large part et les quantités de ce métal, que les vingt ouvriers y consomment depuis les vingt-quatre ans que dure le travail d'achèvement, s'élèvent aujourd'hui à un fonds de dépense dont le chiffre paraîtrait à peine croyable. Joignez à cela qu'à l'heure où nous le vîmes, cet autel n'était pas encore achevé et qu'il y a encore telle partie de l'édifice qui ne le sera qu'après bien des années d'efforts et de frais. Somme toute, ce qui existe déjà de cette chapelle a entraîné jusqu'à ce jour une dépense de seize millions de francs ; les travaux d'achèvement nécessiteront des frais supplémentaires jusqu'à concurrence de six millions, ce qui fait un total de vingt-deux millions que le monument aura coûtés quand la construction en sera complètement terminée.

Parmi les magnifiques tombeaux que renferme ce lieu de royale sépulture, nous citerons les tombeaux de Ferdinand I et de Cosme II. Sur chacun de ces sépulcres se dressent les statues en bronze de ces princes. Celle qui représente Ferdinand est une des meilleures œuvres de Jean de Bologne ; l'autre fut exécutée par un élève de ce maître, le célèbre statuaire Tacca. Les deux tombes sont d'ailleurs splendidement ornées. Rien n'égale la magnificence de cette couronne d'or, toute hérissée de pierres précieuses qui s'y trouve déposée sur un coussin taillé dans le jaspé rouge. Au nombre des tombeaux de moindre importance que nous y avons remarqués, nous avons admiré quatre monuments en granit égyptien et oriental dont l'exécution fait honneur à l'habile artiste qui les a sculptés.

Si à la vue du luxe artistique étalé dans cette merveilleuse chapelle, nous reportons nos regards vers le Musée des *Uffizi*, la Cathédrale, la place grand-ducale, nous nous trouvons en présence d'une telle profusion de chefs-d'œuvre de tout genre, de toute valeur, que vraiment nous serions tentés de croire que Florence, ville poétique par excellence, n'a jamais vécu que pour

se vouer au culte exclusif des arts qui lui ont d'ailleurs valu les plus beaux apannages de sa gloire — et cependant l'histoire nous prouve qu'aux diverses époques de son existence la population de cette cité célèbre fut essentiellement guerrière et politique et tout adonnée aux spéculations du commerce.

Le convent des chanoines de l'église de saint Laurent, attenant à cette basilique, ainsi que les anciens et beaux édifices qui font partie de cette propriété monastique, méritent hautement de fixer l'attention du voyageur. C'est dans l'enceinte de ce convent que se trouve le tombeau et la statue de Paul Jove, monument funèbre que ce personnage dont les intrigues d'avarice et d'orgueil sont historiques, s'était fait construire par une disposition expresse de son testament. C'est un ouvrage excellent auquel il nous faut reconnaître un rare mérite d'expression et de ressemblance. Le vœu de Paul Jove est satisfait et la postérité qui contempera ce sourire grimaçant sur les traits de la statue, saura à quoi s'en tenir sur le caractère peu recommandable de celui dont elle est chargée de perpétuer la mémoire.

Un très-bel escalier conduit vers les galeries de la *bibliothèque Laurentine* qui, il y a quelques siècles, passa à bon droit pour être la collection la plus complète qui se trouvait de ce temps en Europe. Dans ces salles spacieuses, où les âges ont entassés les plus remarquables produits de l'intelligence, pénètre, à travers de larges vitraux richement peints, un jour vague et admirablement propre à porter l'âme aux contemplations silencieuses et à lui faire goûter le repos des loisirs studieux. Les radieuses peintures sur verre ont été exécutées d'après les dessins de Giovanni d'Udine et elles ne constituent pas une des particularités les moins remarquables que cette belle bibliothèque offre à l'attention du visiteur.

Fondée par le Pape Clément VII en vue de rassembler en corps les manuscrits que les Médicis ses ancêtres avaient collectionnés, la bibliothèque s'est depuis lors considérablement augmentée, grâce à l'opulente intervention de Ferdinand III qui joignit une galerie nouvelle aux salles déjà existantes. Aujourd'hui elle pos-

sède environ 9,000 manuscrits grecs, latins, italiens, français et orientaux. En dehors de ces documents précieux, la galerie de Ferdinand III, exclusivement vouée à la conservation des premières éditions des classiques, renferme 2,000 exemplaires qui proviennent d'un don fait à la bibliothèque par le chevalier Angiolo d'Elci de Sienne.

De chaque côté de cette salle se déroule une rangée de quatre-vingt-huit pupitres sur lesquels sont déposés au nombre de sept cents les manuscrits qui avaient formé la première collection de la bibliothèque. Reliés en bois, pourvus de fermoirs de bronze, ces précieux documents sont en outre attachés par des chaînes à ces pupitres qu'ils ne quittent jamais. C'était sans doute aux yeux des conservateurs de la bibliothèque Laurentine, le seul moyen de s'assurer la possession inaliénable de ces raretés bibliographiques parmi lesquelles il y en a, en effet, de très-grande valeur.

Parmi les documents les plus importants qu'on y remarque, nous citerons : *les Pandectes de Justinien*, formant deux volumes *in-folio* dont le texte semble dater du sixième ou du septième siècle. Ce manuscrit, retrouvé en 1133, fut capturé sur les habitants d'Amalfi par les Pisans qui furent ensuite forcés de se dessaisir de leur trésor et de le voir passer aux mains des Florentins, leurs ennemis victorieux ; — *Les lettres familières de Cicéron et celles à Atticus*, transcrites par Pétrarque et réputées chef-d'œuvre de calligraphie ; — deux manuscrits des *œuvres de Tacite*, de date incertaine, mais paraissant remonter au neuvième ou dixième siècle ; — les *poésies d'Horace*, manuscrit provenant de la bibliothèque de Pétrarque ainsi qu'il conste d'une inscription que le poète italien y a tracée de sa main ; — une *lettre autographe* attribuée à Dante, dans laquelle l'auteur de la *Divina Commedia* refuse avec une noble fierté de rentrer dans sa patrie aux conditions qui lui étaient posées ; — les *œuvres de Virgile*, transcrites sur parchemin. Ce document, unique dans son genre et d'une belle conservation, semble dater du quatrième ou cinquième siècle. Les premières pages en ayant été égarées, celles-ci furent

retrouvées au Vatican par le cardinal Angelo Mai; — un magnifique *Missel* du quatorzième siècle, provenant du couvent *dei Salvi*. Ce manuscrit illustré de miniatures merveilleuses, qu'on dit avoir été exécutées par Don Lorenzo, religieux de l'ordre des Camaldules, fit l'admiration du Pape Léon X alors qu'après sa promotion à la dignité pontificale il inspecta cette bibliothèque pendant qu'il était de passage à Florence; — *l'Évangélique syriaque*, orné de vingt-six miniatures d'une merveilleuse conservation. Ce manuscrit fut exécuté en 586 au couvent de saint Jean à Zagba, ville de la Mésopotamie, par le célèbre calligraphe Rabula.

C'est dans cette même salle que se trouvent déposés dans un coffre, qui ne s'ouvre qu'à la demande du visiteur, les actes du Concile œcuménique tenu à Florence, en 1439, en présence du Pape Eugène IV, du patriarche de Constantinople et de l'empereur Jean Paleologue.

Une rareté fort remarquable et d'un singulier contraste avec l'apparence poudreuse des parchemins qui l'entourent, s'exhibe sur une table dressée au milieu de la galerie. C'est un bocal en verre renfermant l'index de la main de Galilée. Cette relique que la science vénère et qui n'est pas à sa place dans une bibliothèque, provient d'une mutilation que des admirateurs, trop passionnés de son génie, firent sur les dépouilles de ce grand astronome lors de leur exhumation dans l'église de *Santa Croce*.

Pour donner une idée sommaire de l'importance de cette riche collection de livres et de documents précieux, nous terminerons ce rapide compte rendu en ajoutant que la rédaction seule du catalogue de cette bibliothèque coûta au savant Bandini quarante années de travail; son œuvre que complète la liste des manuscrits orientaux et hébreux, rédigée par Assemani et Biscioni, est d'ailleurs un prodige d'ordre et d'exactitude bibliographique.

Samedi, 14 Mars.

De retour d'une excursion que nous avons fait aux environs de Florence, nous reprîmes le cours de nos explorations artistiques et nous nous dirigeâmes de grand matin vers l'église de *Santa Maria Novella*. Ce temple, dont les architectes ont été des religieux appartenant à l'ordre des Frères Prêcheurs, se distingue surtout par la beauté grandiose de son frontispice dont le seul aspect sut enthousiasmer Michel-Ange au point de le faire exclamer que l'église de *Santa Maria Novella* était sa fiancée, « *la sua sposa.* » Si l'expression de cet enthousiasme était outrée, le sentiment de vénération profonde qu'elle traduisait ne l'était pas et n'avait pas des motifs à l'être. En effet, si l'église, dont il s'agit, est remarquable par les superbes qualités de style de sa façade, elle ne l'est pas moins par celles qui caractérisent l'ordonnance de l'intérieur. Là tout se développe dans des proportions imposantes auxquelles on est d'ailleurs forcé de reconnaître un mérite d'originalité aussi étrange que pittoresque. Les architectes de ce temple, nous l'avons déjà dit, étaient des moines, et il paraît que ces religieux en cette circonstance, comme en bien d'autres, pouvaient en remontrer au savoir des plus habiles laïcs. C'est que le style de leur œuvre s'écarte visiblement des voies battues et que ces nefs qui vont se retrécissant au fur et à mesure qu'elles s'avancent vers le fond de l'église, donnent lieu à un puissant effet de perspective qu'on n'a pas encore obtenu jusqu'à ce jour, en suivant la routine des procédés ordinaires.

Parmi les tableaux célèbres qui se trouvent dans cette église, nous citerons en première ligne cette toile fameuse de Cimabué représentant la *sainte Vierge* et connue dans le monde des arts pour avoir inauguré l'époque de la renaissance. Au temps de son apparition, ce chef-d'œuvre qui, de nos jours, pâlit un peu à côté de l'éclat progressif des productions modernes, suscita non seulement à Florence, mais dans l'Italie entière, un engouement tel que nous n'entreprendrons pas de le décrire. Ce tableau est

d'ailleurs admirable de simplicité et de sentiment et ces deux qualités qui survivent à tous les progrès matériels de l'art, lui assurent une supériorité que les vicissitudes des temps ne détruiraient pas. Après ce chef-d'œuvre de naïveté et de foi, les fresques de Ghirlandajo qui se trouvent dans le chœur de cette église, ainsi que le tableau d'Orgagna, représentant le *Ciel et l'Enfer* et qui décore la chapelle *Strozzi*, ont des droits aux plus brillants éloges. On sent, à voir l'œuvre du premier, qu'un pareil maître était seul capable de former l'élève qui devait plus tard s'appeler Michel-Ange; on comprend en contemplant la production du second, que l'auteur des fresques du *Campo Santo* de Pise était seul à même d'interpréter les plus sublimes données de la religion d'une manière aussi originale et aussi saisissante.

Tous les tombeaux qui se trouvent dans ce temple, sont remarquables sous le double rapport de l'exécution technique et des souvenirs historiques dont ils attestent l'existence. Citons parmi ces monuments de la mort, ceux que l'on y a élevés à la mémoire des cardinaux Taddeo et Nicolao Gaddi et du patriarche grec Joseph qui mourut à Florence, en 1440, à l'issue du Concile qui fut tenu dans cette ville. Le sépulcre des deux premiers, élevé d'après le dessin de Michel-Ange, se recommande surtout par deux bas-reliefs qu'y a sculptés Giovanni dell'Opera et qui passent pour le meilleur ouvrage qu'ait produit une période de décadence artistique. Quant à celui du prélat grec, il fait honneur au statuaire qui, en l'exécutant, a su en faire un des plus beaux ornements qui décorent cette église.

Depuis 1294, la procession de la *Fête-Dieu* part de la Cathédrale pour se rendre vers ce temple qui, dit-on, disparaît alors sous l'apparat des tentures précieuses dont on en revêt les murs en l'honneur de la solennité du jour. Rien n'égale le spectacle grandiose que présente l'aspect de cette procession lorsque, parvenue dans l'église de *Santa Maria Novella*, les religieux, revêtus de magnifiques habits sacerdotaux, entonnent les hymnes sublimes que saint Thomas d'Aquin composa jadis à la prière du Pape

Urbain IV, en l'honneur du Très-Saint Sacrement, dans le couvent attenant à ce temple. Ces cantiques ayant été chantés pour la première fois dans cette église, c'est en vue d'honorer ce souvenir que la procession de la Cathédrale, pendant l'octave de la *Fête-Dieu*, se rend chaque année à l'église de *Santa Maria Novella*, où l'archevêque donne la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Dans le vaste couvent annexé à cette église et qui, comme elle, appartient à l'ordre des Dominicains, se trouve une chapelle érigée à l'usage des Espagnols. Presque tous les peuples de l'Europe ont ainsi leur oratoire à eux dans la plupart des églises des villes de l'Italie. Ce riche sanctuaire, très-remarquable au point de vue de l'ornementation intérieure, renferme un grand nombre de fresques qu'on y doit au pinceau de Taddeo Gaddi et de Simone Memmi et qui méritent d'être rangées à côté des productions des maîtres les plus renommés. Ces ouvrages ne datent néanmoins que du quatorzième siècle et ils signalent cette époque d'étude et de perfectionnement artistiques, où le dessin des figures commence à se mouvoir avec plus de justesse et de facilité, pendant que le coloris se revêt d'un éclat plus riche en nuance, plus fort, plus naturel que celui dont l'emploi avait constitué jusqu'alors toutes les ressources de la peinture.

Parmi les portraits de Dominicains célèbres qui ornent le cloître de ce beau couvent, nous pourrions citer bien des œuvres remarquables dues au pinceau d'artistes dont nous avons déjà eu occasion d'admirer les travaux dans les chapitres précédents. Nous nous bornerons à ne faire mention que du portrait de Jérôme Savonarola. Quelque méritante que soit l'œuvre du peintre qui a porté en fresque les traits du célèbre religieux, nous estimons que l'éloquence et la fougue oratoire qu'il sut déployer jadis comme prédicateur, forment un fonds de souvenirs historiques qui perpétueront sa mémoire d'une manière plus exacte et plus durable que ne le fera ce tableau immobile et raide et d'une ressemblance pour le moins équivoque.

Ce couvent possède un *Campo Santo* qui sert de lieu de sépul-

ture aux plus nobles familles de Florence, et qui se distingue autant par le luxe de ses monuments funéraires que par la beauté des fresques nombreuses qu'y peignit jadis le célèbre Paolo Ucello.

Il se trouve aussi dans le monastère un établissement pharmaceutique ouvert au public pour le débit des remèdes qui s'y préparent avec grand soin et s'y vendent en détail à des prix extrêmement modérés. Le denier point qui rend la pharmacie des Dominicains d'autant plus recommandable aux yeux d'une partie de la population florentine, prouve le noble désintéressement des religieux qui, en les mettant au service de l'hygiène publique, ne font pas de leur science et de leur expérience médicales un objet de lucre et de spéculation mercantiles. — Un buste en marbre, placé dans l'officine de l'établissement, rappelle le souvenir de Thomas Valori, religieux de l'ordre de saint Dominique et pharmacien célèbre, qui mourut en 1825. La présence de ce buste en ces lieux atteste de nouveau que, si les Frères Prêcheurs se sont distingués de tout temps par leur éloquence et leur zèle à défendre les intérêts de la Religion, ils ne se sont pas moins illustrés en cultivant avec un incontestable succès, non seulement les lettres et les arts, mais jusqu'à les branches de la science, à la connaissance desquelles, par la nature même de leur saint ministère, ils semblaient devoir rester à jamais étrangers.

Lundi, 16 Mars.

Le jour baissait lorsque nous sortîmes du convent des Dominicains, aussi édifiés du savoir, des travaux et de la piété de ces bons religieux, que touchés du bienveillant accueil qu'ils nous firent et de leurs prévenances à nous renseigner sur tous les détails remarquables qu'offrait leur vaste et beau couvent à notre curiosité de touristes.

En regagnant notre hôtel, nous repassâmes par la *Piazza granducale*. Nous revîmes le palais des *Uffizi* et son gigantesque frontispice, les portiques à colonnades, les magnifiques monuments

décorant cette admirable place, et songeant à toutes ces merveilles que nous avons déjà vues, à toutes celles qu'il nous restait à voir encore, nous ne pûmes nous empêcher de reconnaître que la ville de Florence est en effet, sous le rapport artistique, une des cités de l'Europe les mieux partagées et les plus dignes de fixer l'attention du voyageur.

Après avoir consacré le Dimanche au repos, nous visitâmes le jour suivant l'église du *Saint-Esprit*. Temple grandiose dans l'architecture duquel on retrouve les plus brillantes qualités du style de Brunelleschi, le constructeur de la Cathédrale et l'architecte le plus célèbre qu'au XV^e siècle l'Italie posséda. Réédifiée à cette époque, cette église renferme des beautés monumentales de premier ordre qui lui assignent une place distinguée parmi les basiliques les plus importantes du pays. C'est ainsi que l'ordonnance du chœur et des chapelles porte l'empreinte d'une grandeur et d'une simplicité dont on ne trouvera guère l'équivalent dans ces monuments mêmes qui passent pour être des chefs-d'œuvre de l'architecture religieuse.

Quant à l'ornementation intérieure de l'église, elle est d'une richesse égale à la sévérité de structure du corps même de l'édifice. Les fresques, les tableaux, les sculptures y sont prodigués avec ce luxe que le goût italien sait déployer avec tant de magnificence et d'habileté quand il s'agit de l'embellissement des sanctuaires du culte catholique. Parmi ces dernières surtout nous devons citer des productions très-remarquables entre autres les célèbres ouvrages du statuaire Sansovino qui décorent la chapelle du Très-Saint Sacrement et qui représentent avec une vigueur et une vérité d'expression peu communes les épisodes les plus marquants de la vie du Sauveur.

La sacristie de cette église forme à elle seule un petit temple à la construction duquel l'architecte semble avoir consacré toutes les ressources de l'art mises en œuvres par tout le prestige d'un puissant et flexible talent. Bâtie sur un plan octogone, elle forme une espèce de rotonde ornée d'une double rangée circulaire de colonnes

d'ordre corinthien qui supportent la voûte construite en dôme et surmontée d'une gracieuse conopse. Dans cette sacristie, on admire entre autres œuvres d'art un *Christ* en bronze par Jean de Bologne et un superbe tableau représentant la *Sainte Vierge* par Filippo Lippi. On sait que les orgues de cette église sont rangées parmi les plus belles que l'on entende en Italie.

Tout près de ce temple se trouve le couvent des religieux Augustins. Nous n'y avons trouvé de bien remarquable qu'une simple pierre tumulaire sculptée par Bartolini pour servir d'ornement au tombeau de Napoléon Louis Bonaparte qui naquit à Paris, en 1805, et mourut à Forli, en 1831. L'inscription française, apposée sur ce tombeau, rappelle, dans un langage empreint de regrets sincères et d'une vraie douleur, le souvenir du noble jeune homme enlevé trop tôt à l'affection de sa famille et à la glorieuse carrière qui s'ouvrait devant lui. Cette épitaphe, dit-on, est de la rédaction même du père du défunt l'ex-roi de Hollande.

Nous nous trouvons à l'église des Carmes, où nous avons été à même d'admirer plus d'un chef-d'œuvre et de faire l'analyse d'une peinture muraille que nous sommes fondés à tenir pour un des ouvrages les plus complets que le quinzième siècle ait vu produire par le pinceau italien. Les fresques dont nous parlons ornent la chapelle de la sainte Vierge et représentent une série de scènes tirées de la vie des Apôtres saint Pierre et saint Paul. Elles sont l'œuvre du célèbre Masaccio et caractérisent cette époque de la Renaissance où l'art progressait d'une manière constante et uniforme dans les voies nouvelles, où une heureuse réaction l'avait fait entrer. Toutes les qualités de pensée et de forme qui devaient plus tard illustrer les grands écoles d'Italie, sont renfermées en germe dans ces vénérables compositions, où la fierté du pinceau de Michel-Ange s'allie au fini délicat de la touche de Raphaël; où le coloris suave d'Andrea del Sarto brille à côté de ces tons profondément saillants par lesquels Leonardo da Vinci et Fra Bartolommeo interprétaient l'énergie des violentes expressions physiologiques. On y remarque d'ailleurs un dessin plein de

vérité et de noblesse, une science profonde du raccourci, et une habileté à modeler les nuances que, certes on ne retrouve guère dans aucune production contemporaine. Joignez à cela l'entente de la distribution des groupes, le choix pittoresque des mouvements, la variété des attitudes et vous obtiendrez un ensemble de résultats qui constatera, peut-être une fois de plus, que si notre époque, si fertile en efforts, si stérile en succès, ne voit plus surgir des œuvres aussi pleines, aussi mûries que celles dont nous nous occupons, c'est que les artistes modernes ont en quelque sorte rompu avec la manière d'étudier des maîtres anciens et qu'ils veulent faire des chefs-d'œuvre à telle époque de leur carrière artistique où leurs illustres devanciers s'adonnaient encore aux travaux préparatoires qui devaient former leur talent, et les mettre, au jour où ils entraient en lice, à l'abri des chances contraires et des ignominieux mécomptes.

Dans la chapelle dédiée à l'ancien archevêque de Florence, saint André Corsini, on se retrouve en face des plus brillants essais de la mosaïque qui y font disparaître les murs sous le resplendissant tissu de leurs incrustations précieuses. On y rencontre aussi un grand nombre de bas-reliefs exécutés de main de maître et représentant des scènes tirées de la vie du bienheureux prélat. Sous l'entablement de l'autel se trouve une urne en argent ciselé dont les parois extérieures, richement travaillées, sont couvertes de bas-reliefs confignant le cortège des funérailles du saint et qui sert de réceptacle à ses dépouilles mortelles. Derrière l'autel, une sculpture de fort bonne exécution représente le patron de la chapelle au moment où les Anges l'enlèvent au Ciel.

Dans le couvent des Carmes, attenant à cette église, nous visitâmes la pauvre cellule qu'habita jadis cet humble prélat avant sa promotion à la dignité épiscopale. En dehors de ce précieux souvenir historique, le monastère renferme des objets d'art fort dignes de l'attention du voyageur et possède entre autres chefs-d'œuvre une fresque de Ghirlandajo, le maître de Michel-Ange, représentant *Jésus-Christ qui lave les pieds de ses Apôtres*.

Au sortir de ce couvent, pendant que nous acheminâmes vers notre hôtel, nous aperçûmes dans la rue : *Borgo San Jacopo*, une fontaine surmontée d'une groupe configurant *Hercule et le centaure Nessus*. La remarquable exécution de cet ouvrage attira nos regards et nous n'eûmes pas de peine à y reconnaître la main d'un maître expérimenté. Aussi notre satisfaction fut grande lorsque nous apprîmes que ce beau groupe, qui se dressait là sous nos yeux, était l'œuvre de Jean de Bologne, notre compatriote, et, nous l'avons déjà dit, un des plus consciencieux et des plus infatigables artistes qui aient jamais concouru à peupler l'Italie de cette multitude de chefs-d'œuvre qui y décorent les places publiques, les temples, les musées et les palais.

Mardi, 17 Mars.

Ce jour là nous visitâmes l'église et le couvent des Dominicains de *San-Marco*, monuments qui se recommandent surtout à l'attention du voyageur par les illustres souvenirs que la science, le talent et la gloire de deux grands hommes y ont attachés. C'est en effet dans le temple attenant à ce monastère que se trouve le tombeau de Giovanni Pica della Mirandolo, le fameux savant qui étonnait le quinzième siècle par la profondeur et l'universalité de son érudition. Doué d'un esprit entreprenant et hardi, il lui échut de faire apparaître au grand jour ses vastes talents et de conquérir un immense renom que le temps n'a pas encore effacé. A ce titre le tombeau de cet homme célèbre demeure un des plus beaux ornements de cette église que son souvenir honore de même que son génie illustra jadis l'Italie et le siècle où il vécut.

Dans le couvent un souvenir d'une gloire plus pure et certes non moins auguste est évoqué par la vue des fresques qu'y peignit le bienheureux Fra Angelico di Fiesole. Ces peintures vraiment belles, comme tout ce que produisit le sublime pinceau de ce maître immortel, représentent : le *Sauveur crucifié*, la *Salutation*

Angélique, saint Dominique méditant la Passion de Jésus-Christ et le Chemin de la croix. Ces œuvres jointes aux productions de ce grand artiste que nous avons déjà admiré, donnent la mesure de ce que peut le talent du peintre alors que guidé par l'amour naïf et pur de l'art spiritualisé, il ne se nourrit qu'aux seules inspirations de la foi et des plus nobles sentiments du cœur de l'homme. Dans ces grandioses et suaves peintures dont il décora le cloître où il passa une partie de son existence, on le retrouve tout entier ce grave et mélancolique poète qui, rejetant loin de lui toute vanité, n'avait trouvé d'immuable dans ce monde, que l'amour de Dieu et l'amour de l'art — cultivé à la gloire du Créateur et exercé comme un sacerdoce. Quel esprit d'ineffable tristesse, de vivifiante espérance, que de grands et de célestes enseignements répandus sur ces pages immortelles qui exaltent la Religion avec une éloquence plus durable et plus forte que ne la produisent toutes les ressources d'élocution de l'art oratoire! — C'est que l'austère religieux, avant d'apparaître comme peintre sublime, s'était formé à cette école où s'enseignent les préceptes divins du Dieu de l'Évangile; c'est qu'il y avait appris le renoncement de soi-même, l'humilité, la justice, la persévérance, toutes les vertus qui ennoblissent la pensée, élèvent le sentiment et préparent à un humble moine maniant le pinceau dans sa cellule, une gloire rémunératrice devant laquelle se courberont les maîtres du monde — impuissants à la conquérir, mais assez sages pour l'honorer.

La cellule où Fra Angelico travailla dans ce monastère — nous l'avons vue et en contemplant ce pauvre réduit où s'abrita jadis tant de talent et tant de grandeur, nous ne pûmes nous empêcher de nous rappeler dans la mémoire que l'homme qui y passa ses jours à peindre et à prier, refusa jadis au Pape Eugène IV, l'archevêché de Florence que ce Pontife lui offrit, et rentra, après avoir décliné cet hommage, plus humble et plus grand que jamais, en possession de sa chère solitude et de ses chefs-d'œuvre bien aimés.

Au réfectoire nous avons admiré une fresque de Fra Bartolommeo, religieux de ce couvent, représentant la *Cène*. Cette production si remarquable par l'expression des figures, la disposition des groupes, par l'élévation de la pensée et la perfection du dessin, a ceci de particulier que les têtes des Apôtres offrent des portraits de Dominicains célèbres. Le *saint Vincent* de ce même artiste est d'un coloris digne du Titien.

Dans la sacristie on conserve vingt-quatre *breviaires*, manuscrits en parchemin, ornés de miniatures d'un fini admirable et d'un dessin bien correct.

Dans le cloître se trouve un pompeux tombeau en marbre qui y fut érigé à la mémoire du savant antiquaire Antonio Francesco Gori, florentin, qui s'est acquis une grande réputation par de nombreux ouvrages qu'il publia, et qui s'illustra comme prêtre, poète et musicien. Ce monument porte le buste du défunt avec une élégante inscription.

La célèbre bibliothèque de ce couvent renferme des manuscrits grecs, latins et orientaux, rassemblés par le florentin Nicoli. Elle fut fondée par Cosme de Médicis et classée par Thomas de Sarzane, prêtre pauvre et savant qui s'illustra par ses vertus et ses talents et qui un jour devait s'asseoir sur le trône de saint Pierre sous le nom de Nicolas V. C'est à ce Pontife qu'on doit l'établissement de la célèbre bibliothèque du Vatican. La méthode, d'après laquelle cet illustre savant classa la bibliothèque de Saint-Marc, servit plus tard de modèle à la classification de plusieurs autres bibliothèques de l'Italie.

Il est à regretter que plusieurs des ouvrages les plus remarquables de cette bibliothèque aient été égarés ou détruits aux époques des révolutions qui ont si souvent agité Florence.

Mercredi, 18 Mars.

Au sommet d'une montagne haute et escarpée au pied de laquelle une longue avenue déroule le sombre feuillage de ses cyprès séculaires, se dresse la Basilique de *San-Miniato* qui devait ce jour là faire le but de notre excursion aux environs de Florence. Nous partimes de grand matin et pendant que nous nous acheminâmes vers cette solitude, notre *Cicerone* croyant, sans doute, nous abrégér les ennuis du trajet, se mit à nous raconter une histoire dramatique fort circonstanciée et que nous savions être très-authentique et comme telle nous la communiquons, en substance, à nos lecteurs.

Un homme du nom de Jean Gualbert, que l'Église a depuis élevé au rang des saints, avait un frère qu'il chérissait tendrement et dont un ennemi implacable avait juré la perte. Jean Gualbert ne l'ignorait pas. Un jour que de sinistres pressentiments l'avaient tourmenté sur le sort de son cher frère Hugues, il lui arrive cette horrible nouvelle que la main, qui s'était armée pour la vengeance, avait enfin accompli le crime et que désormais il ne reverrait plus son frère. Cédant aux transports d'une aveugle fureur, il s'élançait à la recherche de l'assassin et jure qu'il ne goûtera le repos avant que son bras n'ait fait subir au misérable l'expiation sanglante de son affreux attentat. Après avoir traqué le meurtrier avec une persévérance que redouble l'insuccès même de ses poursuites, il découvre enfin le gîte du malfaiteur et se trouve face à face avec son ennemi mortel. L'heure de la vengeance a sonné et, à en juger de la fureur que manifeste le frère offensé, celle-ci sera terrible, immédiate.... Le coupable éperdu le voit, se jette aux pieds du redoutable vengeur qui, — le glaive en main, lui demande compte du sang qu'il a versé — et l'adjure de lui accorder le pardon au nom de Jésus-Christ. A ce nom du Sauveur prononcé par la bouche de cet homme en détresse, un éclair semble passer par l'esprit de Jean Gualbert.... Il recule... et rejetant tout à coup le fer qu'il avait levé pour frapper cet homme, il l'embrasse, lui pardonne, et

lui promet, pour l'amour de Jésus-Christ, de le soustraire aux vengeances de la justice humaine. Cet acte de magnanimité, dont on ne retrouve des exemples que dans la vie des saints, fut pour Jean Gualbert le premier pas dans la voie du dévouement évangélique et de la véritable vertu. Il vendit ses biens et partagea le produit parmi les pauvres et se retira dans une solitude où il fonda plus tard l'ordre des religieux de Vallombrose. En vue de perpétuer le souvenir de son héroïque réconciliation avec le meurtrier de son frère, on érigea, en 1660, sur les lieux mêmes où se passa cette scène édifiante, une chapelle vers laquelle la longue avenue aux sombres cyprès conduit les pas des fidèles qui viennent y prier et y apprendre à pardonner les injures par amour de Celui qui s'immola pour le salut de tous les pécheurs.

La Basilique de *San-Miniato* ainsi que le couvent adjacent, sont bâtis dans l'enceinte d'une forteresse que fit élever Cosme I^r, à l'endroit même où Michel-Ange avait exécuté, en 1529, ces gigantesques travaux de défense qui devaient protéger les Florentins et la vénérable Basilique et son beau clocher contre les agressions des armées impériales. Ces fortifications érigées par la main d'un pareil artiste, prouvent que, si son génie s'adaptait à la formation de tous les plans, son patriotisme ne le faisait jamais reculer devant les difficultés de l'exécution quelque contraires qu'elles fussent à ses goûts et quelque insurmontables qu'elles dussent lui paraître.

Fondée, en 1013, par Hildebrand, évêque de Florence, qui fut aidé dans ses nobles efforts par l'empereur Henri, duc de Bavière et de sa femme sainte Cunegonde, la remarquable église de *San-Miniato* est restée jusqu'à ce jour un des plus beaux monuments que l'architecture gothique nous ait transmis. La façade de ce temple, tout incrustée de marbre, est ornée sur toute sa surface d'une multitude d'admirables sculptures dont le dessin pur et élégant manifeste déjà des tendances visibles vers la grande rénovation artistique qui devait se faire jour dans un avenir peu éloigné.

L'intérieur de cette église est d'un aspect fort imposant et offre des combinaisons d'architecture d'un effet saisissant et pittoresque. C'est ainsi que le large escalier en marbre blanc qui conduit au chœur, semble en quelque sorte détacher celui-ci du corps de la nef principale et donner accès à une nouvelle église érigée dans l'enceinte même de la Basilique. Cette illusion se produit d'autant plus aisément qu'une clôture de marbre sépare le chœur du reste de l'édifice. Cette clôture, dressée en forme de balustrade, est une œuvre d'art d'une exécution exquise.

Dans une coupole qui s'ouvre derrière le maître-autel, on remarque une mosaïque fort belle, représentant le *Sauveur entouré des saints Apôtres Jean et Mathieu et de saint Miniato*, qui y apparaît le front ceint d'une couronne royale. Si l'on en croit les suppositions de certains antiquaires, la date de l'exécution de cette œuvre d'art remonterait à une époque fort reculée. Vasari la renvoie au commencement du XI^e siècle; Memmi et d'autres critiques la font dériver du XIII^e. Quoiqu'il soit de ces hypothèses, si elles s'essayaient dans le vide, elles prouvent cependant deux choses : c'est que le nom de l'auteur de cette production n'est pas connu et que l'époque où il l'exécuta ne l'est guère davantage; — importante vérité qui était incontestable avant que de savants dissertateurs songeassent à prouver qu'elle le fut.

En dehors de cette mosaïque nous citerons, comme méritant de fixer spécialement l'attention du visiteur, cinq fenêtres qui laissent pénétrer le jour dans le chœur à travers de minces feuilles de marbre transparent encadrées dans le chassis en guise de vitrage. Ce moyen de distribuer la lumière en la tempérant, produit une clarté vague plus douce encore que celle qui s'obtient par l'éclairage à mat, tel que nous le connaissons aujourd'hui. Aux indécises lueurs de cette mélancolique lumière, on contemple, dans cette partie de l'église, sur des murs portant les traces d'une détérioration manifeste, les derniers vestiges de vieilles fresques tombées sous l'action continue des outrages du temps et de l'incurie des hommes.

Cet antique et vénérable édifice possède une crypte vaste et profonde — temple souterrain dont les voûtes sont soutenues par trente-six colonnes massives taillées dans le marbre. Au milieu de cette mystérieuse enceinte s'élève un autel en forme de sarcophage qu'entoure une balustrade de bronze et qui renferme, enchassées dans un reliquaire d'argent, les dépouilles mortelles de San-Miniato, soldat romain qui fut martyrisé à Florence sous le cruel empereur Dèce.

Dans cette crypte on admire encore une magnifique chapelle funéraire qui y fut érigée, en 1466, aux frais de l'évêque Alvaro pour servir de lieu de sépulture au cardinal Giacomo de Portugal, fils du duc de Coimbre, Pierre de Portugal, qui mourut à Florence, en 1459, dans la fleur de l'âge. Les marbres les plus rares ont été employés à l'érection de ce monument qui fit l'admiration de Michel-Ange et qui a toujours valu à son auteur, l'architecte florentin Antonio Rossellini, un des plus beaux titres de son renom si justement mérité. Sur le sarcophage, où est déposée l'urne qui renferme les cendres du cardinal, se dresse un magnifique ouvrage de statuaire représentant l'illustre défunt couché sur un lit de parade que recouvre un linceul dont les extrémités sont relevées par des figures d'anges assises sur le tombeau. Des anges tenant une couronne princière et une branche de lauriers complètent avec une espèce de dais, richement sculpté, les décorations accessoires de ce remarquable mausolée — quant aux bas-reliefs qui ornent la voûte de cette chapelle, ils passent pour être un des meilleurs ouvrages de Lucca della Robbia.

Avant de quitter cette Basilique nous ferons une dernière remarque. Ce temple est un des plus beaux monuments religieux de l'Italie, la terre de la foi et la terre des arts — et ce monument en est arrivé à un état de délabrement tel qu'on peut dire sans exagération, qu'il menace ruine. Si les nations modernes dilapident les richesses publiques à activer les progrès d'une civilisation qui, n'ayant que trop souvent l'idée matérialiste pour point de départ, aboutit aussi, presque toujours, à des fins de honte et de ruine,

que ne se rappellent-elles qu'au dessus des appétits du bien-être sensuel, il y a à satisfaire les besoins sacrés du cœur et de l'intelligence et que c'est bien mal mériter de l'avenir qui leur en demandera compte que de laisser de sang-froid s'amonceler les ruines dont aucune main réparatrice n'arrête la chute sur ces deux sources de la vie morale de l'homme, sur l'idée de l'art et sur l'idée de Dieu. Loin de condamner ces deux pensées suprêmes à un inexcusable oubli, nos ancêtres les avaient toujours et si bien gravées dans la mémoire que tout ce qu'ils édifièrent jamais de grand dans le monde en tirait, à l'exclusion de tout autre mobile, son origine glorieuse et sainte. Puisqu'on ne semble plus de nos jours pouvoir imiter ces hommes des anciens temps, ces fidèles et fervents croyants, ces naïfs et sublimes artistes, qu'on ait du moins le courage de ne pas se faire le complice de l'aveugle destructeur du temps et de conserver comme des reliques mémorables les chefs-d'œuvre qu'ils ont produit et qui furent les témoins de notre grandeur passée. Pour les progrès matériels de notre époque, pour toutes les idées et tous les intérêts qui s'y rattachent, en vertu de ces inévitables réactions qui ont leur exemple dans l'histoire et qui sont dans la nature même de la force des choses, viendra aussi, dans un certain avenir, l'heure des revirements providentiels et des inexorables mécomptes. Alors, de même que l'homme matériel a eu ses jours de triomphe, l'homme moral aura sa période de victoire, et, puisqu'il y a eu des générations assez peu soucieuses de leur bien-être réel, pour préférer les suggestions de l'instinct aux impulsions du cœur et de l'intelligence, l'idée terrestre qui passe, à la pensée métaphysique qui reste, pour oublier en un mot l'art et pour oublier Dieu — il y en aura qui s'en ressouviendront et qui l'exalteront à leur manière. Aux yeux de ces races futures qui reprendront le pinceau de Cimabuë, le ciseau de Michel-Ange et la truelle qui a bâti les cathédrales du moyen-âge, notre passé paraîtra bien stérile et notre gloire bien vaine. Nous aurons beaucoup travaillé; nous n'aurons rien fait. Si nos labeurs ont été nuls au point de vue de l'idée immortelle et de

nos célestes destinées , n'aggravons pas nos fautes et ne paraissions pas devant le tribunal de la postérité sous l'inculpation d'avoir détruit ou d'avoir laissé détruire quaud nous étions impuissants à créer.

Dn faite de la colline où s'élève l'église de *San-Miniato* le regard embrasse une perspective immense Au milieu du vaste paysage qu'on contemple à vol d'oiseau, se trouve la ville de Florence hérissée de ses dômes , de ses clochers , de ses beffrois et pittoresquement enfouée dans la massive verdure des forêts et des jardins qui l'environnent. Ici l'*Arno* serpente et sa nappe liquide scintille au soleil à travers les intermittences du feuillage; là une éclaircie ménagée dans l'épaisse ramée fait apparaître sur les ondes miroitantes le pont colossal qui unit les deux parties de la ville; partout les accidents de la perspective se multiplient et déronlent au regard charmé du spectateur de magnifiques sujets de tableau. Quelque remarquable que soit cependant l'aspect de ces riantes contrées vues du sommet de la colline de *San-Miniato*, la beauté de ce pittoresque coup-d'œil pâlit devant l'éclat magique qui se présente aux yeux alors qu'on contemple ces cites délicieux du faite de ces montagnes mêmes qui se dressent derrière la colline et l'église que nous avons visitée et qui les dominant de toute la hauteur de leur gigantesque élévation.

(Suite à une prochaine livraison).

NOTES

SUR

GEORGES CABILLIAU,

RELIGIEUX BÉNÉDICTIN,

NATIF D'AUDENARDE;

PAR

M. EDMOND VANDER STRAETEN,

membre correspondant de l'Académie.



Valère André, et après lui Sweertius et Foppens, rapportent que Georges Cabilliau fut historiographe de la ville et de l'abbaye d'Oudenburg, et qu'il vit le jour à Audenarde ¹.

Une note qui servit autrefois de brouillon à la rédaction du catalogue des abbés d'Oudenburg, atteste, en effet, que ce compatriote était religieux de ce monastère, de l'année 1569 à l'année 1577.

Cette époque coïncide parfaitement avec l'indication plus générale de Sanderus qui écrivait, avant l'année 1641, « que le souvenir de Georges Cabilliau se conservait encore parmi les pères de la communauté ². »

¹ VALERIUS ANDREAS, *Bibl. belg.*, p. 259; FOPPENS, *Bibl. belg.*; t. I, p. 332.
SWEERTIUS, *Athen. belg.*, p. 270

² SANDERUS, *Flandr. illustr.*; t. I, p. 318.

Sanderus paraît avoir parcouru le manuscrit de notre compatriote, car, après avoir allégué l'opinion de plusieurs auteurs qui cherchent l'étymologie du mot *Flandria* dans le nom du prince Flandbert, qui régna sur notre pays, il ajoute : « que Georges Cabilliau, auteur des *Annales d'Oudenbourg*, dont le manuscrit se trouve dans la communauté de ce nom, partage complètement cette opinion, et qu'il la corrobore de preuves très-solides ¹. »

« Jusqu'ici, dit M. J.-B. Malou, il nous a été impossible de découvrir les écrits de George Cabiliauw. Peut-être ont-ils passé en Angleterre avec tant d'autres monuments précieux ; peut-être sont-ils ensevelis dans des archives encore inexplorées ; peut-être ont-ils péri dans la tourmente révolutionnaire. Si le volume de ces *Annales* a été détruit, sa perte est bien à regretter, car, puisé dans les archives du monastère, il contenait sans doute des faits et des détails historiques dont le souvenir est perdu, peut-être à jamais ². »

On saura de quelle importance était l'œuvre de Georges Cabilliau, en apprenant que ce manuscrit remontait à l'époque de la fondation d'Oudenbourg et de sa destruction par Attila et les Normands, et se poursuivait, d'âge en âge, jusqu'en 1577.

L'ancienne et noble famille des Cabilliau a fourni jadis un contingent notable de membres aux communautés religieuses du pays. Un seul de ces membres vivra dans le souvenir de la postérité : c'est l'historiographe de la ville et de l'abbaye d'Oudenbourg.

¹ SANDERUS, *Fland. illustr.*, p. 5.

² *Chronicon monasterii Aldenburgensis*, editit J.-B. MALOU, Brugis, 1840, Préface, pp. 7 et 8. Cette chronique, écrite au XI^e siècle, est connue sous la dénomination de petite *chronique anonyme*. On en cite une troisième, rédigée en 1458, par les soins d'Anianus, XVI^e abbé du monastère, et dont l'original subsiste encore.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. DEL VAUX,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

Henri-Joseph-Barthelemy Del Vaux naquit à Fouron-le-Comte en 1796. Il puisa de bonne heure, dans sa famille, l'exemple et le goût du travail, de l'honnêteté, de la loyauté, de cette bonté cordiale dont il devait lui-même devenir un si pur modèle.

Le caractère distinctif de sa vie fut l'ardent désir d'être utile à ses semblables et à la science. Aussi, lorsque les électeurs de Fouron-le-Comte firent appel à son dévouement, n'hésita-t-il pas un instant à se consacrer à la gestion des affaires de la commune, et pendant plus de neuf années il présida à l'administration communale, en qualité de bourgmestre, avec un zèle toujours renaissant, une impartialité constante, un amour de la justice et du bien public, que rien ne pouvait altérer.

Il resta fidèle au pays, fidèle à la constitution, fidèle au roi, en alliant des convictions profondément religieuses et la piété la plus éclairée au sentiment de sa dignité et de son indépendance dans l'ordre des affaires purement civiles.

Mais les travaux administratifs ne pouvaient suffire à son activité. Del Vaux voulait savoir, Del Vaux voulait rendre service à son pays. C'est ce qui le porta à entreprendre la rédaction de son *Dictionnaire géographique de la province de Liège*, ouvrage qui té-

moigne de sa patience infatigable, fruit d'immenses recherches, base de tout ce que les administrations publiques ont entrepris plus tard pour établir la statistique provinciale de Liège. Rien ne le rebuta pour achever cette œuvre consciencieuse : il alla partout, spontanément, seul, recueillir péniblement les renseignements les plus variés, les plus précis, n'écrivant rien dont il ne fut sûr, n'omettant rien de ce qui pouvait être désiré par le lecteur.

Ses travaux ne se sont pas arrêtés là. Il aimait avec passion l'histoire et l'archéologie. Il rassemblait tous les documents, tous les ouvrages concernant ces sciences : il entreprit et dirigea avec sollicitude de longues recherches qui l'ont amené à exhumer dans les environs de Fouron-le-Comte plusieurs monuments des anciens âges, plusieurs vestiges de la vie de ses anciens habitants.

Mérite modeste, qui se cachait comme tout ce qui est bon et solide, Del Vaux ne chercha jamais d'autre récompense que l'approbation de sa propre conscience; que la satisfaction d'avoir fait le bien. Cependant plusieurs sociétés savantes l'ont distingué, et c'est ainsi qu'il a été nommé successivement membre de l'*Institut archéologique liégeois*; de l'*Académie d'Archéologie de Belgique*, de la *Société historique et archéologique de Maestricht*, et d'autres sociétés savantes.

Il souffrait déjà du mal qui l'a emporté quand M. d'Otreppe de Bouvette, président de l'Institut archéologique de Liège, lui adressait ces paroles remarquables :

« Monsieur, si ma voix avait quelque autorité, je me plaindrais à relever le mérite de vos travaux. Né au village, loin du mouvement des idées et des lumières des grandes centres de population, n'ayant guère de fortune que ce que donne le travail, et dès lors borné dans vos moyens d'action, vous avez cependant su, dans ces conditions peu favorables, aller à la science et attacher votre nom à des travaux utiles, tels que le *Dictionnaire géographique de la province*, etc.

» Mais vous avez fait plus, vous avez fait mieux; sans excitation à la fortune et au succès, par entraînement et par goût, vous

vous êtes plu à fouiller le sol et à en exhumer les débris de villas romaines , fûts de colonnes , chapiteaux mutilés , etc., vases brisés, tuiles et larges briques, le tout retiré des décombres , et qui , pour d'autres que pour vous, auraient paru sans intérêt et sans valeur , et , dédaignés , eussent servi à réparer quelques murs de grange , etc.

« Ce dédain , monsieur, vous ne l'avez pas eu ; ce sacrilège, vous ne l'avez pas commis : loin de là , plein de respect pour les vieux souvenirs et les monuments de l'histoire , vous avez fait deux parts de ce que vos fouilles avaient produit , l'une, formée des objets les plus précieux , vous en avez enrichi les musées d'antiquité de Bruxelles et de Liège ; l'autre, composée de matériaux de construction , vous a servi à bâtir une chapelle , monument unique parmi nous , où les débris des villas antiques sont consacrés , par votre zèle pieux, aux autels du Dieux de vérité. »

Aujourd'hui que cette belle intelligence s'est éteinte, l'épître de M. d'Otreppe devient une oraison funèbre.

M. Del Vaux est mort le 22 avril 1858 : sa perte ne fut pas un simple deuil de famille , elle a été un denil public.

NOTICE HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

SUR LA TRÈS-ANCIENNE ET NOBLE MAISON

DE BEX ou DE BECX

PAR

N. J. VAN DER HEYDEN,

Architecte, secrétaire de l'Académie d'Archéologie de Belgique; membre correspondant de l'Académie royale d'archéologie de Madrid; de la Société libre d'émulation de Liège; de la Société royale des beaux arts et de littérature de Gand; de la Société impériale académique de Cherbourg; de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Douai; de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy; de la société d'agriculture sciences et arts des Pyrénées Orientales à Perpignan; de la Société des antiquaires de la Côte d'Or; des Sociétés historiques et archéologiques de Thuringe et de Maestricht; de la Société des sciences de la Haute Lusace; de la Société des archivistes de France; des Associations historiques de la Basse Saxe, de Bavière, du Haut Palatinat et de la Saxe Grand Ducale; membre honoraire de l'Association archéologique de Henneberg à Meiningen, de l'Association Transylvanienne académique de Hermannstadt; etc.

En aucune chose peut-être il n'est donné à l'homme
d'arriver au but; sa gloire est d'y marcher.

M. GUIZOT.

DE BEX OU DE BECX.

Ayant pour armes : *d'azur, à la croix guivrée gringolée d'or* ¹,
*chargée en abîme d'un écusson d'argent, à trois feuilles de myrthe
de sinople; l'écu timbré de deux heaumes d'argent, grillés, lisérés,
colletés et couronnés d'or, tarés de front et fourrés de gueules.*
Cimiers : *à dextre une doyante d'or, aux lambrequins d'or et
d'azur; à sénestre une mellusine au naturel, aux hachements
d'argent et de sinople.*

En 1841, au moment que la mort vint frapper M. le docteur Bovy et rendre l'histoire nationale veuve de l'un de ses écrivains

¹ Les armoiries primitives étaient : *d'or, à la croix guivrée gringolée de gueules.*

les plus distingués, cet auteur était à la veille de léguer à la vieille cité de Liège une nouvelle production ayant pour titre :

Une visite au dernier de Bex!

Les amis de l'histoire doivent regretter beaucoup que cette production n'ait point été achevée; ils eurent possédé un opuscule de plus de l'auteur des *Promenades historiques*, et le beau et noble nom de Bex qui se lie à toutes les grandes phases de l'histoire de Liège eut reçu une nouvelle illustration.

Cette famille honorable et éminente à tant de titres, à la mémoire de laquelle nous croyons devoir consacrer ces quelques lignes, pour en immortaliser le nom, qui n'est plus porté que par les femelles; pour reconnaître les hauts faits de patriotisme et les services qu'elle a rendus en différentes occasions, par la grandeur d'âme qu'elle montra dans les circonstances épineuses et dans les dangers les plus éminents, et enfin pour rendre hommage au courage dont a fait preuve *Pierre IV de Bex*, seigneur de Freloux, plusieurs fois bourgmestre de Liège entre 1625 et 1647, lequel, pour avoir soutenu et défendu avec énergie les privilèges et les libertés du peuple liégeois, contre le despotisme du prince-évêque Ferdinand de Bavière, fut arrêté et amené à Liège, où il perdit avec une fermeté stoïque la tête sur un échafaud, à l'âge de 80 ans, en expiation des services qu'il avait rendus à la cause populaire pendant plus de 50 ans.

La noble maison *de Bex* dont nous allons esquisser la généalogie, ignore, comme la plupart des anciennes familles chevaleresques, la date certaine de son origine et reconnaît pour son berceau l'antique et noble cité de Liège. — Sa filiation prouvée et authentique commence à *Wolphart de Bex*, écuyer, qui suit, vivant l'an 1328, du temps d'Adolphe de la Marck, prince-évêque de Liège et de Jean III, duc de Lothier, de Brabant et du Limbourg.

I. *Wolphart de Bex*, écuyer, servait dans l'armée de l'empereur

Louis de Bavière et accompagna ce prince lorsqu'il se rendit en Italie, pour s'y faire couronner empereur.

Il épousa Elisabeth *Wal-Hornes*, fille de Jean *de Wal-Hornes*, chevalier, qui vivait du temps de Jean de Flandres, évêque de Liège.

De cette union naquit :

II. Ulrich *de Bex*, chevalier, capitaine au service de l'empereur Charles IV.

Il se maria avec Elisabeth *de Bertholff de Belven*, fille du seigneur de Belven, au duché de Limbourg ¹.

De ce mariage :

III. Aymond *de Bex*, chevalier, seigneur de Belven, gentilhomme de la chambre de S. M. l'empereur Charles IV, colonel d'infanterie et commandant de la ville et forteresse de Neuhusel en Hongrie.

Il contracta alliance avec Susanne *de Bryel ou de Breyt*, famille dont l'héritière fut Odile *de Bryel de Breyt*, dame de Nider-Weert, épouse de Guillaume comte *de Horion de Heel* ².

De cette alliance :

IV. Jean I *de Bex*, chevalier, seigneur de Belven, capitaine d'infanterie au service de Jean II, roi de Castille et de Léon.

¹ La seigneurie de Belven passa à la famille *de Bex*, y demeura durant plusieurs siècles, puis entra dans la famille de *Bertholff* le 17 février 1709, lors du mariage de Marie-Madeleine *de Bertholff*, fille de Guillaume et d'Anne-Catherine *de Schwartzenberg*, qui le porta en mariage à Jean Sigismond *de Lamboy*, neveu de Guillaume comte *de Lamboy* et du S. E. R., maréchal des armées de l'empereur Ferdinand III.

² Dont le dernier descendant, mort à la fin du siècle dernier, fut Charles-François-Joseph comte *de Horion de Bryel de Breyt* et du S. E. R., seigneur de Colenster, Angleur, Heel, chambellan de S. A. I. et R., colonel d'infanterie au service du roi de France, gentilhomme de l'état noble de la principauté de Liège, grand mayeur et souverain officier de la même principauté, grand bailli des comtés de Looz et de Hornes, et Sara *de Bryel de Breyt*, épouse de Roger *de Claris*, auteurs des barons et comtes de Claris, marquis de Laverne de Rhode, seigneur d'Argenteau, etc.; seigneurie que l'héritière de Louis-Ferdinand *de Claris*, comte de Clermont, marquis de Laverne, etc., porta en mariage en 1751, à Charles-Joseph comte *de Linbourny Styrum*, dont la fille reporta la seigneurie d'Argenteau, dans la branche cadette de la maison *d'Argenteau d'Ochain*.

Il épousa Gertrude *de Vlaten*, morte au château de Dœsberg, fille de Walthier *de Vlaten*, chevalier.

De cette union naquirent plusieurs enfants, dont un seul est connu, il suit :

V. Jean II *de Bex*, chevalier, seigneur de Belven, Dœsberg, d'Orsbeek.

Il se maria en 1438, avec Jeanne *de Mérode*, fille d'Adrien *de Mérode de Flodorp-Florberg*, seigneur de Florberg, Geleuck Geylenkeichen, et de Marguerite *de Geertzen de Zinzich*.

De ce mariage naquirent :

1° Jean III *de Bex*, chevalier, seigneur de Belven, *auteur de la branche aînée*, établie aux duchés de Brabant et de Limbourg, et de la mayerie de Bois-le-Duc, qui va suivre.

2° Pierre I *de Bex*, chevalier, seigneur d'Ongeneijden, *auteur de la branche établie à Liège*, qui suivra ci-après.

Branche aînée.

VI. Jean III *de Bex*, chevalier, seigneur de Belven, cité plus haut, il habita Helmont, dans la mayerie de Bois-le-Duc.

Il épousa en premières noces Gertrude *de Berthout* dite *de Bistervelde*, issue de l'illustre maison *de Berthout*, jadis seigneurs de Malines, comtes de Bruin, barons de Duffle.

De cette union est né : Lambert I *de Bex*, qui suit VII.

Jean III *de Bex*, se remaria en deuxième noces avec Jeanne *de Bever de Berlecom*, dont les quartiers de noblesse sont marqués sur la sépulture de son neveu : Germain *d'Hontsocht*, chanoine de Saint-Bavon, à Gand, en 1578, par nomination de Philippe II, roi d'Espagne ; ces quartiers gisant dans la chapelle de Ste-Anne, sont les suivants : *d'Hontsocht, de Smuls, de Bever, de Roose* ¹.

¹ On voit encore de nos jours plusieurs belles épitaphes et cabinets d'armes dans l'église de Berlecom, près de Bois-le-Duc, le tout se rapportant à la noble et ancienne famille *de Bever*, les quartiers qu'on y voit sont :

de Bever, de Schoyte, de Veen, de Malines, de Monix, d'Aelsroort, de Leukelaer, de Dyckbier.

de Bever, de Monix, de Veen, de Spirinx, d'Erps, de Luw, de Wyrk, d'Herlaer.

Étant veuf de Jeanne *de Bever de Berlicom*, Jean III de Bex se remaria en troisièmes nocés à Jeanne *de Sweertz* ¹.

De ce dernier mariage naquirent :

1° Jean *de Bex*, chevalier, chanoine du Dôme à Bois-le-Duc.

2° Corneille *de Bex*, licencié en droit.

3° Pierre *de Bex*, Jésuite, recteur du collège à Maestricht.

4° Jacques *de Bex*, chevalier.

5° Ide *de Bex*, épouse de Josse *de Cortenbach*, propagateur de la noble maison de Cortenbach, originaire d'Allemagne ².

VII. Lambert *de Bex*, chevalier, seigneur de Belven.

Il épousa Margnerite *de Thyelens*, (sœur de Claire *de Thyelens*, alliée à Gérard *de Velpen*, dont la fille se maria avec Herman *de Mettecoven*, fils de Herman et d'Anne *de Ryckel*).

De cette union :

VIII. Jacques *de Bex*, écuyer, écoutête de la ville de Helmont, décédé le 11 juin 1621.

Il se maria le 13 décembre 1581, avec Catherine *de Water*, ou *van de Watere*.

¹ Les alliances de la famille *de Sweertz* se voient encore de nos jours en l'église du dôme à Bois-le-Duc ; ce sont les suivants : *de Sweertz*, *de Soermont*, *de Geldorp*, *d'Eyck*, *d'Hoefnagel*, *de Veseluer*, *de Baelde*, *de Boge*, *Lopez-y-Villa*, *Villa-Nova*, *de Berwoutz*, *de T'Serclaes*, *de Landas*, *d'Henneron*, *d'Ennetières*, *de Châtillon* ; et dans l'église de Campenhout, on lit les suivantes : *de Sweertz*, *de Renesse*, *de Beyer*, *de Bouchout*, *van den Steen*, *de Verbolt*, *de Dampierre*, *Mac-Clary*.

L'illustre famille *de Sweertz-Landas*, ainsi que celle de *Renesse*, *van den Steen*, *de Dampierre*, *de Westerholtz*, *de Bylandt*, *de Pallant*, *de Lymbourg*, *de Wassenaer*, *de Heerdt*, *de Quadt*, *de Lynden*, *de Bloys*, sont les familles faisant encore partie de l'ordre Teutonique de la fraction de Marienthal.

² Cette maison est souvent mentionnée dans les annales généalogiques des plus illustres familles du pays de Liège. Ce fut un Jean *de Cortenbach*, avoué et lieutenant des fiefs du pays de Fauquemont, qui vers l'an 1472, fonda l'église de Fauquemont ; l'héritière des barons *de Cortenbach*, vicomtes de Tervueren, seigneurs de Helmont, de la Rochette, maréchaux héréditaires du duché de Limbourg, fut Isabelle-Félicité baronne *de Cortenbach*, mariée l'an 1684, à Albert Dieudonné comte *d'Arberg* et *de Valengin*, baron d'Esloo et d'Inchy.

De ce mariage :

1° Adolphe de Bex, qui suit IX.

2° Marguerite de Bex, morte le 10 juillet 1619, épouse de Jean van der Stegen, chevalier, de Bois-le-Duc, mort le 20 novembre 1634, issn de l'ancienne et illustre famille van der Stegen, à laquelle Charles II, roi d'Espagne octroya un diplôme de comte, par lettres-patentes du 30 janvier 1698.

3° Lambert de Bex, écoutète de la ville de Helmont, mort le 10 avril 1675, inhumé à l'église des RR. PP. Dominicains à Louvain, à la petite nef sous une pierre sépulcrale, avec cette inscription : *Icy repose le Corps de noble homme LAMBERT BEX, fils de JACQUES, écuyer, et de dame Catherine van de Watere, en son vivant Ecoutète de la ville de Helmont qui rendit pieusement son ame à Dieu le 10 d'Avril 1675, et JACQUES son fils, Chanoine de l'église Collégiale de Saint Pierre à Sittart, qui mourut le 11 febvrier 1672.*

Lambert de Bex, se maria deux fois : 1° avec Catherine de Sluze, dont il n'eut pas d'enfants ¹ et 2° avec Catherine de Cocq, décédée à Bois-le-Duc, fille de Jacques de Cocq, échevin de Bois-le-Duc, et d'Esther de Gestel.

De ce mariage naquit aussi Catherine de Bex, laquelle fit ériger à sa mère un mansolée portant les quartiers : de Cocq, d'Os, van der Cammen, de Teynagel, de Gestel, de Boxtel, de Vucht, van der Noot. — Catherine de Bex, épousa en premières noces Nicolas baron de Hautekercke, et en secondes noces François baron de Schenck de Nideggen, dont le descendant Arnould baron de Schenck de Nideggen, seigneur de Helleuraedt et de Swalmen, fut créé marquis, le 21 décembre 1695, par Charles II roi d'Espagne.

IX. Adolphe de Bex, chevalier, seigneur de Belven.

¹ Catherine de Sluze était cousine de René-François de Sluze, chanoine tréfoncier de la cathédrale de Liège, grand chancelier du prince-évêque de Liège, membre de l'Académie royale d'Angleterre, et de Jean-Gualtère de Sluze, cardinal diacre de la sainte-église Romaine.

Il épousa Ide d'Eynholtz ou d'Eynhoultz ¹.

De cette union naquirent :

X. 1° Jacques Bonaventure de Bex, chanoine de Ste-Gertrude à Louvain.

2° Jacqueline de Bex, alliée à Jean baron de Loë d'Obzennich, capitaine au service de S. M. I. et R.

3° Esthérine de Bex, épouse de Jean d'Ertheborn de Neustade, chevalier.

4° Josine-Gertrude de Bex, mariée à Daniël van der Meulen, chevalier, échevin de Bois-le-Duc, fils de Daniël van der Meulen, ambassadeur de S. M. le roi de France.

5° Jeanne-Catherine de Bex, décédée le 16 février 1691, alliée le 29 février 1672 à Christophe de ou van Spoelberg de Louvenjoul, vice-mayeur de Louvain en 1674, mort le 20 décembre 1707, dont naquit un fils Charles-François-Ferdinand-Benoît des vicomtes de Spoelberg, seigneur de Lovenjoul, Walle et Meule Walle, mort le 18 juillet 1751 et inhumé dans l'église des RR. PP. Récollets à Louvain, sous une tombe portant les quartiers suivants : de Spoelberg, de Garex, de Grimaldi, de Joigny, de Bex, de Water, d'Eynholtz, de Straelen ².

Charles-François-Ferdinand de Spoelberg-Bex, épousa en premières noces Susanne de Dielbeck, morte le 8 août 1705, fille de Ferdinand baron de Dielbeck et d'Holsbeck, et en secondes noces Jeanne Isabelle d'Orville.

6° Catherine-Isabelle de Bex, mariée à Lambert de Mellinck de Gerwen ou de Gerwein, dont le premier auteur connu est un

¹ D'une famille dont l'héritière du nom, Catherine d'Eynholtz, fille d'Adrien, grand bailli du pays de Cuyck, et de Catherine de Steenhuyze, épousa, en 1587, Antoine van Huerne, auteur des barons van Huerne. Les quartiers d'Ide d'Eynholtz, épouse d'Adolphe Bex, subsistent comme il suit dans la cathédrale de Bois-le-Duc : d'Eynholtz, de Bruhez, de Gerwen, de Becker.

² Les quartiers de la famille de Bex sont encore marqués sur la sépulture de dame Thérèse de Spoelberg, en l'église du grand héguinage à Louvain : de Spoelberg, de Grimaldi, de Bex, d'Eynholtz, de Dielbéeck, van der Vorst, de Mol, de Triest.

Alexandre *de Gerwen*, chevalier, dont la fille, du temps d'Adolphe de la Marck, prince-évêque de Liège, (1513-1545), épousa Regnier *de Hamal*.

7° Marguerite *de Bex*, épouse de don Carlos *de Fernandez y Carillo*, capitaine au service d'Espagne, dont les quartiers sont : *Fernandez, de Bourgogne, de Baurieu, de Bénédicti*.

8° Gérard *de Bex*, chevalier, seigneur de Brunsum, époux de Marguerite *de Bocholtz*, sœur du comte *de Bocholtz*, allié à Anne *de Hoensbroeck*, des quatre chanoines tréfonciers de la très-illustre cathédrale de St-Lambert à Liège et des dames chanoinesses de Susteren, Munster Bilsen et Zinnicht.

9° Gaspard Henri *de Bex*, chevalier.

Branche cadette.

Pierre I *de Bex*, chevalier, seigneur d'Ongeneijden, fils de Jean II *de Bex*, chevalier, et de Jeanne *de Mérode Flodorp Florberg*.

Il se maria en premières noces avec Marie *d'Ellen* ou *van Elen de Westhoven*, de Maseyck, et en secondes noces avec Marguerite *d'Holtorp*.

Du premier mariage :

1° Herman *de Bex*, chevalier.

2° Pierre II *de Bex*, qui vint s'établir à Liège, en qualité de notaire, à la fin du XV^{me} siècle, où il épousa la fille d'Anséal *de Goer de Herve*, dit *du Lardier*, dont naquirent : a. Nicolas *de Bex*, b. N... *de Bex*, épouse de Léonard *d'Otteren*, chevalier, père de Léonard *d'Otteren*, receveur de S. A. au quartier de Stockhem, époux d'Ide *d'Ertwecht*, dont le fils Denis *d'Otteren*, bourgmestre de Liège en 1622, se maria avec Élisabeth *de Méan*, et c. Gertrude *de Bex*, alliée à Jean *de Résimont*, chevalier, dont la fille se maria avec Louis *de Surllet de Chockier*.

3° Laurent *de Bex*, chevalier, marié à Alide *d'Aisburg*, qui le rendit père de Mathieu *de Bex*, allié en premières noces à Marie *de Hinnisduel d'Oeteren*, dont la fille Agnès Mechtilde *de Bex*,

épousa Gislebert *de Heyden*, et en secondes noces Ide *de Stockem de Beckers*.

Du deuxième mariage :

4° Pierre-Joseph *de Bex*, chevalier, seigneur d'Ougeneiden, époux de Claire *de Méwen*, des barons de Méwen, Feltz et Moerstorff.

5° Claire *de Bex*, alliée à Mathieu *de Tongerlo*, chevalier.

6° Théodore (Dirick ou Théidérix) qui suit VII.

VII. Théodore *de Bex*, avocat, conseiller intime, puis ministre des finances des princes évêques de Liège Georges d'Autriche et Robert de Bergnes, mort le 14 avril 1568.

Il se maria, le 5 décembre 1525, avec Jeanne *de Steenhuyse* (*Steynhuyse*), morte le 28 septembre 1551, fille de Pierre, chevalier, et sœur de Marie, épouse de Henri *de Hinnisdael*, dont la fille unique épousa Arnould, des barons *de Heusch de la Zangrie*; leurs quartiers subsistent en l'église d'Eygen Bilzen.

Le ce mariage :

1° Pierre III *de Bex*, jurisconsulte, membre du conseil ordinaire sous le règne de Gérard de Groesbeeck, prince-évêque de Liège; bourgmestre de Liège en 1564, 1568, 1572 et 1576, mort de la peste le 26 octobre 1579 et inhumé dans l'église de St-Michel. Il procréa de son épouse Mechtilde *de Lintre de Bayllonville*, fille de Jean, chevalier, et de Marguerite *d'Oumale* : trois enfants, parmi lesquels Marie *de Bex*, alliée à Guillaume-Jean *de Portugal*, chevalier, dont le fils Guillaume baron *de Portugal*, chevalier du St-Empire Romain, fut créé l'an 1608, maréchal des camps et armées de S. M. l'empereur Rodolphe II.

Tous les historiens qui ont écrit sur l'histoire de la principauté et évêché de Liège, sont unanimes pour donner les plus grandes éloges à Pierre *de Bex*, pour la belle conduite qu'il déploya en 1561 et 1565, lorsqu'unissant ses efforts à ceux de son prince le Cardinal de Groesbeeck, prince-évêque de Liège, ces deux grands hommes, de commun accord avec les bourgmestres Gérard de Fléron, Évrard de Berlaymont et Jean de Berlo, parvinrent à détourner le peuple Liégeois de recevoir la confession d'Augsbourg. C'est grâce

aux sentiments catholiques de ces respectables magistrats que Liège dut, d'avoir conservé la pureté de la vraie et sainte religion.

2^o Jeanne *de Bex*, épouse de Godefroid *de Laen*, dont la fille Isabeau *de Laen*, se maria avec Laurent *de Méan*, bourgmestre de Liège en 1685, auteur de la branche des barons *de Pailhe* et *de Xhos* ¹.

3^o Guillaume I *de Bex*, qui suit VIII.

VIII. Guillaume I *de Bex*, seigneur de Freloux, bourgmestre de Liège en 1605 et 1610 sous le règne d'Ernest de Bavière, mourut fort âgé en 1518 et fut inhumé dans le caveau de ses ancêtres en l'église de St-Michel.

Il épousa Catherine *de Carmes* ou *de Carnes*, fille de Nicolas et de Catherine *Masset*.

De cette union naquirent :

1^o Jean IV *de Bex*, époux de Jeanne *de Hilst*, fille de Gérard, chevalier et de Claire *de Winckenroy* ², et procréèrent : Anne *de Bex*, mariée avec Jean *de Goeswin*, bourgmestre de Liège, en 1638 ³.) Ce bourgmestre repose dans l'église paroissiale de St-Michel avec cette épitaphe : « *Cy reposent feu le seigneur Jean Goeswin,*

¹ Les quartiers de Laurent *de Méan*, prouvés à la très-illustre cathédrale de Liège, étaient ceux-ci : *de Méan*, *de Bertier*, *de Lunge*, *Buckez*, *de Laen*, *de Steenhuyze*, *de Bex*, *de Steenhuyze*.

² Les preuves de noblesse de la famille *de Hilst*, ont été admises au chapitre noble de Munsterbilzen dès le XV^e siècle.

³ Ils furent inhumés en l'église de St-Michel, sous une pierre tombale ornée des quartiers suivants ; *de Goeswin*, *de Fossé*, *de Lacu* dit *de Laen*, *de Porta*, *de Bex*, *de Carme*, *de Hilst*, *de Winckenroye*.

La famille *de Goeswin* portant : *d'or au chevron de sable accompagné de deux merlettes de même en chef et d'une rose de gueules en pointe*, a donné des magistrats à la ville de Liège dès l'an 1456 ; et dès l'an 1469, elle possédait la seigneurie de Lantremange et la vouerie de Bleret.

A cette famille appartenait également Marie-Jeanne-Sophie *de Goeswin*, alliée à Jacques-Joseph *de Chapuis*, ayant pour armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné de deux roses d'argent en chef et d'un lion de même en pointe*, fils de Philippe, capitaine au service de France, régiment de Sault, et de dame Marie-Louise *de Coursy*, dont le fils Alexandre-Joseph *Chapuis* fut directeur des postes aux lettres à Maestricht.

jadis par deux fois bourgmestre de la cité de Liège , décédé le 13 de Mars 1665 et madame Anne de Bex son épouse); et Claire-Marie de Bex, alliée à Gilles-Louis de Fosse ¹, fils d'Albert, leur fille Marie-Claire épousa Albert Beckers, jurisconsulte, bourgmestre de Liège, en 1674 et 1685.

2° Guillaume II de Bex, qui suit IX.

3° Françoise de Bex, alliée à Jacques d'Ysem dit de Curtius, chevalier et baron; seigneur d'Oupeye, Vivegnies, etc., originaire du duché de Gueldre ².

¹ Issu d'une ancienne et illustre famille reçue dès longtemps au très-illustre chapitre de la cathédrale de Liège, ainsi que dans plusieurs autres chapitres nobles.

² Le premier auteur connu de cette famille fut Thierry d'Ysem, chevalier, qui se trouva en 1235, au tournoi que Florent comte de Hollande donna dans la ville de Harlem; le petit-fils de Thierry fut Loës d'Ysem, chevalier, qui épousa en 1335, la fille d'Alexandre de Courtehoven (en latin Curtius), et c'est de là que leurs descendants ont porté depuis le nom de Curtius, ainsi que le rapportent plusieurs historiens liégeois.

La famille de Curtius, a été réputée pour la plus puissante de son temps. Le fondateur de cette opulence fut Jean Curtius, père de Jacques d'Ysem dit Curtius, époux de Françoise de Bex. Ce Jean Curtius s'était acquis des richesses immenses au service du roi d'Espagne, obtint de ce monarque la permission et sans déroger à sa noblesse, de fréter des navires dans le port de Léganez; il fonda avec son épouse Péronne de Montfort, le beau couvent et l'église des RR PP. capucins à Liège, où ils furent inhumés, ainsi que leur fils Jacques de Curtius et son épouse Françoise de Bex. La tombe de ces derniers est ornée des quartiers suivants : de Curtius, de Montfort, de Lierneux, de Wertès.

La descendance de Jacques de Curtius et de Françoise de Bex fut illustrée en les personnes de Henri baron de Curtius de Waleff, lieutenant général des armées de S. M. I., colonel propriétaire d'un régiment de dragons anglais. — Le baron de Waleff fut non-seulement un grand homme de guerre, mais il cultiva avec succès les sciences et les belles-lettres, laissant un grand nombre d'ouvrages encore estimés de nos jours.

La petite fille de Jacques de Curtius et de Françoise de Bex, héritière du nom et de la grande fortune des Curtius, épousa Philippe-Florent baron de Flaveau de Louverval de la Raudière, seigneur de plusieurs beaux domaines, qui passèrent depuis dans les maisons de Spangen et de Mérode, par suite du mariage de Marie baronne de Flaveau de Curtius de Louverval, etc., avec François comte de Spangen, dont la fille Victoire comtesse de Spangen épousa le 24 juin 1821, Werner comte de Mérode, possesseur actuel de la terre de Louverval.

IX. Guillaume II *de Bex*, seigneur de Freloux, né l'an 1567, reçu échevin de la souveraine haute cour de justice de la ville et principauté de Liège, l'an 1591, par diplôme de S. A. S. E. C. Ernest duc de Bavière, prince évêque de Liège.

Il se maria l'an 1590 avec Marie *de Steel*, fille de François, chevalier, greffier des échevins de Liège, et de Marie *Racez* (*Rakel?*)¹, monrut en 1628 et fut inhumé dans l'église de St-Michel, dans le caveau de ses ayeux.

De ce mariage :

X. Pierre IV *de Bex*, seigneur de Freloux, bourgmestre de Liège en 1623, 1632, 1637 et 1647. Ce bourgmestre, chéri du peuple, fut enseveli auprès de ses ancêtres, dans l'église de saint Michel.

Il épousa le 21 janvier 1619, Marie-Ide *de Halling*, fille de Jean, chevalier du S. E. R., échevin de la souveraine haute cour de justice de la ville et principauté de Liège, du temps du prince-évêque le duc Ferdinand de Bavière².

De cette union :

1° Anne-Agnès *de Bex*, née le 19 septembre 1634, alliée le 20 octobre 1665, à Charles-Martin des barons *de Tornaco*³.

¹ Marie *de Steel*, était cousine germaine de Lambert baron *de Steel*, chevalier, seigneur de Boffus, Méan, etc., général d'artillerie au service de S. M. l'empereur d'Allemagne, gouverneur de plusieurs forteresses, son ambassadeur près des princes électeurs, maréchal des armées impériales et du roi d'Espagne, tant en Bohême qu'en Palatinat, aux duchés de Milan, royaume de Naples, en Afrique et durant la guerre contre les Turcs.

² Marie-Ide eut une sœur du nom de Marguerite, qui épousa Conrad des libres barons *van der Heyden à Blisia*, et du S. E. R. ; Famille qui a donné des Hauts voués de Streel, des grands baillys des rives de la Meuse, des pairs de la principauté et évêché de Liège, des chambellans de S. M. I et R., des bourgmestres, des tréfonciers, etc., etc.

³ Il eut pour quatrième aïeul Jean *de Tornaco*, chanoine tréfoncier, grand official de la cathédrale de Liège, etc., mort l'an 1516. La famille de Tornaco a contracté des alliances avec celles de *Bluisel*, de *Cantacuzène*, de *Pfortsheim*, *Colpuch*, de *Berlo*, de *Lannoy* et de *Berlaymont*. Les quartiers de noblesse d'Agnès

2° Catherine *de Bex*, mariée à Renaud *de Jaymaert*, chevalier du S. E. R., bourgmestre de Liège en 1646, colonel au service de S. M. I. très chrétienne, fils de Renard *de Jaymaert*, et d'Anne *de Lavaud Renard*.

3° Béatrix *de Bex*, épouse de Lambert *de Jaymaert*, chevalier du S. E. R. ¹.

4° Jeau V *de Bex*, qui suit XI.

Pierre IV *de Bex*, comme les bourgmestres de la Ruelle et de Beeckman, défendit énergiquement les privilèges et la liberté du peuple Liégeois, contre le despotisme du prince évêque Ferdinand de Bavière, qui ne résida presque jamais à Liège pendant son règne de 38 ans.

Après la sanglante capitulation de 1649, qui extermina le parti populaire des Grignoux et ramena triomphant à Liège le parti Bavaurois, Pierre *de Bex* s'était retiré à Warremme, puis à Herstal s'y croyant à l'abri des persécutions du prince Maximilien de Bavière, qui avait succédé à son oncle en 1650, mais celui-ci fit

de Bex et de Charles *de Tornaco* existent à Liège dans l'église de St-Séverin ; ils sont gravés sur la tombe de leur fille Gérardine-Barbe *de Tornaco*, alliée à Hubert-Pierre-Ferdinand *de Grumzel de Liers d'Ébènes d'Émal*, chevalier banneret et du S. E. R., libre baron de la Pestacalda de l'Incardino y Incardinoz, comte d'Eslins et de *Lichtenbourg*, grand échanson héréditaire de la principauté de Liège, ces quartiers sont : *de Grumzel*, *San Salvator*, *de Slins*, *de Boveignistier*, *de Goronne*, *de Warfusée*, *Coppez*, *Cardona*, *deWignart*, *de Tornaco*, *de Watschart*, *de Charles*, *Huldenberg*, *de Bex*, *de Steel*, *de Haling*, *de Loup*.

¹ Cousin de Renard *de Jaymaert*, ainsi qu'on le voit par les quartiers de noblesse gravés sur la tombe de Lambert *de Jaymaert*, qui sont les suivants : *de Jaymaert*, *d'Henricourt*, *de Baillet*, *de Jaymaert*, *de Bex*, *de Steel*, *de Haling*, *de Loup*.

La famille *de Jaymaert*, dont la noblesse est reconnue dans la principauté de Liège depuis 1380, fut reçue à l'état noble de la principauté, le 4 juin 1615, dans la personne d'un des derniers représentants de cette ancienne maison, qui fit preuve à cette époque des quartiers suivants : *de Jaymaert*, *de Famelleux*, *de Daethem*, *de Looz-Corswarem*, *de Perelleux*, *de Hosden*, *de Montjoie*, *de Berlaymont*. Elle a aussi des alliances avec les maisons de *van der Noot*, *d'Ongnies*, *de Grimberghe*, *de Preud'homme*, *de Borne*, *de Bierzel*, *d'Hinnisdael*, *de Vinalmont*, *d'Eynatten*, *de Courtejoie*, *de Ryckel*, *de Lamboy* et *de Horion*.

arrêter Pierre *de Bex*, et on le condamna à mort en expiation des services qu'il avait rendus à la cause populaire pendant plus de 50 ans. M. le baron de Gerlache dans son excellente *Histoire de Liège*, page 268, dit : « Pierre de Bex fut arrêté et
« amené à Liège où il perdit la tête sur un échafaud à l'âge de
» 80 ans, il fut regretté (dit le P. Bouille) de bien de gens qui
» le jugeaient digne d'une meilleure fortune pour sa grande
» habileté dans les affaires, son intégrité et sa grande érudition
» dans le droit. »

» Le prince avait témoigné l'intention de lui accorder son
» pardon, pourvu qu'il le demandât, mais c'était un homme d'une
» fermeté stoïque: les remontrances et les larmes de sa famille et
» de ses amis ne purent induire l'inflexible vieillard à faire la
» moindre soumission.

Lors de l'exposition des tableaux qui eut lieu à Liège en 1840, M. Vieillevoye, directeur de l'académie de peinture de cette ville, y exposa une magnifique toile représentant Pierre de Bex, résistant aux instances que lui font ses parents et ses amis, pour qu'il demande au prince son recours en grâce. Cette belle production dont le mérite ne tarda pas à être reconnu par le succès qu'elle obtint du public, eut l'honneur de la lithographie par suite d'une décision prise par la Société pour l'encouragement des Beaux-Arts à Liège. Ce fut M. Charles Billoin qui s'en acquitta avec tout le talent qu'on lui connaît : sous cette lithographie, on lit ces mots : « Pierre de Bex était chéri du peuple dont il avait toujours
» été le plus ferme appui sous le règne précédent ; cette popularité
» avait été pour lui un titre de proscription. Le vieillard octo-
» genaire passait les derniers jours de son honorable vie à
» Waremme. Le 4 de février, au mépris des lois, il est amené à
» Liège, chargé de chaînes ; de Bex pouvait obtenir sa grâce ; mais
» il aurait cru flétrir son grand caractère en demandant pardon
» d'un crime qu'il n'avait pas commis. Il tendit héroïquement
» la tête sur les degrés de St.-Lambert, vingt deux jours après son

» arrestation. Avec lui expirèrent en quelque sorte toutes nos
» libertés publiques. *Histoire des Révolutions Liégeoises*, page 317.
— Bovy, *Promenades Historiques dans le pays de Liéges*, pages
50-51.

XI. Jean V *de Bex*.

Il épousa en 1651 Anne *de Winterbergh*, leurs testaments conjonctifs reposent en la cour des échevins de Liège, sous la date de 1675. Ils eurent un fils Pierre V *de Bex*, qui suit XII; leurs quartiers de noblesse sont marqués sur la sépulture de ce dernier et sont : *de Bex*, *de Steel*, *de Haling*, *de Brabant*, *de Winterbergh*, — *de Wörn* —.

XII. Pierre V *de Bex*, échevin de la souveraine cour de justice de la ville et principauté de Liège l'an 1687.

Il se maria avec Isabelle-Hyacinthe *de Guygoven*, fille de Jean *de Guygoven* ¹, châtelain héréditaire de Colmont, et de Brigitte *de Cornet de Liverlo*.

De ce mariage :

XIII. Jean VI *de Bex*, chevalier du Saint Empire Romain.

Il épousa Marie-Thérèse *de Braz*, des seigneurs d'Avernas, Bertrais, en partie; seigneurie qui depuis lors échurent totalement en partage aux familles des barons de Beeckman de Schore et des comtes des Enffans de Ghysegnyes, par suite de mariage de Louise-Thérèse *de Braz* avec Philippe Antoine des barons *de Beeckman de Schore* et de Vieux Sart, dont l'héritière épousa François-Hypolithe des comtes *des Enffans de Ghysegnyes*, fils de Marie-Antoine et d'Isabelle comtesse *de Renesse de Wilpe*.

¹ La famille chapitrale *de Guygoven*, portant jadis le titre de baron *de Guygoven et de Thyne*, était connue au pays de Liège depuis le XIII^{me} siècle. Son premier auteur fut Jean chevalier *de Guygoven*, châtelain héréditaire de Colmont, mort l'an 1290. Cette maison a contracté des alliances avec les familles de *Duras*, *d'Oyembrugghe*, *de Chabot*, *de Berlo*, *de Kerckem*, *de Brandenbourg*, *d'Alsteren*, *de Lynden*, *de Warfusée*, *d'Elderen*, etc., etc.

De cette union :

XIV. Jean VII *de Bex*, chevalier du Saint Empire Romain.

Il s'allia en 1766 à Charlotte *de Goeswin*, fille de Ferdinand baron *de Goeswin*, lieutenant-général au service de S. M. l'empereur Charles VII et de LL. AA, les princes électeurs de Bavière et Jean-Théodore prince-évêque de Liège, ministre plénipotentiaire de S. A. P.

De cette alliance :

XV. Jean-Pierre-Joseph-Ernest *de Bex*, chevalier du S. E. R., né en 1767 et décédé à Liège, le 22 février 1845, étant le dernier du nom de l'antique et illustre famille *de Bex*.

Il se maria en premières noces l'an 1796, avec Marie-Agnès-Thérèse *de Grumzel de Liers Ébenes d'Emal*, petite fille de Hubert-Pierre-Ferdinand et de Gérardine-Barbe *de Tornaco*, sœur de Ferdinand-Hubert-Ernest-Joseph *de Grumzel de Liers Ébenes d'Émal*, chevalier banneret et du S. E. R., libre baron de la Pastacalda de l'Incardiuo-y-Incardinos, comte d'Esclin et de Lichtenbourg, échevin de la souveraine haute cour de justice de la ville et principauté de Liège, dernier de son nom, ne laissant de son mariage avec Éléonore baronne *de Goer de Herve*, de Foret et du S. E. R., qu'une fille et enfant unique, qui est madame la comtesse *vanden Steen de Jehay*.

Il se remaria en secondes noces avec Flore comtesse *de le Preud'homme de Fontenoy*, ancienne chanoinesse comtesse du chapitre noble de St-Catherine de Neuville en Bresse, fille du comte *de le Preud'homme de Fontenoy* et de N. baronne *de Villenfagne*.

Madame *de Bex*, survit à son mari.

Du premier mariage :

XVI. 1^o Pierre-Ferdinand *de Bex*, né en 1797, mort en 1798.

2^o Marie-Thérèse *de Bex*, épouse de Werner-Joseph *de Lamberts*, ancien officier au service de Bavière et de l'empire français, gouverneur de la Flandre-Orientale et du Limbourg, chevalier de l'ordre de Léopold, etc.

3° Lambertine *de Bex*, alliée à Louis chevalier *de Laminne*, fils de N. chevalier *de Laminne* et de Marie *de Raick*, dont postérité.

4° Louise *de Bex*, mariée à Henri baron *vander Straten Waillet* et de Charlotte *de Pouilly*, dont postérité.

5° Sophie *de Bex*, épouse de Louis baron *de Potesta*, chevalier de l'ordre de Léopold, conseiller de la cour d'appel de Liège, fils de Charles-René baron *de Potesta de Waleffe* et de Louise-Lambertine-Henriette baronne *de Rosen*, dont postérité.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

ET DE LA

CORRESPONDANCE DE L'ACADÉMIE.

— L'Académie Royale des Sciences de Bavière entre en relation avec l'Académie.

— MM. le duc d'Osuna et de l'Infantado, membre de l'Académie Royale d'Histoire d'Espagne; Fuad-Pacha, ministre des affaires étrangères de la Sublime Porte; Calderon-Collantes, ministre des affaires étrangères de S. M. la Reine d'Espagne; de Madrazo, premier peintre de la Reine, directeur du Musée Royal de Peinture et de l'Académie des Beaux-Arts de Madrid; de Bofarull, conservateur des archives d'Aragon, et Duran, directeur de la Bibliothèque Nationale d'Espagne, chargent notre président, M. le comte de Kerckhove, d'être auprès de l'Académie l'interprète de leur gratitude et de leur satisfaction pour le titre de membre honoraire qu'elle leur a conféré. MM. le conseiller Föringer, bibliothécaire de l'État à Munich, et le conseiller Bechstein, président de la Société Archéologique de Henneberg, remercient également l'Académie de les avoir associés à ses travaux.

— M. le comte de Kerckhove, président de l'Académie, fait part de la perte bien sensible qu'elle vient d'éprouver dans la personne de l'un de ses conseillers, M. Schayes, conservateur du Musée d'Armures, l'un des archéologues les plus érudits de l'époque, auteur de plusieurs ouvrages remarquables, qui lui avaient donné

une réputation européenne. Un grand nombre d'académies et sociétés savantes nationales et étrangères s'honoraient de le compter parmi leurs membres. Il appartenait à notre Académie depuis sa fondation. Il a fourni à nos Annales plusieurs travaux d'un haut intérêt. Il est décédé le 9 janvier 1859, à l'âge de 51 ans. Lorsque la mort est venue frapper cet estimable savant, il allait mettre au jour une nouvelle édition de son ouvrage intitulé : *Histoire des Pays-Bas sous la domination Romaine*, qui a eu un brillant succès. M. Schayes laisse un grand vide parmi nous, où il n'avait que des amis. Nos regrets sont sincères et sa perte est considérable pour notre Académie.

— M. Vander Heyden, secrétaire de l'Académie, annonce la mort de M. le docteur Baudens, inspecteur général du service de santé des armées françaises, ancien médecin de la maison du Roi Louis-Philippe, membre de plusieurs académies. Il jouissait d'une belle réputation médicale.

— M. le secrétaire annonce en outre d'autres pertes regrettables que l'Académie a éprouvées depuis la publication du dernier volume de ses Annales : ce sont celles de M. le comte de Beaufort, inspecteur général des sciences, lettres et arts au ministère de l'intérieur, membre honoraire; de M. le chevalier Marchal, conservateur honoraire des manuscrits de la bibliothèque royale, chevalier des ordres de Léopold, de la Rose du Brésil, de l'Aigle Rouge de Prusse, du Christ de Portugal et de la Légion d'honneur, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, auteur de divers écrits estimés, membre correspondant, dont M. Alvin, conservateur en chef de la bibliothèque royale, a fait connaître le mérite et les travaux littéraires, dans le remarquable discours qu'il a prononcé sur sa tombe.

Indépendamment de ces pertes nous devons ajouter que la mort nous a enlevé encore deux autres collègues très-regrettés, savoir MM. Charles Morren, professeur de botanique à l'Université de Liège, et Hennebert, secrétaire de la société historique et littéraire de Tournai, tous deux membres correspondants.

M. Morren, décédé à 51 ans, a fourni une brillante carrière

scientifique; ses travaux lui avaient valu son admission à la plupart des compagnies savantes nationales et étrangères, ainsi que sa nomination de chevalier dans les ordres de Léopold, de l'étoile polaire de Suède, de la couronne de Wurtemberg, de la couronne de chêne des Pays-Pas et du Christ de Portugal.

M. Hennebert était un écrivain plein de mérite et de zèle. Une intéressante Notice nécrologique lui a été consacrée dans le *Messenger des sciences historiques*, etc., année 1858, 1^{re} livraison, p. 109, par notre savant collègue le baron Jules de Saint-Génois.

L'Académie a reçu, depuis la publication de la dernière livraison de ses Annales, les envois suivants :

1. De la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, le 11^e volume de ses *Travaux*, 1858.

2. De la Société Savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie, le tome deuxième de ses *Mémoires et documents*, 1858.

3. De la Société de Littérature Néerlandaise de Leyde, le volume de ses actes intitulés : *Handelingen der jaarlyksche algemeene vergadering*, 1858.

4. De l'Académie Impériale des Sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, le tome II de ses *Mémoires*, 1858.

5. De la même, son *Annuaire* pour l'année académique, 1858-1859.

6. De l'Académie Royale d'Histoire d'Espagne, la *Liste de ses membres*.

7. De la Société des Sciences et Arts de Batavia, le XXVI^e volume de ses *Mémoires*.

8. De la même, la série des livraisons de 1856 de l'intéressant *Recueil* qu'elle publie sous le titre de : *Tydschrift voor indische taal- land- en volkenkunde*.

9. De l'Académie Royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique, les n^{os} 9, 10, 11 et 12 de son *Bulletin* du tome 5.

10 De la même, son *Annuaire*, de l'année 1859.

11. De la Société de Médecine d'Anvers, les livraisons d'octobre, novembre et décembre de ses *Annales*, 1858.

12. Du journal intitulé : *l'Institut*, plusieurs numéros.
13. Du Comité flamand de France, le n° 11 et 12 de son *Bulletin*, 1858.
14. De la Société des Sciences Médicales et Naturelles de Bruxelles, les cahiers de décembre 1858, de janvier et de février 1859 de son *Journal*.
15. De l'Académie royale de Médecine de Belgique, le n° 1 du tome II de son *Bulletin*, 1858.
16. De la Société Archéologique de l'Orléanais, le n° 30 de son *Bulletin*, 1858.
17. De la Société des Antiquaires de Picardie, le n° 3 de son *Bulletin*, 1858.
18. De la Société des Antiquaires de l'Ouest, ses *Bulletins* du 3^e trimestre de 1858.
19. Du Bibliophile Belge, les 5^e et 6^e cahiers du tome XIV de son *Bulletin*, 1858.
20. Du Journal de l'Imprimerie et de la Librairie en Belgique, plusieurs nouveaux numéros de son *Bulletin d'annonces*.
21. De la direction du Journal Belge de l'Architecture, la 10^e livraison, 8^e année de son *Journal*.
22. De la direction du Recueil périodique intitulé : *The Atlantis*, le N° 3 ; janvier 1859.
23. De la direction du Recueil périodique intitulé : *Messenger des sciences historiques*, etc. de Belgique, la 1^{re}, la 2^e et la 3^e livraisons de l'année 1858.
24. M. l'abbé Corblet, membre correspondant de l'Académie, le N° 1, janvier 1859, de sa *Revue de l'art chrétien*.
25. Du même son *Essai Historique et Liturgique sur les ciboires et la Réserve de l'Eucharistie*, 1858.
26. De M. de Pontau mont, membre correspondant de l'Académie, une brochure intitulée : *Recherches généalogiques et héraldiques sur la famille Nicolazo de Barmon et ses alliances*.
27. Du T. R. Père Terwecoren, les livraisons de novembre et décembre 1858, et de janvier et février 1859, de son recueil intitulé : *Collection de Précis historiques*.

28. De M. le baron J. de Saint-Génois, conseiller de l'Académie, sa Notice intitulée : *Het Vlaensch in het noorden van Frankryk*, 1858.

29. De M. le comte de Kerckhove, président de l'Académie, *l'Almanach de Gotha* de 1859.

30. Du même, *l'Histoire de Cristophe Colomb*.

31. De M. Van Dale, membre correspondant de l'Académie, son annuaire zélandais, *Cadsandria* de 1858.

32. De M. Jacob Karsman, membre-directeur de l'association Néerlandaise Artistique, etc., son recueil de poésie intitulé : *Harpklanken*, 1857.

33. De M. le chevalier Carlo Padiglione, de Naples, membre de plusieurs académies, son *Éloge du chevalier Ruffaël Pasca*, 1858.

34. De M. Adolphe Mathieu, membre correspondant de l'Académie, son volume *d'OEuvres en vers*.

35. De M. l'abbé Cernel, membre correspondant de l'Académie, ses *Chants Liturgiques d'Adam de la Bassée*, 1858.

36. De M. Théophile Lejeune, membre correspondant de l'Académie, sa Notice sur *l'Ancienne Abbaye de l'Olive*, 1858.

37. De M. Perreau, membre correspondant de l'Académie, son *Essai de Monographie des Méreaux des corporations de métiers des Pays-Bas*, 1858.

38. De M. le docteur José Carreras y Xuriach, secrétaire de l'Académie Royale de Médecine de Barcelone, membre correspondant de l'Académie, son *Discours Académique* prononcé, le 29 avril 1857, à l'Académie de Barcelone.

39. Du même, son discours intitulé : *Sobra la Responsabilidad de los actos humanos*.

40. Du même, sa *Dissertation* soutenue à l'université centrale pour obtenir le grade de docteur en médecine, 1856.

41. De M. le commandeur de Castellanos, membre correspondant de l'Académie, un exemplaire de la médaille qu'a fait frapper en son honneur, en 1858, la Société numismatique de Madrid, dont il est le fondateur.

42. De M. Gustave van Hoorebeke, membre correspondant de

l'Académie, sa brochure intitulée : *Fondations de la vertueuse et bienfaisante Demoiselle Jossine-Marie-Cardon*, béguine et supérieure du couvent ter Spiegel en au grand-béguinage à Gand, 1858.

43. Du même, son *Esquisse biographique du baron de Giey*, maréchal de camp, (1649-1755), 1858. Le général Guillaume-Gabriel de Giey, dont notre honorable confrère M. van Hoorebeke publie la biographie, fut un de ces braves que la Belgique cite avec orgueil. Il appartenait à l'une de nos anciennes et meilleures familles nobles, qui a fait un grand nombre d'illustres alliances. Ses seize quartiers de noblesse étaient : de *Giey*, de *Vinghes*, de *Frometz*, de *Massey*, de *Gevigny*, de *Provost*, de *Montigny*, de *Carendessen*, *Meynaert*, de *Walsche*, de *Prez*, *Morel*, de *Kerckhove-Varent*, de *Bevere*, de *Ryeke*, *Heureblock*.

44. De M. Alexandre Schaepekens, membre correspondant de l'Académie, deux Notices, dont l'une *sur l'église Saint-Martin de Saint-Trond*, et l'autre *sur les cloches et de leur usage*. Ce dernier travail est d'un grand intérêt archéologique. Dans un cadre très-resserré, notre honorable confrère donne l'histoire des cloches et des clochettes de l'antiquité, du moyen-âge et de la renaissance. Il y ajoute plusieurs dessins fort remarquables d'anciennes cloches religieuses et d'une cloche de justice, qui surtout ne peut manquer d'exciter vivement l'attention des archéologues. M. Schaepekens termine son travail par l'historique des carillons et signale un grand nombre de noms de fondeurs de cloches et de matériel de guerre. Il cite exactement les auteurs anciens et modernes qui ont traité le même sujet.

SUITE AU TABLEAU GÉNÉRAL

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE,

CONTENU DANS LE XI^e VOLUME DES ANNALES.



Membres correspondants.

MM.

- AQUILLO Y FUSTER (don MARIANO), conservateur de la Bibliothèque publique de Valence, membre de plusieurs Académies, etc.
- ASSAS (le chevalier don MANUEL de), membre de l'Académie royale d'histoire d'Espagne, conservateur adjoint de la Bibliothèque de cette Académie, chevalier de l'ordre royal de Charles III, etc., à Madrid.
- BOFARULL (don ANTONIO de), conservateur des archives de la couronne d'Arragon, etc., à Barcelone.
- CARRERAS (le docteur JOSEPH), secrétaire de l'Académie royale de Médecine, etc., à Barcelone.
- GOICOECHEA (don MANUEL de), conservateur adjoint de la Bibliothèque de l'Académie royale d'histoire d'Espagne, etc., à Madrid
- HARTZENBUSCH (don JUAN EUGENIO), premier bibliothécaire de la Bibliothèque Nationale, commandeur de l'ordre royal d'Isabelle-la-Catholique, etc., à Madrid.

Membres honoraires.

MM.

- BECHSTEIN (LOUIS), conseiller et bibliothécaire de la cour de Saxe-Meinungen, président de la Société d'Archéologie de Henneberg, etc.

- BOFARULL (don MANUEL de), directeur des archives de la couronne d'Arragon, etc., à Barcelone.
- CALDERON COLLANTES (SATURNINO), premier secrétaire d'État au département des Affaires Étrangères de S. M. la Reine d'Espagne, etc.
- DURAN (don AUGUSTINO), directeur de la Bibliothèque nationale, etc., à Madrid.
- FRIAS (le duc de), membre de l'Académie royale d'histoire d'Espagne, etc., à Madrid.
- FUAD-PACHA, ministre des Affaires Étrangères de S. M. I. le Sultan, etc.
- LLOUBES (AUGUSTE), ancien maire de Perpignan, membre du Conseil Général, juge au Tribunal de Commerce, président de la Société d'Agriculture, sciences, lettres, et arts des Pyrénées orientales, etc., à Perpignan.
- MADRAZO (don PEDRO de), premier peintre de la S. M. Reine d'Espagne, directeur du Musée royal de peinture et de l'Académie royale des Beaux-Arts, etc., à Madrid.
- MERCADER (don JOAQUIN de), antiquaire, membre de plusieurs académies, etc., à Barcelone.
- OSUNA ET DE L'INFANTADO, comte-duc de Benavente et d'Arcos, prince d'Eboli, (le duc de) etc., à Madrid.
- RIPALDA (le comte de), président de l'Académie royale des Beaux-Arts de Valence, membre de plusieurs Académies, etc., à Valence.
- RIVAS (le duc de), président du Conseil de l'Académie royale des Beaux-Arts, etc., à Madrid.
- SAN-MIGUEL (le duc de), président de l'Académie royale d'histoire d'Espagne, maréchal des armées Espagnoles, commandant en chef du corps royal des Hallebardiers de la reine, etc.
- STRATEN-PONTHOS (le comte F. VANDER), président de la Société Archéologique de la Moselle, membre de plusieurs Académies, etc., à son château de Ponthos, province de Luxembourg.
-

NOTE SUR L'ADMINISTRATION

DE LA

JUSTICE CRIMINELLE AUX PAYS-BAS

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE,

PARTICULIÈREMENT EN CE QUI CONCERNE L'USAGE ET L'ABOLITION
DE LA TORTURE ;

PAR

M. L. GALESLOOT,

membre correspondant de l'Académie.

Les personnes qui connaissent l'ancien droit de nos provinces, savent que l'usage de la torture y était généralement prescrit, soit par les coutumes, soit par les édits des souverains ; elles n'ignorent pas non plus qu'en matière criminelle, les magistrats des villes et les gens de loi des seigneuries, possédant la haute justice, jugeaient sans appel. De ces deux pratiques, c'est-à-dire de l'application de la torture, laissée au jugement de gens de loi de la campagne, souvent ignorants, et du pouvoir exorbitant qui leur était attribué de prononcer des sentences allant jusqu'à la peine de mort, naissaient de graves abus sur lesquels le gouvernement des Pays-Bas eut sans cesse les yeux ouverts. Ce fut principalement durant le cours du siècle dernier ¹ qu'il s'occupa de cette matière qui importait si essentiellement à la sécurité de personnes. Ainsi, nous devons aux travaux de la Commission royale qui publie

¹ Cette importante question avait cependant déjà été discutée par nos jurisconsultes, à la fin du XVII^e siècle.

en ce moment les anciennes lois du royaume, la connaissance de deux circulaires que le gouvernement adressa aux conseils de justice des provinces, afin de se servir de leurs lumières pour les réformes qu'il se proposait d'introduire dans cette branche de l'administration de la justice criminelle. Bien que ces circulaires aient été publiées dans les procès-verbaux des séances de la Commission des anciennes lois ¹, j'ai jugé nécessaire de les reproduire ici. Mon dessein, en cela, est de tant mieux faire comprendre l'objet de cette notice, où j'ai consigné le fruit des recherches auxquelles j'ai dû me livrer, sur la matière en question, dans les Archives générales du royaume, par suite de la position que j'occupe près de la Commission précitée.

Circulaire du comte de Cobenzl adressée aux conseils de justice sur les inconvénients qui résultaient de ce que les gens de loi des villages portaient des sentences en matière criminelle, et sur les moyens de remédier à ces inconvénients.

CHARLES, comte du Saint-Empire Romain, de Cobenzl, chevalier de la Toison d'Or, chambellan, conseiller d'État intime actuel, et ministre plénipotentiaire de S. M. l'Impératrice, Reine Apostolique de Hongrie et de Bohême, pour le gouvernement général de Pays-Bas, etc.

Chers et bien amés, si l'administration de la justice en général exige les attentions continuelles du gouvernement, la justice criminelle, en particulier, doit faire l'objet le plus essentiel de ses soins, puisque, d'un côté, le repos et la sûreté publique en dépendent, et que, d'un autre côté, la forme à observer dans les procédures criminelles et les précautions à prendre dans leurs jugements intéressent de près, non seulement la fortune, mais aussi la vie et l'honneur des citoyens. Ces considérations importantes ont fait que, dans plusieurs cours supérieures de justice de ces pays, le nombre des juges qui portent quelque sentence ou provision en matière criminelle, ne peut pas être moindre que de sept. Mais, tandis que cela s'observe avec

¹ Tome 1^{er}, pp. 323 et 325.

exactitude, il paroît très-inconséquent et contraire à des maximes si sagement adoptées, que des gens de loi des seigneurs hauts justiciers portent leurs sentences, même celles qui condamnent à mort, sur l'avis de deux ou trois aviseurs ou échevins jurisconsultes, souvent peu capables, et nullement instruits de la jurisprudence criminelle. Il y a longtemps que nous regardons cette pratique comme un véritable abus, très-nuisible au bien public, et en même temps aux seigneurs hauts justiciers, puisque la façon informe dont se fait, le plus souvent, la parinstruction de ces procédures criminelles en augmente considérablement et mal à propos les frais, dont les seigneurs hauts justiciers se plaignent continuellement. Mais, comme l'usage en question, tout mauvais qu'il paroît, est très-ancien, et que, d'un autre côté, les moyens d'y remédier pourroient varier selon la constitution des respectives provinces de ces pays, notre intention est que vous examiniez cette affaire avec toute l'attention que l'importance de l'objet exige, et que, de suite, vous nous rendiez votre avis sur la manière dont il pourroit être pourvu, dans votre province, aux inconvéniens prétochés. Et comme nous sommes de plus informé qu'une partie des irrégularités qui se commettent dans les procédures criminelles, provient de ce qu'on n'observe point partout uniformément l'ordonnance du 9 juillet 1570, concernant le stile et manière de procéder en matière criminelle, nous vous ordonnons aussi de nous aviser s'il ne seroit pas nécessaire ou convenable d'ordonner que tous les tribunaux seront tenus de suivre exactement la susdite ordonnance ¹. A tant, etc. De Bruxelles, le 7 août 1765.

Circulaire du prince Charles de Lorraine adressée aux conseils de justice et qui, en leur rappelant la circulaire précédente, les charge de s'expliquer sur le point de savoir s'il ne conviendrait pas d'abolir la torture et la marque.

CHARLES-ALEXANDRE, administrateur de la grande maîtrise en Prusse, grand maître de l'Ordre Teutonique en Allemagne et en Italie, duc de Lorraine et de Bar, etc., lieutenant, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas.

Chers et bien amés, comme vous restez en défaut de rendre l'avis qui

¹ On sait que l'ordonnance du 5 juillet 1570, avec celle du 9 suivant, promulguée sous le gouvernement du duc d'Albe, resta le code criminel des Pays-Bas, jusqu'en 1794.

vous a été demandé par lettres du 7 août 1765, concernant la disposition à faire pour la meilleure administration de la justice criminelle, nommément au plat pays, et qu'il convient qu'une matière de cette importance soit mise au plus tôt en état d'y être délibéré, nous vous faisons la présente, pour vous ordonner, comme nous vous ordonnons, d'y satisfaire, et de nous rendre ledit avis le plus promptement qu'il sera possible, en vous expliquant, en même temps, s'il conviendrait ou s'il ne conviendrait pas d'abolir la torture et la marque. A tant, etc. De Bruxelles, le 16 avril 1766 ¹.

Nonobstant les louables intentions dont le gouvernement était animé, ainsi que nous venons de le voir, il ne fut pas remédié d'une manière efficace aux abus qu'il signalait et que l'on comptait, du reste, faire disparaître dans un nouveau code criminel destiné à tous les tribunaux des Pays-Bas ². Les projets du gouvernement, relativement à la torture, dont l'usage aurait été également condamné dans ce code, passèrent par différentes

¹ La Commission royale pour la publication des anciennes lois publiera prochainement, dans le tome III de ses procès-verbaux, les réponses que les conseils de justice firent aux deux circulaires qui précèdent. Ces réponses sont d'un très-haut intérêt au point de vue de l'histoire de la législation aux Pays-Bas. Mais, il est pénible d'y voir qu'à l'exception du conseil de Gueldre, les autres tribunaux supérieurs des provinces opinèrent pour le maintien de la torture.

Nous insérons ici à titre de renseignement, une troisième circulaire qui est inédite, et qui montre que dès 1728, le gouvernement avait à cœur de réformer les abus si souvent rappelés dans cette notice. Cette circulaire, adressée aux conseillers fiscaux des conseils de justice, n'eut pas de suite et resta sans effet. Voici comme elle était conçue :

L'Empereur et Roi,

Comme par nos lettres du 6 juin dernier (a), nous vous avons fait connaître que nous étions informé que, dans les conseils de nos provinces et autres tribunaux de justice, il y avoit de la différence de stile et d'usage dans la voidange des procès criminels, aucuns passant à la condamnation des accusés quand la preuve des excès leur imposés est claire, que d'autres requièrent, par-dessus la conviction des crimes, la confession des accusés, soit volontaire ou par la torture, quoique ce dernier usage ait été réprouvé et déclaré abusif par l'article 64 du placard du 5 juillet 1770 et autres décrets postérieurs, et que, pour établir un pied fixe sur lequel on devra se régler à l'avenir, nous avons demaüdé votre avis à raisonner sur cette matière, à rendre le plus tôt possible qu'il se pourroit, saus que jusques à présent vous y ayez satisfait: c'est pourquoi nous vous faisons la présente, pour vous ordonner itérativement de le faire sans ultérieur délai. A tant, etc. De Bruxelles, le 2 août 1728.

² Ce code resta à l'état de projet. Il en sera parlé plus loin.

(a) J'en suis pas parvenu à trouver ces lettres aux Archives du royaume.

phases que nous allons faire connaître. Il en fut de nouveau question en 1771. Par un billet du secrétaire d'État et de guerre, du 24 février, le prince Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas, invita le conseil privé à donner son avis sur les moyens de faire cesser le cruel usage de la torture, ou du moins sur les mesures à prendre pour parvenir à la conviction des accusés, sans se mettre dans la triste nécessité d'arracher leur aveu par la force et par la rigueur des tourments. Le conseil, dans l'extrait de protocole de ses délibérations qu'il soumit au gouverneur général, rappela que les conseils de justice avaient été entendus, à cet égard, en 1766. Il fit remarquer que, sauf le conseil de Gueldre, tous les autres conseils s'étaient prononcés pour le maintien de la torture, dans tous les cas. Mais il ajoutait que les conseils s'appuyaient, dans leur manière de voir, sur le prétendu danger qu'il y aurait pour l'État et sur les inconvénients qui résulteraient de la révocation de cet usage ; il finissait en proposant de consulter de nouveau les conseils sur un objet aussi important et de leur adresser un mémoire où l'on ferait ressortir les inconvénients réels de la torture. Ce mémoire était préparé d'avance. Il avait pour titre : *Observations sur la torture*, et était l'œuvre du conseiller de Fierlant, qui devint plus tard président du grand conseil de Malines. Par une résolution prise le même jour (13 avril 1771), le conseil privé fit la proposition de soumettre aux conseils de justice un autre mémoire, qui se rattachait également aux lois pénales, en ce qu'on y proposait l'établissement d'une maison de correction dans chaque province et par suite l'abolissement des peines afflictives, conformément aux idées qu'il avait déjà émises dans une consulte du 17 décembre 1770⁴. Le prince Charles de Lorraine ayant goûté les idées du conseil, les deux mémoires furent adressés aux tribunaux supérieurs par une circulaire du 22 juin suivant.

⁴ Le deuxième mémoire était intitulé : *Observations sur l'insuffisance et les inconvénients des peines afflictives et sur les avantages qu'il y auroit à les remplacer par des maisons de force.*

Les conseils de justice mirent peu d'empressement à envoyer leurs avis, car on ne possède aux Archives du royaume que celui du conseil de Gueldre. Le conseil de Flandre ne répondit même aux circulaires du 7 août 1765 et du 16 avril 1766, qu'en 1777 et en 1778. Tant la magistrature était contraire à toute innovation, alors même qu'il s'agissait d'adoucir la rigueur de lois conçues à une époque où les mœurs étaient encore empreintes de cruauté! ¹ Mais tels n'étaient point les sentiments qui prévalaient chez les membres du conseil privé, grâce surtout à l'initiative d'un ministre humain et éclairé, le comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire pour le gouvernement général des Pays-Bas. Dès lors, il fut admis en principe qu'on ne permettrait plus l'usage de la torture. C'est ainsi qu'en 1774 et en 1775 il se présenta différents cas où le gouvernement défendit à des tribunaux subalternes de donner suite à des sentences prononcées par eux et qui comportaient cette terrible épreuve ². En 1776 la torture fut abolie dans les tribunaux militaires des Pays-Bas. Un billet de Marie-Thérèse à ses ministres, daté du 3 janvier de cette année ³, donna lieu à cette réforme qu'on ne pouvait parvenir à effectuer ailleurs. Le conseil aulique de guerre, à Vienne, ayant, en conformité de ce billet, adressé un rescrit sous la date du 8 du même mois, au général commandant des troupes aux Pays-Bas, pour l'informer que l'Impératrice avait supprimé la question dans tous ses États héréditaires, le conseil privé fut chargé par une dépêche du prince Charles de Lorraine, du 19 février, de lui faire savoir s'il convenait, ou non, que le général

¹ Dans un édit de Charles-Quint, du 11 avril 1540, avant Pâques, sur les vagabonds, souvent confirmé depuis, il est déclaré pour *loi perpétuelle* « l'ovsiveté » de ceulx qui n'ont aucun revenu, retenu ou service et non exerçant mestiers, » estre indice souffisant à torture et question, n'est qu'il soit vaillablement purgé. » (Voy. les *Plac. de Fland.* liv. 1^{er}, p. 18).

² De cette époque (1774) date aussi une circulaire du gouvernement dont le but était de rendre instantanée la mort des grands criminels condamnés au supplice de la roue et du feu. (Voy. les *Procès-verbaux* de la Commission des anciennes lois, t. I, p. 328.)

³ *Ib.*, t. I, p. 328.

commandant communiquât ce rescrit aux juges militaires, afin de lui donner force de loi. Le conseil répondit qu'il ne voyait pas d'obstacle à ce que la notification du rescrit eût lieu. Il dit à cette occasion « que, quoique relativement à la législation de » ce pays-ci, l'abolition de la torture, dont le gouvernement » s'occupe déjà depuis quelques années, ne puisse pas être » décidée encore, cet objet, sur lequel les tribunaux supérieurs » ont fait une quantité d'observations, avoit été remis pour faire » partie du nouveau code criminel qu'il s'agit d'émaner; rien » n'empêche cependant que, pour le militaire, qui fait un ordre » entièrement isolé dans la société, et dont la jurisprudence n'a » d'aucun chef rien de commun avec notre législation, la loi » reprise audit rescrit n'ait lieu même dans ce pays-ci. »

Il est souvent question à cette époque, dans les registres aux délibérations du conseil privé, du code criminel cité dans l'extrait qui précède. En 1781, pendant le séjour de l'empereur Joseph II aux Pays-Bas, il lui fut présenté un mémoire anonyme relatif à la réforme des lois et de l'administration de la justice. L'auteur s'y élevait contre l'usage de la torture et contre l'abus, déjà signalé, de l'exclusion de tout appel en matière criminelle. Le conseil privé, auquel le mémoire fut communiqué, fit remarquer, sur le point de la torture, que les tribunaux, même ceux qui croyaient qu'elle ne devait pas être abrogée entièrement, reconnaissent avec l'auteur du mémoire qu'on ne pouvait en permettre l'application qu'à des juges éclairés, et qu'il fallait nécessairement en faire cesser l'abus. Il rappelait ensuite combien l'humanité souffrait de ce qu'il n'y avait pas d'appel des condamnations à mort, portées souvent par deux avocats, jeunes et inexpérimentés, que les juges subalternes s'adjoignaient dans leurs jugements ¹.

¹ Il est surprenant de lire dans une consulte du conseil privé du 14 juillet 1783 que « c'est l'embarras de pourvoir aux dépenses qu'occasionneroit une instruction » de cause plus régulière et dirigée par des employés plus habiles et plus sûrs, et qui » résulteroit d'un jugement de procès criminels à porter par un nombre suffisant » de juges éclairés et bien qualifiés, qui a fait constamment la pierre d'achop-

Ces sages considérations, qui tenaient au mouvement de réformes qui s'opérait alors dans les esprits, engagèrent, en 1782, le gouvernement à créer une jointe pour la révision des lois civiles et criminelles ¹. C'était dans les nouveaux codes qui devaient être rédigés par cette jointe, qu'il comptait faire disparaître les abus que nous avons signalés, entre autres celui de la torture. En attendant, il trouva le moyen d'abolir cette peine d'une manière indirecte, et signala en même temps la contradiction qui existait sur ce point entre ses actes et la législation en vigueur. En 1784, les hommes de fief du pays de Waes avaient condamné un malfaiteur à la question. Le conseil privé, informé à temps, avait donné connaissance de ce fait aux gouverneurs généraux. Ceux-ci, dans leur réponse, firent observer au conseil que la torture restait en usage chez les juges inférieurs, dans tous les cas où on ne recourait pas au gouvernement, tandis que ce dernier ne manquait

« pement contre laquelle ont échoué ou se sont arrêtés tous les projets imaginés » pour faire cesser les abus qui choquent également l'humanité et le bon ordre. »

Déjà en 1771, le gouvernement avait avisé en vain aux moyens de couvrir, d'une manière régulière, les dépenses pour l'administration de la justice criminelle au plat pays ; il avait consulté les états des provinces à cet égard, par une circulaire du 21 mai (*Procès-verbaux* de la Commission, t. I^{er}, p. 326). Dans cette circulaire sont exposées toutes les irrégularités dont parle le conseil privé.

¹ Le président de cette jointe était le chancelier de Brabant, de Crumpipen, qui fut spécialement chargé de la rédaction d'un code criminel. On conserve, aux Archives du royaume, les cinq premiers chapitres d'un projet de code qui sont le fruit du travail, moins du chancelier de Crumpipen que du conseiller au conseil de Brabant, de Robiano, qui s'était chargé de le rédiger. M. de Crumpipen soumit ce projet aux gouverneurs le 30 septembre 1785. Dans le rapport qui y est joint, il dit « qu'il s'est fait un devoir (avec le rédacteur) de suivre dans ce travail les » règles du droit de la nature, celles d'une sage philosophie et le vœu de l'humanité, par préférence à ces lois anciennes, presque toutes marquées au coin de » l'ignorance ou d'une sévérité excessive ; à ces maximes déraisonnables, à ces » usages révoltants, transmis d'âge en âge, et dont les juges, même les plus » instruits, font souvent un scrupule de s'écarter. »

Ce passage est trop remarquable pour le laisser passer inaperçu. Il convient d'ajouter que le projet en question est tiré en grande partie d'un mémoire sur la législation criminelle, dû au président du grand conseil de Malines, de Fierlant. Ce juriconsulte s'était occupé de la réformation de la justice criminelle, dès l'année 1777.

pas de l'interdire lorsque ces cas parvenaient, par hasard, à sa connaissance. Ils lui firent comprendre la contradiction qui résultait de cet état de choses, qu'il était sage de faire cesser. Ils le chargèrent, en conséquence, de s'expliquer sur ce que, en attendant une disposition générale et publique, il convenait de faire pour mettre les juges d'accord avec les vues du gouvernement. Le conseil sut à la fois remplir celles-ci et respecter le texte des lois qui n'avaient pas été légalement abrogées. Il proposa aux gouverneurs généraux de déclarer par un décret, qu'aucun juge ne pourrait exécuter une sentence portant condamnation à la torture, sans en avoir référé au gouvernement et sans avoir attendu ses ordres. C'est ce qui donna lieu à une circulaire ou décret du 3 février 1784, rendu au nom de l'Empereur ¹, qui ordonnait à tous juges, avant de prononcer ou de faire exécuter un jugement portant condamnation à la torture, d'en soumettre le projet au gouvernement. Ce fut encore d'après ces principes qu'an mois de septembre suivant, le gouvernement notifia aux juges de l'office du prévôt de l'hôtel, que sans user aucunement de la torture, pas même de la comminatoire, ils s'appliquassent à trouver d'autres moyens de convaincre les coupables. Un cas des plus atroces, où il interposa son autorité, fera mieux voir que c'était un parti pris chez lui de ne plus permettre l'application à la question, bien que cette cruelle coutume fût enracinée dans les mœurs et dans les traditions des juges et du peuple. En 1785, un criminel, dont on ne peut se rappeler le nom sans frémir, tant ses crimes inspirent d'horreur, un nommé Van Geloën, habitant de la châtellenie d'Ypres, marié quatre fois, est accusé d'avoir empoisonné successivement ses quatre femmes, une sœur de la troisième et deux de ses enfants. Il restait à obtenir les aveux de ce monstre, au moyen de la torture ordinaire et extraordinaire, à laquelle il avait été condamné par les échevins de la salle de la châtellenie. Certes, c'était le cas ou jamais de faire

¹ *Procès-verbaux* de la Commission des anciennes lois, t. I, p. 331.

une fois encore, usage d'un moyen pour parvenir à la vérité, cruel, sans doute, mais qui, après tout, était permis par les lois. Cependant, sur les conclusions du conseil privé, le gouvernement ne voulut point y consentir, nonobstant les pressantes sollicitations des magistrats de la châtellenie d'Ypres. Nous transcrivons ici les raisonnements que le conseil fit valoir à l'appui de sa résolution, qui entraîna aussi celle du gouvernement. « Si la torture, dit-il, » pouvait dans aucun cas être regardée comme un moyen dont » l'on peut faire usage pour parvenir à la conviction d'un accusé, » ce seroit sans doute dans celui-ci. Les crimes dont cet homme » est accusé sont des forfaits horribles, commis dans le secret et » dont on ne peut guère espérer de le convaincre à suffisance de » droit, sans son aveu.

» D'un autre côté, on ne peut disconvenir qu'il n'y ait des » présomptions et des indices les plus forts qui chargent l'accusé » d'être l'auteur des forfaits dont il est prévenu, surtout à l'égard » de sa dernière femme et de son enfant, nommé François. Il » conste que l'une et l'autre sont morts empoisonnés, et il y a » des indices très-forts que c'est lui qui leur a donné le poison. » Mais, malgré ces circonstances, le raisonnement simple qui a » fait proscrire la torture, milite ici comme dans tout autre cas : » ou les preuves qu'on a à charge de cet homme prouvent qu'il » est coupable, et dans ce cas il doit être condamné à la peine » de ses crimes, ou ces preuves ne sont pas suffisantes, et alors » il est injuste de lui faire subir les peines violentes de la torture » qu'il ne conste pas qu'il ait méritées, d'autant moins que les » tourments qu'on lui feroit subir ne pourroient jamais en » arracher qu'un aveu très-incertain.

» D'après ces observations et les principes que le gouvernement » a adoptés sur cette matière, le conseil estime qu'il y a lieu » d'informer les juges de la châtellenie d'Ypres que, sans appli- » quer l'accusé à la torture, ils le jugent d'après les preuves » faites. »

Par une de ces étranges contradictions, inséparables des choses

humaines, quelques années plus tard, nous voyons le conseil privé lui-même méconnaître les principes de élevés qu'il s'était montré si jaloux de défendre. Il est vrai que c'était en 1792, et que la cause de ce revirement pouvait tenir, soit aux troubles qui avaient eu lieu en 1790, soit à l'état critique où était alors la société. Toujours est-il que, par un décret du 26 juin 1792, le magistrat d'Anvers reçut du gouvernement l'autorisation, qu'il avait sollicitée, d'appliquer à la question un individu, accusé d'un double assassinat. Consulté par les gouverneurs généraux, le conseil privé avait simplement répondu que la dépêche du 3 février 1784 n'avait pas supprimé la torture, mais que L.L. AA. RR. s'étaient toujours refusées de laisser exécuter les sentences qui entraînaient cette peine. Il concluait en disant qu'on pouvait, dans le cas présent, permettre au magistrat d'Anvers de donner suite à sa sentence. Non-seulement les gouverneurs généraux se conformèrent à cet avis, mais ils rejetèrent la demande de la mère du condamné qui demandait la grâce de son fils, auquel, à deux reprises différentes, on avait fait subir cette cruelle épreuve, sans qu'on eût pu lui arracher l'aveu de son crime. Le chancelier de cour et d'État, prince de Kaunitz, n'approuva pas la marche que le gouvernement des Pays-Bas avait suivie dans cette affaire. Une lettre qu'il écrivit au comte de Metternich, ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas, en date du 26 août 1792, montre que, selon lui, il n'y avait pas lieu de faire usage du moyen proposé par le magistrat d'Anvers pour connaître la vérité.

Ainsi, à Vienne on restait conséquent avec les principes d'humanité qui avaient prévalu sous le règne de Marie-Thérèse, principes qui avaient été sanctionnés sous celui de Joseph II et qui du reste, répondaient aux idées émises vers cette époque, par les grands criminalistes Beccaria et Filangieri, partisans zélés de l'abolition de la torture.

ALBERT ET ISABELLE

EN BELGIQUE;

PAR

M. le Docteur VALLEZ,

Chevalier de l'ordre I. R. de St.-Stanislas de Russie, Membre effectif de l'Académie, etc.



C'était un beau jour pour Bruxelles que le 5 septembre de l'année 1599.

Dès le matin, la nature semblait s'être concertée avec l'événement que l'on attendait; car une pluie fine et glacée, vraie pluie d'automne, qui n'avait cessé de tomber depuis plusieurs jours s'arrêta tout à coup vers le milieu de la nuit du 4 au 5, et un vent assez violent, s'étant levé sur la ville, sécha du même coup d'aile le sol humide, et balaya d'Occident en Orient les sombres nuées qui depuis 3 jours planaient dans le ciel comme des oiseaux funèbres; bientôt le soleil dégagé de ses voiles, versa peu à peu à nos aïeux ses trésors de chaleur et de lumière, chaleur un peu tiède, lumière un peu blonde, qui ne s'harmoniaient que mieux avec la douce ivresse qui paraissait animer tous les cœurs.

Six heures du matin venaient de sonner à S^{te}-Gudule, et déjà tout Bruxelles était sur pied et en haleine : les fronts rayonnaient, les bouches souriaient, les mains se pressaient mutuellement, et dans tous les regards on lisait la joie et l'espoir. Tout-à-coup du sein d'un groupe s'échappa un homme qui semblait commander aux autres; grand, fort, énergique, toute sa personne expliquait l'ascendant qu'il devait exercer sur les masses; se tournant vers ses compagnons : mes amis, ce jour doit finir nos malheurs, dit-on;

notre pays trop longtemps courbé sous le joug étranger doit se relever enfin libre et indépendant sous la souveraineté des Archiducs Albert et Isabelle.

On les dits bons et disposés en notre faveur ; Dieu le veuille, mes amis ! Car nos pères et nous avons laissé bien du sang sur le champ de bataille et à la hâche du bourreau, depuis que le roi Philippe II eut la fatale idée de nous envoyer le duc d'Albe. Eh bien ! mes amis, si les nouveaux souverains ont vraiment l'intention de fermer nos plaies encore saignantes, qu'ils viennent, ils ne trouveront point des ingrats. Pour un bienfait le Belge en rend dix ! n'est ce pas ? — Ouï, ouï, crièrent cent voix à la fois. — Et maintenant, à la besogne ; il faut que les Archiducs soient contents de nous comme nous voulons être contents d'eux ; que notre bonne ville de Bruxelles, parée, ornée, festonnée et enguirlandée, comme une jeune fiancée le jour de ses noces, parletout haut de la confiance que nous plaçons dans nos nouveaux maîtres ; cachons nos anciens pleurs sous de jeunes sourires ; et n'allons point, par des souvenirs imprudents, risquer d'aigrir le cœur d'Albert et Isabelle qui viennent à nous, pleins d'amour et de bienveillance peut-être. — A ces derniers mots, le groupe entier qui s'était accru considérablement, grâce au speech prononcé d'une voix de tonnerre par l'orateur populaire, se pelotonna et se dispersa avec ordre et selon l'itinéraire tracé d'avance ; chacun se rendit à son poste et à sa besogne, et à 11 heures moins un quart, le harangueur du matin et tous ses compagnons, au milieu de la grand'place, chantaient et dansaient une ronde du bon vieux temps, pour saluer l'achèvement de leur œuvre : la ville était complètement transformée : pas une fenêtre qui n'eût sa banderolle ; pas une maison qui n'eût son mai décoré et enrubanné ; pas une rue qui n'eût son arc de triomphe ; mais Bruxelles avait voulu imiter les villes des autres provinces ; et ce fut bien autre chose le soir de ce jour, ainsi que les jours suivants : les fêtes publiques et les réjouissances : spectacles, carrousels, ommegancks, tirs à l'arc, etc. se succédèrent sans relâche.

Midi sonnaient à la cathédrale quand les Archiducs entourés,

escortés ou suivis de toute la noblesse grande et petite, de tout le haut clergé, des hauts fonctionnaires de l'État, des principaux membres de la magistrature, firent leur entrée par la porte septentrionale au milieu des vivats d'une population folle de joie et d'enthousiasme. Et quand toute cette masse compacte d'hommes, aux regards ardents, aux poitrines haletantes, eut pu voir de près les visages doux et pacifiques de ses nouveaux souverains, alors l'expansion invincible et délirante d'un peuple heureux ne connut plus de bornes : on s'embrassait les larmes aux yeux.

Telle fut l'entrée à Bruxelles des Archiducs. Elle sembla un présage heureux pour nos pères dont les cœurs ulcérés étaient veufs de bonheur depuis nombre d'années.

Les espérances publiques ne furent point trompées. Autant qu'il leur fut possible, eu égard au rapport de suzeraineté qui les unissait à l'Espagne, les Archiducs déployèrent au service de nos intérêts les brillantes qualités dont le ciel les avait doués.

Le fond de leur caractère était la paix. On peut juger si les Belges qui depuis le départ du duc d'Albe n'avaient plus respiré que l'odeur de la poudre et du carnage, se trouvèrent tout-à-coup comme transportés dans une autre existence et si leur affection fut tout entière pour les souverains qui promettaient enliu de beaux jours à l'agriculture, à l'industrie et au commerce.

Au reste, d'un grand courage personnel, d'une intelligence profonde; et possédant une vaste érudition, l'archiduc Albert offrait le type de l'homme supérieur. A ces qualités essentielles, il joignait les connaissances de l'homme spécial; initié à tous les secrets de la politique du temps, possédant toutes les branches de l'administration publique, parlant la plupart des langues européennes, doué d'une pénétrante sagacité et d'une prudence extrême, ayant beaucoup d'énergie, et, à côté de cela, un fonds d'équité naturelle, notre nouveau souverain était bien fait pour justifier le légitime espoir que son avènement avait fait concevoir.

Les vertus d'Isabelle étaient parfaitement en harmonie avec

celles de son époux : belle, douce et bonne, elle ne pouvait que seconder les vues de l'Archiduc et devait puissamment coopérer à la réalisation des projets de bonheur qu'il avait rêvés pour ses nouveaux sujets, et qu'il était en puissance d'exécuter.

En sa qualité de cadet de maison noble, Albert avait dû entrer dans les ordres. Le pape Grégoire XIII, qui occupait alors le trône pontifical, en considération de la haute naissance, et des dispositions toutes particulières du jeune Albert, lui avait conféré le titre de cardinal de Sainte-Croix de Jérusalem ; Albert avait dix-huit ans à peine. A cette haute dignité, Philippe II ajouta celle d'archevêque de Tolède ; et, chose plus remarquable, il lui confia les fonctions d'inquisiteur général. Ainsi à l'âge où les autres hommes sont encore dans l'adolescence, Albert était déjà revêtu d'un pouvoir redoutable et mystérieux ; il avait entre ses mains les graves intérêts de l'église d'Espagne, et le droit de vie et de mort sur toute une classe d'hommes plutôt égarés que coupables.

Les mémoires secrets de la cour de Philippe font foi de la prudence et de la modération que l'Inquisiteur général apporta dans l'exercice de ses importantes fonctions. Philippe rendit lui-même hommage au mérite d'Albert, et en récompense des services qu'il ne cessait de rendre à l'État, il lui confia le gouvernement du Portugal dont le duc d'Albe avait récemment fait la conquête pour le compte de son roi. Albert avait alors atteint sa vingt-cinquième année. Mûri par les importants travaux auxquels il s'était livré depuis sept ans, le nouveau gouverneur du Portugal avait acquis toute l'expérience nécessaire à l'accomplissement des hautes fonctions publiques dont il venait d'être investi. Il fit face à toutes les exigences de sa nouvelle position, et tout en travaillant à l'organisation de l'administration publique dans un pays nouvellement conquis, il combattit victorieusement les tentatives d'un seigneur Antonio de Beira qui, appuyé d'un corps d'armée de douze mille hommes, prétendait reprendre à Philippe le trône du Portugal qu'il avait déjà usurpé après la mort de l'ancien roi.

Tant de services rendus à la cause de Philippe, devaient recevoir une récompense plus éclatante encore. On était dans l'année 1595, le gouvernement de nos provinces, était devenu vacant par la mort précipitée de l'archiduc Ernest, frère aîné d'Albert ; Philippe appela Albert à remplacer son frère, et en outre il lui donna en mariage sa fille unique Isabelle.

Le caractère de l'Archiduc était pacifique, avons nous dit ; néanmoins il ne fut pas plutôt en possession de son nouveau gouvernement, qu'il dut prendre les armes contre Maurice de Nassau, fils et successeur du Taciturne, qui cherchait à faire la conquête du nord de notre pays. En ce moment, Maurice se trouvait près de Nieuport dont il se disposait à faire le siège. Ce fut là que le 2 juillet de l'année 1600, l'Archiduc rencontra son ennemi. Maurice marchait à la tête d'une armée de 15000 hommes. Albert avait avec lui le même nombre de soldats. Avant leur départ l'archiduchesse Isabelle avait voulu les passer elle-même en revue sous les murs de Gand. Il eut fallu la voir, montée sur son cheval favori qu'elle maniait avec toute la dextérité d'un cavalier accompli, parcourir les rangs de nos soldats, et tantôt, l'œil plein de feu et de menace, parler à tous ces vieux soldats de la nécessité de vaincre ou de mourir, tantôt, le regard empreint de bienveillance et d'enthousiasme, leur montrer d'avance les douceurs et les avantages de la victoire. Son attitude, son langage, et la majesté qui respirait dans toute sa personne, électrisèrent cette petite armée de braves qui marcha au combat comme à une fête. Le 2 juillet donc les ennemis furent en présence ; et Maurice, qui jusque là avait été habitué à vaincre, sentit bientôt qu'il avait à faire à un homme consommé dans l'art de la guerre. Son courage et son génie s'en accrurent ; rendant hommage au génie de son ennemi, il s'applaudit hautement d'avoir rencontré un rival digne de lui. Et renouvelant un trait de l'antiquité guerrière, il enleva à ses soldats tout moyen de fuite, en renvoyant les vaisseaux qui les avaient amenés. Eux aussi voulaient vaincre ou mourir. L'action s'engagea au milieu des sables qui bordent la mer. Sur

ce terrain mobile la lutte devenait plus pénible encore. De part et d'autre il y eut des prodiges de valeur : la victoire paraissait ne pas vouloir se prononcer entre deux ennemis également braves et habiles. Un moment l'intrépidité des soldats d'Albert allait l'emporter, quand Maurice, à la tête de quelques troupes fraîches, rétablit l'ordre et la discipline parmi les siens et parvint à mettre en déroute l'armée d'Albert. La victoire fut pour les Hollandais ; mais l'Archiduc revint à Bruges portant au visage une blessure qu'il avait reçue dans la mêlée où il combattit comme un simple soldat, et qui fit dire à ses sujets attendris que le courage n'est pas toujours la condition du succès. D'ailleurs Maurice avait subi des pertes égales à celles de son ennemi ; et il dut reprendre le chemin de la Hollande avec les débris de son armée (1600). Ce fut une année plus tard qu'Albert fit le mémorable siège d'Ostende. Cette ville qui était demeurée au pouvoir des Hollandais, était une de nos places les plus importantes au point de vue de nos intérêts commerciaux.

Les deux ennemis se retrouvèrent encore une fois en présence, et comme au siège de Nieupoort ils déployèrent une activité, une habileté et une bravoure égales. Le siège traîna en longueur, grâce aux secours de tout genre que les Provinces-Unies envoyèrent par mer aux assiégés. Mais cette fois la victoire déserta les drapeaux de Maurice. Au mois de septembre 1604 les Archiducs Albert et Isabelle entrèrent victorieux dans Ostende. C'est peu après que fut conclue une trêve de douze ans qui permit enfin à nos souverains de s'abandonner tout entiers à l'exécution de leurs projets ; c'est de cette époque que datent vraiment les titres des Archiducs à la reconnaissance des Belges.

Le premier décret qu'Albert porta dans le sens de nos véritables intérêts eut pour objet l'évacuation radicale de notre pays par les troupes étrangères. Vers la fin de l'année 1609 il ne restait plus un soldat Espagnol chez nous.

Le 2^e décret d'une grande importance eut pour objet de reviser et de fixer la législation.

C'est sous le gouvernement d'Albert et d'Isabelle que la Joyeuse entrée, cette charte si libérale, fut pratiquée dans toute son étendue; on y lisait entre autres dispositions les suivantes qui font singulièrement disparate avec l'esprit despotique que l'on retrouve dans toutes les institutions du passé.

« Le souverain jure d'être bon, équitable et loyal Seigneur. —
» Il ne peut gouverner ni par force, ni par volonté, mais par
» droit et par sentence. — Tout citoyen doit être jugé par ses
» juges naturels. — Un prisonnier arrêté dans le pays, ne peut
» en être extrait. — Tout membre du conseil peut exprimer
» librement son avis sans encourir la disgrâce du souverain ou
» de qui que ce soit. »

Au reste les Archiducs s'occupèrent activement de relever le commerce et l'industrie en favorisant la réouverture des fabriques et des ateliers. Et étendant leurs soins sur tous les points, ils firent restaurer les édifices et les monuments civils et religieux qui avaient été outragés pendant les troubles populaires.

Les beaux arts aussi bien que les arts mécaniques, la littérature et les sciences commencèrent à être cultivés avec succès. Les Archiducs savaient encourager royalement les artistes, les écrivains, les savants, les hommes supérieurs en tout genre; il est vrai que ces hommes se nommaient Rubens, Juste-Lipse, Bollandus, Plantin, Moretus, Arnould de Lens, Adrien Ulacq, Ludolphe Van Keulen, Puteanus, Dumont, Snyders, Jordaens, Champagne, Teniers, Edelinck, Paschen, Dethuin, Duquesnoy, Bosch, Cospeau, Van de Walle, Meyer, Van Dyck; Rubens ce prince de la peinture flamande et Juste-Lipse, le célèbre philologue, fixèrent principalement l'attention des Archiducs.

On sait que c'est à eux que la Belgique doit d'avoir conservé Rubens alors que différentes cours d'Europe se disputaient l'honneur de posséder le grand artiste. Afin de fixer les irrésolutions de Rubens, que des offres royales avaient fait naître et entretenaient dans son cœur, les Archiducs l'attachèrent à leur maison avec un traitement annuel et lui conférèrent le titre de chambellan.

Bientôt même, il s'établit entre les Archiducs et l'artiste des rapports d'une nature tout affectueuse et tout amicale, et fréquemment l'atelier de Pierre Paul reçut la visite des augustes personnages. Quant au titre de chambellan il ne fut pas un vain mot, surtout après la mort de l'archiduc Albert : les conseils du chambellan, qui d'ailleurs avait fait ses preuves en politique et en diplomatie, furent bien souvent appréciés et suivis par Isabelle devenue gouvernante des Pays-Bas.

Mais nos intérêts moraux, disions-nous, ne furent pas seuls l'objet de la sollicitude des Souverains ; et c'est surtout en cela que les Archiducs prouvèrent incontestablement leur intelligence, leur habileté et leurs sentiments à notre égard ; durant les longs troubles et les batailles multipliées dont notre pays avait été le théâtre depuis l'avènement de Philippe II, nos champs avaient été constamment désolés ; l'agriculture était complètement tombée dans l'oubli, et les agriculteurs ruinés avaient dû renoncer à leur profession et demander à un autre genre de travail la subsistance de leur famille. Les Archiducs se sentirent émus devant un pareil état de choses, et ils prodiguèrent les subsides, les encouragements, tous les moyens, en un mot de relever l'agriculture de sa ruine et de rendre le laboureur à sa charrue.

Imitant les laboureurs, les artisans en tout genre, filenrs, drapiers, tisserands, avaient émigré en Allemagne, en France, en Angleterre, en Hollande, et y ouvraient à des étrangers de nouvelles sources de richesses publiques que leur départ avait taries chez nous. Les marchands et les négociants avaient suivi en masse l'exemple des artisans : journellement en proie aux violences de toute nature, pillages, exactions, rapines et contributions forcées, ils avaient transporté leur commerce et leur industrie à l'étranger. Les premiers soins des Archiducs consistèrent à favoriser par tous les moyens le retour des émigrants dans la mère-patrie.

Avec le développement de l'industrie, de l'agriculture et du commerce, renaquirent l'abondance, le bien-être et le bonheur. Et bientôt

les grandes villes du pays reconquirent leur antique renommée de richesse et d'opulence. La cour d'ailleurs mesurant son faste sur la prospérité publique déployait dans ses moindres fêtes une magnificence toute royale. Cependant, remarquons bien vite que la licence et le dévergondage des mœurs n'accompagnaient nullement cet étalage d'un luxe souverain : les Archiducs dépensaient, mais noblement, gravement, et avec discernement ; dans leurs dépenses ils avaient plutôt en vue la dignité de la nation et les intérêts du commerce que la satisfaction de leur amour-propre ou de leur vanité. Rien n'était touchant en effet comme la majestueuse simplicité qui présidait à tous les détails de la vie intime des Archiducs ; c'est ce que constatent les écrits de toutes les personnes qui ont eu le bonheur de les approcher.

Au reste les Archiducs ne se faisaient point scrupule de se montrer seuls et sans suite au milieu des fêtes populaires ; en maintes circonstances même Albert et Isabelle ne dédaignèrent pas de disputer à leurs sujets le prix du tir à l'arbalète, exercice fort en honneur dans ces temps.

Mais l'époque approchait où devait expirer la trêve de douze ans, dont nous avons parlé plus haut, et par une de ces fatalités inouïes que l'histoire n'a que trop souvent à enregistrer, l'expiration de la paix devait coïncider avec la mort du seul homme qui aurait pu continuer à détourner la guerre de notre pays. Cet homme était l'Archiduc Albert.

Travaillé depuis longtemps par une sciatique qui ne lui laissa de repos ni jour ni nuit, dans les derniers temps, l'Archiduc dans les premiers jours du mois de juillet 1621 apprit de la bouche de son confesseur que la maladie avait fait des progrès tels qu'elle ne pouvait plus se terminer que par une crise fatale, ajoutant, les larmes aux yeux, que ce redoutable moment n'était pas éloigné. Albert reçut cette communication suprême avec un courage et un sang-froid dignes de tous les actes antérieurs de sa vie. La fermeté d'Isabelle fut à la hauteur des sentiments de son époux : elle n'oublia pas un instant qu'elle était reine et espagnole ; et il n'y

eut parmi les personnes qui l'entouraient dans ces pénibles circonstances que quelques esprits profonds et observateurs qui purent lire dans un léger tressaillement des muscles du visage combien la femme et l'épouse souffraient tandis que le front de la souveraine paraissait briller d'une majesté nouvelle puisée dans la gravité même de la situation.

Albert rendit son âme à Dieu le 13 juillet 1621 ; il touchait à sa 62^{me} année. Sa mort fut le signal d'un deuil universel : les Belges perdaient un père, un bienfaiteur, une providence. Les cloches de toutes les églises élevèrent pendant six semaines leurs voix sanglotantes vers le ciel comme pour adjurer le souverain maître des hommes de rendre à l'Archiduc dans une autre vie tout le bien qu'il avait répandu à pleine main sur la terre.

Les funérailles de l'Archiduc furent en harmonie avec le deuil de toute une nation. Les cérémonies de l'inhumation commencées à 8 heures du matin ne prirent fin que vers 7 heures du soir ; elles furent accompagnées d'une circonstance analogue à celle qui signala, 22 années auparavant, l'entrée des archiducs à Bruxelles, ainsi que nous l'avons fait remarquer au commencement de cet article : la pluie qui n'avait cessé de tomber, plusieurs jours durant, s'arrêta tout à coup et ne reprit que le lendemain.

Aux termes du testament de Philippe II, la Belgique devait retourner à la maison d'Espagne dans le cas où les Archiducs n'eussent point laissé d'enfants.

Albert était mort sans postérité ; Isabelle devenait donc simplement gouvernante de nos provinces pour le compte de l'Espagne qui était alors sous le sceptre de Philippe IV. Isabelle qui avait montré tant de grandeur d'âme au chevet de son époux mourant, perdit un instant courage quand elle se vit seule en présence d'un pays à gouverner ; la responsabilité des destinées d'un peuple lui parut écrasante ; et la noblesse de ses sentiments lui disait que lorsqu'un souverain ne voit plus le moyen de pouvoir travailler au bonheur de ses sujets, il ne lui reste qu'à céder la place à un plus digne.

Dans les premiers temps qui suivirent la mort d'Albert, Isabelle songea sérieusement à renoncer au pouvoir ; elle souhaita même d'entrer en religion ; le calme du couvent lui semblait seul pouvoir succéder à l'agitation de la vie publique. Mais les prières et les représentations du cabinet espagnol parvinrent à renverser tous les projets que caressaient Isabelle, et sacrifiant ses désirs aux exigences de la situation, l'Archiduchesse reprit les rênes de l'administration avec le titre de gouvernante générale de la Belgique.

Les Hollandais venaient de recommencer les hostilités. Isabelle chargea le célèbre Spinola de répondre aux attaques des Provinces-Unies : comme autrefois ses armes furent victorieuses : il conquit presque entier les duchés de Clèves et de Juliers ;

Mais l'attention d'Isabelle était fixée sur des intérêts d'un autre ordre : il y avait toujours en Allemagne plusieurs princes professant la religion réformée et dont les intérêts moraux se confondaient par conséquent avec ceux des Provinces-Unies : l'existence du parti protestant était donc toujours une grave question pour l'Espagne ; car le protestantisme pouvait gagner du terrain, et rencontrer à la longue des sympathies chez nous ; or cette hypothèse se réalisant, l'Espagne courait risque de perdre la Belgique comme elle venait de perdre la Hollande. La voie diplomatique paraissait seule devoir conduire à une solution conforme aux intérêts du catholicisme et de l'Espagne, en réduisant autant que possible les forces du parti protestant. Il s'agissait pour l'Espagne de conserver l'alliance de l'Angleterre, de ménager la France et de parer habilement aux coups secrets que celle-ci dirigeait contre la puissance espagnole en favorisant sous main les protestants d'Allemagne.

En outre il fallait maintenir dans les cœurs des Belges les dispositions favorables à la cause espagnole. Tout cela demandait une habileté, une prudence et un sang-froid peu ordinaires : Isabelle fit preuve de toutes ces qualités ; par des négociations et des traités sagement conçus elle fit ce que la force des armes n'aurait pu faire : elle parvint à concilier tous les grands intérêts,

à circonscrire le protestantisme en paralysant le parti des princes allemands et à consolider la puissance du roi d'Espagne en Belgique.

Anx yeux des catholiques et de l'Espagne, cet acte de la vie politique d'Isabelle est son plus beau titre de gloire ; avec un peu moins d'habileté et de prudence chez la gouvernante générale, l'Espagne se voyait enlever la Belgique et les catholiques de nos provinces subissaient le régime violent d'un gouvernement protestant : notre pays passait aux Provinces-Unies pour former avec elles une seule République.

Mais si les négociations d'Isabelle forent heureuses , il n'en fut pas de même des opérations militaires de ses généraux : Spinola venait d'être rappelé de l'armée grâce aux intrigues des seigneurs espagnols jaloux de ses succès. On était en 1625. Frédéric-Henri, frère et successeur de Maurice de Nassau, et qui l'avait remplacé à la tête des armées des Provinces-Unies, poursuivait avec ardeur, par terre et par mer le projet de conquérir la Belgique au profit de la cause protestante. On lui opposa le marquis de Sainte-Croix, un Espagnol dont les armes furent malheureuses et dont le choix indisposa vivement les seigneurs belges. Isabelle, en dépit de tous ses efforts, ne put que gémir en secret sur les dangers qui menaçaient les Pays-Bas catholiques. Chaque jour, les nouvelles de l'armée lui annonçaient un autre revers, et en peu de temps elle apprit la perte successive de Bois-le-Duc, de Venloo, de Ruremonde et de Maestricht tombées au pouvoir de Frédéric-Henri. Elle fit joner inutilement tous les ressorts de son imagination , et déploya en vain toutes les qualités de sa grande âme ; c'est que dans la guerre, au-dessus du courage, de l'habileté, du dévouement, il y a une autre puissance, l'argent. Or ce nerf de la guerre, comme on l'a fort bien appelé, était complètement paralysé : l'Espagne appauvrie par ses longues hostilités avec la France et la Hollande, et privée brusquement des ressources que lui fournissait l'or du Nouveau Monde et que la marine hollandaise venait d'intercepter en capturant les galions d'Espagne, ne pouvait venir au secours

de la Gouvernante générale; d'un autre côté les états de Belgique lui refusaient de nouveaux subsides pour continuer la guerre; et Isabelle n'avait qu'un corps de 12000 hommes à opposer aux Provinces-Unies. Encore ces douze mille hommes se plaignaient-ils amèrement de n'être point payés et même d'être mal nourris. A ce sujet la Gouvernante écrivit à Philippe IV au commencement de l'année 1629, qu'elle manquait d'argent, de poudre, de munitions de guerre et de pièces d'artillerie. Mais nous avons dit que l'Espagne n'avait plus les moyens de faire droit à sa demande.

A des circonstances aussi graves vint s'en joindre une autre de nature à compliquer la situation. Richelieu, ministre de Louis XIII était alors tout puissant en France, et grâce à ses intrigues, le roi avait consenti à renvoyer de la cour sa mère, la reine Marie de Médicis, qui absorbait une partie de la confiance de Louis et qui par là inspirait des inquiétudes au cardinal de Richelieu. Touchée des malheurs de Marie, Isabelle lui offrit généreusement l'hospitalité. Cette noble action lui valut l'inimitié secrète du cardinal qui dès lors ne chercha que les occasions de susciter à la Gouvernante-générale des embarras et des désagréments de tout genre.

Isabelle n'éprouva donc que des infortunes dans les dernières années de sa vie. Mais, comme tous les grands cœurs, elle chercha dans un commerce intime avec le ciel un adoucissement aux peines de la terre : tout son temps était partagé entre les soins du gouvernement et la pratique de la religion et de la vertu. Ce fut surtout alors que nos aïeux purent apprécier les éminentes qualités du cœur et de l'esprit de la Gouvernante. Les pauvres surtout, qu'elle regardait comme ses enfants, éprouvèrent sa touchante sollicitude durant la famine qui désola les Pays-Bas vers cette époque.

Mais si l'âme d'Isabelle était au-dessus des souffrances terrestres, le physique chez elle avait subi les réactions funestes du chagrin; et Isabelle âgée de 67 ans sentit que le moment était venu d'aller rejoindre son noble époux. Avant de mourir elle voulut donner aux Belges un dernier gage de son dévouement : aux

maux qui désolaient notre pays, et aux éventualités qui menaçaient son avenir, Isabelle ne voyait qu'un remède, c'était l'arrivée au pouvoir du frère du roi, le cardinal-infant Ferdinand d'Espagne, homme ferme et intrépide dont la main habile et énergique pouvait seule parvenir à relever la situation. Isabelle en écrivit à Philippe IV, et par ses représentations et ses prières obtint la réalisation du plus cher de ses vœux : le 7 septembre 1633, les lettres patentes du roi qui confiaient le gouvernement à Ferdinand, furent reçues par Isabelle avec une joie qui marquait tout l'intérêt qu'elle portait à notre pays.

Comme si Isabelle n'avait attendu pour quitter ce monde que le moment où nos destinées eussent été fixées, la vie chez elle commença de s'éteindre dès cette époque ; et vers la fin du mois de septembre des personnes de son intimité s'aperçurent que le redoutable moment était proche où elles allaient perdre une souveraine bien-aimée et une amie dévouée et généreuse. En effet la gouvernante expira le 1^{er} décembre de l'année 1633.

Comme un détail touchant qui marqua les derniers jours de son existence, nous ne pouvons passer sous silence un trait qui honore à la fois Isabelle et ceux qui en ont consacré le souvenir dans leurs mémoires : se ressouvenant tout à coup de quelques placets qui étaient demeurés sans réponse, la gouvernante, surmontant les souffrances morales et physiques qui l'accablaient, commanda qu'on lui lût à l'instant ces requêtes et qu'il fût fait plein droit à celles qui étaient justes.

Il nous reste à ajouter un dernier mot, grave et triste, comme les dernières années de celle qu'il concerne : le lendemain de la mort d'Isabelle, il restait à peine dans le trésor de quoi faire inhumer cette femme qui pendant 12 ans avait tenu les rênes de notre gouvernement avec une habileté et une noblesse de caractère qui lui assurent à tout jamais une place dans l'histoire, et ce qui vaut mieux encore, une place au fond du cœur de tout Belge.

GUILLAUME DE LA MARCK,

SEIGNEUR D'ARENBERG,

PAR

M. ARNAUD SCHAEPKENS,

Membre correspondant.



Les actes nombreux de cruauté de Guillaume de la Marck, les conspirations qu'il tramait et surtout l'assassinat de Louis de Bourbon ¹, motivèrent son arrestation et bientôt après, son exécution; celle-ci eut lieu le 18 juin 1485. En donnant quelques détails sur cet événement, d'après les historiens liégeois, nous y joignons le portrait du prince dessiné sur un format agrandi d'après deux types de monnaies.

L'archiduc Maximilien, informé que le Sanglier des Ardennes trempait dans une nouvelle conspiration, avait écrit à Frédéric de Hornes, Seigneur de Montigny, de s'emparer à tout prix de lui, de le faire conduire à Maestricht et de l'y faire juger et exécuter. Montigny, ayant reçu l'ordre d'arrêter de la Marck, partit aussitôt de Valenciennes, suivi de quelques fantassins, gens d'élite qu'il rassembla aux environs de Gaes-

¹ L'évêque Louis de Bourbon périt dans un combat près de Liège, le 30 août 1482, à la tête d'une troupe de soldats mal exercés. Il fut frappé d'un coup de sabre au front par un soldat. Guillaume de la Marck lui en porta un second à la gorge et ordonna à un de ses gens de l'achever. Il fit jeter ensuite le corps de l'évêque dans une mare voisine, près du moulin de Veitz.

beek. A son arrivée à St-Trond, il montra la lettre de l'archiduc à son frère l'évêque Jean de Hornes, qui séjournait dans cette ville avec beaucoup d'autres nobles, ainsi que le Sanglier des Ardennes, qui y était venu sans escorte, accompagné d'un seul domestique. L'évêque et ses frères, après avoir pris connaissance de l'ordre de l'archiduc, l'approuvèrent et se disposèrent à l'exécuter. Montigny fut invité à dîner par Jean de Hornes, et un peu avant midi, avant de se mettre à table, il alla mettre ses gens, qu'il avait emmenés, en embuscade dans la forêt



GUILLAUME DE LA MARCK.

de Herse aux environs de la ville. Après le dîner et les jeux qui le suivirent on fut très-gai, car la société était nombreuse. Par les soins de Montigny, on proposa à de la Marck de faire une promenade à cheval dans les environs de la ville, et l'on sortit par la porte près de laquelle avait été placés les gens en embuscade. De la Marck chevauchait sans crainte au milieu des frères de Hornes, lorsque Montigny parla entre autres de la qualité de ses chevaux ;

de la Marck loua beaucoup celui qu'il montait ; enfin pour voir lequel des deux coursiers l'emporterait sur l'autre à la course, ils mirent pied à terre, en ordonnant à leurs pages de monter à cheval. Tandis que les de Hornes et de la Marck cheminent à pied, les gens apostés sortent de leur retraite, mèche allumée sur le bassin. Sur un signe donné par Montigny, Guillaume de la Marck voyant venir les soldats à lui, demande : « Que veulent ces gens ? — Ils viennent pour vous arrêter, » lui répond Montigny en lui montrant la lettre de l'archiduc et en lui disant que c'était un ordre auquel il fallait obéir.

De la Marck demande ensuite où on allait le conduire, et lorsqu'il apprend qu'on le mène à Maestricht, il dit qu'il sent qu'on le conduit à la mort, sachant bien que cette ville, dont il avait cruellement ravagé les environs, et dont les milices réunies à ceux du Brabant avaient pris son château d'Aigremont, lui était hostile et toute prête à exécuter les ordres de l'archiduc. De la Marck fit beaucoup d'instances auprès des de Hornes pour qu'on lui rendit la liberté ; mais ses prières et ses supplications furent inutiles. Il fut immédiatement conduit à Maestricht, où il arriva le même jour vers le soir, le 17 juin 1485. Le magistrat, avec une précipitation peu commune, rendit le soir même la sentence qui condamnait Guillaume à avoir, le lendemain, à sept heures du matin, la tête tranchée sur la place Saint-Servais. On lui donnait la nuit pour se préparer à la mort, et le prieur des dominicains reçut sa confession et lui administra la sainte eucharistie. Jusqu'au dernier moment, de la Marck montra un grand courage. L'échafaud en bois fut dressé près du monument en pierre, le perron Liégeois, à l'angle nord-ouest de la place d'Armes appelée alors Friedhof ou place Saint-Servais ¹. Avant de mourir il recommanda à ses frères de venger sa mort, et pria ceux qui étaient près de lui de porter ses derniers adieux à sa femme Marie, à ses deux fils, à ses deux filles et à Jehannot son fils naturel. Sur l'échafaud il se dépouilla d'une

¹ En face de la maison portant l'enseigne du *Moulin à vent*.

partie de ses vêtements qu'il donna au peuple ; il ôta sa chaussure, puis son manteau qu'il lança, sur la foule groupée autour de lui. Ayant aperçu l'évêque Jean de Hornes qui assistait à ce triste spectacle, appuyé sur le balcon d'une maison voisine, et qui attendait avec impatience son exécution, il lui reprocha sa perfidie et lui prédit que sa tête saignerait longtemps. Le bourreau lui coupa ses longs cheveux, puis il releva lui-même sa barbe dont il se couvrait la face, et baissa ainsi la tête, avec sang-froid ; elle tomba sous le premier coup du glaive de la justice.

C'est dans l'église des Dominicains, située près du lieu où de la Marck fut exécuté, qu'on célébra ses funérailles avec tous les honneurs dus à un prince de son rang. Les bénédictins, dans *l'Art de vérifier les dates*, disent que son corps fut enterré au cimetière de Saint-Servais ; nous croyons que c'est une erreur, car en 1674, en faisant des travaux près du maître-autel de l'église des Dominicains, on trouva sous le pavé un cercueil renfermant les restes de Guillaume de la Marck. Le corps était drapé d'une robe de soie rouge. Il portait des chausses de la même étoffe, serrées autour du corps par une ceinture en cuir, et la tête, coiffée d'une toque ou béret également en soie rouge, gisait séparée du corps, à côté, dans le cercueil. Le dominicain de Heer, auteur d'une chronique manuscrite du couvent, qui assista à l'ouverture du tombeau, dit qu'après avoir examiné les vêtements en soie, il les trouva presque intacts et reconnut distinctement des traces de taches de sang.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

ET

DE LA CORRESPONDANCE DE L'ACADÉMIE.

MM. le professeur Rabut, président de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, et le comte de Ripalda, président de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Valence, adressent à l'Académie leurs remerciements pour leur admission comme membres honoraires.

— M. de Ripalda écrit à notre président, M. de Kerckhove, que voulant s'associer de tout cœur aux nobles efforts de l'Académie, il enverra, pour être inséré dans nos Annales, un travail sur le fameux théâtre romain de Sagonte.

— M. le comte de Kerckhove, président de l'Académie, annonce la mort de son honorable ami le baron Plunkett de Rathmore, membre correspondant de l'Académie depuis sa création, décédé récemment à Bruxelles, à un âge peu avancé. M. Plunkett était docteur en philosophie et lettres, ainsi que docteur en droit, il joignait à un grand mérite la noble franchise d'une âme droite, beaucoup de modestie et de simplicité dans sa manière de vivre, et ce qui vaut mieux encore un excellent cœur et une inépuisable bienfaisance. Il sera sincèrement regretté de ses amis, auxquels il était très-dévoué, et des pauvres auxquels il faisait tant de bien.

M. Plunkett, reconnu dans la noblesse des Pays-Bas, descendait de l'une des plus anciennes maisons nobles d'Irlande.

— L'Académie vient de recevoir les envois suivants :

1° De l'académie royale des sciences , des lettres et des beaux-arts de Belgique , les n^{os} 1 et 2 de son *Bulletin* du tome VI.

2° De la société des sciences médicales et naturelles, le cahier de mars 1859 de son journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie.

3° De la société de médecine d'Anvers , la livraison de janvier 1859 de ses *Annales*.

4° De la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, le compte rendu de la fête solennelle du *vingt-cinquième anniversaire de la fondation de cette société*.

5° De la société archéologique de Namur, la 4^e livraison du tome V^e de ses *Andales*.

6° De la même, le *Rapport sur la situation de la société en 1858*-

7° De l'académie royale de médecine de Belgique, les numéros 2, 3 et 4 de son *Bulletin* de l'année 1858-1859.

8° De la direction du *Messenger des sciences historiques*, etc., de Belgique, la 4^e livraison de 1858 de ce recueil.

9° Du bibliophile Belge , le cahier de février 1859 de son *Bulletin*.

10° De M. le docteur Giefers, président de la société d'Histoire et d'Archéologie de Westphalie, membre honoraire de l'Académie, le 9^e volume du *Recueil péiodique de cette société*.

11° De M. l'abbé Corblet, membre correspondant, les numéros 2 et 3 de février et de mars 1859.

12° Du même, *Sa police sur les chandeliers d'église au moyen-âge*.

13° Du R. Père Terwecoren, les livraisons du 1 et du 15 mars 1859 de son recueil intitulé : *Collection de précis historiques*, etc.

14° De M. d'Otreppe de Bouvette, membre honoraire de l'Académie, sa brochure intitulée : *Fouilles, recherches, découvertes et indications archéologiques dans la province de Liège*.

15° De M. le chanoine de Ram, recteur de l'nniversité catholique, conseiller de l'académie, son *Synodicon Belgicum Episcopatus Antverpiensis*.

16° De M. le docteur Leemans, membre correspondant de l'Académie à Leyde, une brochure intitulée : *Een paar Aanmerkingen betrekkelijk de jongste pogingen van Tarquini en Stickel, etc.*

17. De M. Edmond de Busscher, membre correspondant, sa publication *sur la peinture murale à l'huile, du XV^e siècle à Gand* ; publication qui offre un immense intérêt aux amateurs des beaux-arts.

18. Du même, son *Rapport historique* sur la société royale des beaux arts et de littérature de Gand, lu le 20 septembre 1858, à la séance solennelle de la société, dont M. de Busscher est le secrétaire.

19. Du même, sont compte-rendu du *congrès artistique et archéologique belge de 1858*, institué à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de la société royale des beaux-arts et de littérature de Gand.

L'estime toute particulière que nous portons à notre savant confrère M. Edmond de Busscher, dont l'académie apprécie autant l'éminent mérite que son beau caractère, nous engage à publier la note suivante ¹ :

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

(*Bibliographie Académique.*)

Edmond De Busscher, homme de lettres ; domicilié à Gand, né à Bruges le 18 janvier 1805 ; secrétaire de la *Société royale des beaux-arts et de littérature*, membre de la *Commission provinciale pour la conservation des monuments* et de la *Direction de l'Académie de dessin, sculpture et architecture*, à Gand ; membre honoraire du CORPS ACADÉMIQUE de l'*Académie des beaux-arts d'Anvers* ; correspondant de l'Académie d'archéologie de Belgique ; élu correspon-

¹ Nous invitons tous les membres de notre Académie à nous adresser des Notices sur leur vie, en y ajoutant l'indication de leurs écrits et leurs titres académiques. Nous nous empresserions de les insérer dans nos Annales.

(*Note du secrétaire de l'Académie.*)

dant de l'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE le 22 septembre 1852; membre titulaire depuis le 5 janvier 1854. — Membre de plusieurs autres Institutions littéraires ou artistiques, belges et étrangères.

SES PUBLICATIONS DANS LES BULLETINS DE L'ACADÉMIE DE BELGIQUE.

Notice sur le Livre de la corporation des peintres et sculpteurs gantois, de 1338 à 1540. (T. XX, 1853.)

Rapport sur la Notice biographique de Liévin de le Clite, peintre au XV^e siècle, par M. Pinchart. (T. XXI, 1854.)

La cour des cloîtres de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand. Notice. (T. XXI, 1854.)

Rapport sur les mémoires du concours de 1854 de la Classe des beaux-arts : Question de l'introduction et de l'emploi du verre à vitres dans l'architecture. (T. XXI, 1854.)

Notices sur une peinture murale à l'huile, de 1448, découverte à Gand. (T. XXII, 1855.)

SES OUVRAGES NON PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE.

Biographie historique et artistique de J^h De Meulemeester, graveur des Loges de Raphaël d'Urbin : Gand, 1838; 1 vol. in-8° et in-4°, avec pl.

Un Livre unique. — Album du Congrès national de Belgique. (Ibid.), 1844; opuscule in-8°, avec pl.

Précis historique de la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature de Gand. (Ibid.), 1845; 1 vol. in-8° avec portraits et pl.

Étude des études de M. de Reiffenberg sur les Loges bibliques de Raphaël d'Urbin. (Ibid.), 1846; brochure in-8°.

Notice sur l'abbaye de St-Pierre, à Gand. — (Ibid.), 1848; 1 vol. in-8°, avec pl. (2^e édition sous presse.)

Nouvelle Place de St-Pierre, à Gand, (Ibid.), 1849; fascicule in-8°, plans et texte explicatif.

Fastes du Comté de Flandre, IX^e-XVI^e siècle. — Description his-

torique du Cortège des comtes de Flandre. (Ibid.), 1^{re} édit. 1849, 2^e édit. 1850; 1 vol. in-8° et gr. in-8°, avec pl. et Vue du cortège.

Notice sur les arbalétriers gantois. — Confrérie de St-George. (Ibid.), 1850; opuscule in-8° et gr. in-8°, avec pl. — (2^e édit. 1 vol. in-8°, avec pl. et fac-simile, sous presse).

Les Ruines de l'Abbaye de St-Bavon, à Gand. (Ibid.), 1850-1851, opuscule in-8°, avec pl.; 2^e édit. 1853-1854, 1 vol. in-8° et in-4°, avec dix pl.

Félix Bogaerts. — Notice biographique et littéraire. (Ibid.) 1851; in-8°, avec portr. et pl.

Fêtes et solennités gantoises du XIV^e au XIX^e siècle. — Aperçu rétrospectif. (Ibid.), 1851; opuscule gr. in-8°.

Album des personnages et costumes du Cortège des comtes de Flandre. Texte historique et explicatif, avec 80 planches par M. Félix Devigne. (Ibid.), 1852; 1 vol. gr. in-8°. Édit. à pl. col. et édit. à pl. noires.

Album et description des Chars du Cortège des comtes de Flandre, avec 10 planches par M. Félix Devigne. (Ibid.), 1853, 1. vol. gr. in-8°. Édit. à pl. col. et édit. à pl. noires.

Rapports, faits en qualité de secrétaire sur les travaux de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand, en 1850 et 1854; opuscles in-8°.

Articles littéraires, artistiques et biographiques publiés dans les *Annales* de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand et dans les journaux français et flamands.

TABLEAU GÉNÉRAL DES MEMBRES

DE

L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE

DE BELGIQUE.

Président d'honneur, SON ALTESSE IMPÉRIALE ET ROYALE L'ARCHIDUC JEAN D'AUTRICHE, feldmaréchal, président de la Société historique de Styrie, etc., etc., etc.

Président, M. le comte DE KERCKHOVE, DIT VAN DER VARENT ¹.

Vice-Président, M. N. DE KEYSER.

Secrétaire, M. VAN DER HEYDEN.

Trésorier, M. JOSEPH DE CUYPER.

Bibliothécaire-archiviste, M. BROECKX.

Secrétaire-adjoint, OSWALD VAN DEN BERGHE.

Conseillers :

MM.
COLINS;
GACHARD;
GOETHALS;
MERTENS;
VAN HASSELT;

MM.
Le chevalier DE LEBIDART;
POLAIN;
Le chanoine DE RAM;
Le baron JULES DE SAINT-GÉNOIS;
PH. KERVYN DE VOLKAERSBEKE;
L'Abbé VAN DEN NEST.

Conseillers honoraires :

MM. DELPIERRE; JOSEPH DE CUYPER; GUILLAUME GEEFS.

¹ A été élevé à la dignité héréditaire de Comte, en 1858, par S. M. le Roi des Deux-Siciles.

Président honoraire :

M. HENRI DE BROUCKERE.

Comité de publications :

MM. BROECKX, COLINS, MERTENS et VAN HASSELT.

Membres effectifs de l'Académie :

MM.

BELLEMANS (JOSEPH), peintre d'histoire, chevalier de l'ordre impérial de la Rose du Brésil, etc., à Anvers.

BROECKX (le docteur C.), membre des Académies royales de Médecine de Bruxelles, de Madrid et de Palma-Majorque; de l'Institut royal de Valence; de la Société historique et archéologique de Thuringe, séant à Jéna; de l'Académie britannique des Sciences et Arts; de la Société des Antiquaires de la Morinie et de plusieurs autres Sociétés savantes, chevalier de l'ordre de Léopold, etc.

BROUCKERE (HENRI DE), ministre d'État, ancien ministre des affaires étrangères, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire du roi près le Saint-Siège, membre de la Chambre des Représentants, ancien Gouverneur de la province d'Anvers, professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles, décoré des ordres de St-Maurice et de St-Lazare de Sardaigne; de Pie, de Rome; commandeur de l'ordre royal du Lion Néerlandais; officier des ordres de Léopold et de Saxe-Cobourg, et de plusieurs autres ordres, etc.

CASTERMAN (A), capitaine en premier du génie, membre de l'Académie royale et nationale d'archéologie d'Espagne et de plusieurs autres compagnies savantes, chevalier de l'ordre de Léopold, etc., à Gand.

COLINS (JOSEPH-HYACINTHE), ancien conseiller provincial, juge au tribunal de 1^{re} instance d'Anvers, etc.

CUYPER (LÉONARD DE), statuaire, membre correspondant de l'Académie britannique; des Sociétés archéologiques de Lorraine; de celles du midi de la France et de la Côte d'or; de la Société des Sciences et Arts du Puy, etc., chevalier de l'ordre de Léopold, à Anvers.

CUYPER (JOSEPH DE), statuaire, membre correspondant de l'Académie britannique des Sciences et Arts; de la Société Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, Lettres et Arts; de la Société archéologique de Béziers; de la Société impériale des Sciences et Arts de Douai; etc.

DELPierre (JOSEPH-OCTAVE), ancien conservateur des archives de la Flandre occidentale, consul général de Belgique à Londres, membre de plusieurs

MM.

sociétés savantes, commandeur de l'ordre royal de Charles III d'Espagne, chevalier de l'ordre de Léopold et de celui de Saxe-Cobourg, etc.

DEMARTEAU (I.-G.-J.), capitaine en premier du génie, ancien professeur à l'école gratuite de menuiserie et de charpenterie, officier de l'ordre de Léopold, décoré de la médaille d'or, etc., à Anvers.

DIEGERICK (J. L. A.), ancien archiviste d'Ypres, professeur à l'Athénée royal d'Anvers, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, etc.

FAUCONVAL (C. DE BERNARD baron DE), propriétaire à Malines.

GACHARD (LOUIS-PROSPER), archiviste-général et membre du Conseil héraldique du royaume; de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Bruxelles et de plusieurs autres académies et sociétés savantes, décoré des ordres royaux de Léopold; du Lion Néerlandais; de Charles III d'Espagne; de l'Aigle Rouge de Prusse; de la Légion d'Honneur et de l'ordre impérial de Saint-Stanislas de Russie, etc.

GEEFS (G.), statuaire du roi, chevalier de l'ordre de Léopold et de plusieurs autres ordres, etc., à Bruxelles.

GOETHALS (F.-V.), conservateur de l'ancienne bibliothèque de Bruxelles, etc.

GRAND DE REULANDT (ED. LE), contrôleur des contributions, membre de plusieurs compagnies savantes, etc., à Ostende.

KERCHOVE (HENRI DE), docteur en Sciences et docteur en Droit, ancien commissaire royal de l'arrondissement de Louvain, ancien membre de la Chambre des Représentants, chevalier de l'ordre de Léopold, etc., à Louvain.

KERCKHOVE, DIT VAN DER VARENT (le comte JOSEPH-ROMAIN-LOUIS DE), ancien médecin en chef aux armées, vice-président honoraire de la Société grand-ducale de Minéralogie et de Géognosie de Jéna, membre de presque toutes les académies et sociétés savantes, ancien vice-président de la Société royale des Sciences, Lettres et Arts d'Anvers, décoré des ordres royaux du mérite civil de la couronne de Bavière; du Lion Néerlandais; du Christ de Portugal; de l'ordre grand-ducal de mérite de Philippe-le-Magnanime de Hesse; de la croix d'honneur et de mérite de Tessin, commandeur de l'ordre royal de François I de Naples, commandeur de l'ordre royal de Wasa et chevalier de l'ordre royal de l'Étoile Polaire de Suède; commandeur de l'ordre royal du Sauveur de Grèce, commandeur de l'ordre ducal de mérite d'Albert-l'Ours d'Anhalt-Dessau-Coethen, commandeur de l'ordre royal d'Isabelle-la-Catholique d'Espagne, officier de l'ordre impérial de la Rose du Brésil, commandeur-grand' croix de l'ordre noble du Phénix de Hohenlohe et de plusieurs autres ordres, etc.

KERVYN DE VOLKAERSBEKE (Pu.), ancien échevin de Gand, membre de la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature de Gand; de la Commission pour la conservation des monuments de la même ville; de la Société de littérature nationale de Leyde, etc.

MM.

- KEYSER** (NICAISE DE), peintre d'histoire, directeur de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers, membre des Académies royales et Sociétés des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Bruxelles, Anvers, Gand, Liège, Hainaut, Jéna, Strasbourg, Toulon, Évreux; de l'Académie Impériale des Beaux-Arts de Vienne; des Académies royales de Dresde; de Messine et de Marseille; de l'Académie nationale américaine de peinture, séant à New-York; des Académies d'Archéologie d'Espagne et de Grèce; de l'Académie britannique des Sciences et Arts; des Sociétés des Antiquaires de Picardie et de la Morinie et de plusieurs autres académies et sociétés savantes; chevalier des ordres royaux de Léopold; de l'Étoile polaire de Suède; du Lion Néerlandais; de la Couronne de Wurtemberg; de Saint-Michel de Bavière, commandeur de l'ordre de la couronne de chêne de Hollande, etc.
- LAMBRECHTS** (le docteur P.-JOSEPH), président de la Commission médicale de la province d'Anvers, membre de la Société de Médecine d'Anvers, membre correspondant des Académies royales de Médecine de Madrid et de Cadix, etc., bourgmestre de Hoboken, chevalier de l'ordre de Léopold.
- LEBIDART DE THUMAIDE** (le chevalier ALPHONSE-FERDINAND DE), docteur en droit, premier substitut-procureur du roi à Liège, conseiller provincial du Hainaut, président du Conseil de salubrité publique de la province de Liège, membre d'un grand nombre d'académies et sociétés savantes, chevalier des ordres de Léopold; de la Légion d'honneur; du Lion de Zahringen, de Bade; de l'ordre chapitral d'ancienne Noblesse des quatre Empereurs d'Allemagne, etc.
- LYSEN** (FLORENT), membre de plusieurs académies et sociétés savantes, chevalier de l'ordre royal de Charles III d'Espagne et des ordres de St.-Louis de Parme, du Saint-Sépulcre de Jérusalem, etc., à Anvers.
- MERTENS** (FRANÇOIS-HENRI), professeur à l'Athénée et conservateur de la bibliothèque publique d'Anvers, membre correspondant de l'Académie royale de Cadix et de plusieurs autres sociétés savantes, chevalier de l'ordre de Léopold, etc.
- POLAIN** (M.-L.), docteur en philosophie et lettres, conservateur des archives de la province de Liège, professeur de littérature française et d'histoire publique moderne à l'école de commerce de Liège, membre correspondant de l'institut et du Comité historique du ministère de l'instruction publique de France, membre de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bruxelles et de plusieurs autres compagnies savantes, chevalier des ordres de Léopold et de la Légion d'honneur, etc.
- PROOST** (BARTHÉLEMI DE), architecte à Anvers, etc.
- RAM** (G.-F.-X. DE), recteur magnifique de l'Université Catholique de Louvain,

MM.

chanoine honoraire de la Métropole de Malines, docteur en théologie et en droit canon, professeur ordinaire à la faculté de théologie, membre de la Commission royale d'Histoire du Royaume; de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bruxelles; de l'Académie pontificale d'Archéologie de Rome et de plusieurs autres académies et sociétés savantes, commandeur de l'ordre royal d'Isabelle-la-Catholique d'Espagne et du Christ de Portugal, chevalier des ordres de Léopold et de l'Aigle rouge de Prusse, etc.

SAINT-GENOIS (le baron **JULES DE**), ancien échevin de Gand, professeur et directeur de la Bibliothèque de l'Université de Gand, membre des Académies royales des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bruxelles et de Munich, membre honoraire de la Société grand-ducale de Jéna, membre de la Société de littérature nationale de Leyde et correspondant de plusieurs autres compagnies savantes, chevalier de l'ordre de Léopold, etc.

VALLEZ (le docteur **P.-J.**), membre de l'Académie royale de médecine de Naples; de l'Académie impériale médico-statistique de Milan; de l'Académie royale et nationale d'archéologie d'Espagne et de plusieurs autres académies et sociétés savantes, chevalier de l'ordre impérial de St.-Stanislas de Russie, etc., à Bruxelles.

VAN DEN BERGHE (**OSWALD-CHARLES-JOSEPH-MARIE**), docteur en philosophie et Lettres, membre de l'Académie royale et nationale d'Archéologie d'Espagne; des Sociétés pour la conservation des monuments historiques de France et du Grand-Duché de Luxembourg; de la société, d'histoire et des Beaux-Arts de la Flandre maritime et du comité flamand de France; de la société historique et géographique de la Hesse électorale, etc., présentement à Rome.

VAN DEN NEST (l'abbé **C. J.**), membre de l'Académie pontificale des Arcades de Rome et de plusieurs autres compagnies savantes, chevalier de l'ordre royal de François I de Naples; de l'ordre royal d'Isabelle-la-catholique d'Espagne; de l'ordre de St.-Grégoire et du St.-Sépulcre de Rome, etc., à Anvers.

VAN DEN STEEN DE JEHAY (le comte **XAVIER**), membre de l'Académie royale et nationale d'Archéologie d'Espagne; de la Société de Numismatique Belge; des Sociétés des Antiquaires de Zurich et de la Morinie, chevalier de l'ordre chapitral d'ancienne Noblesse des quatre Empereurs d'Allemagne, etc., à Liège.

VAN HASSELT (**ANDRÉ-HENRI-CONSTANT**), docteur en droit, inspecteur des écoles normales et primaires supérieures, membre des Académies royales des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bruxelles, de Rouen, de Nancy; de la Société des Antiquaires de la Morinie et de plusieurs autres sociétés

MM.

- savantes, etc., chevalier des ordres de la Légion d'honneur et de Léopold, à Bruxelles.
- VAN DER HAEGHEN (PH.), bibliothécaire de S. A. S. le duc d'Arenberg, membre de plusieurs compagnies savantes, etc., à Bruxelles.
- VAN DER HEYDEN (NICOLAS-JEAN), architecte, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, à Anvers.
- VAN PRAET-LUNDEN (le chevalier AUGUSTE), propriétaire à Anvers.
- VAN THIELEN (JACQUES-CORNEILLE), docteur en droit, juge au tribunal de première instance à Bruxelles, membre correspondant de la Société libre d'émulation pour les Sciences, Lettres et Arts de Liège; de la Société des Sciences, Lettres et Arts du Hainaut; de la Société grand-ducale de Jéna et de la Société des Antiquaires de la Morinie, etc.
- VINCART (l'abbé), curé à Marilles lez-Jodoigne, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.
- VISSCHERS (P.), curé de la paroisse de St-André à Anvers, ancien professeur au Séminaire de Malines, membre des Sociétés de littérature flamande d'Anvers, de Bruges, Gand et Bruxelles; de la Société d'émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre, séant à Bruges; de la Société impériale Académique de Cherbourg, etc.
- VISSER (l'avocat DE), ancien échevin de la ville d'Anvers, chevalier de l'ordre royal du Lion Néerlandais, etc.
- VLEESCHOUWER (le professeur L.), membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc. à Anvers.
- WITTE (le baron J. DE), membre de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique; de l'Institut de France (Académie des inscriptions et Belles-Lettres); de l'Académie pontificale d'Archéologie de Rome; de l'Académie royale des Sciences de Berlin; de l'Académie d'Herculanum; de l'Institut Archéologique de Rome; de l'Académie Archéologique d'Athènes; de l'Académie nationale d'Archéologie d'Espagne; de l'Académie d'Arrezzo; etc., chevalier des ordres de Léopold, du Sauveur de Grèce et de la Légion d'honneur, etc.

Membres correspondants ¹ :

MM.

- ALARY (LOUIS-JUSTIN), Secrétaire archiviste de la Société d'émulation pour les sciences, lettres et arts du Département de l'Allier, professeur au Lycée à Moulins, etc.

¹ L'Académie ne reconnaît d'autres membres que ceux dont les noms sont portés dans son tableau.

MM.

- ALTMEYER (JEAN-JACQUES), docteur en droit et en lettres, professeur de politique moderne à l'Université libre de Bruxelles, etc.
- ARBELLOT (l'abbé), chanoine honoraire, secrétaire-général de la Société archéologique et historique du Limousin, etc.
- ARDANT (MAURICE), conservateur des monuments historiques de la Haute-Vienne et du Musée de Limoges, archiviste de la même ville, membre de la Société des Antiquaires de France et de plusieurs autres compagnies savantes.
- ARENDT (G.-A.), docteur en philosophie et lettres, professeur d'antiquités romaines et d'archéologie à l'Université catholique de Louvain, etc.
- AQUILO Y FUSTER (DON MARIANO), conservateur de la bibliothèque publique de Valence, membre de plusieurs Académies, etc.
- ASSAS (le chevalier DON MANUEL DE), membre de l'Académie royale d'histoire d'Espagne, conservateur adjoint de la bibliothèque de cette académie, chevalier de l'ordre royal de Charles III, etc., à Madrid.
- AUBER (l'abbé), chanoine de la cathédrale de Poitiers, historiographe du Diocèse, membre de la commission archéologique diocésaine et de plusieurs compagnies savantes.
- AUSSI (D^r), membre de plusieurs compagnies savantes, à Saint-Jean-d'Angely.
- AYMARD (AUGUSTE), archiviste du département de la Haute-Loire, secrétaire de la Société des Sciences, Agriculture, Arts et Commerce du Puy, membre de plusieurs autres sociétés savantes.
- BAECKER (L. DE), inspecteur des monuments historiques du département du Nord, président de la Société d'Histoire et des Beaux-Arts de la Flandre maritime, membre du Comité historique de France et de plusieurs compagnies savantes, chevalier de l'ordre de la Couronne de Chêne de Hollande, etc., à Bergues.
- BLANDEVILLE (le chanoine), aumônier du Lycée de Reims, et secrétaire-général de l'Académie impériale de cette ville, etc.
- BARD (JOSEPH), correspondant historique du ministre de l'Instruction publique et des cultes, inspecteur des monuments historiques du Rhône et de l'Isère, membre de l'Académie pontificale d'Archéologie de Rome; des Académies de Dijon, de Rouen, etc., chevalier de plusieurs ordres, à Chorey, près de Beaune.
- BARNSTEDT (DE), conseiller aulique du grand-duc d'Oldenbourg, grand-bailli d'Oberstein, etc.
- BARTHELEMY (ÉDOUARD DE), correspondant des comités historiques de France, inspecteur des monuments de la Meuse, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.
- BAUR, directeur des archives de l'état du Grand-Duché de Hesse et de celles du cabinet du Grand-Duc, membre de plusieurs compagnies savantes, chevalier de différents ordres, etc.

MM.

- BELHOMME (GUILLAUME), archiviste du département de la Haute-Garonne et de la Société Archéologique du Midi de la France, membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, etc.
- BERGEROT, vice-président de la société d'histoire et des beaux-arts de la Flandre maritime de France, maire d'Eckelsbègue (département du nord,) etc., au château d'Eckelsbègue.
- BERNHARDI (le docteur K.), vice-président de l'association historique de la Hesse-électorale, membre de plusieurs compagnies savantes, etc., à Cassel.
- BERTHOUD (HENRI), homme de lettres, chevalier des ordres royaux de François I de Naples; de Léopold de Belgique; de la Couronne de Chêne de Hollande; de la Légion d'Honneur, etc., à Paris.
- BERTRAND (RAYMOND DE), secrétaire-archiviste de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Dunkerque, etc.
- BERTRAND de Doue, ancien président de la Société Académique du Puy, membre de plusieurs compagnies savantes, etc.
- BEUGNY d'HAGERUE DE LOZINGHEM (le chevalier AMÉDÉE DE) membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, etc., au château de Lozingham, près de Lillers (Pas-de-Calais).
- BIETZ (ALBERT), Secrétaire de l'association transylvanienne pour les sciences naturelles, séant à Hermannstadt, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.
- BLUNTSCHLI (le docteur J.-G.), conseiller d'État, professeur à l'Université de Zurich, etc.
- BOFARULL (DON ANTONIO DE), conservateur des archives de la couronne d'Aragon, etc., à Barcelone.
- BOILLEAU, conservateur-trésorier de la Société Archéologique de Touraine, membre de plusieurs compagnies savantes, etc.
- BOISTEL (AMÉDÉE), secrétaire de l'Académie d'Arras, juge suppléant du tribunal civil de cette ville, membre de plusieurs sociétés savantes.
- BORDEAUX (R.), docteur en droit, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, à Evreux.
- BOREL D'AUTERIVE, archiviste paléographe, avocat à la cour royale de Paris, directeur de la *Revue Historique de la noblesse*, etc.
- BORELY, professeur d'histoire, secrétaire de la Société Havraise d'études diverses, membre de plusieurs académies, etc., au Havre.
- BORGNET (JULES), secrétaire de la Société Archéologique de Namur, archiviste à Jambes, etc.
- BOUDART, secrétaire-général de la Société Archéologique de Béziers, etc.
- BOULIE (le comte de la), vice-président de la Société impériale d'agriculture de Marseille, conseiller de la préfecture des Bouches du Rhône, chevalier de l'ordre royal de François I de Naples; de l'ordre pontifical de Pie, etc.

MM.

- BOUTHORS, greffier en chef de la cour d'Amiens, membre de la Société des Antiquaires de Picardie ; de l'Académie d'Amiens et de plusieurs autres compagnies savantes, etc.
- BOVER (don JAQUIN-MARIA), membre de l'Académie nationale et royale d'Archéologie d'Espagne et de plusieurs autres académies, etc.
- BRAUN, vice-directeur de l'Association Historique de la Basse-Saxe, etc., à Hanovre.
- BRETON (ERNEST), archéologue, membre de plusieurs compagnies savantes, à Paris.
- BRIGGS (JOHN), général au service d'Angleterre, membre de la Société royale asiatique de Bombay et de plusieurs autres sociétés savantes, etc., à Bombay.
- BRUCKNER (le professeur), secrétaire de la Société Archéologique de Henneberg, etc., à Meinungen.
- BRUTI (DOMINIQUE), camérier secret de S. S. Pie IX, membre de plusieurs académies, commandeur et chevalier de plusieurs ordres, etc., à Rome.
- BUDGE (le docteur JULES), professeur de physiologie à l'Université de Bonn, secrétaire-général de la Société des Sciences Naturelles de la Prusse Rhénane, membre de plusieurs académies, etc.
- BUNSEN (le chevalier DE), ancien ambassadeur du roi de Prusse près la Reine d'Angleterre, secrétaire-général de l'Institut Archéologique de Rome pour la section de Londres, etc.
- BUSSCHER (EDMOND DE), secrétaire de la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature de Gand, membre de plusieurs sociétés savantes, chevalier de l'ordre de Léopold, etc.
- BYZANTIOS (SCARLATOS DE), membre de l'Académie d'Archéologie de Grèce, etc., à Athènes.
- CAHIER (AUGUSTE-LOUIS-JEAN), conseiller à la cour impériale de Douai, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.
- CALEMARD DE LAFAYETTE (CHARLES), directeur du Musée du Puy, membre de plusieurs compagnies savantes, etc.
- CANNEDO (don NICOLAS-CASTOR DE), membre de l'Académie nationale et royale d'Archéologie d'Espagne et de plusieurs autres compagnies savantes, etc., à Madrid.
- CANTU (CÉSAR), secrétaire-perpétuel de l'Institut Impérial et Royal des Sciences, Lettres et Arts de Lombardie, membre d'un grand nombre d'académies et sociétés savantes, etc., à Milan.
- CARNEL (l'abbé), vicaire de la paroisse St-André à Lille, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.
- CAROLUS (le docteur J.), membre de plusieurs compagnies savantes, à Bruxelles.
- CARRERAS (le docteur JOSEPH), secrétaire de l'Académie Royale de Médecine de Barcelone, etc.

MM.

- CARTER (HENRI), secrétaire-général de la Société royale asiatique de Bombay, membre de plusieurs autres compagnies savantes, etc.
- CASTEL, secrétaire-général de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc.
- CASTELLANOS (le commandeur don BASILIO-SERASTIAN DE), chambellan de S. M. la reine d'Espagne, directeur de l'Académie nationale et royale d'Archéologie d'Espagne, membre de plusieurs autres académies et sociétés savantes, directeur-général de l'Enseignement Normal du royaume, etc., à Madrid.
- CAUMONT (DE), président de la Société des Antiquaires de Normandie, membre de l'Institut de France et d'un grand nombre d'autres académies et sociétés savantes, etc., à Caen.
- CAUWENBERGHE (ÉDOUARD-FR. VAN), archéologue à Audenarde.
- CAUX (LOUIS-JOSEPH), secrétaire de la Société Dunkerquoise des Sciences, Lettres et Arts, membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, etc., bibliothécaire-adjoint de la ville de Dunkerque.
- CELS (JOSSE), littérateur à Bruxelles.
- CHAPMAN (JOSEPH-GADSBY), secrétaire-général de l'Académie nationale de peinture à New-York, etc.
- CHARLÉ DE TYBERCAMPS, ci-devant avocat à la cour d'appel de Bruxelles, membre de la Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut, etc., à son château de Tyberchamps, près de Nivelles.
- CHARMA, professeur des Belles-Lettres à l'Académie de Caen, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc.
- CHON, professeur d'histoire, membre de la Société royale des Sciences, Lettres et arts de Lille, etc., à Lille.
- COCHET (l'abbé), aumônier du collège royal de Rouen, membre de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la même ville; de la Société des Antiquaires de Normandie, etc.
- COMBES (F.), professeur agrégé d'histoire, membre de plusieurs compagnies savantes, etc., à Paris.
- CONTENCIN (DE), ancien secrétaire-général de la préfecture du département du Nord, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc.
- COOMANS (JEAN-BAPTISTE-NICOLAS-ÉMILE), docteur en droit, membre de la Chambre des Représentants et de plusieurs sociétés savantes, etc., à Bruxelles.
- CORBLET (l'abbé JULES), membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, etc., à Amiens.
- CORTYL (l'abbé), curé de Wylder (département du Nord), membre de plusieurs sociétés savantes.

MM.

- COUPPEY**, juge au tribunal de Cherbourg, membre de la Société impériale Académique de la même ville, et de plusieurs autres compagnies savantes, etc.
- COUSIN** (LOUIS), président du Comité de la Société des Antiquaires de la Morinie à Dunkerque, membre de la Société des Sciences, Lettres et Arts de la même ville, ancien procureur du Roi, etc.
- COUSSEMAKER** (EDMOND DE), juge au tribunal civil de Dunkerque, membre du Conseil général du Nord, Président de la Société Dunkerquoise, Président du Comité Flamand de France, correspondant du Ministre de l'Instruction publique pour les travaux historiques, associé de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Arts de Belgique, membre honoraire de l'Académie d'Archéologie de Madrid, membre des sociétés des antiquaires de France, de Picardie, de la Morinie, des sociétés académiques de Lille, Douai, Valenciennes, Cambrai, d'Émulation de Bruges, des Beaux-Arts de Gand, etc., chevalier de la Légion d'Honneur.
- DAVAINE**, ingénieur des ponts et chaussées, ancien président de la Société impériale des Sciences, Agriculture, Belles-Lettres et Arts de Lille, membre de plusieurs autres compagnies savantes, etc.
- DAVOUD-OGHLOU** (G.-A.), conseiller d'ambassade de S. M. l'empereur de Turquie, membre de l'Académie royale des Sciences de Berlin, etc.
- DAVREUX** (le docteur CHARLES), professeur de chimie et de minéralogie à l'école industrielle de Liège, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc.
- DECHEN** (le docteur H. DE), capitaine des mines, directeur supérieur de leur administration, président de la Société des Sciences naturelles de la Prusse Rhénane, etc.
- DELGRAS** (le docteur), secrétaire de la Junte suprême de santé du royaume d'Espagne, ancien député de Guadaloxara, membre de l'Académie royale de Médecine de Madrid et de plusieurs autres sociétés savantes, etc., à Madrid.
- DENIS** (ÉLOY-MICHEL), secrétaire-général de la Société d'Histoire naturelle et d'Archéologie du département de la Manche, membre de plusieurs autres compagnies savantes, etc., à Saint-Lo.
- DIDRON** (ADOLPHE-NAPOLÉON), secrétaire du Comité Historique des Arts et Monuments de France, membre de la Société royale des Beaux-Arts d'Athènes, etc., à Paris.
- DONALDSON** (THOMAS-LEVERTON), professeur d'architecture au collège universitaire de Londres, membre correspondant de l'Institut de France; des Académies de Vienne, Rome, Naples, Florence, Venise, Milan, Parme, Vicence, Belgique, etc., membre du Comité Historique des Arts et Monuments, à Londres.

MM.

- DROYSEN (le docteur JEAN-GUSTAVE), professeur à l'Université de Jéna, membre de plusieurs académies, chevalier de différents ordres, etc.
- DU BOIS (ALBERT), historien, membre de l'Académie Delphinale, etc., à Grenoble.
- DU BOIS (le docteur JULES), membre de la Société impériale d'Émulation d'Abbeville et de plusieurs autres sociétés savantes, etc., à Abbeville.
- DUBOSC (NICOLAS), archiviste paléographe du département de la Manche, membre de plusieurs sociétés savantes, etc., à Saint-Lo.
- DU BUS (le vicomte BERNARD), ancien membre de la Chambre des Représentants ; de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Arts de Bruxelles, et de plusieurs autres compagnies savantes, etc., à Bruxelles,
- DU COIN (PIERRE-AMÉDÉE), secrétaire-perpétuel de l'Académie Delphinale, ancien bibliothécaire de la ville de Grenoble, etc.
- DUMONT (JOSEPH-JONES), architecte-dessinateur de la Commission royale des Monuments, membre de l'Académie fédérale des ingénieurs et architectes Suisses, etc., à Bruxelles.
- DURAND, curé de St.-Nazaire à Béziers, membre de la Société Archéologique de la même ville, etc.
- DURLET (F.), architecte, à Anvers.
- DUSEVEL (HYACINTHE), inspecteur des Monuments Historiques du département de la Somme, membre du Comité Historique près le ministre de l'instruction publique de France, membre de plusieurs compagnies savantes, etc., à Abbeville.
- EBENAU (CHARLES), secrétaire de la bibliothèque et de la société Archéologique du duché de Nassau, etc., à Wiesbaden.
- EHRENTRAUT, conseiller de Cour, membre de l'Association Historique de la Basse-Saxe et de plusieurs autres compagnies savantes, etc., à Hanovre.
- EICHWALD (le docteur D'), conseiller d'État de l'empereur de Russie, secrétaire-perpétuel de l'Académie impériale de Médecine de Saint-Pétersbourg, décoré de plusieurs ordres, etc.
- EINFELD, assesseur de Régence, conservateur des Collections Historiques et Archéologiques de l'Association Historique de la Basse-Saxe, membre de plusieurs compagnies savantes, etc., à Hanovre.
- ENGLING, professeur de philosophie, membre de la Société royale et grand-ducale pour la recherche et la conservation des monuments historiques du Grand-Duché de Luxembourg, membre correspondant de plusieurs autres sociétés savantes, etc.
- ERSKINE (le chevalier GUILLAUME), membre de la Société royale Asiatique de Bombay et de plusieurs autres compagnies savantes, etc., à Bombay.
- ESCALADA (le docteur don GREGORIO DE), membre de l'Académie royale de Médecine de Madrid, professeur à l'hôpital général de la même ville,

MM.

- membre des Académies royales de Médecine de Barcelonne, Cadix, Galice et Asturies, Palma-Majorque et d'un grand nombre d'autres académies et sociétés savantes, décoré de plusieurs ordres, etc.
- ESCALLIER (le docteur, ÈNÉE-AIMÉE), membre de plusieurs sociétés savantes, décoré de la Légion d'Honneur, etc., à Douai.
- ESCOLAR (le docteur don SERAPIO), ancien secrétaire-perpétuel de l'Académie royale de Médecine et membre de l'Académie royale des Sciences naturelles de Madrid ; des Académies royales de Médecine de Barcelonne, Cadix, Galice et Asturies, Palma-Majorque, Valence, Saragosse et d'un grand nombre d'autres académies et sociétés savantes, etc.
- ESTOILE (le comte MAX DE L'), vice-président de la Société d'Émulation du Département de l'Allier, membre de plusieurs compagnies savantes, etc., à Moulins.
- ETTINGSHAUSEN (D'), secrétaire-perpétuel de l'Académie impériale des Sciences de Vienne, etc.
- ETTMULLER (le docteur L.), professeur de littérature allemande à l'Université de Zurich, etc.
- FANTONETTI (le baron), docteur en Médecine, ancien vice-président de l'Académie impériale Physico-Médicale de Milan, ancien secrétaire-perpétuel de l'Institut impérial des Sciences, Lettres et Arts du royaume Lombardo-Vénitien, professeur de physique et de médecine, etc.,
- FARINA (GUISSEPPE LA), membre de l'Académie royale des Sciences et Lettres de Messine et de plusieurs autres compagnies savantes, etc.
- FARINA (CARMELO LA), professeur et doyen de la faculté Physico-Mathématique de l'Université de Messine, secrétaire-général de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de la même ville, etc.
- FARINA (SILVESTRO LA), professeur et secrétaire de la classe des lettres de l'Académie royale de Messine, etc.
- FAUCHE-PRUNELLE (ALEXANDRE), conseiller à la cour d'appel de Grenoble, membre de l'Académie Delphinale, etc.
- FAVEROT, principal au collège de Saint-Omer, membre de la Société des Antiquaires de la Morinie et de plusieurs autres sociétés savantes, etc.
- FÉE (le docteur), professeur à l'Université de Strasbourg, membre de l'Académie impériale de Médecine de France et d'un grand nombre d'autres académies et sociétés savantes, commandeur de l'ordre de la Légion d'Honneur, etc.
- FENZE (FRANÇOIS), prêtre à la cathédrale St.-Martin de Landshut, secrétaire de l'association historique de la Basse-Bavière, etc.
- FIEDELER, archiviste de l'association historique de la Basse-Saxe, etc., juge au tribunal à Hanovre.
- FIERLANT (baron de), conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, chevalier de l'ordre de Léopold, etc.

MM.

- FOISSET, conseiller à la cour impériale de Dijon, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc.
- FORMEVILLE (DE), secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, membre de plusieurs académies, etc., à Caen.
- FOUCART, vice-président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, séant à Poitiers; professeur et doyen de la faculté de droit de Poitiers, membre de plusieurs compagnies savantes.
- FOERINGER, bibliothécaire du Roi de Bavière et conservateur de la bibliothèque de la ville de Munich, membre de l'Académie royale des Sciences et de l'Association Historique de Bavière et de plusieurs autres compagnies savantes, etc., à Munich.
- FOURQUET (le docteur), premier professeur agrégé et chef des travaux anatomiques de la faculté de médecine de Madrid, membre de l'Académie royale de médecine de la même ville, et de plusieurs autres compagnies savantes, etc.
- FRANQUINET (l'avocat), archiviste de la ville de Maestricht, secrétaire de la Société Archéologique et Historique du duché de Limbourg, etc.
- FRANTIN, membre de l'Académie impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon et d'un grand nombre d'autres compagnies savantes, etc., à Dijon.
- FUSS (JEAN-DOMINIQUE), professeur émérite à l'Université de Liège, etc.
- GALESLOOT (LOUIS), archiviste de la commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances du royaume, etc., à Bruxelles.
- GARNIER (le professeur), secrétaire-perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, bibliothécaire-adjoint de la ville d'Amiens, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc.
- GARRIDO (le docteur don FRANCISCO DE), secrétaire de la correspondance étrangère de l'Académie royale de Médecine de Galice et d'Asturies, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc., à la Corogne.
- GASSMAN, secrétaire de la Société d'Histoire et des Beaux-Arts de la Flandre-Maritime de France, membre de plusieurs compagnies savantes, à Bergues.
- GAUTIER (AUG.), président de l'Académie Delphinale, doyen de la faculté de droit de Grenoble, etc.
- GEEL (J.), professeur honoraire et bibliothécaire en chef de l'Université de Leyde, etc.
- GÉNY (ALEXANDRE), vice-président de la Société d'Archéologie de Lorraine, etc., à Nancy.
- GERGENS (le docteur), 2^e secrétaire de la Société Historique et Archéologique de Mayence, membre de plusieurs compagnies savantes, à Mayence.
- GERVAIS, ancien secrétaire-général de la Société des antiquaires de Normandie, membre de plusieurs académies, etc., avocat. à Caen.

MM.

- GERHARD (le chevalier E.), professeur d'archéologie et archéologue au Musée royal de Berlin, membre d'un grand nombre d'académies et sociétés savantes, etc.
- GLAVANY (HENRI), membre de plusieurs compagnies savantes, etc., à Constantinople.
- GOICOECHEA (Don MANUEL DE), conservateur-adjoint à la bibliothèque de l'Académie royale d'histoire d'Espagne, etc., à Madrid.
- GOTH (le docteur GEORGES), professeur à l'Université de Gratz, secrétaire de la Société d'histoire de Styrie, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc.
- GOURNAY (DE), ancien membre de la commission de l'expédition scientifique de Morée, membre de l'Académie Delphinale, etc., à Grenoble.
- GREIFF (le professeur), conservateur de la bibliothèque royale du cercle et de la ville d'Augsbourg, secrétaire de l'Association historique de Souabe, membre de plusieurs compagnies savantes, etc.
- GRIFI (le chevalier L.), conseiller, secrétaire-général de la Commission des Antiquités et des Beaux-Arts de Rome, etc.
- GROTEFEND (le docteur), archiviste-secrétaire de l'Association historique de la Basse-Saxe, membre de plusieurs compagnies savantes, etc., à Hanovre.
- GUÉRARD (le professeur), vice-président de la Société des Antiquaires de Picardie, etc.
- GUICHON DE GRANDPONT, commissaire-général de la marine, officier de la Légion d'honneur, etc., à Cherbourg.
- GUILLAUME (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier de la Chapelle ducale à Nancy; secrétaire de la Société d'Archéologie Lorraine, membre correspondant de la Société des Antiquaires de France; des Académies de Nancy, Metz, Dijon, Verdun, etc.
- HABEL (FRÉDÉRIC), archiviste à Schierstein, membre de la Société Archéologique du Duché de Nassau, etc.
- HAGEMANS (J.), archéologue, membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.
- HARDOUIN, docteur en droit, membre de la Société des Antiquaires de Picardie; de l'Académie d'Amiens et de plusieurs autres compagnies savantes, avocat à la Cour de cassation, etc., à Paris.
- HARCOURT (le comte JEAN D'), des ducs d'Harcourt, capitaine de corvette de la marine de France, membre de la Société impériale académique de Cherbourg, etc.
- HART, graveur en médailles, membre de plusieurs sociétés des beaux-arts, décoré de l'ordre impérial du Sultan en brillants, chevalier de l'ordre royal de Wasa et décoré de la grande médaille d'or de mérite de Suède, chevalier des ordres du Christ de Portugal et de St.-Maurice et de St-Lazare de Sardaigne, etc., à Bruxelles.

MM.

- HARTZENBUSCH (DON JUAN EUGENIO), premier bibliothécaire de la bibliothèque nationale à Madrid, commandeur de l'ordre royal américain d'Isabelle-la-Catholique, etc.
- HENSEN (le docteur GUILLAUME), secrétaire-général de l'Institut archéologique de Rome, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc., à Rome.
- HERBERGER (le docteur ÉDOUARD), conseiller de Cour, professeur ordinaire à l'Université de Wurzburg, directeur de la Société royale des Sciences technologiques du Palatinat, chevalier de l'ordre royal du Mérite civil de la couronne de Bavière ; de l'ordre royal du Sauveur de Grèce ; etc.
- HERBERGER, archiviste d'Augsbourg, membre de l'Académie royale des sciences de Bavière ; de l'Association historique de Souabe ; etc.
- HÉRICOURT (le comte ACHMET D'), membre de l'Académie impériale d'Arras et d'un grand nombre d'autres sociétés savantes, etc.
- HERMAND (ALEXANDRE), archiviste de la Société des Antiquaires de la Morinie, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, etc., à Saint-Omer.
- HERMANS (C.-B.), docteur en philosophie et lettres, archiviste de la ville de Bois-le-Duc et de la Société des Arts et Sciences du Brabant septentrional, membre de plusieurs autres sociétés savantes, etc.
- HERTEL (JOSEPH-THÉODORIC), trésorier de la Société des Sciences de la Haute-Lusace, professeur de physique et des mathématiques au gymnase à Görlitz, membre de plusieurs compagnies savantes.
- HESSE (le docteur), conseiller de Cour, bibliothécaire et archiviste de la Société historique et archéologique de Thuringe, etc., à Rudolstadt.
- HOOFT GRAAFLAND (H.), secrétaire de la Société historique d'Utrecht, membre de plusieurs compagnies savantes, etc.
- HORNER (JACQUES), conservateur de la bibliothèque publique de Zurich, etc.
- HUBAUD, homme de lettres, trésorier de l'Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Marseille, etc.
- HULST (FÉLIX VAN), homme de lettres, membre de plusieurs sociétés savantes, etc., à Liège.
- JAEGER (le docteur), conseiller aulique, professeur d'histoire, président de la Société des historiens du Palatinat, etc., à Spire.
- JANER Y GRAELLS (don FLORENCIO), auteur du recueil intitulé : *Musée royal d'Espagne*, etc., à Madrid.
- JANSSEN (H.-G.), membre des Sociétés des sciences de Zélande et de la Littérature Néerlandaise de Leyde ; des Sociétés historiques d'Utrecht, Leeuwarde, etc., à Muiden près de l'Écluse, Flandre zélandaise.
- JANSSEN (le docteur J.), conservateur du Musée d'antiquités de Leyde, etc.
- JAJUES (le docteur J.), président du Comité médical de l'arrondissement d'Anvers,

MM.

membre de plusieurs sociétés savantes, chevalier de l'ordre royal d'Isabelle-la-Catholique d'Espagne, à Anvers.

JOLY (ED.), docteur en droit, membre de plusieurs compagnies savantes, à Renaix.

JUILLAC (le comte G. DE), secrétaire de la Société Archéologique du Midi de la France, membre de plusieurs sociétés savantes, à Toulouse.

JUYNBOLL (T.-W.-J.), recteur de l'Université de Leyde.

KÖHLER (GUSTAVE-EMMANUEL), vice-président de la Société des Sciences de la Haute-Lusace, conseiller de Régence, membre de plusieurs compagnies savantes, etc., à Görlitz.

KOHLRAUSCH (le docteur), conseiller supérieur de collège, directeur de l'Association Historique de la Basse-Saxe, etc., à Hanovre.

LABOUREUR (le chevalier), membre de l'Académie et du Conseil des Beaux-Arts de Rome, etc.

LACHAPELLE (ÉDOUARD DE), docteur-ès-lettres, secrétaire-général de la Société impériale Académique de Cherbourg, etc.

LACORDAIRE (T.), professeur à l'Université de Liège, etc.

LAFARELLE (FÉLIX DE), ancien député, membre correspondant de l'Institut de France et de plusieurs autres académies, etc.

LA GARDE (MARCELLIN), professeur de littérature française à l'Athénée royal de Hasselt, membre de la Société royale grand-ducale pour la recherche et la conservation des monuments historiques du Grand-Duché de Luxembourg, etc.

LAIMANT (AMÉDÉE), contrôleur de la marine au port de Cherbourg, officier de la Légion d'Honneur, membre de la Société impériale académique de Cherbourg, etc.

LAMBERT, conservateur de la bibliothèque publique de la ville de Bayeux, membre de plusieurs académies, etc.

LANDAU, archiviste de la Hesse électorale, secrétaire de l'Association Historique, membre de plusieurs compagnies savantes, etc., à Cassel.

LANDERER (le docteur DE), professeur de chimie à l'Université d'Athènes, membre de l'Académie d'Archéologie de Grèce et de plusieurs autres compagnies savantes, etc.

LANSAC (DE), homme de lettres, membre de plusieurs sociétés savantes, etc., à Paris.

LANSENS, membre de la Société d'Émulation pour l'Histoire et les Antiquités de la Flandre occidentale; du Comité Flamand de France; de la Société des Antiquaires de la Morinie; de la Société de Littérature Néerlandaise de Leyde; des Sociétés Historiques d'Utrecht et de Leuwarden; de la Société royale des Beaux-Arts et de littérature de Gand; etc., à Couckelaer.

LAPLANE (HENRI DE), secrétaire-perpétuel de la Société des Antiquaires de la

MM.

- Morinie, inspecteur des monuments historiques, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc.
- LE CHANTEUR DE PONTAUMONT, officier au corps de contrôle de la marine de France, trésorier-archiviste de la Société impériale académique de Cherbourg, etc.
- LEEMANS (le docteur CONRAD), directeur du musée d'antiquités de Leyde, membre de la Société royale des Antiquaires et de la Société Numismatique de Londres; de la Société royale des Antiquaires du Nord; de l'Institut archéologique de Rome; de la Société archéologique de Halle; de la Société des Sciences et Arts de Batavia et de plusieurs autres académies et sociétés savantes, etc.
- LEGLAY (le docteur), conservateur des archives de Flandre, membre de l'Institut de France; des Académies royales de Bruxelles, Turin, etc., chevalier des ordres de Léopold et de la Légion d'Honneur, à Lille.
- LEGRAND (P.), président de la Société impériale des Sciences, Lettres et Arts de Lille, etc.
- LEGRAND (ALBERT), trésorier de Saint-Omer, membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, correspondant du ministère de l'instruction publique de France pour les travaux historiques, etc.
- LEJEUNE (TH.), archéologue, à Estinne-au-Val, province du Hainaut.
- LASKE (JEAN-BAPTISTE-JOS.-CHARLES), archiviste de la ville de Mayence, membre de la Société historique de la même ville et de plusieurs autres compagnies savantes.
- LEJOLIS, botaniste et archéologue, membre de plusieurs sociétés savantes, à Cherbourg.
- LE MAISTRE D'ANSTAING, archéologue, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc., à Tournai.
- LEPAGE (HENRI), président de la Société d'Archéologie de Lorraine, archiviste du département de la Meurthe, correspondant du ministère de l'instruction publique, membre de la Société des Antiquaires de France et de plusieurs autres compagnies savantes, etc., à Nancy.
- LERBERGHE (VAN), archiviste d'Audenarde, etc.
- LE ROY (le docteur), doyen de la Faculté des Sciences de Grenoble, membre de l'Académie Delphinale, etc.
- LEYS (HENRI), peintre, membre de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bruxelles et de plusieurs autres compagnies savantes, commandeur des ordres de Léopold et de la Légion d'Honneur, etc., à Anvers.
- LICHTENBERG, conseiller supérieur de justice, secrétaire de l'Association historique de la Basse-Saxe, etc., à Hanovre.

MM.

- LINDENSCHMIT (LOUIS), conservateur de la Société historique et archéologique de Mayence, membre de plusieurs sociétés savantes, à Mayence.
- LISCH (le docteur G. C. FRÉDÉRIC), conseiller-archiviste du duché de Mecklenbourg-Schwérin, conservateur de la collection d'antiquités et de monnaies et bibliothécaire de Schwérin, premier secrétaire de l'Association historique et archéologique Mecklenbourgeoise, chevalier de plusieurs ordres, etc., à Schwérin.
- LONGPÉRIER (ADRIEN DE), employé au cabinet de médailles à Paris, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.
- LORENTE (le docteur don), secrétaire-perpétuel de l'Académie royale des Sciences de Madrid, etc.
- LOUIS (l'abbé), secrétaire-général de la Société Numismatique belge, directeur du collège de Tirlemont, etc.
- LUYNES (le duc DE), secrétaire de la section française de l'Institut archéologique de Rome, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc., à Paris.
- MAGLIARI (le chevalier P.), docteur en médecine et en chirurgie, secrétaire-perpétuel des Académies royales pontaniane et de médecine de Naples, chirurgien en chef de l'armée Napolitaine, membre d'un grand nombre d'académies et sociétés savantes, décoré de l'ordre royal de François I et de plusieurs autres ordres, etc.
- MAGNABAL, licencié en lettres, professeur-agrégé, sous-chef au ministère de l'instruction publique de France, membre de plusieurs compagnies savantes, etc.
- MAIRE (le docteur), ancien médecin de la marine française, membre de la Société Havraise d'études diverses et de plusieurs autres compagnies savantes, chevalier de l'ordre de la Légion d'Honneur, etc.
- MANDET (FRANCISQUE), conseiller à la cour d'appel de Riom, membre de plusieurs académies, etc.
- MANTELLIER, conseiller à la cour impériale d'Orléans, secrétaire de la Société archéologique de l'Orléonais, etc.
- MAQUARDT, secrétaire du Comité archéologique du département de la Marne, etc.
- MARINUS (le docteur J.-B.), membre d'un grand nombre d'académies et sociétés savantes, chevalier de l'ordre de Léopold, etc., à Bruxelles.
- MATHIEU (ADOLPHE-CHARLES-GHISLAIN), conservateur de la bibliothèque royale, membre de plusieurs sociétés savantes, à Mons.
- MATHON (ALEXIS), membre de la Société archéologique de Béziers et de plusieurs autres compagnies savantes, à Béziers.
- MAUGIN (le docteur AUGUSTE-ERNEST), membre de plusieurs sociétés savantes, décoré de l'ordre de la Légion d'Honneur, etc., à Douai.

MM.

- MAURY (ALFRED), secrétaire-perpétuel de la Société impériale des Antiquaires de France, bibliothécaire-adjoint de l'Institut, etc.
- MÈGE (le chevalier ALEXANDRE-LOUIS-CHARLES-ANDRÉ DU), ancien chef de bataillon du génie, membre des académies de Toulouse, Londres, Athènes, Copenhague, Barcelone, etc., chevalier des ordres de Malte; de la Légion d'Honneur, etc.
- MENANT, juge au tribunal civil de Cherbourg, membre de la Société impériale académique de la même ville, etc.
- MÉNARD, secrétaire de la Société des Antiquaires de l'Ouest, séant à Poitiers, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.
- MENSING (le docteur), secrétaire-perpétuel de l'Académie royale des Sciences d'Erfurt, professeur au Gymnase royale de cette ville, etc.
- MÉRI (LOUIS), vice-président de l'Académie impériale de Marseille, bibliothécaire adjoint de la même ville, etc.
- MEYER (le docteur DE), président de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bruges et de la Commission médicale de la Flandre Occidentale, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, chevalier des ordres de Léopold; de la Légion d'Honneur; de l'ordre Pontifical de St-Grégoire, etc.
- MEYER DE KNONAU (GÉROLE DE), inspecteur des Archives de l'État, à Zurich, etc.
- MEYER-OCHSNER (le docteur), numismate, auteur de l'histoire monétaire de Zurich, etc.
- MICHELSSEN (le docteur), conseiller intime de Justice, professeur de droit public à l'Université de Jéna, vice-président de la Société historique et archéologique de Thuringhe, chevalier de l'ordre du Faucon blanc, etc.
- MICHIELS (ALFRED), homme de lettres, à Paris.
- MICHOT (l'abbé N.-L.), directeur du Musée d'histoire naturelle de Mons, membre de la Société des Sciences, Arts et Lettres, du Hainaut, etc.
- MIGNARD, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, membre de plusieurs sociétés savantes, à Dijon.
- MOMMSEN (le docteur THÉODORE), professeur à l'Université de Breslau, membre de plusieurs académies, etc.
- MINEUR (PIERRE-DÉSIRÉ), conseiller à la cour impériale de Douai, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.
- MONCEL (le vicomte THÉODOSE DU), membre des Comités historiques de France, etc., au château de Martinvast, près de Cherbourg.
- MONTAIGU (le vicomte DE), membre de plusieurs compagnies savantes, etc.
- MOQUIN-TANDON (HORACE-BÉNÉDICT-ALFRED), docteur en sciences et en médecine, professeur à la faculté des sciences, directeur du jardin des plantes de Toulouse, correspondant de l'Institut de France, membre de la Société archéologique du Midi de la France et de la Légion d'Honneur, etc.

MM.

- MORSE (SAMUEL), président de l'Académie nationale de peinture des États-Unis, séant à New-York, etc.
- MOURZAKEVITCH (NICOLAS), secrétaire de la Société d'histoire et d'antiquités d'Odessa, etc.
- NAMUR (A.), docteur en philosophie et lettres, professeur et bibliothécaire de l'Athénée et conservateur-secrétaire de la Société royale et grand-ducale pour la recherche et la conservation des monuments historiques du Grand-Duché de Luxembourg, membre effectif de la Société d'Histoire Naturelle du même duché, membre correspondant de l'Académie royale et nationale d'archéologie d'Espagne; de la Société impériale des Antiquaires de France; de l'Académie impériale de Metz; de la Société impériale des Sciences et Arts de Douai; de la Société française pour la conservation des monuments historiques; de la Société pour la conservation des monuments historiques et des objets d'arts de la province de Luxembourg, séant à Arlon; de la Société pour les recherches utiles de Trèves; de la Société des Antiquaires du Rhin à Bonn; de la Société académique du Puy; de la Société archéologique de Béziers, etc.
- NEUMAN (le docteur et professeur TH.), secrétaire de la Société des Sciences de la Haute-Lusace, membre de plusieurs compagnies savantes, etc. à Görlitz.
- NEYEN (le docteur AUGUSTE), membre de la Société royale et grand-ducale pour la recherche et la conservation des monuments historiques du Grand-Duché de Luxembourg et d'un grand nombre d'autres compagnies savantes; décoré de l'ordre de la Couronne de Chêne, etc., à Wiltz.
- NIEUWERKERKE (le comte), directeur-général des musées impériaux de France, membre de plusieurs académies, décoré de différents ordres, etc., à Paris.
- NICOT, recteur honoraire de l'Académie de Nîmes, secrétaire-perpétuel de l'Académie impériale du Gard, membre d'un grand nombre d'académies et sociétés savantes, officier de l'ordre de la Légion d'Honneur et de l'Université de France, etc.
- NOEL (NICOLAS-JACQUES), directeur de la Société impériale académique de Cherbourg, sous-préfet de l'arrondissement, etc.
- NOUGUES-SECALL (don MARIANO), secrétaire de la reine d'Espagne, membre des Académies nationales et royales d'Archéologie de Madrid et de Saragosse, etc.
- OLFERS (D'), directeur-général des Musées royaux de Prusse, etc., à Berliu.
- OUIII, membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, etc., propriétaire à Saint-Omer.

MM.

- OUVAROFF (le comte ALEXANDRE D'), membre de la Société d'histoire et d'antiquités d'Odessa, etc.
- PAGART (CHARLES), membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, etc., propriétaire à Saint-Omer.
- PAN Y PECALDE (le docteur don), secrétaire-perpétuel de l'Académie royale de Médecine de la Corogne, membre de plusieurs autres académies et sociétés savantes, etc.
- PAPE (J.-D.-W.), docteur en philosophie et lettres, secrétaire de la Société des Sciences et Arts du Brabant septentrional, etc., procureur du Roi à Bois-le-Duc, chevalier de l'ordre royal du Lion néerlandais, etc.
- PARENTY (l'abbé), chanoine, membre de l'Académie impériale d'Arras; de la commission des monuments historiques du département du Pas-de-Calais, et de plusieurs sociétés savantes.
- PASQUIER (VICTOR), pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Liège, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc.
- PELET (A^{te}), archéologue, membre d'un grand nombre d'académies et sociétés savantes, auteur de plusieurs ouvrages sur les antiquités du Midi de la France, etc.
- PERREAU (A.), agent du trésor à Tongres, membre de l'Académie nationale et royale d'archéologie d'Espagne; de l'Académie britannique des Sciences et Arts, et de plusieurs autres sociétés savantes, etc.
- PETIT DE LAFOSSE (le baron), préfet de la Haute-Vienne, président de la Société archéologique du Limousin, commandeur des ordres d'Isabelle-la-Catholique d'Espagne et de St-Grégoire-le-Grand de Rome, officier des ordres de la Légion d'honneur et de Léopold de Belgique, etc.
- PETY DE ROSEN (JULES), conseiller communal à Tongres, membre de l'Institut d'archéologie de Liège et de plusieurs autres sociétés savantes, etc.
- PINEYRO (don SANTIAGO DE), commandant en chef de l'artillerie Espagnole, premier conseiller de l'Académie nationale et royale d'Archéologie d'Espagne, membre de plusieurs autres académies, etc.
- PORTALON (LOUIS DE), membre de la Société archéologique de Béziers et de plusieurs autres compagnies savantes, etc., à Béziers.
- QUENSON, président du tribunal de Saint-Omer, conseiller honoraire de la Cour de Douai, membre de la Société des antiquaires de la Morinie, etc.
- QUINTO (le comte don JAVIER DE), membre des Académies royales d'histoire et des Beaux-Arts d'Espagne, sénateur du royaume, ancien gouverneur de Madrid, membre du Conseil d'État et de celui de l'instruction publique de la reine d'Espagne, doyen de la commission centrale des monuments historiques et artistiques, grand'croix de l'ordre royal d'Isabelle-la-Catholique, commandeur de l'ordre royal de Charles III, etc.

MM.

- RAPPARD (le chevalier A.-G.-A. DE), conseiller d'État, directeur du cabinet du roi des Pays-Bas, etc.
- RAEPSAET (HENRI), avocat et archéologue, à Audenarde.
- REBOUL, membre de la Société archéologique de Béziers et d'autres compagnies savantes, chevalier de plusieurs ordres, à Béziers.
- REDET, bibliothécaire et trésorier de la Société des antiquaires de l'Ouest, séant à Poitiers, ancien élève de l'école des Chartes, archiviste du département de la Vienne, membre de plusieurs sociétés savantes.
- REDIG (H.-A.), architecte de la ville de Lierre, professeur d'architecture de l'Académie de la même ville, membre de l'Académie britannique des Sciences et Arts, etc.
- REICHENSPERGER (AUGUSTE), président du tribunal de Cologne, ancien député à Francfort, membre de plusieurs compagnies savantes, etc.
- REINSCH (le docteur HUGO), professeur à Deux-Ponts (Bavière), membre de plusieurs académies, etc.
- REMI (le chevalier DE), secrétaire-perpétuel de l'Académie impériale des Beaux-Arts de Vienne, etc.
- RIETSTAP (J. B.), généalogiste, à La Haye.
- RODE (V. DE), officier de l'Université de France, ancien secrétaire-général de la Société impériale des Sciences, Agriculture, Lettres et Arts de Lille, président de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Dunkerque, etc.
- ROESE (le docteur), conservateur des Archives grand-ducales de Saxe-Weimar-Eisenach, etc., à Weimar.
- ROISIN (le baron F. DE), docteur en droit et en philosophie, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, correspondant du ministère de l'instruction publique de France, etc., à Bonn.
- ROSSIGNAL DE VOLENAY, secrétaire-perpétuel de l'Académie impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, archiviste du département de la Côte-d'Or et de l'ancienne Bourgogne, membre de la Commission archéologique du même département, et d'un grand nombre d'Académies et Sociétés savantes, etc.
- ROULEZ (JOSEPH-EMMANUEL-GHISLAIN), docteur en droit et en philosophie, professeur d'archéologie à l'Université de Gand, membre de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bruxelles, etc., chevalier de l'ordre de Léopold.
- ROUX (le docteur PIERRE-MARTIN), secrétaire-perpétuel de la Société de Statistique de Marseille, membre d'un grand nombre d'académies et sociétés savantes, officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre de la Couronne de Chêne de Hollande, etc.
- SABAU Y LARROYA (don PEDRO), secrétaire-perpétuel de l'Académie royale d'histoire d'Espagne, etc., à Madrid.
- ♦

MM.

- SALAZAR (le docteur don), membre de plusieurs académies, à Madrid.
- SALVI (le comte G.), président de l'Académie tibérienne des Sciences et Belles-Lettres de Rome, membre et professeur du collège philosophique de la Sapienza, décoré de plusieurs ordres, etc.
- SANCHEZ-NUMEZ (le docteur don LORENTE), vice-président de l'Académie royale de Médecine de Gallice et d'Asturies, etc., à la Corogne.
- SAUZET (l'abbé), chanoine de la cathédrale du Puy, membre de plusieurs compagnies savantes, etc.
- SCHADOW DE GODENHAUS (FRÉDÉRIC-GUILLAUME DE), directeur de l'Académie royale des Beaux-Arts de Dusseldorf, docteur en philosophie, membre correspondant des Académies de France, Berlin, Copenhague, Dresde et d'un grand nombre d'autres académies et sociétés savantes, décoré de plusieurs ordres.
- SCHAEPKENS (ALEXANDRE), peintre de paysage, directeur et professeur de l'école de peinture à Maestricht, membre correspondant de l'Académie royale d'Amsterdam; de l'Académie d'archéologie de Grèce; de l'Académie Delphinale de Grenoble; de la Société historique et archéologique de Thuringe, séant à Jéna; de la Société des Sciences et Arts du Puy; de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Dunkerque; de celle des Pyrénées orientales; de la Société de Littérature et des Beaux-Arts de la Flandre-maritime; de la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature de Gand; de la Société libre d'émulation de Liège; de la Société impériale académique de Cherbourg; de la Société archéologique du Midi de la France, séant à Toulouse; des Académies impériales du Gard et d'Arras; de la Société des Antiquaires de Poitiers et de Picardie, membre honoraire de la Société royale et grand-ducale pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le Grand-Duché de Luxembourg; des Sociétés archéologiques et littéraires d'Arlon, de Maestricht et de Tongres, chevalier de l'ordre de la couronne de chêne de Hollande, etc.
- SCHAEPKENS (ARNAUT), graveur et archéologue, membre correspondant de l'Académie nationale et royale d'Archéologie d'Espagne; de la Société des Antiquaires de Normandie; de la Société archéologique de Touraine et de plusieurs autres sociétés savantes, etc.
- SCHELLER (AUGUSTE), docteur en philosophie, bibliothécaire du roi, etc.
- SCHOLLAERT (FRANÇOIS), docteur en droit et en philosophie, membre de plusieurs compagnies savantes à Louvain.
- SCHUEGRAF (J. B.), secrétaire-général de la Société Historique du Haut-Palatinat et de Ratisbonne, etc. à Ratisbonne.
- SEEBECK (le docteur), conseiller d'état, curateur de l'Université de Jéna,

MM.

président de la Société historique et archéologique de Thuringe, commandeur de l'ordre Ernestine de Saxe-Cohourg-Gotha, etc.

SELLIER, membre du Conseil de la Marne; du Conseil départemental de l'instruction publique; l'un des secrétaires-généraux des congrès des délégués des Sociétés savantes de France, membre de plusieurs compagnies savantes; chevalier de la Légion d'honneur, etc., à Châlons.

SEOANE (le docteur don), président de l'Académie royale des Sciences de Madrid, etc.

SERRURE (CONSTANT-PIERRE), docteur en droit, ancien professeur d'histoire à l'Université de Gand, membre de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bruxelles; de la Société impériale Numismatique de St-Pétersbourg et de plusieurs autres sociétés savantes, etc.

SIBIRSKY (le prince Alexandre), membre de la Société d'Histoire et d'Antiquités d'Odessa, etc.

SICHEL (le docteur), membre de plusieurs sociétés savantes, commandeur de l'ordre royal du Christ de Portugal, chevalier des ordres royaux de Léopold de Belgique et de la Légion d'Honneur, etc., à Paris.

SIMONI (le vicomte DE), docteur en médecine, secrétaire-perpétuel de l'Académie impériale de Médecine du Brésil, décoré de l'ordre impérial du Christ, etc.

SIRET (ADOLPHE), docteur en droit, commissaire du district de St-Nicolas, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.

SOCORRO (le marquis DELL), vice-président de l'Académie royale des sciences de Madrid, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.

SOTOMAYOR (don FRANCISCO BERMUDES DE), conservateur du cabinet numismatique de la bibliothèque nationale à Madrid, vice-directeur de l'Académie nationale et royale d'Archéologie d'Espagne, membre de plusieurs autres académies, etc.

STARK (le docteur C. B.), professeur d'histoire à l'Université de Heidelberg, ancien vice-directeur du Musée archéologique de Jéna, etc.

STEIN D'ALTENSTEIN (le baron CHARLES-JULIEN-ISIDORE DE), chef du bureau des ordres et de la noblesse au ministère des affaires étrangères, ancien membre de la Société royale des Sciences, Lettres et Arts d'Anvers, correspondant de la Société impériale Académique de Cherbourg, chevalier de l'ordre de Léopold; de l'ordre royal de Charles III d'Espagne; de l'ordre royal du Christ de Portugal; de l'ordre grand-ducal de Louis de Hesse, etc.

STENGEL (le baron DE), inspecteur royal des bâtiments civils, membre de l'Association Historique de Souabe et de plusieurs autres compagnies savantes, etc., à Augshourg.

STURM (J. W.) docteur en philosophie, secrétaire de la Société d'Histoire natu-

MM.

- relle de Nuremberg, membre de l'Académie impériale Léopoldino-Caroline des curieux de la nature d'Allemagne; de la Société impériale des naturalistes de Moscou et de plusieurs autres compagnies savantes, etc., à Nuremberg.
- SYKES (GUILLAUME-HENRI), lieutenant-colonel au service d'Angleterre, membre de la Société royale asiatique de Bombay et de plusieurs autres compagnies savantes, etc.
- TAILLIAR (EUGÈNE-FRANÇOIS-JOSEPH), conseiller à la cour impériale de Douai, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.
- TEXIER (l'abbé), membre de la Société archéologique et historique du Limousin et de plusieurs autres compagnies savantes; correspondant du ministère de l'instruction publique, supérieur du séminaire du Dorat à Limoges.
- THONISSEN (CHARLES), professeur de droit à l'Université catholique, à Louvain.
- THORELLE, peintre, secrétaire-adjoint de la Société d'Archéologie Lorraine, etc.
- TRAVERS (JULIEN), professeur de littérature latine à la faculté des lettres, secrétaire-perpétuel de l'Académie impériale des sciences, Arts et Belles-Lettres à Caen, etc.
- TREVISANI (le marquis CÉSARE DE), membre de plusieurs académies, etc., à Florence.
- T'SERCLAES DE WOMMERSON (le baron OSCAR DE), docteur en droit, ancien chef de division au ministère des affaires étrangères, chevalier des ordres de la Légion d'Honneur et de l'Aigle rouge de Prusse, etc.
- TOPAIDOS (GEORGE K.), vice-président de l'Académie d'Archéologie de Grèce, etc., à Athènes. ●
- TOURNEUR (le chanoine), professeur de théologie et d'archéologie au séminaire de Rheims, membre de plusieurs académies, etc.
- TUDOT (EDMOND), conservateur du musée de la société d'émulation de l'Allier, membre de plusieurs sociétés savantes, etc., à Moulins.
- TZSCHASCHEL (ERNEST-HENRI), bibliothécaire de la Société des Sciences de la Haute-Lusace, membre de plusieurs compagnies savantes, etc. à Görlitz.
- VAN DEN BROECK (le docteur VICTOR), professeur de chimie à l'école des mines du Hainaut, membre correspondant de l'Académie tibérienne des Sciences et Belles-Lettres de Rome; de la Société grand-ducale de minéralogie et de géognosie de Jéna, et de plusieurs autres compagnies savantes, etc.
- VAN DEN BROUCKE, trésorier de la Société d'Histoire et des Beaux-Arts de la Flandre Maritime de France, membre de plusieurs sociétés savantes, à Bergues, département du Nord.
- VAN DALE (J. H.), archiviste de la ville de l'Écluse, membre de la Société de Littérature Néerlandaise de Leyde; de la Société des Sciences de Zélande;

MM.

- du Comité Flamand de France ; de la Société Historique d'Utrecht , etc.
- VAN DE VELDE (H.), président du tribunal de Furnes, membre de la société d'émulation pour l'histoire et les antiquités de Bruges et d'autres compagnies savantes, etc.
- VAN DER CHYS (P. C.), professeur de numismatique à l'Université de Leyde, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.
- VAN GENECHTEN, président du tribunal civil de Turnhout, chevalier de l'ordre de Léopold, etc.
- VAN HOOREBEKE (GUSTAVE), docteur en droit, avocat à la cour d'appel de Gand, membre de l'Académie royale d'Archéologie d'Espagne; des sociétés archéologiques de Béziers et du département de la Marne, et de plusieurs autres compagnies savantes, etc.
- VAN DER MALEN (PHILIPPE-MARIE-GUILLAUME), fondateur de l'Établissement géographique de Bruxelles, membre d'un grand nombre d'académies et sociétés savantes, chevalier de l'ordre de Léopold.
- VAN DER MEERSCH (P. C.), docteur en droit, conservateur des archives de la Flandre-Orientale, membre de la Société impériale des Antiquaires de France et de plusieurs autres sociétés savantes, etc., à Gand.
- VAN DER STRAETEN (EDMOND), archéologue à Audenarde, membre de l'Académie royale et nationale d'Archéologie d'Espagne et de plusieurs autres sociétés savantes, etc.
- VAN DYCK (F.), généalogiste à Bruges.
- VAN MEERBEECK (le docteur PH.-J.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Anvers.
- VAN MELCKEBEKE (G. J. J.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Malines.
- VAN ROOY (JEAN-BAPTISTE), peintre d'histoire, membre de la Société royale d'encouragement des Beaux-Arts d'Anvers et de la Société libre d'émulation pour les Sciences, Lettres et Arts de Liège, à Anvers.
- VAN SWYGENHOVEN (le docteur CH.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.
- VARENNES (le marquis de), membre du comité des Gens de Lettres et de plusieurs sociétés savantes, etc., à Paris.
- VELANDIA (don THOMAS DE), secrétaire-général de l'Académie nationale et royale d'Archéologie d'Espagne, membre de plusieurs autres académies; etc.
- VERMULLEN, archiviste de la Société d'Histoire et des Beaux-Arts de la Flandre Maritime de France, membre de plusieurs sociétés savantes, à Bergues, département du Nord.
- VERUSMOR, homme de lettres, membre de la Société impériale académique de Cherbourg, etc.
- VILLERS (LÉOPOLD DE), président du Cercle Archéologique etc., à Mons.

MM.

- VISCONTI (le commandeur), secrétaire-perpétuel de l'Académie Pontificale d'Archéologie, professeur d'Archéologie au Collège de la Sapience, etc., à Rome.
- VIVIER DE STREEL (CHARLES-ERNEST-EMANUEL chevalier du), curé de St.-Jean à Liège, vice-président de l'institut Archéologique Liégeois, etc.
- VOGELIN (SALOMON), professeur de la littérature grecque, bibliothécaire de la Société des Antiquaires de Zurich, etc.
- WACHSMUT (le docteur GUILLAUME), professeur d'Histoire à l'Université de Leipsig, membre de plusieurs Académies, etc.
- WAL (J. DE), docteur en droit, avocat-général de la Haute-Cour militaire des Pays-Bas, ancien substitut du Procureur du roi à Leyde, membre de plusieurs sociétés savantes, etc., à Utrecht.
- WALLMARK (DE), conseiller de la chancellerie royale et premier bibliothécaire du roi de Suède, membre de l'Académie royale des Belles-Lettres et Antiquités de Stockholm, et de plusieurs autres académies et sociétés savantes, chevalier de l'ordre royal de l'Étoile polaire, etc.
- WAP (JEAN-JACQUES-FRANÇOIS), docteur en philosophie et lettres, membre de plusieurs compagnies savantes, chevalier de l'ordre de la couronne de Chêne, etc., à Utrecht.
- WARSINCK (J.), architecte, ancien secrétaire de la classe des Beaux-Arts de l'Institut royal des Pays-Bas, etc., à Amsterdam.
- WEGELE (le docteur FR.), professeur d'histoire à l'Université de Jéna, secrétaire de la Société historique et archéologique de Thuringe, etc.
- WELCKER (le chevalier), professeur et directeur de la bibliothèque de l'Université de Bonn, secrétaire de la section allemande de l'Institut archéologique de Rome, membre d'un grand nombre d'académies et sociétés savantes, décoré de plusieurs ordres, etc.
- WEYDEN (le professeur), secrétaire-général de la Société des Beaux-Arts de Cologne, etc.
- WIND (SAMUEL DE), docteur en droit, vice-président de l'Académie des Sciences de Zélande et de la Cour de Justice de la même province, membre de l'Institut royal des Pays-Bas et de plusieurs autres sociétés savantes, chevalier de l'ordre royal du Lion Néerlandais, etc., à Middelbourg.
- WITTMANN (le docteur JOS.), directeur de l'association historique et archéologique de Mayence, secrétaire-général de la société Rhénane des Naturalistes, membre de plusieurs compagnies savantes, etc. à Mayence.

Membres honoraires :

MM.

- AALI-PACHA, grand-visir de l'empire Ottoman, grand'croix de plusieurs ordres, etc.

MM.

- ABREU (le ministre ANTONIO-PAULINO-LIMPO DE), grand'croix et commandeur de plusieurs ordres, etc., à Rio-Janeiro.
- ALDÉGUIER (le comte AUGUSTE D'), conseiller à la Cour d'appel de Toulouse, président de la Société archéologique du Midi de la France membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc.
- ALLIOLI (le docteur F. J. D'), grand-prévôt d'Augsbourg, 2^e président de l'association historique de Souabe, etc.
- ALLUAUD, président de la Société archéologique et historique du Limousin, ancien maire de Limoges, etc.
- ARENBERG (S. A. S. le duc PROSPER-LOUIS D'), grand'croix de plusieurs ordres, etc.
- ARRAZOLA (don LORENZO D'), ancien ministre de la justice en Espagne, membre de l'Académie nationale et royale d'archéologie de Madrid et de plusieurs autres compagnies savantes, grand'croix des ordres royaux de Charles III, d'Isabelle-la-Catholique, etc.
- AZEGLIO (le chevalier MASSIMO-TAPARELLI-MARQUIS D') ancien président du conseil des ministres en Sardaigne, membre de plusieurs académies, grand'croix et commandeur de plusieurs ordres, etc., à Turin.
- BAUDOT (HENRI), président de la Société des Antiquaires de la Côte d'Or et des Amis des arts de Dijon, membre de plusieurs académies, etc.
- BAVAY (L.-CH.-V. DE), procureur-général près la cour d'appel de Bruxelles, commandeur de l'ordre de Léopold et de l'ordre impérial de Léopold d'Autriche, etc.
- BECHSTEIN (LOUIS), conseiller et bibliothécaire de la cour de Saxe-Meiningen, président de la Société d'Archéologie de Henneberg, etc., à Meinungen.
- BEHR (le baron D. DE) ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de roi des Belges près l'empereur de Turquie, grand'croix et commandeur de plusieurs ordres, etc.
- BERCHSTEIN (le conseiller de cour), directeur de la Société Archéologique du Duché de Nassau, etc.
- BETS (le comte DE), ancien président de la Société des Antiquaires de Picardie, vice-président de la Société des Arts du département de la Somme, etc., à Amiens.
- BIBRA (le baron Ernest DE), docteur en médecine et en philosophie, président de la Société d'histoire naturelle de Nuremberg, membre d'un grand nombre de compagnies savantes, chevalier de plusieurs ordres, etc. à Nuremberg.
- BLUME (le docteur), professeur de botanique à l'Université de Leyde, directeur de la Société royale d'Horticulture des Pays-Bas, membre de l'Académie impériale Léopoldino-Caroline des Curieux de la nature d'Allemagne; de l'Institut royal des Pays-Bas; de la Société des Sciences et Arts de Batavia et d'un grand nombre d'autres académies et sociétés savantes,

MM.

- décoré de l'ordre royal du Lion Néerlandais et de plusieurs autres ordres, etc.
- BOFARULL (don MANUEL DE), directeur des archives de la couronne d'Arragon, etc., à Barcelone.
- BOSCH-SPENGER (H.), ministre résidant de Belgique près les gouvernements de Suède et de Danemark, etc.
- BRIVE (ALBERT DE), président de la Société des Sciences, Agriculture, Arts et Commerce du Puy, membre du conseil général de la Haute-Loire et de plusieurs compagnies savantes, etc.
- BURE (CHARLES-PHILIPPE-ALBERT DE), président de la société d'émulation pour les Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Allier, membre de plusieurs compagnies savantes, etc., à Moulins.
- CASTRO (JOLÉ-J.-GOMES DE), ministre de Portugal, membre de plusieurs académies, grand-croix, commandeur et chevalier de plusieurs ordres, etc., à Lisbonne.
- CHIMAY (le prince DE), ministre plénipotentiaire du Roi des Belges, membre de la Chambre des Représentants, grand-croix, commandeur et chevalier de plusieurs ordres, etc.
- CIBRARIO, ministre de l'instruction publique du Roi de Sardaigne, etc.
- CRASSIER (le baron DE), docteur en droit, secrétaire-général du ministère de la justice, chevalier de l'ordre de Léopold, etc.
- CREPTOWITCH (le comte DE), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'Empereur de Russie près la Reine d'Angleterre, décoré de plusieurs ordres, etc. à Londres.
- CALDERON COLLANTES (don SATURNINO), premier secrétaire d'état au département des affaires étrangères de la reine d'Espagne, etc.
- DAVID (le chanoine J.-B.), président du collège du pape Adrien VI, professeur d'histoire nationale et de littérature flamande à l'Université Catholique, etc., à Louvain.
- DES AMORIE VAN DER HOEVEN (A.), docteur en philosophie et en théologie, ancien secrétaire-perpétuel de la 2^e classe de l'Institut royal des Pays-Bas, président du Congrès scientifique Néerlandais, membre de l'Académie d'Archéologie de Grèce; de la Société historique de Leipsick; des Académies et Sociétés des Sciences et Arts de Batavia, de Zélande, de Leyde, d'Utrecht, de Gand, etc., commandeur de l'ordre royal du Lion Néerlandais, à Amsterdam.
- DEVROYE (T.-J.), chanoine de la cathédrale à Liège, etc.
- DUBOIS D'AMIENS (le docteur), secrétaire-perpétuel de l'Académie impériale de médecine de France, etc., à Paris.
- DUMAS (le docteur L.-J.), professeur à la faculté de médecine de Montpellier, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc.

MM.

- DUMORTIER (B.-C.), membre de la Chambre des Représentants; de l'Académie royale des Sciences, Belle-Lettres et Arts de Bruxelles, et de plusieurs autres académies et sociétés savantes, chevalier de l'ordre de Léopold, etc., à Tournai.
- DURAN (don AUGUSTINO), directeur de la bibliothèque nationale à Madrid, etc.
- ESCLIGNAC (le duc D'), duc de Finarson, grand d'Espagne de la première classe, ancien pair de France, grand-croix des ordres de St-Étienne de Toscane; de St-Maurice et de St-Lazare de Sardaigne; de l'ordre capitulaire d'ancienne noblesse des quatre Empereurs d'Allemagne; de celui de mérite du Lion de Holstein-Limbourg; décoré des ordres de St-Louis, de Malte, de St-Ferdinand d'Espagne et de plusieurs autres ordres, etc.
- FERREIRA FRANCA (ERNESTO), ministre de S. M. l'Empereur du Brésil, grand-croix, commandeur et chevalier de plusieurs ordres, etc., à Rio-Janeiro.
- FLOURENS (le docteur), ancien pair de France, secrétaire-perpétuel de l'Institut, professeur d'histoire naturelle, membre de l'Académie française; de l'Académie impériale de médecine et d'un grand nombre d'autres académies et sociétés savantes, etc.
- FRIAS (le duc DE), membre de l'Académie royale d'histoire d'Espagne, etc., à Madrid.
- FUAD-PACHA, ministre des affaires étrangères de S. M. I. le Sultan, grand-croix de plusieurs ordres, etc., à Constantinople.
- FURSTENBERG-STAMENHEIM (le comte FRANÇOIS-EGON DE), ancien président de la Société d'Histoire Naturelle de Prusse-Rhénane, chambellan du Roi de Prusse, commandeur et chevalier de plusieurs ordres, etc., au château de Stamenheim.
- GANSER (LÉONARD), procureur-général près la Cour d'appel de Gand, etc.
- GERLACHE (le baron E.-C. DE), premier président de la Cour de cassation de Belgique, président de la commission royale d'histoire, ancien président de la Chambre des Représentants, l'un des directeurs de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bruxelles, membre d'un grand nombre d'autres sociétés savantes, décoré de plusieurs ordres, etc.
- GIEFERS (le docteur GUILLAUME-ENGELBERT), président de l'Association artistique du district de Paderborn, directeur de l'association historique et archéologique de Westphalie, correspondant de la commission du ministère de Prusse pour les beaux-arts, membre de plusieurs compagnies savantes, etc., à Paderborn.
- GIVENCHY (LOUIS DE), ancien secrétaire-perpétuel de la Société des Antiquaires de la Morinie, membre de plusieurs autres académies et sociétés

MM.

- savantes, membre du Comité historique du ministère de l'Instruction publique, etc., à Saint-Omer.
- GOERS (le docteur), président de la société Rhénane des naturalistes à Mayence, membre de plusieurs compagnies savantes, etc., à Mayence.
- GREINDL (le baron), lieutenant-général de l'armée belge, ancien ministre de la guerre, grand'croix de plusieurs ordres, etc.
- GUIZOT, ancien ministre des affaires étrangères en France, membre de la plupart des académies, chevalier de l'ordre de la Toison d'Or, grand'croix de plusieurs autres ordres, etc.
- GOUSSET (THOMAS), cardinal, archevêque de Reims, président de l'Académie de la même ville, etc.
- HARBAVILLE, président de l'Académie impériale d'Arras et de la Commission des monuments historiques du département du Pas-de-Calais, ancien doyen du Conseil de préfecture, membre de plusieurs sociétés savantes et de la Légion d'Honneur.
- HASE (le docteur ED.), conseiller de justice de la cour ducale de Saxe-Altenbourg, premier secrétaire-directeur de la Société d'histoire et d'antiquités de l'Osterland, membre de plusieurs compagnies savantes, etc., à Altenbourg.
- HODY-WARFUSÉ (le baron ALEXIS-GUILLAUME-CHARLES-PROSPER DE), ancien administrateur des prisons et de la sûreté publique du Royaume; décoré des ordres de Léopold; de la Légion d'Honneur; commandeur de l'ordre royal de l'Aigle rouge de Prusse; commandeur de l'ordre royal d'Isabelle la-Catholique d'Espagne; de l'ordre de la branche Ernestine de Saxe; chevalier de l'ordre impérial de Léopold d'Autriche; de l'ordre royal des guelfes de Hanovre; commandeur de l'ordre chapitral d'ancienne noblesse des quatre empereurs d'Allemagne, commandeur de l'ordre d'Albert-le-Valeureux de Saxe, etc. à Bruxelles.
- HUMBOLDT (le baron ALEXANDRE DE), ministre d'état du roi de Prusse, membre de presque toutes les académies et sociétés savantes, grand'croix et commandeur de plusieurs ordres, etc.
- HUNDT (FRÉDÉRIC-VICTOR comte DE), chambellan et conseiller au ministère de l'intérieur du roi de Bavière, premier président de l'association historique de la Haute-Bavière, chevalier des ordres de mérite de la couronne et de St-Michel de Bavière, etc., à Munich.
- JAUP (le docteur) conseiller intime du grand-duc de Hesse, président de l'association historique du grand-duché de Hesse, décoré de plusieurs ordres, etc., à Darmstadt.
- KELLER (FERDINANT), président de la Société des antiquaires à Zurich, etc.
- KERCKHOVE dit VAN DER VARENT (le vicomte EUGÈNE DE), docteur en droit,

MM.

envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'empereur de Turquie près la reine d'Espagne, décoré de plusieurs ordres, etc., à Madrid.

KIRCKHOFF (JEAN-JÉROME DE), lieutenant-général des armées danoises, ancien premier député du Conseil du Commissariat général de Danemarck, grand'croix de l'ordre de Danebrog et de plusieurs autres ordres, etc., à Copenhague.

KUNSBERG-LANGENSTADT (CHARLES baron DE), préfet du cercle du Haut-Palatinat et de Ratisbonne, chambellan du roi de Bavière, président honoraire de l'association historique du Haut-Palatinat et de Ratisbonne, chevalier de l'ordre royal de mérite de la couronne de Bavière, commandeur de l'ordre de St-Michel, etc.

LAPLANE (ÉDOUARD DE), membre de l'Institut de France; de la Société des antiquaires de la Morinie, etc.

LE GRELLE (le comte GÉRARD), ancien bourgmestre d'Anvers et ancien membre de la Chambre des Représentants, officier de l'ordre de Léopold, etc.

LEKENS (AUG.), ancien membre de la députation permanente du dncché de Limbourg, etc., à Maestricht.

LIGNE (le prince EUGÈNE-LAMORAL DE), prince d'Ambise et d'Épinoy, grand d'Espagne de la première classe, ambassadeur du roi, chevalier de l'ordre de la Toison d'Or, grand'croix des ordres royaux de Léopold; de St-Hubert de Bavière; de la Légion d'Honneur et de plusieurs autres ordres, etc.

LLOUBES (AUGUSTE), ancien maire de Perpignan, membre du Conseil général des Pyrénées Orientales, président de la Société d'Agriculture, Sciences, Lettres et Arts, etc., à Perpignan.

LÖBEN (le comte DE) président de la Société des Sciences de la Haute-Lusace, membre d'un grand nombre de compagnies savantes, décoré de plusieurs ordres, etc., à Görlitz.

LOW (le baron LOUIS DE), conseiller du tribunal de la Cour, l'un des directeurs de la Société archéologique du duché de Nassau, etc., à Wisbaden.

MACEDO (DE), conseiller de la reine de Portugal, secrétaire-perpétuel de l'Académie royale des Sciences de Lisbonne, membre d'un grand nombre d'Académies et Sociétés savantes, commandeur et officier de plusieurs ordres, etc.

MADRAZO (don PEDRO DE), premier peintre de la Reine d'Espagne, directeur du Musée royal de peinture et de l'Académie royale des Beaux-Arts à Madrid, décoré de plusieurs ordres.

MALOU (JULES), ancien ministre des finances, ancien gouverneur de la province d'Auvers, membre de la Chambre des Représentants, etc.

MM.

- MARANGUAPÉ (le vicomte DE), sénateur, ancien ministre des affaires étrangères du Brésil, etc.
- MARTINI DE GEFFEN (le chevalier A.), président de la Société des Sciences et Arts du Brabant septentrional, membre des États de la même province, et de plusieurs sociétés savantes, etc., à Bois-le-Duc.
- MAYER (J.), conseiller des Domaines, président de la Société historique du Haut-Palatinat et de Ratisbonne, membre fondateur de la Société Zoologique et Minéralogique et membre de la Société royale de Botanique de Ratisbonne, etc.
- MERCADER (don JOAQUIN DE), antiquaire, membre de plusieurs académies, etc. à Barcelone.
- MERCY-ARGENTEAU (le comte DE), ancien chambellan et ministre plénipotentiaire de l'empereur Napoléon, ci-devant grand-chambellan du roi des Pays-Bas, ancien président de la Société libre d'émulation pour les Sciences, Lettres et Arts de Liège, commandeur de l'ordre royal du Lion Néerlandais, etc.
- METTERNICH (le prince DE), ancien chancelier de l'empire d'Autriche, chevalier de la Toison d'Or, et grand'croix de la plupart des autres ordres, etc.
- MIRAFLORES (le marquis DE), grand d'Espagne, ancien ministre des affaires étrangères, ancien ambassadeur d'Espagne à Paris et à Londres, grand'croix de plusieurs ordres, etc., à Madrid.
- MONTALEMBERT (le comte DE), ancien pair de France, etc.
- NEES D'ESENBEECK (le chevalier CHRÉTIEN-GODEFROID DE), docteur en médecine et en philosophie, président de l'Académie impériale Léopoldino-Caroline des Curieux de la nature d'Allemagne, professeur à l'Université de Breslau, membre de la plupart des académies et sociétés savantes de l'Europe, décoré des ordres de l'Aigle rouge de Prusse, du Lion de Bade, du Faucon blanc de Saxe-Weimar, etc.
- NEUGEBORN (JEAN-LOUIS), président de la Société des Sciences naturelles de Transylvanie, membre de plusieurs compagnies savantes, etc., à Hermanstadt.
- NICOLAS (le docteur), membre de plusieurs sociétés savantes, chevalier de l'ordre de la Légion d'Honneur, etc., à Paris.
- OBERT DE THIEUSIES (le vicomte E.), ancien auditeur au Conseil d'état sous l'empereur Napoléon, chambellan du roi des Pays-Bas, grand'croix de l'ordre chapitral d'ancienne noblesse des quatre Empereurs d'Allemagne et de l'ordre de mérite du Liou du Holstein-Limbourg, commandeur de l'ordre noble de St-Hubert de Lorraine, etc., à Bruxelles.
- ODESCALCHI (le prince), des ducs de Bracciano, de Cérie et de Syrmy, président de l'Académie pontificale d'Archéologie de Rome, grand'croix de plusieurs ordres, etc.

MM.

- OMALIUS DE HALLOY (le baron JEAN-BAPTISTE-JULIEN D'), ancien gouverneur de la province de Namur, membre de la plupart des académies et sociétés savantes de l'Europe, chevalier des ordres du Lion Néerlandais et de Léopold, etc.
- OSUNA ET DE L'INFANTADO, comte-duc de Benavente et d'Arcos, Prince d'Eboli, (le duc), grand'croix de plusieurs ordres, etc., à Madrid.
- OTREPPE DE BOUVETTE (ALB., D'), conseiller honoraire de la cour de Liège, président de l'Institut d'Archéologie de la même ville, etc.
- PETIT (PIERRE-FÉLICISSIME-VICTOR-ALPHONSE), président de chambre à la cour impériale de Douai, président de la Société impériale d'agriculture, Sciences et Arts du Département du Nord, etc.
- PIDAL (le marquis P.-J. DE), membre des Académies royales d'Histoire et de St-Ferdinand de Madrid, ancien ministre des affaires étrangères d'Espagne, grand' croix de plusieurs ordres, etc.
- PRÉAULX (le marquis DE), ancien membre du Conseil général du département de Maine-et-Loire, commandeur de l'ordre chapitral d'ancienne noblesse des quatre empereurs d'Allemagne, et décoré de plusieurs autres ordres, etc., à Paris.
- PROKESCH-OSTEN (ANTOINE baron DE), conseiller intime actuel et feldmaréchal-lieutenant de l'empereur d'Autriche, internonce à Constantinople, ancien ministre plénipotentiaire et président du corps diplomatique près la confédération germanique, membre de l'Académie impériale des Sciences de Vienne et de plusieurs autres académies et sociétés savantes, grand' croix et commandeur d'un grand nombre d'ordres, etc.
- QUETELET (LAMBERT-ADOLPHE-JACQUES), directeur de l'Observatoire de Belgique, secrétaire-perpétuel de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bruxelles, président de la Commission de Statistique du royaume, membre de l'Institution royale et de la Société royale de Londres; de la Société royale astronomique et de la Société de Statistique de la même ville; des Académies impériales et royales des Sciences de Vienne, St-Pétersbourg, Naples, Lisbonne, Berlin, Turin, Madrid; des Instituts de France et des Pays-Bas; de l'Académie impériale de Médecine de France; de l'Académie impériale de Médecine du Brésil; de la Société physique de Genève; de la Société philomatique de Paris; des Sociétés des Sciences naturelles de Heidelberg et de Wurzburg; des Sociétés Académiques de Nancy, Cambrai, Lille et d'un grand nombre d'autres académies et sociétés savantes; commandeur de l'ordre de Léopold; décoré des ordres de la Légion d'Honneur; de Danebrog de Danemarck; du Christ de Portugal; de l'ordre de la branche Ernestine de Saxe, etc.

MM.

- RABUT (FRANÇOIS), professeur d'histoire, président de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, etc., à Chambéry.
- RAFN (CHARLES-CHRÉTIEN), conseiller d'état du roi de Danemarck, secrétaire-perpétuel de la Société royale des Antiquaires du Nord, etc., à Copenhague.
- RANGABÉ (A. RIZA), ministre de la maison royale et des affaires étrangères de Grèce, membre d'un grand nombre d'Académies et sociétés savantes, ancien professeur d'histoire et d'archéologie à l'Université d'Athènes, etc.
- RHEINA-WOLBECK (le prince DE), comte de Lannoy de Clervaux, etc., à Liège.
- RICHTER (DE), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'empereur de Russie près le roi des Belges, etc.
- RIPALDA (le comte DE), président de l'Académie royale des Beaux-Arts de Valence, membre de plusieurs académies, etc., à Valence.
- RIVAS (le duc DE), président du Conseil de l'Académie royale des Beaux-Arts (Académie royale de San-Fernando), etc., à Madrid.
- ROCHE-AYMON (le marquis DE LA), lieutenant-général de cavalerie, ancien pair de France, grand'croix et commandeur de plusieurs ordres, etc., à Paris.
- RODENBACH (ALEXANDRE), membre de la Chambre des Représentants et de plusieurs compagnies savantes, chevalier de plusieurs ordres, etc.
- ROMMEL (DE), conseiller d'état, président de la Société d'histoire de la Hesse électorale, commandeur de l'ordre grand-ducal de mérite de Philippe-le-Magnanime et de plusieurs autres ordres, etc., à Cassel.
- ROQUEFEUIL (le comte DE), ancien colonel de la garde royale de France, grand'croix de l'ordre chapitral d'ancienne noblesse des quatre empereurs d'Allemagne, et décoré de plusieurs autres ordres, etc., au château de Tauxigny, près de Tours.
- ROULAND, ministre de l'instruction publique et des cultes de France, etc., à Paris.
- SALVANDY (le comte DE), ancien ministre de l'instruction publique en France, etc.
- SAN-MIGUEL (le duc DE), président de l'Académie royale d'histoire d'Espagne, maréchal des armées espagnoles, commandant en chef du corps royal des Hallebardiers de la Reine, grand'croix de plusieurs ordres, etc., à Madrid.
- SCORZA (le chevalier FRANÇOIS), directeur du ministère du culte et de l'instruction publique du royaume de Naples, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc.
- SCHWEITZER (le docteur DE), conseiller privé actuel, ministre d'état, chargé du département des Sciences, Lettres et Arts de Saxe-Weimar, président de la Société grand-ducale de Minéralogie et de Géognosie de Jéna, grand'croix de plusieurs ordres, etc.

MM.

- SIEBOLD (le baron PH.-FR. DE), docteur en médecine, professeur d'histoire naturelle à l'Université de Leyde, membre de l'Académie impériale Léopoldino-Caroline des Curieux de la nature d'Allemagne; de l'Institut des Pays-Bas; de la Société des Sciences et Arts de Batavia, et d'un grand nombre d'autres académies et sociétés savantes, décoré de plusieurs ordres, etc.
- SOURDEVAL (le comte DE), président de la Société archéologique de Touraine, etc., à Tours.
- SOUZA-FRANCO (BERNARDO DE), ancien ministre de S. M. l'empereur du Brésil, à Rio-Janeiro, etc.
- SOUZA (PAULINO-JOSÉ-SOARES DE), ancien ministre de S. M. l'empereur du Brésil, grand'croix et commandeur de plusieurs ordres, etc., à Rio-Janeiro.
- STRATEN-PONTHOS (le comte F. VAN DER), président de la Société archéologique de la Moselle, membre de plusieurs académies, etc., au château de Ponthos, province de Luxembourg.
- STROGONOFF (le comte ALEXANDRE DE), président de la Société d'histoire et d'antiquités d'Odessa, etc.
- THEUX DE MEYLANDT (le comte DE), ministre d'état, ancien ministre de l'intérieur, membre de la Chambre des Représentants, décoré des ordres royaux de Léopold; du Christ de Portugal; de Charles III d'Espagne; de St-Maurice et de St-Lazare de Sardaigne, grand'croix et chevalier de plusieurs autres ordres, etc.
- T'SERCLAES DE WOMMERSOM (le comte ÉMILE DE), ministre plénipotentiaire du Roi, gouverneur de la province de Limbourg, décoré des ordres royaux de Léopold; de l'Étoile polaire de Suède; de Charles III d'Espagne; de St-Michel de Bavière; de l'Aigle rouge de Prusse; du Sauveur de Grèce; de l'ordre de St-Grégoire de Rome et de plusieurs autres ordres, etc.
- URSEL (le duc D'), sénateur, ancien ministre d'état des Pays-Bas, grand'croix de l'ordre royal du Lion Néerlandais, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, etc., à Bruxelles.
- VERGA (le docteur), directeur-médecin en chef du grand hôpital de Milan, président de l'institut impérial des Sciences Lettres et Arts de Lombardie, etc.
- VILLADICANI (le cardinal D.-FRANÇOIS DE PAUL), archevêque de Messine, président-perpétuel de l'Académie royale des Sciences et Lettres de la même ville, etc.
- VILLEMALIN, ancien pair de France et ministre de l'instruction publique, membre de l'Académie française, etc.
- VISIANI (ROBERT DE), professeur de Botanique à l'Université de Padoue, président

MM.

de l'Académie impériale des Sciences, Lettres et Arts de la même ville, membre d'un grand nombre d'académies et sociétés savantes, etc.

WIESEND (le docteur ANTOINE), conseiller royal de Régence, président de l'Association historique de la Basse-Bavière, chevalier de l'ordre royal de mérite de la couronne, etc., à Landshut.

WURTEMBERG (le comte GUILLAUME DE), président de l'Académie wurtembergeoise des Antiquaires, général en chef de l'armée de Wurtemberg, grand'croix de plusieurs ordres, etc.

WURTH-PAQUET, président de la Société royale et grand-ducale pour la recherche et la conservation des monuments historiques du grand-duché de Luxembourg, etc.

Table générale des Matières

contenues dans le 15^e volume des Annales de l'Académie d'Archéologie
de Belgique.



Notice historique sur le chapitre collégial de Sainte-Dympe, à Geel, par l'abbé C. Stroobant, conseiller honoraire et membre effectif de l'Académie. (<i>Suite, voir tome XIV, 4^e livraison, page 406.</i>)	PAGE 5
De Klokkputten. — Bydrage tot de kennis der aloude vaderlandsche zedekundige geschiedenis, door den heer P. Lansens, corresponderende lid der Akademie.	» 33
Mon séjour à Florence. — Souvenirs historiques, par M. Ch. J. Van den Nest, prêtre, conseiller de l'Académie.	» 56
Extrait des procès-verbaux et de la correspondance de l'Académie	» 75
Suite au tableau général des membres de l'Académie.	» 95
Testament de son altesse Marie-Christine, Rhingrave, princesse de Salm, comtesse de Boekhoven; par l'abbé C. Stroobant, membre effectif et conseiller de l'Académie.	» 97
Documents pour servir à l'histoire de la Bibliographie Médicale Belge avant le XIX ^e siècle. (Premier supplément), par M. C. Broeckx, bibliothécaire et membre effectif de l'Académie	» 141
Mon séjour à Florence. — Souvenirs historiques par M. Ch. J. Van den Nest, prêtre, conseiller de l'Académie. (<i>Suite, voir page 74.</i>)	» 161
Extrait des procès-verbaux et de la correspondance de l'Académie	» 195
Notes d'un voyage fait en Espagne par M. le comte Joseph-Romain-Louis de Kerckhove-Varent, président de l'Académie.	» 203
Mon séjour à Florence. — Souvenirs historiques, par M. Ch. J. Van den Nest, prêtre, conseiller de l'Académie. (<i>Suite, voir page 161.</i>)	» 249
Notes sur Georges Cabilliau, religieux bénédictin, natif d'Audenarde, par M. Edmond Vander Straeten, membre correspondant de l'Académie.	» 273

Notice nécrologique sur M. Del Vaux, membre correspondant de l'Académie	PAGE 275
Notice historique et généalogique sur la très-ancienne et noble maison de Bex ou de Becx, par M. N. J. Van der Heyden, secrétaire de l'Académie	» 278
Extrait des procès-verbaux et de la correspondance de l'Académie	» 295
Suite au tableau général des membres de l'Académie.	» 301
Note sur l'administration de la justice criminelle aux Pays-Bas, au dix-huitième siècle; particulièrement en ce qui concerne l'usage et l'abolition de la torture, par M. L. Galesloot, membre correspondant de l'Académie	» 303
Albert et Isabelle en Belgique, par M. le docteur Vallez, chevalier de l'ordre I. R. de St-Stanislas de Russie, membre effectif de l'Académie.	» 314
Guillaume de la Marck, seigneur d'Arenberg, par M. Arnaud Schaeckens, membre correspondant	» 328
Extrait des procès-verbaux et de la correspondance de l'Académie.	» 332
Tableau général des membres de l'Académie d'Archéologie de Belgique.	» 337

